CHAMFORT

ET

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Chamfort s'est conduit avec l'Académie française comme avec
ienne société : il a été pour elle d'une parfaite ingratitude.
retrouverons ici le même homme que nous avons déjà
yé de peindre (1).

Il devait beaucoup à l'Académie. On a vu que, jeune et pauvre,
relations, sans appuis, c'est vers elle d'abord qu'il s'était
né. Ses premières ressources, comme sa première notoriété,
étaient venues d'un prix de poésie qu'elle lui avait accordé.
ce temps-là, il ne parlait d'elle qu'avec respect; il l'appelait
temple. » Mes amis, disait-il aux gens de lettres qu'il sup-
it réunis dans la salle des séances académiques,

> Mes amis, jurons tous, dans ce temple où nous sommes,
> De ne point avilir l'art de parler aux hommes (2).

n aussi ridicule que solennelle de désigner un endroit où
entendait parfois de bien méchans vers; mais Chamfort
it sans doute qu'un compliment, même exagéré, fait tou-
plaisir. Dès qu'il se vit connu dans le monde, accueilli par
lons, regardé comme un écrivain d'avenir, il sollicita les
ges de l'illustre compagnie. La chose, en elle-même, était

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.
(2) *Œuvres*, éd. Auguis, V, p. 206.

très naturelle : être admis à s'asseoir sur l'un des quarante fauteuils passait pour la suprême récompense des lettrés. Rien d'étonnant que Chamfort briguât cet honneur. C'était en 1777; il avait trente-sept ans. Son bagage, assurément, ne pesait pas bien lourd. Quelques pièces de vers franchement médiocres, deux éloges de Molière et de La Fontaine, qui valaient mieux, à vrai dire, et dont certaines pages sont même distinguées, enfin une tragédie qui n'avait pas tardé à quitter l'affiche, c'était peu. Mais les titres de ses rivaux étaient-ils plus brillans que les siens? Il pouvait espérer réussir. Il échoua cependant, et à plusieurs reprises. Ses échecs le mécontentèrent, sans le décourager. Car, — notons tout de suite le trait, — ce grand adversaire de l'Académie, qui devait la combattre plus tard avec passion, mit d'abord à en faire partie une obstination remarquable. Il se présenta trois fois, sans compter dans l'intervalle une quatrième candidature qu'il n'avait pas menée jusqu'au bout : il s'était retiré devant son ami Chabanon, celui-ci ayant déclaré qu'il mourrait de désespoir, si l'Académie ne cédait à l'ardeur de ses poursuites (1). Le concurrent heureux en 1777 avait été l'abbé Millot, un historien de second ordre pourtant. En 1780, Chamfort était candidat aux deux sièges devenus vacans par la mort de Condillac et de l'abbé Batteux; cette fois encore, on lui préféra ses rivaux; on élut le comte de Tressan et Lemierre. Dépité, il se vengea par une épigramme inconvenante. Honneur à l'Académie, disait-il, de cette double élection; c'est

> Couronner par un digne choix,
> Et le vice et le ridicule (2).

Malgré cette incartade, il fut enfin nommé l'année suivante, le 5 avril 1781, quand mourut La Curne de Sainte-Palaye (3).

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, janvier 1778 (éd. Tourneux, XII, p. 37). — Chamfort avait de grandes obligations à Chabanon. Malade en 1771, il se trouvait dans un dénûment complet et n'aurait pu aller se soigner aux eaux de Contrexéville, si son ami, qui possédait d'ailleurs une fortune personnelle, ne lui avait très généreusement abandonné une pension de 1 200 livres qu'il avait sur le *Mercure*.

(2) Éd. Auguis, V, p. 224.

(3) L'élection elle-même ne s'était pas faite sans difficulté, comme le prouvent les lignes suivantes d'une lettre inédite de La Harpe dont je dois la communication à l'obligeance de M. Victor Giraud (la lettre est datée de Paris, août 1781) : « Vous avez donc gagné votre procès, écrit La Harpe à son ami Boissy d'Anglas. Je vous en félicite. Chamfort, dont vous me parlez, a eu bien de la peine à gagner le sien, quoique avec toute la protection de la Cour et de la Reine. Son concurrent,

Certes, ce n'était pas là l'écrivain dont, libre de choisir, il eût souhaité faire l'éloge ; il aurait voulu célébrer un littérateur. Sainte-Palaye, homme de grand mérite, n'était qu'un érudit, un antiquaire, auteur de savans et redoutables mémoires sur le moyen âge ; depuis trente-quatre ans, il appartenait à l'Académie des Inscriptions. L'Académie française était allée l'y chercher, pour en faire un de ses membres. Elle avait eu raison : chez elle aussi, la place du savant était marquée, s'il est vrai qu'elle doive s'adjoindre tous ceux qui, à un titre quelconque, ont bien mérité de notre langue. Or Sainte-Palaye, l'un des premiers, s'était occupé sérieusement de notre vieil idiome ; c'était un précurseur. Aujourd'hui que les études de ce genre sont tenues en l'estime qui leur est due, l'honneur que recevait un de leurs illustres représentans n'est pas pour nous surprendre. Mais il y avait quelque mérite, alors, à les estimer. Chamfort, lui, ne se souciait guère des recherches d'érudition. Le moyen âge, les antiquités nationales, les mœurs, les institutions du passé, tout cela l'ennuyait et, en fait de langue française, ses connaissances ne remontaient pas au delà du XVII[e] siècle. Il eût été assez embarrassé, s'il lui avait fallu louer, comme il convenait, les travaux de son prédécesseur. Heureusement l'auditoire ne tenait pas plus à en entendre longuement discourir que le récipiendaire n'était désireux d'en beaucoup parler. En résumant au pas de course cette œuvre immense, Chamfort s'accordait avec le sentiment du public et répondait au vœu secret de tout le monde. Sainte-Palaye laissait une énorme quantité de notes manuscrites, richesses que la postérité devait mettre à profit (1) ; il en avait rempli cent volumes in-folio, déposés en partie à la Bibliothèque du Roi, et dont les plus précieux contenaient un glossaire de l'ancien français. Chamfort se garda bien de les consulter ; il l'avoue et s'en tire avec élégance : « Je n'ai pu être à portée de les lire, dit-il ; mais qui peut méconnaître le mérite et le prix de ces savantes recherches ? Qui ne voudrait mesurer, au moins des yeux, le champ nouveau qu'elles ouvrent à la critique et à l'histoire ? Et pourquoi faut-il que la philosophie, trop souvent inti-

M. Bailly, a eu douze voix, et j'avoue que j'étais du nombre... Chamfort est un homme d'esprit plutôt qu'un homme de talent. Il est fait pour la société plus que pour l'Académie. Son meilleur ouvrage, *la Jeune Indienne*, n'était pas un titre suffisant d'admission et son *Mustapha* en était un d'exclusion. »

(1) Notamment Chéruel dans son *Dictionnaire des Institutions de la France* (1855) et Littré dans son *Dictionnaire de la Langue française* (1863-1872).

midée à la vue de ces vastes dépôts, s'en écarte avec un respect mêlé de crainte et s'abstienne un peu trop scrupuleusement des trésors qu'ils renferment (1)? » Il rend hommage à toute cette science, comme à une vénérable personne qu'on salue profondément, mais de loin; et il passe.

Toutefois, parmi ces vieilles choses austères, où la discrétion était de circonstance, il y en avait une d'un intérêt encore présent, qui convenait aux mœurs galantes de l'époque et à un auditoire « en grande partie composé du beau sexe (2). » Sainte-Palaye avait publié un ouvrage sur la chevalerie. C'était une bonne fortune pour Chamfort. Il s'en empara et en fit le centre de sa harangue. Il parla des chevaliers, des dames, des tournois, des cours d'amour. Il cita la devise : *Toutes servir, toutes honorer pour l'amour d'une*. Il rappela, d'après Louis de Bourbon, « que tout l'honneur de ce monde vient des dames. » Il déclara que l'honneur et l'amour, c'est « l'histoire des chevaliers et c'est celle de France. » Il devait plaire; malgré quelques réserves, il plut. L'assistance était nombreuse, les réceptions académiques ayant beaucoup de vogue; puis, le nouvel élu par son esprit, son talent de causeur, s'était acquis une grande réputation dans toutes les sociétés mondaines; on le savait l'un des hommes les plus brillans de Paris. On accourut pour lui faire honneur. La cour elle-même fut représentée à la séance; le prince de Condé y vint avec toute sa maison (3). C'était comme l'une des dernières fêtes de l'aristocratie française.

Quels qu'aient été l'éclat de cette réception et le succès de l'orateur, la prose de Chamfort nous paraît médiocre aujourd'hui, plutôt ennuyeuse. Surtout, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce discours d'un futur ennemi des traditions est exactement taillé sur le modèle traditionnel. Même fidélité que dans tous les autres aux lois du genre; même respect des formes et des convenances académiques. On y retrouve les lieux communs ordinaires, les éloges obligés. Chacun des grands protecteurs est salué d'une phrase ou d'un paragraphe. Richelieu, le chancelier Séguier, Louis XIV reçoivent tour à tour leur tribut

(1) On trouvera le discours de Chamfort dans l'édition Auguis, I, p. 221 et suivantes.

(2) Les renseignemens sur cette séance de réception (19 juillet 1781) sont tirés de la *Correspondance secrète politique et littéraire*, XI, p. 379-380 (éd. de 1788).

(3) Il avait eu Chamfort comme secrétaire de ses commandemens.

de louanges, Louis XIV surtout, « cet auguste monarque, » « cher à la nation, » qu'on accuse ses sujets d'avoir trop vanté, « mais qui, pour leur justification, n'a pas été moins célébré par l'Europe entière. » Puis ce sont les complimens au roi actuel, à la reine, dont le nom est évoqué avec une émotion attendrie, l'allusion à l'enfant royal qu'on espère, qu'on attend, qui sera « le précieux gage » de la félicité ultérieure de la France. Bref, rien n'y manque de tout ce que Chamfort devait cruellement railler dans la suite. Plus tard, il n'aura pas assez de moqueries pour ces « ridicules usages ; » mais il a commencé par s'y soumettre sans répugnance. Plus tard, les discours de réception ne lui sembleront qu'un « volumineux verbiage, » une « insipide collection, » qu'il faut rejeter avec mépris (1). Mais son discours à lui, par la façon généralement assez terne dont il est écrit comme par les flatteries qu'il prodigue aux puissances, par les banalités qu'il renferme sur un moyen âge de convention ou sur l'amitié des deux frères de La Curne, n'est peut-être pas indigne de figurer dans « l'insipide collection. » Aussi bien, c'est une œuvre dont on ne s'occupe plus guère, qu'on ne lit plus. Nous dirons d'elle ce qu'il dit lui-même de tout le recueil académique, qu'elle « va s'enfonçant dans l'oubli de tout le poids de son immortalité. »

II

Une des *Pensées* de Chamfort est singulièrement impertinente pour l'Académie. Selon lui, « l'Académie ressemble à la Cydalise de Gresset :

> Ayez-la, c'est d'abord ce que vous lui devez ;
> Et vous l'estimerez après, si vous pouvez (2). »

Il avait fini par l'*avoir*. Pendant les premiers mois de cette possession tant souhaitée, il fut fort assidu auprès d'elle ; mais sa passion ne tarda pas à se refroidir. Si l'on consulte le registre des séances, on voit, que dès le début de 1782, ses visites à l'Académie deviennent de plus en plus rares, pour cesser bientôt tout à fait. Il n'assiste même pas le 27 mai à la réception solennelle du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Russie « voyageant sous le nom

(1) Éd. Auguis, I, p. 265.
(2) Éd. Auguis, I, p. 428.

de comte et comtesse du Nord (1). » Jusqu'au mois de novembre 1783, son nom disparaît de la liste des membres présens. Comment expliquer cette absence si longue? D'abord, rappelons-nous que l'inconstance était le fond de sa nature; il ne pouvait être longtemps satisfait de ce qu'il avait obtenu; plus grande avait été pour l'Académie l'ardeur de ses désirs, plus vite il devait s'en détacher. Peut-être aussi n'avait-il pas eu à se louer de l'accueil de ses confrères : beaucoup ne l'aimaient pas. Un homme qui faisait profession d'être toujours « en état d'épigramme contre son prochain (2), » ne pouvait manquer d'avoir de nombreux ennemis dans cette société-là comme ailleurs. Il s'accordait fort mal, en particulier, avec d'Alembert, dont l'influence, à cette époque, dominait toute la compagnie (3). Enfin, c'est le moment où il se sent le plus porté à fuir le monde; il a soif de solitude, de silence, même d'oubli; il « retire sa vie entière en lui-même (4); » il traverse une crise de désespoir et de misanthropie. Et sans doute, c'est aussi le moment où il fait la rencontre de Mme Buffon, quinquagénaire au charme spirituel, pour laquelle il se prend d'une amoureuse amitié. Cette liaison parvient à le rendre plus calme, presque heureux; mais elle le réconcilie avec la vie plus facilement qu'avec ses semblables. Je dirai même qu'elle contribuait à l'engager dans un recueillement plus profond, dans la recherche d'une intimité plus étroite, qui lui permît de mieux savourer son bonheur. La ville, trop bruyante, lui pesait maintenant encore davantage; il courut avec son amie se cacher près d'Étampes. C'est seulement après la mort de Mme Buffon que Vaudreuil put arracher le solitaire à sa retraite; il l'enleva en chaise de poste et le ramena à Paris (5).

« Replongé » ainsi de force dans le monde, Chamfort se laisse peu à peu ressaisir par lui. Il reparaît à l'Académie. D'abord, ce n'est que de loin en loin. « J'y vais si peu, écrit-il à l'abbé Roman le 4 mars 1784, que je n'ai pas fait la moitié d'une bourse à jetons qu'on m'avait demandée (6). » Il avait dit à la ligne

(1) Voyez sur cette réception du fils de Catherine II les *Registres de l'Académie*, III, p. 513-514.

(2) *Œuvres* de Chamfort, éd. Auguis, I, p. 410.

(3) Il est assez curieux de noter que le jour où il rentre à l'Académie soit justement le 27 novembre 1783, c'est-à-dire le jour où l'on remplace d'Alembert comme secrétaire perpétuel. D'Alembert était mort le 29 octobre précédent.

(4) Éd. Auguis, V, p. 274.

(5) Éd. Auguis, V, p. 289.

(6) Éd. Auguis, V, p. 278.

précédente : « Je me divertirai des intrigues ; ce sont mes seuls jetons ; je n'en ai point d'autres. » Tout au moins il s'intéresse à ce qui se passe parmi ses confrères ; il s'occupe des candidatures et s'en amuse ; et quoiqu'il mette encore peu d'empressement quand il vient, — il est le dernier ou l'avant-dernier sur la liste (1), — il vient cependant pour les circonstances importantes, pour des prix à décerner ou une élection à faire. A partir du milieu de l'année 1785, on commence à relever sa présence régulière ; dès lors, changement complet d'habitudes. Lui qui avait si longtemps boudé l'Académie, il ne manque presque plus une séance, et il y en a trois par semaine. Il prend sa part de toutes les charges. Chancelier au mois de juillet 1786 et au mois d'avril 1790, directeur au mois d'avril 1792, il remplit très exactement ses fonctions. Pendant sept ans, les sept dernières années que la compagnie a vécues, il a été un académicien modèle. Morellet, dans sa réponse au *Discours contre les Académies*, n'a pas manqué de le lui rappeler : c'était de bonne guerre.

Il faut avouer que cette assiduité de la fin est encore plus étonnante que les absences du début. Car c'est précisément la période où se trame la suppression des Académies. On se groupe autour de Mirabeau pour travailler contre elles ; mais certainement Chamfort a eu la plus grande part au complot. Nous avons dit dans un précédent article la liaison de Chamfort et de Mirabeau, liaison curieuse, où les rôles ne sont pas ce qu'on serait tenté de croire. C'est le grand tribun qui est le disciple ; c'est l'homme de lettres qui est le maître, le conseiller, l'inspirateur, le guide. « Vous êtes la trempe de mon âme et de mon esprit (2), » écrit Mirabeau à cet ami dont il ne peut se passer. A tout moment, il se demande, préoccupé : Que pense-t-il sur ce point ? « Je me surprends à dire : Chamfort froncerait le sourcil ; ne faisons pas cela, n'écrivons pas cela. Ou : Chamfort sera content (3). » Avec une pareille autorité sur Mirabeau, comment douter que Chamfort ait dirigé la campagne contre les Académies ? Il connaissait le terrain mieux que personne, il avait en mains les armes nécessaires et savait où porter les coups. Depuis dix ans qu'il appartenait à la compagnie, observateur pénétrant,

(1) Le jeudi 29 avril 1784 et le jeudi 13 janvier 1785 (voyez *Registres de l'Académie*, III, p. 541 et 551).
(2) Éd. Auguis, V, p. 418.
(3) Éd. Auguis, V, p. 377.

il en avait démêlé le fort et le faible, et comme il était dans sa nature d'insister sur le mauvais côté des choses, il devait surtout retenir de l'Académie les ridicules qui défrayaient sa malice. Ajoutez que sa vanité y trouvait son compte; il y a une apparence de supériorité à se moquer d'un honneur qu'on possède et dont d'autres se glorifient. Enfin ses principes entraient en jeu; toute corporation lui paraissait une institution à détruire, comme une citadelle où se réfugiait l'esprit du passé; les réformer, c'était impossible; il n'y avait qu'à les faire disparaître. « Ces corps répugnent à tous les changemens et semblent avoir pris pour devise le mot d'un pape sur les Jésuites : Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient plus (1). » On peut croire qu'il ne les épargnait guère en paroles, dans ces conciliabules où l'on se réunissait « pour rire civiquement sur les Académies (2); » il est aisé de se l'imaginer alors, plein d'une verve amère, agressif et mordant, poursuivant de ses sarcasmes les choses et les hommes. Aussi, quand Mirabeau fut chargé par l'Assemblée nationale de présenter un rapport sur ces institutions, l'entente fut vite établie : Mirabeau prononcerait le discours; mais Chamfort l'écrirait; il semblait tout désigné pour cette tâche, il n'avait qu'à se souvenir.

L'ouvrage ne serait pas désagréable à lire aujourd'hui, si nous prenions notre parti d'une méchante action; mais le pouvons-nous? Que l'on soit l'ennemi des Académies, de ces « jurandes littéraires, » comme Chamfort les appelle, la thèse est soutenable; en ce cas, il est de bon goût, et il est de la plus élémentaire loyauté, de commencer par n'en point faire partie. Que l'on juge misérables et ridicules les occupations académiques, c'est une opinion qu'on est libre d'avoir. Mais ce que nous n'admettrons jamais, c'est que le même homme, trois fois par semaine, prenne part aux travaux d'une assemblée, comme à des œuvres sérieuses, sans une protestation, sans un blâme, et qu'il aille ensuite se moquer avec ses amis de ce qu'il vient de voir et d'entendre; c'est qu'il trahisse des confrères qui se sont livrés à lui en confiance et prépare la ruine d'une compagnie qu'il continue de fréquenter. Car il continuait à venir aux séances. Le 20 janvier 1791, deux mois seulement avant la mort de Mirabeau, sa présence est encore mentionnée sur les registres. A cette date,

(1) Éd. Auguis, III, p. 149-150.
(2) Éd. Auguis, V, p. 436.

le rapport contre les Académies était certainement écrit, prêt à être porté à la tribune ; il l'avait donc composé au moment même où il feignait d'être le plus zélé des académiciens. Il y a là une duplicité qui révolte. On aurait peine à y croire, si le personnage ne nous avait habitués à des procédés de ce genre. N'avons-nous pas déjà observé pareille conduite dans ses relations avec les grands seigneurs ? Il vivait à leur table, touchait leurs pensions, pendant qu'il rédigeait dans l'ombre ce pamphlet sur l'ordre de Cincinnatus, destiné à les perdre dans l'opinion du peuple. Ce qu'on peut dire ici pour sa défense, c'est qu'il ne se rendait pas compte de la gravité de son acte ; il n'avait pas le sentiment qu'il était coupable à ce point, puisque, rentré en possession du discours que Mirabeau n'avait pu prononcer, il se hâta de le publier (1). Son inconscience est un peu son excuse.

Une question générale aurait dû dominer tout ce réquisitoire, celle de l'utilité ou de l'inconvénient des corps académiques. Chamfort l'indique à peine çà et là. Au lieu de voir les choses de haut, il préfère reprendre les attaques banales contre les usages, les règlemens, les occupations de l'Académie française. On pouvait alléguer diverses raisons contre ces compagnies, montrer les dangers qu'elles risquent d'avoir, les gênes qu'elles imposent au talent, les coteries qu'elles tendent à former, où, comme dans toute coterie, prévaut alors le souci des intérêts personnels, où les amitiés et les jalousies prennent trop d'importance, où tout se rapetisse et se rétrécit. Il ne leur oppose guère que l'exemple de l'Angleterre, qui était fort à la mode. Il est vrai que, sans posséder une académie littéraire, l'Angleterre n'en a pas moins une assez belle littérature. Mais, à l'époque même où les lettres jetaient chez elle le plus d'éclat, n'y avait-il pas de grands esprits, comme Swift et David Hume, pour regretter les services qu'une Académie aurait pu rendre? Et que voyons-nous aujourd'hui de l'autre côté de la Manche? Il faut croire que l'institution ne paraît pas si mauvaise à nos voisins, puisqu'ils essaient de s'en donner une semblable. Seulement, fidèles à leurs habitudes, ce n'est pas à l'État qu'ils confient le soin de la créer ; ce sont des particuliers qui en prennent l'initiative. Chamfort, malavisé de s'appuyer sur l'Angleterre,

(1) Voyez le discours de Chamfort intitulé : *Des Académies*, dans l'édition Auguis, I, p. 254 et suiv. et dans les *Registres de l'Académie française*, IV, p. 170 et suivantes.

avait-il davantage raison en dressant l'opinion publique contre les Académies? Quoi qu'il prétendît, le public ne leur était pas hostile en principe. La preuve, c'est qu'après avoir détruit celles qui existaient, il n'eut rien de plus pressé que de les rétablir et fonda l'Institut. Mais il entendait les supprimer sous la forme qu'elles avaient reçue de Louis XIV; cela, il le voulait, comme il voulait renverser toutes les institutions de la royauté.

Laissant de côté les questions générales, Chamfort, je l'ai dit, ne s'en prend, en somme, qu'à l'Académie française; c'est elle « dont la constitution est plus connue, plus simple, plus facile à saisir; » c'est contre elle qu'il dirige tous ses efforts, qu'il excite le peuple et l'Assemblée. Dans toutes ses critiques, je ne vois rien de neuf; il reproduit fidèlement les reproches qui avaient cours depuis plus d'un siècle. A peine les rajeunit-il par quelques traits spirituels: bornons-nous donc à les résumer. On en voulait d'abord à l'Académie de négliger les gens de lettres et de réserver ses faveurs aux gens en place et aux gens de cour. Assurément elle tenait à ceux-ci sa porte assez largement ouverte et les choix qu'elle fit parmi les grands seigneurs et les hauts dignitaires de l'Église, surtout au début du XVIIIe siècle, ne furent pas toujours heureux. Pourtant Chamfort lui-même est obligé de tempérer la sévérité de son blâme. Il reconnaît que ce mélange de deux mondes, jusque-là si complètement séparés, « fut regardé alors comme un service rendu aux lettres...; la nation déjà disposée à sentir le mérite ne l'était pas encore à le mettre à sa place. » Racine assis à côté d'un cardinal; mieux encore, Quinault, le fils d'un boulanger, ou l'abbé Genest, un ancien maquignon, traités sur le même pied qu'un duc et pair, cela ne s'était jamais vu, et c'était bien quelque chose. Ce rapprochement hâta le progrès des idées; l'égalité académique ne fut pas sans profit pour la nation tout entière.

Mais l'Académie, dit-on encore, ne s'est pas seulement encombrée de personnages médiocres, qu'elle prenait pour leur naissance et que lui imposaient de puissantes recommandations; elle a omis ou refusé de s'adjoindre des écrivains qui auraient dû figurer chez elle au premier rang. Nouveaux griefs, nouvelles attaques. La série des exclus ou des oubliés, qui s'ouvre au XVIIe siècle avec Molière, s'accrut au XVIIIe de quelques noms glorieux comme Rousseau et Diderot. Il est certain que cette

liste a bonne apparence. C'est ce que, plus tard, on a nommé plaisamment le quarante-et-unième fauteuil. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Après avoir raillé la compagnie sur les choix qu'elle fait et sur ceux qu'elle ne fait pas, Chamfort croit tenir une accusation plus grave. A quoi sert l'Académie française? se demande-t-il. A rien. Qu'on examine l'une après l'autre ses différentes occupations; on verra que tout ce qu'elle fait, ou est inutile, ou est gâté par la manière dont elle le fait. Le dictionnaire? Piètre ouvrage vraiment, « médiocre, incomplet, insuffisant. » Ils se mettent à quarante pour l'entreprendre, passent un demi-siècle à l'achever et aboutissent à des résultats « qui indignent tous les gens de goût. » Bayle en quelques années, à lui tout seul, en a publié un, « où se trouvent cent articles pleins de génie. » Les discours de réception? Ridicules exhibitions, « où un homme est loué, en sa présence, par un autre homme, qu'il vient de louer lui-même, en présence du public qui s'amuse de tous les deux. » Les complimens aux rois, aux reines, aux princes et princesses, aux ministres? Quoi de plus fade et de plus bas? Heureusement nous sommes en 1791, dans des temps nouveaux. Cette partie des devoirs académiques sera bien diminuée, sinon supprimée. Tout le monde maintenant est convaincu « que les rois n'ont plus besoin de complimens et qu'il ne leur faut que des vérités. » Reste la distribution du prix d'éloquence et du prix de vertu. Mais que couronne-t-on sinon une fausse éloquence, qui doit disparaître, elle aussi, avec l'ancien régime, pour faire place à l'éloquence véritable, « vivante et animée, » celle qui naît de la liberté et s'apprend dans les assemblées politiques? Et quant au prix de vertu, sans doute il est « respectable, » il est « auguste, » il a fait couler de douces larmes; depuis neuf ans qu'il est institué, tout un auditoire sensible s'est attendri, chaque fois que revenait la Saint-Louis, à l'entendre proclamer. Mais quoi! « Ce prix est de l'or; » et l'on paye la vertu! « O renversement de toutes les idées morales, né de l'excès de la corruption publique et fait pour l'accroître encore! » Payer la vertu, c'est l'avilir! « Législateurs, ne décrétez pas la divinité de l'or, en le donnant pour salaire à ces mouvemens sublimes, à ces grands sacrifices qui semblent mettre l'homme en commerce avec son éternel auteur. » Chamfort n'est pas d'ordinaire aussi pompeux. S'est-il dit que, travaillant pour un orateur, il pouvait hausser le ton,

lâcher la bride à sa rhétorique? A-t-il voulu donner à Mirabeau l'occasion de faire sonner sa voix puissante? Quoi qu'il en soit, tout le travail de l'Académie se résume pour lui en deux mots: inconvenance et futilité.

Ces divers griefs étaient développés avec esprit ou avec feu: un peu de déclamation même n'était pas pour déplaire. Toutefois, ils avaient le tort d'être trop connus; on les entendait répéter dans tous les milieux hostiles à l'Académie; on les lisait dans les gazettes. Chamfort comprit qu'on attendait autre chose; il lui fallait apporter des argumens mieux accommodés aux circonstances présentes et qui eussent plus « d'actualité. » Il le fallait pour achever le succès de son œuvre. Il le fallait pour Mirabeau. Un homme d'État, parlant à la tribune, ne pouvait se contenter de plaisanteries faciles et de critiques rebattues. Il devait montrer que, créée par le despotisme et pour lui, l'Académie était incompatible avec le nouvel ordre de choses. C'est le thème en effet qui forme la dernière partie du discours, la plus importante et la plus originale. Oui, l'Académie est née pour servir d'appui à la royauté; si on la maintient, elle continuera de travailler pour elle. Institution d'État, elle est, elle sera toujours ce que Richelieu l'a faite. Scandales et abus peuvent disparaître; « mais ce qui restera, ce qui même est inévitable, c'est la perpétuité de l'esprit » qui anime la compagnie, esprit conservateur et monarchique. « En vain tenteriez-vous d'organiser pour la liberté des corps créés pour la servitude: toujours ils chercheront, par le renouvellement de leurs membres successifs, à propager les principes auxquels ils doivent leur existence, à prolonger les espérances insensées du despotisme, en lui offrant sans cesse des auxiliaires et des affidés. Dévoués par leur nature aux agens de l'autorité..., il existe entre ces corps et les dépositaires du pouvoir exécutif une bienveillance mutuelle, une faveur réciproque, garant tacite de leur alliance secrète et, si les circonstances le permettaient, de leur complicité future. » En voulez-vous la preuve? ajoute-t-il. Et très habilement, il recourt à une autorité que les amis de l'Académie ne peuvent récuser, à un secrétaire perpétuel, à d'Alembert. Il va chercher dans un « ouvrage avoué par l'Académie, » dans un « monument académique, » de quoi attaquer l'Académie elle-même.

D'Alembert avait publié un recueil des discours qu'il aimait

à prononcer, les jours de grandes séances, sur quelque ancien et illustre confrère. « Singulière collection » déjà, « qui de l'éloge des membres fait naître la plus sanglante satire de cette compagnie. » On y voit s'étaler « tous les effets vicieux d'une vicieuse institution, » l'habitude de la servilité devant les grands et les rois, les exemples de « la plus vile flatterie où des hommes puissent descendre, » l'adoration d'un maître invisible et toujours présent. » Mais il y a mieux. Dans la préface des *Éloges*, d'Alembert avait inséré certaines phrases devenues compromettantes et qui servaient merveilleusement les desseins de Chamfort. Celui-ci n'a garde de les laisser à leur place, quand elles pouvaient prendre si bon air, transportées dans son discours. Il les cueille, les présente une à une, les commente, en fait goûter la saveur et les tourne avec une ironie mêlée d'indignation contre l'Académie. Quelles étaient ces réflexions? — D'Alembert, hardi dans ses opinions religieuses, était un homme de gouvernement, un homme d'ordre. S'il épouvantait l'Église, il ne choquait pas trop les souverains avec lesquels il était en rapport, Frédéric II ou la grande Catherine. Sur le terrain politique, c'était, en somme, un modéré, et il l'était devenu davantage vers la fin de sa carrière. Il croyait qu'un corps comme l'Académie peut rendre des services à un gouvernement sage et que les chefs d'État oublient leurs intérêts véritables, s'ils songent à le persécuter. L'homme de lettres qui aspire à faire partie de ce corps ou qui en fait déjà partie, se surveille lui-même; « comme celui qui se marie donne des otages à la fortune, » il donne des gages à la décence. « S'il y avait eu à Rome une académie florissante et honorée, Horace eût effacé de ses vers quelques obscénités qui les déparent. » Il n'est guère douteux en effet qu'un écrivain, du jour où il est élu académicien, devient plus réservé, plus circonspect; il sait que dans ce qu'il écrit ce n'est plus lui seul qu'il engage, mais toute la compagnie à laquelle il tient désormais. Aliène-t-il pour cela la liberté de sa pensée? Il la dépouille seulement de son âpreté ou de son exubérance, il retranche ce qu'elle a d'excessif; en la rendant plus mesurée, il a des chances de la rendre plus juste. Réserve, pondération, mesure, pensée réglée et maîtresse d'elle-même, ce ne sont des défauts qu'en temps de révolution; en temps normal, c'est la santé de l'esprit. Pour Chamfort, c'est une lâcheté et un crime; le devoir est d'aller à l'extrême. Aussi bien son impuissance à commander à sa

nature, sa violence indisciplinée prouvaient-elle justement en lui une surexcitation nerveuse et maladive.

D'Alembert disait encore qu'une nation doit être éclairée, parce que l'ignorance et l'erreur sont aussi funestes aux souverains qu'aux sujets et ne peuvent être utiles qu'aux tyrans. Mais il est des vérités qu' « il importe de ne répandre que peu à peu et comme par transpiration insensible. » Si la lumière est trop vive et projetée trop brusquement, elle éblouira les peuples sans les éclairer. Il faut la faire entrer dans leurs yeux par degrés. Tel est l'office que saura remplir une compagnie instruite et prudente à la fois. Ces préceptes d'un philosophe assagi par la vie jettent Chamfort hors des gonds; il est « surpris, indigné, révolté, » et, dans l'aveuglement de sa colère, il dénature la pensée qu'il reproduit. Il y voit l'existence d'un pacte secret, d'un complot ou, si l'on veut, d'un « infâme trafic » entre le despotisme et les écrivains. En échange des places académiques et des faveurs de cour, ceux-ci s'engagent à ne pas dévoiler des vérités utiles à l'humanité, mais nuisibles à ses oppresseurs. Les gens de lettres « se placent entre les peuples et les rois et disent à ces derniers dans une attitude à la fois servile et menaçante : Nous pouvons à notre choix éclaircir ou doubler, sur les yeux de vos sujets, le bandeau des préjugés. Payez nos paroles ou notre silence; achetez une alliance utile ou une neutralité nécessaire. » Les Académies sont donc un danger public dont il faut débarrasser la France au plus vite. Pour avoir accepté une aussi « odieuse transaction, » elles ne méritent pas de vivre. Mais d'Alembert lui-même, leur interprète, pour avoir « enseigné aux rois l'usage qu'ils peuvent faire de ces corporations, » pour les avoir aidés à « perpétuer l'esclavage des peuples, » que ne mérite-t-il pas à son tour? On ne se posait pas encore la question en 1791 : on devait un jour se la poser. D'Alembert a eu raison de mourir sans attendre le tribunal révolutionnaire. Beaucoup de ceux que, deux ans plus tard, on déférait à Fouquier-Tinville, n'en avaient pas fait ou dit autant que lui. Chamfort, naturellement, n'en veut qu'aux institutions, et non aux hommes, qu'il désire même voir traiter « avec une libérale équité; » il se borne à demander la mort des Académies, mais il la demande avec véhémence. « Qu'elles soient fermées pour jamais, s'écrie-t-il dans sa péroraison, ces écoles de flatterie et de servilité! Vous le devez à vous-mêmes, à vos invariables

principes. Eh ! quelle protestation plus noble et plus solennelle contre d'avilissans souvenirs, contre de méprisables habitudes, dont il faut effacer jusqu'aux vestiges, enfin contre l'infatigable adulation dont, au scandale de l'Europe, ces compagnies ont fatigué vos deux derniers rois?... Vous avez tout affranchi : faites, pour les talens, ce que vous avez fait pour tout autre genre d'industrie. Point d'intermédiaire, personne entre les talens et la nation. Range-toi de mon soleil, disait Diogène à Alexandre. Et Alexandre se rangea. Mais les compagnies ne se rangent point : il faut les anéantir. »

Ce discours, si Mirabeau l'avait prononcé, aurait produit un grand effet : le temps était aux violences. Publié seulement, il fut encore beaucoup lu et fort approuvé. Pourtant il ne resta pas sans réponse. Deux membres de ces Académies si malmenées eurent le courage de les défendre. Après une première apologie, calme et modérée, due à Suard, l'abbé Morellet vint jeter dans la polémique sa note habituelle, plus ferme, plus résolue, plus âpre (1).

C'est un personnage curieux que Morellet. Cet ancien Sorboniste, condisciple et ami de Turgot et de Loménie de Brienne, avait un tempérament de batailleur. Des questions soulevées autour de lui, il n'en est guère où il ne soit intervenu. L'économie politique était sa spécialité et il y a marqué sa trace; mais, comme il appartenait au parti philosophique, toutes les fois que la libre pensée lui semblait attaquée, il ne résistait pas au désir d'entrer dans la lutte. Il y avait dans ses ripostes des coups bien assénés, qui réjouissaient Voltaire (2). Toutefois, il faut bien reconnaître, après l'avoir lu, qu'il était plus discoureur encore que pamphlétaire. Il avait conservé de ses études philosophiques l'habitude d'argumenter. Même lorsque la pensée était vive, sa prose restait trop souvent lourde et terne, empêtrée dans l'appareil de la discussion; il était long, il n'entraînait pas le lecteur. Pour ce qui concerne le fond, sa réponse au discours de Chamfort est excellente. Les critiques qu'il en fait sont difficiles à réfuter. Il le soumet à une analyse serrée; il le suit pas à pas, discutant chaque idée, presque chaque phrase, relevant sans se

(1) On trouvera la *Réponse à l'écrit de M. de Chamfort, qui a pour titre : Des Académies*, dans les *Registres de l'Académie française*, IV, p. 184 et suivantes.

(2) Voltaire l'appelait, après d'Alembert, l'abbé *Mords-les* (lettre à Thieriot du 28 juillet 1760; éd. Beuchot, LVIII, p. 520).

lasser les erreurs, les contradictions et les sophismes, signalant les affirmations sans preuves ou les argumens misérables, les calomnies injurieuses, la mauvaise foi fréquente des exposés, l'indécence perpétuelle du ton. Et quand, prenant vigoureusement l'offensive, il s'indigne de la conduite de l'auteur envers ses confrères, conduite déloyale et perfide; quand il lui reproche le mauvais usage qu'il fait de la préface des *Éloges*, la manière dont il en fausse le sens par « des interprétations forcées et des omissions adroites, » l'injustice avec laquelle il présente d'Alembert comme un ennemi des lumières, un suppôt de la tyrannie, un partisan de l'esclavage des nations, alors que d'Alembert a entendu montrer, — et combien il a eu raison! — que « toute vérité n'est pas bonne à toute heure, en tout temps, en toutes circonstances, à toutes personnes, » « qu'il peut y avoir des inconvéniens graves à vouloir tout dire à la fois et tout faire en un coup; » quand enfin il rappelle à son adversaire que, s'il s'est trouvé des écrivains pour défendre « la liberté de la presse, la liberté de conscience, la liberté du commerce et toutes les causes du peuple, » ces écrivains, ce sont les autres membres de l'Académie, mais non pas lui, M. de Chamfort, simple auteur de quelques discours académiques, de petites pièces de théâtre peu morales, de quelques contes gaillards et d'une tragédie faible et oubliée, homme de lettres qui n'a jamais prêché aucune de ces utiles vérités qu'il accuse les autres de « laisser à peine transpirer, » ses attaques sont rudes, mais parfaitement légitimes, et nous ne pouvons qu'approuver son langage plein de logique, de force, de raison.

Ce que nous admirons plus encore, c'est le courage que dénote cet écrit. Il en fallait pour contredire les ennemis de l'Académie, qui étaient alors les révolutionnaires triomphans. Il y avait danger à réclamer en faveur d'une institution si suspecte et, quand l'horizon s'assombrissait d'inquiétante façon, à oser, même sur un point, tenir tête à l'orage. Il y avait encore plus d'audace à élargir le débat et à prendre occasion d'une défense particulière pour attaquer dans ses excès la Révolution elle-même. Et cependant, Morellet allait jusqu'à dire : « Je suis effrayé de l'anarchie dans laquelle nous tombons; j'ai horreur des injustices et des atrocités dont on a souillé une si belle cause; les violations de la propriété, les spoliations ne sont pas excusées à mes yeux par ce qu'on appelle *les besoins publics;* j'abhorre les pillages et

les incendies, et les violences sanguinaires, et l'intolérance religieuse (1)... »

Le morceau est d'une belle éloquence, d'un beau sentiment, c'est surtout un bel acte. Ce libre penseur obstiné, qui avait combattu toute sa vie pour « répandre la lumière, » trouvait qu'on allait trop vite et trop loin; il conseillait la modération. Mais il avait beau, dans sa profession de foi politique, se déclarer partisan de la souveraineté du peuple; la modération, à cette heure, pouvait sembler un manque de patriotisme; les conseils, une provocation : les victorieux du jour seraient-ils d'humeur à les supporter? Le libraire Jansen, éditeur de la brochure, prit peur. « Effrayé par les Jacobins, amis de Chamfort, et craignant de publier, comme imprimé par lui, un ouvrage où l'on défendait un corps accusé d'être aristocratique, et où l'on parlait du prince de Condé sans lui dire d'injures (2), » il n'en vendit que quelques exemplaires sous le manteau. Puis, la Révolution grondant plus fort, il se hâta, par crainte des visites domiciliaires, de mettre tout le reste au pilon. Il n'eut pas tort. Il sauva probablement Morellet; la brochure, répandue dans le public, n'aurait pas sauvé l'Académie.

III

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur cet ancien débat et de répondre en détail aux argumens de Chamfort, quoiqu'on ait continué à s'en servir contre l'Académie française. Il y a pourtant sur certains points des erreurs si obstinément répétées, qu'il ne serait pas mauvais, puisque l'occasion s'en présente, d'essayer de les dissiper.

L'une d'elles concerne les origines mêmes de la compagnie. La part qu'y a prise Richelieu a été souvent dénaturée par ceux qui avaient intérêt à représenter la nouvelle institution comme un instrument de servitude. Selon Palissot, le cardinal « n'avait eu d'autre but que de tenir les lettres asservies sous sa main tyrannique (3). » Pour Chamfort, c'était un homme « qu'un instinct rare éclairait sur tous les moyens d'étendre ou de perfectionner

(1) *Registres de l'Académie française*, IV, p. 223.

(2) *Mémoires* de Morellet, 2e édit., I, p. 397.

(3) *Chronique de Paris* du 1er août 1790 (voyez M. Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie française*, p. 158, et *Registres de l'Académie française*, IV, p. 170, note 1).

le despotisme (1). » Les choses regardées d'un peu près doivent laisser, il me semble, une autre impression. On connaît le récit que fait Pellisson des premières années de l'Académie. Les gens d'esprit qui se réunissaient une fois par semaine chez Conrart avaient pour tout dessein de causer entre eux de littérature et de se communiquer leurs ouvrages, c'est-à-dire leurs petits vers. Les écrivains, les poètes surtout, ne se résignent pas aisément à garder pour eux seuls ce qu'ils écrivent. Ceux d'alors s'étaient fait une très chère habitude de ces réunions régulières, où ils lisaient à des amis bienveillans le sonnet, le madrigal, le rondeau qu'ils venaient de composer. Ils y renoncèrent difficilement. Même plus tard, quand l'Académie était déjà devenue une grande et importante personne, on continuait à regretter les grâces de son enfance. On se reportait vers ce premier âge comme vers « un âge d'or, » où, « avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe (2), » on goûtait la douceur et le charme de l'intimité. Pour conserver quelque chose des récréations antérieures, on essaya tout d'abord de maintenir les discours qui se prononçaient chaque semaine. On parlait sur *l'amour des corps, l'amour des esprits, les différences et les conformités qui sont entre l'amour et l'amitié!* C'était puéril et charmant. Mais Richelieu, qui avait d'autres idées en tête, trouva que ces bonnes gens perdaient leur temps à des futilités et crut devoir les ramener aux joies plus graves du dictionnaire.

C'est qu'en effet le cardinal, par son intervention, avait changé la face des choses, mais non pas, comme le disent Palissot et Chamfort, pour faire de la libre société du début une compagnie esclave et avilie, pour en réduire les membres au rôle de flatteurs du roi et de soutiens du trône. Quand il sut par une indiscrétion de Boisrobert la réunion qui avait lieu chez Conrart, il demanda si « ces Messieurs » ne voudraient pas s'assembler « sous une autorité publique. » Retenons ces mots : ils sont importans, et, par les résultats qui furent obtenus dans la suite, on peut juger du sens que Richelieu entendait leur donner. Ce n'était pas seulement dans une vue intéressée qu'il faisait cette proposition, et pour ne laisser aucune influence s'exercer en dehors de lui. Ne rabaissons pas son mérite. S'il a songé peut-être qu'il accroîtrait aussi son pouvoir, il voulait plus encore

(1) Éd. Auguis, I, p. 255 et *Registres*, IV, p. 171.
(2) Pellisson, dans Livet, *Histoire de l'Académie française*, I, p. 9.

conférer aux lettres une éminente dignité. En les rangeant « sous l'autorité publique, » il leur assignait une place dans l'État: de là le devoir qui s'imposait à l'État de s'occuper d'elles et de les protéger. C'était chose nouvelle ; c'est encore chose unique. Dans tous les autres pays, les grands écrivains sont honorés, mais à titre individuel pour ainsi dire, sans que le gouvernement se croie obligé de leur témoigner officiellement sa bienveillance. Ni les Allemands, ni les Anglais n'ont, jusqu'à ce jour, rien de pareil à ce qu'est l'Académie française. A Londres, la Société royale ne contient que des chimistes, des physiciens, des géomètres; à Berlin, l'Académie des sciences associe aux savans proprement dits des philologues, des historiens, des économistes. Nulle part romanciers, poètes, auteurs dramatiques ne figurent. Les arts utiles, ceux dont on tire des applications matérielles, les divers États s'empressent à l'envi de les encourager. Mais les autres, les arts de pur agrément, leur paraissent sans doute moins indispensables : ils ne servent, en effet, qu'à mettre un peu de beauté dans la vie ! L'honneur de Richelieu, et sa clairvoyance singulière, c'est d'avoir compris que la littérature aussi, pour un pays, est non seulement une décoration, mais une force; c'est d'avoir deviné, semble-t-il, le surcroît de prestige qu'elle donnerait aux victoires de la France en Europe, et la domination que dans les revers elle lui conserverait encore sur les autres nations. Voilà surtout ce qu'il voulait préparer en créant l'Académie française.

Il était sans doute impérieux de sa nature ; il aimait à dominer et souffrait difficilement la résistance : ce ne fut pas un protecteur commode. Reconnaissons pourtant qu'il n'abusa pas de son autorité autant qu'il aurait pu. Il força les académiciens à faire contre leur gré la critique du *Cid*, mais il ne les empêcha pas de rendre justice au chef-d'œuvre. Si du projet de statuts qui lui fut présenté il raya « quelques endroits qu'il jugeait devoir être corrigés, » ces endroits furent maintenus, « et le cardinal ne s'y obstina pas davantage (1). » Il n'aimait pas voir nommer des gens qu'il savait lui être contraires ; lorsqu'une élection de ce genre eut lieu, il en marqua son mécontentement : il ne demanda point qu'elle fût cassée (2). En somme, au prix

(1) Pellisson, dans Livet, *ouvr. cit.*, I, p. 24-25 et 27.

(2) Pellisson, *ibid.*, I, p. 150. « Le cardinal n'aimait point M. de Porchères-Laugier, le regardant comme un homme qui avait eu de l'attachement avec ses

de quelques rebuffades, l'Académie, tant qu'il vécut, put se recruter et se diriger à sa guise.

Il est vrai que pour l'essentiel elle était entrée du premier coup dans ses desseins. A peine la petite assemblée, devenue « un corps, » avait-elle reçu l'investiture officielle, qu'un esprit nouveau, vraiment, la pénètre. Les regrets que certains éprouvaient des conférences anciennes sont dissimulés. Elle sent qu'elle a désormais un autre rôle à jouer et une mission plus noble à remplir. Presque sans transition elle passe des divertissemens légers, des petits vers ou des fades discours, aux occupations sérieuses concernant le bien public. Ce changement, elle le manifeste par le nom même qu'elle adopte. Au lieu d'imiter les académies italiennes, les *Humoristi*, les *Lincei*, les *Fantastici* de Rome, les *Otiosi* de Bologne, les *Intronati* de Sienne, et de prendre à leur exemple quelque titre particulier, mystérieux ou bizarre, bon pour « un carrousel ou une mascarade (1), » elle s'appelle simplement l'Académie *française*. Qualification modeste en apparence, en réalité la plus belle, la plus haute, et, comme elle le disait au cardinal, « la plus propre à sa fonction (2). » Le nom indique ce qu'elle veut faire, et elle ne veut faire rien moins qu'œuvre nationale : assurer au pays la gloire des lettres. Elle voit encore que tout progrès de la littérature est impossible, s'il n'est précédé d'un progrès de la langue. Il faut donc commencer par tirer celle-ci « du nombre des langues barbares ; » et elle ne doute pas un instant qu'elle ne doive réussir. Ce qui caractérise, en effet, cette génération, c'est la confiance. Les succès obtenus par la France depuis Henri IV, la situation que le pays conquiert en Europe, lui ont donné la conscience de sa force. Les académiciens, qui sont de bons Français, se flattent que, du train dont vont les choses, nos voisins parleront bientôt notre langue ; et comme cette langue est « plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, » elle pourrait bien enfin « succéder à la latine, comme la latine à la grecque (3). »

Plus parfaite, sans doute ; mais que de défauts encore ! D'abord, elle change trop souvent et trop vite. On s'en plaint à l'étranger

plus grands ennemis ; ainsi il fut très fâché de cette élection ; on lui offrit de la révoquer ; il eut cette modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir. »

(1) Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 19.

(2) Pellisson, *ibid.*, I, p. 24.

(3) Pellisson, *ibid.*, I p. 21-22.

« Toutes les autres nations lui reprochent cette inconstance; nos auteurs les plus élégans et les plus polis deviennent barbares en peu d'années; on se dégoûte de la lecture des plus solides et des meilleurs, dès qu'ils commencent à vieillir (1). » — Ce qui est non moins grave, elle manque d'unité. Elle varie d'une province à l'autre. On ne parle pas tout à fait de même à la cour et à la ville; et dans la même ville chaque profession parle différemment. A Paris, par exemple, il y a la langue du Palais, celle des écoles, celle des gens du monde, celle des bourgeois. De toutes ces langues, il faut n'en faire qu'une, qui soit vraiment la langue « française » et qui, sans être immuable (le propre des langues vivantes est de changer), ne change pas avec tous les caprices de la mode. Pour y parvenir, le seul moyen est d'en dresser un bon dictionnaire. C'est Chapelain qui conçut le premier cette idée; tout le monde s'empressa de l'adopter et, dès lors, le dictionnaire devint une des plus importantes occupations de l'Académie. Seulement, le travail n'avança guère. La plupart de ceux qui l'avaient entrepris n'en virent pas la fin. Commencé en 1634, il ne fut terminé et présenté au Roi qu'en 1694. On avait mis soixante ans à le faire!

Malgré tout, dans l'intervalle, la langue française avait chaque jour gagné du terrain Elle était allée se perfectionnant au cours du siècle et, dans la préface de la première édition, les auteurs du dictionnaire pouvaient avec une juste fierté vanter « le degré d'excellence » où elle s'était élevée. Chaque progrès avait tendu à la rapprocher de l'éloquence; car c'était là le but suprême de tous les efforts et l'ambition de la compagnie. Pellisson, Chapelain, tous le disent : il faut « se tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence (2). »

Quoique cette langue ait déjà produit des chefs-d'œuvre, puisque c'est celle dont Rabelais et Montaigne se sont servis, on s'accorde à reconnaître qu'une qualité lui manque: elle n'est pas « capable d'éloquence; » mais qu'elle le devienne, elle sera glorieuse entre toutes. La génération d'alors, élevée dans les écoles, semblait avoir pour idéal cette belle prose latine, ample, majestueuse, rythmée, qui l'avait charmée dans Cicéron, et elle

(1) Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 114.

(2) Pellisson, *ibid.*, p. 4. — Chapelain, de son côté, dans son projet du Dictionnaire : « Le dessein de l'Académie est de rendre la langue capable de la dernière éloquence. » (Livet, *ouvr. cit.*, I, p. 102.)

n'avait d'autre désir que de façonner le français à son image. On tendait au grand en toutes choses, dans la politique, dans l'art, dans le style. On avait la passion du « beau langage. » Quand l'Académie se rendait à Saint-Germain ou à Versailles avec les cours souveraines pour complimenter Louis XIV de quelque événement heureux, les gens de qualité se pressaient dans la chambre du Roi, afin d'entendre (1). Le jour où elle alla féliciter Le Tellier de sa nomination à « la charge de Chancelier de France, » dans les appartemens, nous dit-on, « plus de deux cents personnes de la Robe étaient présentes (2). » C'est aussi ce qui donna tant d'éclat aux réceptions académiques. Dès que, sur la proposition de Perrault, on décida d'ouvrir ces jours-là les portes de la salle du Louvre, « il y eut une foule de monde, et de beau monde, et le public témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement (3). » C'est enfin ce goût pour l'éloquence qui avait déjà fait créer l'usage, beaucoup plus ancien, du discours de réception lui-même.

Cet usage remontait à Patru. Jusque-là le nouvel élu se bornait, sans plus de façon, à quelques mots de remerciemens, quand il « prenait séance. » Mais Patru avait soigné son compliment et s'y était appliqué de toutes ses forces. Le morceau parut si beau, et on en « demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis, d'en faire autant (4). » En réalité, il y avait mis sa rhétorique. Les éloges qu'il adressait à ses nouveaux confrères passent même toute mesure. Cette docte assemblée réunit à ses yeux tout ce que Rome et Athènes ont pu produire de plus merveilleux; elle est un nouvel astre qui vient éclairer tout le cercle des sciences. « N'espérez pas, messieurs, s'écrie-t-il, de trouver à l'avenir des hommes qui vous ressemblent. C'est bien assez à notre siècle de s'être vu une fois quarante personnes d'une suffisance, d'une vertu si éminente. Un si grand effort n'a pu se faire sans épuiser la nature. » Trop souvent ainsi, à cette époque, l'hyperbole s'est glissée dans les discours académiques

(1) Par exemple, visite du 13 août 1672 à Saint-Germain, où l'on avait félicité le Roi de ses succès en Hollande (*Registres de l'Académie*, I, p. 44, séance du 18 août, rapport de Perrault).

(2) *Registres*, I, p. 180. — Même chose à propos des distributions de prix (*Registres*, I, p. 175) : « S'y étaient rendues plus de 300 personnes de qualité et gens de belles-lettres. » Voyez aussi, I, p. 120.

(3) Perrault, *Mémoires*, liv. III, p. 69 (éd. de 1842, in-12).

(4) Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 150.

ou dans d'autres harangues solennelles. Cela, c'est le mauvais côté de l'éloquence ; la passion ne va jamais sans quelque excès. Mais il y a aussi une bonne, une saine éloquence, l'éloquence grave et sobre, dont les anciens avaient donné des exemples, et c'est celle-là, somme toute, qui l'emporte dans la littérature entière ; elle est l'idéal du XVIIe siècle. Ajoutons qu'elle lui survit. Car au XVIIIe, notre prose peut bien, avec Voltaire, prendre un tour plus simple, plus vif, plus dégagé, une allure de combat comme il convient aux polémiques qu'elle entame ; l'éloquence n'en subsiste pas moins toujours dans le fond, toute prête à reparaître à la surface. Elle reparaît effectivement avec Rousseau sous sa forme émue, vibrante, lyrique ; elle reparaît, quand viennent les orateurs politiques, sous sa forme déclamatoire et pompeuse, et la solennité, l'emphase, la rhétorique nous gâtent maintes fois les grands discours de la Révolution.

Ne nous plaignons pas trop cependant et acceptons un peu de déclamation, si le goût pour l'éloquence vraie ne pouvait s'acheter que par quelques concessions à la fausse. De ce goût, la langue française a tiré de précieuses qualités, qu'heureusement elle n'a pas perdues. L'avantage, ici, dépasse l'inconvénient. On peut dire qu'entre toutes les langues de l'Europe, ce caractère oratoire est ce qui fait l'originalité de la nôtre. L'écrivain, chez nous, est rarement un rêveur solitaire ; il veut, comme l'orateur, convaincre et persuader. Il s'adresse au public. Pour se faire comprendre, quelque sujet qu'il traite, il a le souci d'être clair. Il ordonne bien sa matière ; il développe les idées par leur côté le plus général ; il se met à la portée de son auditoire. C'est sa coquetterie d'être accessible à tous, d'être écouté et suivi. De là le crédit, la popularité même de notre littérature auprès de toutes les nations ; de là le mérite reconnu à notre langue, confessé sans intérêt de flatterie par l'Académie de Berlin, d'être vraiment une langue universelle. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils ne sont pas dus au hasard ; dès le premier jour, à peine fondée, l'Académie française a vu clairement le but à atteindre : purifier la langue ou, comme elle disait avec une énergique naïveté, « la nettoyer de ses ordures, » la fixer dans la mesure possible et désirable, l'égaler à la latine, la hausser à l'éloquence, lui assurer l'universalité. Toutes ces grandes choses, il est certain qu'elle les a voulues ; mais il est sûr aussi qu'elle n'était pas arrivée toute seule à les concevoir.

C'est Richelieu qui lui avait inspiré ce beau dessein. Quand le cardinal acceptait d'être le protecteur de l'institution naissante, il n'avait donc pas les motifs méprisables qu'on lui suppose; il ne songeait pas, comme le lui reproche Chamfort, à créer une école de servilité et de mensonge, à transformer les écrivains en vils flagorneurs, « en auxiliaires et affidés » du despotisme. Il avait surtout en vue la grandeur de la France; il entendait, après avoir affermi sa situation dans le présent, lui conquérir la suprématie littéraire dans l'avenir.

IV

Une seconde question, malgré son importance, nous retiendra moins longtemps : il s'agit des mauvais choix qu'on a de tout temps reprochés à l'Académie. Le fait est que, si elle eut des époques brillantes, comme la fin du XVIIe siècle ou le milieu du XVIIIe, elle en eut aussi qui furent ternes ou d'un médiocre éclat. Il suffit de parcourir la plupart des listes académiques, pour être frappé de la quantité de noms obscurs ou inconnus qu'elles renferment. Sur les quarante immortels, une bonne moitié, d'ordinaire, est parfaitement oubliée. Chamfort croit que le grand coupable est justement ce chiffre obligatoire de quarante. Il est rare que dans un même pays, à une même époque, se rencontrent quarante hommes de génie ou seulement de talent; et pourtant, lorsqu'un vide se produit dans le nombre consacré, à chaque fois il faut le remplir : on le remplit tant bien que mal. Faute de trouver quelqu'un du premier rang et dont le nom doive retentir à travers les siècles, on se rabat sur les gens simplement distingués, qui se contentent de faire un peu de bruit en leur temps. Il y a des Académies, en Allemagne, qui ont refusé de s'imposer un chiffre précis de membres et nomment, sans autre considération, ceux qu'il leur paraît bon de nommer. Rien de mieux assurément, pourvu qu'à la formule : prendre tous ceux qui le méritent, on donne une contre-partie nécessaire : ne prendre que ceux qui le méritent. Sinon, l'on n'évite un inconvénient que pour tomber dans un autre. On a échappé à la contrainte du nombre fixe; mais on se heurte à l'écueil de la liberté. Car la liberté risque d'encourager les complaisances aux médiocres, dès que, la porte pouvant toujours s'ouvrir, on n'a plus la crainte de nuire à personne; elle amène peu à peu à grossir,

beaucoup plutôt qu'à réduire, le total des admis et, tournant contre les intentions premières, elle finit par accroître ces mauvais choix qu'on voulait diminuer.

Il faut donc chercher d'autres raisons pour expliquer que nos listes ne présentent pas plus de noms de valeur. Mettons tout de suite à part une époque où il était difficile que l'Académie fût bien composée, celle des premières années. On ne savait alors qui choisir ; on ne prenait même pas la peine de voter ; on élisait, un peu au hasard, celui que proposait un parent, un ami. De leur côté, les lettrés en renom n'éprouvaient pas beaucoup d'attrait pour l'institution nouvelle. Balzac, retiré en province, commença par ne point vouloir en faire partie. Voiture, qui consentit à en être, avait trop d'obligations au cardinal pour refuser d'appartenir à un corps dont son maître était le protecteur. Et quant à Ménage, s'il se tint en dehors de la Compagnie, c'est qu'il ne souhaitait guère y entrer : les attaques qu'il dirigea contre elle en sont la preuve. Voilà pour la période des débuts ; mais dans la suite, on ne peut plus invoquer les mêmes argumens. L'Académie est connue, illustre, recherchée, désirée avec passion, et cependant les mauvais choix sont encore nombreux.

D'où cela vient-il ? D'abord de la fâcheuse habitude, qui s'introduisit avec le protectorat de Séguier, d'élire quelques grands personnages pris dans la noblesse ou le clergé, sans qu'ils eussent aucun autre titre que d'être ducs ou évêques. De même, certaines fonctions de la cour semblèrent inséparables d'un siège académique. Les précepteurs des princes, qui n'étaient pas tous des Bossuet et des Fénelon, se disputèrent la succession des poètes et envahirent la place des gens de lettres. — Mais on peut dire, plus généralement, que, si l'Académie n'a pas toujours su distinguer le mérite, c'est qu'elle « paie tribut, comme les particuliers, à la fragilité humaine (1). » Quelle difficulté n'éprouve-t-on pas à se prononcer sur les ouvrages de l'esprit, à plus forte raison, s'il faut juger des ouvrages que le temps n'a pas encore consacrés ! Jamais on n'est plus exposé, qu'au moment même où ils paraissent, à se tromper sur leur valeur durable. Sans quitter notre époque, qui pourrait dire avec assurance quels sont, parmi les écrivains actuels, ceux qui vivront ou ne vivront pas dans un siècle ? Les découvertes scientifiques s'imposent à tous et en-

(1) D'Alembert, *Œuvres* (éd. de 1821), II, p. 298 (notes sur l'éloge de Mauroy).

traînent les convictions les plus récalcitrantes. Il en est autrement dans l'ordre littéraire. Même un chef-d'œuvre, je dirai : surtout un chef-d'œuvre, a besoin de quelque temps pour forcer l'admiration. Le grand écrivain n'est grand qu'à la condition d'être lui-même. Plus il est original, plus il court la chance de se voir attaqué ; car il déconcerte, il dérange des habitudes. Le *Cid* a eu des contradicteurs ; on n'a pas compris du premier coup la grandeur d'*Athalie*. Inversement, Huet se pâmait devant les vers de Chapelain. Mme de Sévigné, qui aimait tant La Fontaine, mettait Benserade sur la même ligne que lui. Et elle parle de Du Ryer à propos de Racine ! Erreurs singulières, que nous reconnaissons aujourd'hui, qu'il faut reconnaître, qu'il faut savoir excuser.

Enfin les élections à l'Académie française ont un caractère qui leur est propre : elles ne peuvent pas ressembler tout à fait à celles des autres corps. Sans doute, en bonne règle, là comme ailleurs, on doit nommer le plus digne ; mais en même temps, là plus qu'ailleurs, on doit tenir compte du sentiment qui règne au dehors. Quand il s'agit de pourvoir à une place de savant ou d'érudit, la foule est bien obligée d'admettre qu'elle est incompétente et qu'elle n'a qu'à se taire ; elle laisse l'Académie des Sciences ou celle des Inscriptions choisir librement et s'incline. Mais dès qu'il est question de littérature, chacun se croit le droit d'avoir un avis, chacun se reconnaît du goût.

Il s'établit des courans d'opinion que l'Académie française ne peut entièrement négliger, une pression à laquelle elle ne peut toujours se soustraire. Elle sait qu'il y a des juges pour reviser ses jugemens. Si elle désire ménager sa situation, il lui faut écouter dans une certaine mesure les vœux du public et risquer ainsi, quand le public se trompe, de se tromper avec lui. Or, nous venons de le dire, il se trompe souvent. Combien de fois ses goûts ne sont que des engouemens, des caprices, des modes ! Il surgit des grands hommes d'un moment. Plus tard, on s'étonne qu'ils aient été élus, et de pareils choix paraissent des faiblesses coupables. Le goût a changé ; on ne comprend plus. Mais dans le temps qu'ils brillaient, ces écrivains aux grâces maintenant fanées, on se serait indigné que l'Académie ne leur eût pas fait une place dans ses rangs, et ceux mêmes qui voyaient ce que leur éclat avait d'éphémère étaient entraînés à céder au bruit général. Les salons, au XVIIe siècle, surtout au XVIIIe, ont beau-

coup contribué à surfaire ainsi les réputations. Des hommes d'esprit, de brillans causeurs, passaient aisément pour des manières de génie. Et à supposer qu'ils en eussent, comme ils causaient beaucoup mais écrivaient fort peu, leur gloire est restée viagère; rien ne la justifie plus aujourd'hui.

Qu'il soit donc arrivé à l'Académie de nommer des gens qui le méritaient peu ou ne le méritaient point, nul ne le conteste, mais nous avons voulu en donner les raisons. Elle serait plus blâmable, si elle avait, comme on l'en accuse, fermé sa porte au talent. Or, sur ce point, nous pouvons la défendre hardiment. D'Alembert (1) remarque qu'elle a toujours choisi « ce que les conjonctures, quelquefois contraires à ses vues, lui permettaient de choisir, » et qu'avant de la critiquer pour les quelques noms illustres qu'elle n'a pas adoptés, on devrait « peser dans la balance de l'équité » les circonstances qui l'ont empêchée de les accueillir. On a travaillé ainsi, sans en avoir le droit, à grossir le nombre des grands hommes injustement oubliés. Le 41e fauteuil est devenu le plus occupé des fauteuils. Mais qu'y a-t-on mis? Descartes? Il vivait en Hollande, quand l'Académie fut fondée, et se retira plus tard en Suède, à six cents lieues de la France. Pascal? Il comptait alors plutôt comme physicien et, en tout cas, il lui était interdit de signer l'œuvre qui aurait pu lui mériter les suffrages de la compagnie. Saint-Simon ? Ce grand seigneur intraitable aurait-il souffert qu'on lui proposât de prendre place parmi des gens « de roture ou de vile bourgeoisie, » et n'aurait-il pas insolemment répondu qu'il n'était pas un sujet académique? Il y a Molière, il est vrai. Et c'est bien autour de lui que le fort de la bataille se livre; c'est son nom qu'on ne se lasse pas de citer, de jeter à la tête de l'Académie, pour lui prouver son injustice. Assurément, il est très fâcheux qu'on n'ait pas trouvé quelque moyen de l'admettre. L'Académie sentait bien, la première, qu'elle se faisait du tort en ne le comptant pas parmi ses membres. Elle ne l'a pas caché; elle a placé plus tard le buste du poète dans la salle de ses séances avec l'inscription fameuse : *Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre*. Mais quoi! Par un scrupule très honorable, il refusait de quitter sa troupe, dont il assurait l'existence. Le grand comique entendait rester aussi comédien. Or, c'était se déshonorer, dans

(1) D'Alembert, *ibid.*, II, p. 296

l'esprit du temps, que de monter sur un théâtre. Fallait-il passer outre et braver le préjugé? C'eût été faire une révolution dans les mœurs. On ne peut cependant pas demander à l'Académie d'être révolutionnaire.

On voit ce qu'il convient de penser des choix et des omissions, reprochés comme autant d'erreurs à l'Académie française. C'est surtout aujourd'hui que beaucoup de ces choix nous paraissent mauvais, par le recul du temps qui met chacun à sa place et laisse tomber dans l'oubli ceux qui ne méritent pas de survivre; à leur date, ces mêmes choix parurent sans doute estimables, et l'on félicitait l'Académie de les avoir faits. Quant aux omissions, il suffit d'en rechercher les motifs; presque toujours on trouvera une explication valable, qui excuse l'Académie. Si enfin, au lieu de prendre une liste particulière et de se scandaliser de ce qui s'y trouve comme aussi de ce qui ne s'y trouve point, on prend maintenant toutes les listes dans leur ensemble, on rendra plus de justice à l'Académie. On s'apercevra combien, au total, peu de noms glorieux lui ont échappé; et, d'autre part, loin de s'étonner qu'il y figure tant d'indignes, on admirera plutôt le nombre de grands écrivains qu'elle a encore su admettre, malgré bien des raisons ou des prétextes dont elle pouvait user pour les exclure.

V

J'aurais terminé, s'il ne restait le dictionnaire. Mais peut-on parler de l'Académie sans parler du dictionnaire? Il a toujours été le travail essentiel de la compagnie; il est un peu sa raison d'être. C'est aussi un de ces sujets où chacun dit volontiers son mot, mais le dit, il faut l'avouer, assez souvent au hasard. Tâchons de remettre les choses au point.

Une institution littéraire ne subsiste qu'à la condition d'avoir une occupation régulière et un emploi sérieux de son temps; le désœuvrement lui est bientôt fatal. Les fondateurs de l'Académie ne l'ignoraient pas. Ils lui assignèrent dès ses débuts plusieurs tâches : elle devait rédiger un dictionnaire de la langue française, une grammaire, une rhétorique, une poétique. En réalité, elle ne s'occupa que du dictionnaire. La rédaction des autres ouvrages était chose trop délicate ; il y fallait une certaine unité de composition, et comment conserver cette unité en tra-

vaillant à plusieurs? Le secrétaire perpétuel Régnier Desmarais, qui avait commencé une grammaire française, comprit tout de suite le danger qu'il courait, s'il appelait ses confrères à collaborer avec lui; il la continua et l'acheva tout seul. De la rhétorique et de la poétique, il ne fut jamais question. Seul, le dictionnaire pouvait, sans inconvénient, être une œuvre collective. Dès la séance du 20 mars 1634, on décida de se mettre à la besogne.

S'est-on assez moqué, autour de l'Académie, de ce pauvre dictionnaire? La lenteur de son exécution est devenue presque proverbiale. Et sans doute, il faut distinguer, suivant les périodes; mais reconnaissons que les railleurs n'ont pas toujours eu tort: ainsi pour les premières années. On venait à peine d'applaudir au projet de Chapelain, que l'enthousiasme tomba. Personne ne consentait à s'attacher spécialement à l'ouvrage et à en assumer la charge principale. « Chacun, dit Pellisson, avait ses affaires et ses pensées particulières, dont il ne voulait point se détourner (1). » Pour commencer, on resta huit ou dix mois sans reparler du dictionnaire : l'Académie s'amusait à d'autres choses. Quand on y revint, ce fut sans ardeur, et on travailla très mollement. Cependant Richelieu se plaignait, s'impatientait, déclarait qu'on « ne faisait rien d'utile pour le public, » menaçait d'abandonner l'Académie (2). Malgré la crainte de déplaire au terrible cardinal, ces objurgations et ces menaces seraient peut-être demeurées assez vaines, s'il ne s'était rencontré, juste à point, l'homme nécessaire, Vaugelas. Il prit en mains la conduite de l'ouvrage, et les choses changèrent. Dès lors il y eut, ce qui n'existait pas, un plan, une méthode; on sut où aller, quel caractère donner à l'entreprise. Le zèle fut stimulé ; on se réunit le mercredi en assemblées extraordinaires; pendant dix ans, tant que Vaugelas vécut, une réelle activité se soutint; on avança jusqu'à la lettre I. Mais Vaugelas mourut en 1650, et ce fut une grande perte. Après lui, nouveau relâchement ; on retombe dans la mollesse du début. Les années se passent sans résultat appréciable. Comme Richelieu autrefois, Colbert finit par se fâcher. Il arrive un jour à une séance, sans être attendu, avec l'intention d'adresser de vigoureux reproches à ses confrères. Il est vrai qu'en voyant par lui-même la difficulté de la tâche,

(1) Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 106.
(2) *Ibid.*, I, p. 107.

il s'abstint de remontrances et comprit, dit la préface de la première édition, qu'on ne pouvait aller plus promptement. Mais les auteurs de la préface sont un peu sujets à caution. Au dehors, on comprenait beaucoup moins cette lenteur. Pellisson lui-même, si bien disposé pour l'Académie, « doutait » que le dictionnaire s'achevât quelque jour (1). Les malins « affirmaient » qu'il ne s'achèverait jamais. Cette méchante langue de Furetière lançait, dans ses factums, des plaisanteries et des attaques dont l'opinion s'emparait avidement. Le bruit courait que la compagnie ne s'occupait du dictionnaire que lorsqu'elle n'avait rien de mieux à faire. Pour le public, les académiciens étaient des gens qui arrivaient l'un après l'autre, sans se presser; ils se racontaient les histoires du jour, s'amusaient des nouvelles; puis, après avoir bien ri, bien bavardé, quand ils s'avisaient tout à coup que le dictionnaire les attendait, ou ils se hâtaient de disparaître le plus vite possible, ou, s'ils se mettaient à travailler, ils s'attardaient à des minuties comme l'examen de « ce que c'était *avoir la puce à l'oreille* (2). » Certainement, le dictionnaire n'était pas populaire; mais, — nous ne voulons pas excuser les académiciens; ils étaient loin d'avoir tous l'ardeur dont Vaugelas était animé, — on oubliait, et on oublie encore aujourd'hui quand on continue à railler la lenteur de l'Académie, qu'avec la méthode de travail en commun, une certaine lenteur est inévitable. Les discussions sont nécessairement longues entre gens d'esprit qui saisissent avec finesse les nuances des mots et trouvent presque toujours des raisons ingénieuses aux opinions qu'ils défendent. Perrault fait remarquer justement que l'habileté même des ouvriers est un obstacle à l'achèvement de l'œuvre; « elle nuit plus à l'accélération de l'ouvrage qu'elle n'y sert (3). » Dira-t-on alors que c'est la méthode elle-même qui est mauvaise? C'est elle cependant, nous allons le voir, qui donne son caractère au dictionnaire. Tel qu'il a été conçu, il doit être fait par une compagnie. Cette conception remonte à Vaugelas, et, à travers les délais, les retards, malgré un zèle attiédi, elle a continué de prévaloir après sa mort; l'œuvre a vécu jusqu'à la fin de l'impulsion qu'elle avait reçue tout d'abord: sans Vaugelas, elle n'existerait pas. Bien qu'il n'y ait travaillé

(1) Pellisson, *ibid.*, I, p. 110.
(2) Voyez *Registres de l'Académie*, I, p. 231, note 1.
(3) Lettre à Huet du 1er juillet 1689, citée dans *Registres*, I, p. 295, note 1.

que dix ans sur les soixante qu'en dura la composition, on peut donc dire qu'il est le véritable auteur du dictionnaire. Arrêtons-nous un instant sur le rôle qu'il a joué.

Vaugelas est le plus illustre des grammairiens français, celui qui a eu le plus d'influence sur la langue. Il se prit pour elle, tout imparfaite qu'elle était encore, d'une affection passionnée. Il en sentait les qualités, qu'il loue magnifiquement (1). Je n'en connais aucune, disait-il avec enthousiasme, « qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toute espèce de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. » Ne nous le représentons pas comme un étroit grammairien, regratteur de syllabes. Loin de s'attacher minutieusement à la grammaire, il tenait à ce que l'on respectât surtout le génie de la langue et qu'on en gardât l'esprit plus que la lettre. Une incorrection, — qu'il ne faut pas confondre avec une négligence (2), — n'était pas pour l'effrayer, si elle donnait plus de valeur, de force ou de pittoresque à la pensée. « Autre chose, répétait-il volontiers, est parler grammaticalement et autre chose parler français (3). » La langue devant servir à la pratique de la vie, aux rapports des hommes entre eux, aux relations du monde, il fallait, au lieu de l'emmailloter dans des règles trop rigides, avoir soin de lui laisser une certaine aisance de mouvemens.

De là est venu le caractère du dictionnaire. Chamfort et tout le XVIIIe siècle l'accusent de manquer à la raison. Mais Vaugelas l'a voulu ainsi. C'est sur l'usage qu'il entend s'appuyer, ou sur l'analogie, laquelle n'est que l'image ou la copie de l'usage (4). D'ailleurs, cet usage est le plus souvent conforme à la raison. Si cependant il y a conflit, l'usage l'emportera : rien ne sera tenté contre lui. La raison, ici, n'a nulle autorité. Les tours, adoptés contrairement à ses lois, « font une partie de l'ornement et de la beauté du langage (5). » Et il ne se lasse pas d'y revenir. « C'est la beauté des langues que ces façons de parler, qui semblent être

(1) Vaugelas, *Remarques*, éd. Chassang, I, p. 48 (préface).
(2) Vaugelas était sévère pour les négligences. Cf. *Remarques* (éd. Chassang), II, p. 138 et suivantes.
(3) *Ibid.*, II, p. 452. Cf. aussi II, p. 240.
(4) *Ibid.* (préface), I, p. 23.
(5) *Ibid.* (préface), I, p. 24.

sans raison, pourvu que l'usage les autorise; la bizarrerie n'est bonne nulle part que là (1). » Une langue uniquement raisonnable et logique, sans aucun idiotisme, serait une pauvre chose, sèche et froide, dénuée de grâce et de souplesse. La langue enregistrée dans le dictionnaire sera donc, et sera seulement, celle qu'on parle dans le monde. « L'Académie, dit la première édition, s'est retranchée à la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens. » Aussi Vaugelas n'a-t-il pas appelé des savans à collaborer avec lui; c'est aux « honnêtes gens, » aux gens du monde qu'il a confié le travail, à des gens n'ayant point de connaissances spéciales et ne se piquant de savoir, en fait de langage, que ce que sait et emploie tout homme distingué dans le train ordinaire de l'existence.

Le mot une fois adopté conformément au bon usage (2), il fallait le définir et en montrer l'emploi à l'aide d'un exemple. Comment choisir ces exemples? Il semblait naturel de demander aux écrivains renommés des modèles de beau langage, et Chapelain tenait en effet pour les citations des auteurs. Mais Vaugelas fut d'un autre avis, et ses raisons entraînèrent ses confrères. Il n'eut pas de peine à leur montrer qu'une citation n'est bonne que si elle est tirée d'un ouvrage qui fasse autorité; mais de pareilles autorités, qui se trouvent aisément aux époques de perfection classique, n'existaient pas, ne pouvaient même exister au temps où ils vivaient, puisque le rôle de l'Académie était justement d'aider la langue et la littérature à naître. De plus, une phrase toute faite, même puisée à une bonne source, ne s'applique souvent qu'avec un certain effort à la définition qu'on veut illustrer; comme elle n'a pas été écrite dans cette vue, ou elle est trop longue, ou elle n'est pas assez caractéristique; des deux façons, elle ne dit pas exactement ce qu'il faut faire entendre. A l'exemple emprunté, Vaugelas préférait l'exemple créé pour la circonstance, composé tout exprès pour rendre sensible la force du mot et marquer l'étendue de sa signification; il est plus simple, plus précis, il

(1) Vaugelas, *Remarques*, I, p. 286.

(2) Vaugelas définit le bon usage « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. » « Ce n'est pas pourtant, ajoute-t-il, que la Cour ne contribue incomparablement plus à l'usage que les Auteurs ni qu'il n'y ait aucune proportion de l'un à l'autre. Car enfin la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. » *Remarques* (éd. Chassang), préface, I, p. 13.

s'adapte mieux à la vie de tous les jours ; il convenait donc mieux à l'objet du dictionnaire. Quand on commença la seconde édition, la question se posa de nouveau. L'une des raisons de Vaugelas n'existait plus : le nombre des auteurs distingués ou illustres, à la fin du XVIIe siècle, était assez considérable pour fournir amplement d'exemples l'Académie. Mais l'autre subsistait, comme elle subsiste encore aujourd'hui ; on demeura fidèle à la méthode de la première édition et à la pensée de Vaugelas (1).

D'autres dictionnaires ont été composés en dehors de l'Académie. Pour nous borner à l'époque moderne, les cinquante dernières années en ont vu paraître deux du plus rare mérite. C'est d'abord celui de Littré, qui contient la plus riche collection

(1) *Registres de l'Académie*, II, p. 230 (séance du 16 juin 1727). — Rien ne fut changé dans le travail académique jusqu'aux derniers jours de la vie de Voltaire. Mais quand le patriarche de Ferney entreprit en 1778 ce triomphal voyage à Paris qui devait le tuer d'émotions et de fatigues, il apportait avec lui le plan d'un dictionnaire nouveau. Il s'agissait d'indiquer, en même temps que les diverses acceptions des mots, leur histoire, au moins depuis le XVIe siècle, leur étymologie reconnue et quelquefois leur étymologie probable. Et l'on allait se mettre à l'œuvre sans retard. Et point n'était besoin de plus ample préparation. Ces faiseurs de tragédies, ces auteurs de petits vers étaient censés connaître tout ce qu'il fallait savoir sur ces difficiles questions. Lui-même, le grand homme, l'infatigable vieillard, pour donner du cœur aux autres, offrait avec une merveilleuse assurance de se charger tout seul, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, de la lettre A, une des plus lourdes. On sait ce qu'il advint. L'Académie s'était résignée à accepter le projet par déférence, sans enthousiasme. Dès que la mort de Voltaire, quelques jours plus tard, lui eut rendu sa liberté, elle se hâta de l'abandonner. Mais en décembre 1834, comme on finissait de préparer la 6e édition du dictionnaire de l'usage et que l'on s'occupait des travaux ultérieurs à entreprendre, l'idée fut émise, pour combler une lacune, de publier un grand dictionnaire historique de la langue. On arrêta donc, le 12 mars 1835, que chaque mot serait expliqué « d'après son étymologie, ses variations de forme et de sens, dans les âges divers de la langue, avec les nuances d'acception qu'il a reçues de l'art d'écrire. » C'était revenir à l'idée de Voltaire, avec un programme plus vaste d'ailleurs, et peut-être sans qu'on se rappelât ce précédent, car aucun des procès-verbaux que j'ai consultés pour les séances d'alors, ne montre qu'on eût le sentiment de se rattacher à la tentative de 1778. Patin, nommé dans la suite rapporteur de la commission, rédigea la préface du premier fascicule, qui fut enfin déposé sur le bureau de l'Académie le 29 juillet 1858 ; le premier volume paraissait en 1865. Puis un temps d'arrêt assez long. C'est seulement en 1877, quand la 7e édition du dictionnaire de l'usage est achevée, qu'on se remet au dictionnaire historique, auquel on travaille, dès lors, exclusivement. A partir de 1878, trois autres volumes sont donnés. En 1894, on terminait la lettre A, soixante ans après l'avoir commencée ! De ce train, et sur ce plan, c'étaient plusieurs siècles sans doute qu'il fallait pour mener jusqu'au bout l'entreprise, c'étaient peut-être une centaine de volumes in-4° à publier. On recula devant l'énormité de la tâche. On dut s'avouer aussi qu'un ouvrage de ce genre demande une éducation scientifique préalable et des connaissances de linguiste plus étendues que n'en peuvent avoir la plupart des académiciens. A le poursuivre, l'Académie sortait de sa compétence et de son rôle. Elle n'y était pas propre, s'en rendit compte et y renonça définitivement.

d'exemples que nous ayons; toute la littérature française s'y retrouve, pour ainsi dire, et l'on voit ce que le génie des écrivains a su tirer des ressources d'une langue. C'est ensuite celui auquel trois hommes de talent ont attaché leur nom; Hatzfeld et ses collaborateurs se sont appliqués à trouver l'étymologie exacte des mots, à renouveler les définitions par une rigoureuse précision, à classer les divers sens d'après leur filiation logique. Malgré l'apparition de ces excellens ouvrages le dictionnaire de l'Académie, qui ne ressemble à aucun d'eux, conserve son utilité et garde sa raison d'être : il répond à un autre objet. Il n'a pas le charme qu'offre le « Littré » avec son amusante variété de citations; il n'a pas la valeur philosophique du dictionnaire de Hatzfeld. Il est plus simple, nécessaire cependant : il fait connaître la langue telle qu'elle se parle, au moment où il est rédigé; il est un témoin. Un témoin bien informé, d'abord : c'est une compagnie tout entière qui dépose. « Témoigner de l'usage, dit très bien Morellet, n'est pas l'affaire d'un seul homme, ni même de deux ou de trois (1). » Et cette compagnie ne forme pas un groupe unique, adonné aux mêmes études. Pour le but qu'on se propose, une assemblée de purs grammairiens, fussent-ils les plus savans du monde, n'aurait pas la même valeur qu'une réunion d'hommes instruits, pris (ce sont encore les expressions de Morellet) « parmi les gens de lettres et les personnes les plus distinguées, dans toutes les classes de la société. » Il faut ici des poètes et des auteurs dramatiques, des historiens et des érudits, des politiques et des grands seigneurs, des hommes d'État et des hommes de science. Il faut, en un mot, des rapporteurs fidèles de l'usage dans les divers milieux où l'on parle bien. — Et le dictionnaire, témoin bien informé, est aussi un témoin impartial. Les goûts personnels n'ont rien à voir et les préférences se taisent. On constate simplement; après avoir constaté, on enregistre. On laisse mourir, quelque regret qu'on en ait, les mots décidément condamnés par l'usage; on en accepte d'autres, en faveur desquels le public se prononce; peut-être aimerait-on mieux les rejeter, mais on cède. L'essentiel est de ne pas céder trop vite. Qu'on attende, pour les enregistrer, qu'ils aient pris pied dans la langue. Avant de leur donner officiellement droit de cité, qu'on ait eu le temps de discerner l'usage passager de

(1) *Réponse de Morellet à Chamfort* dans les *Registres de l'Académie*, IV, p. 198.

l'usage définitif. Ces précautions n'arrêtent pas, mais elles retardent la corruption du langage ; elles empêchent ce mobile instrument, toujours en voie de transformation, de changer de façon trop brusque ou violente ; elles lui rendent le plus grand des services, qui est de ralentir son évolution.

C'est donc une œuvre utile que le dictionnaire de l'Académie, Gaston Paris disait : « une œuvre vraiment nationale (1). » Il ajoutait : « Ce n'est pas un code, comme ceux qui l'ont commencé avaient rêvé qu'il le fût ; mais c'est un document de grand prix. » Document d'autant plus précieux qu'il reflétera plus exactement l'état de la langue et que, sur le choix des mots et des sens, sur l'emploi des termes et des locutions, il nous rendra d'une manière plus directe « le sentiment sincère, prime-sautier, non dévié par l'érudition, » d'une élite de gens de goût et d'esprit qui mettent leurs impressions en commun. Là réside et continuera de résider pour nous l'intérêt du dictionnaire avec ses éditions successives ; et s'il devait arriver que ce « livre » ne fût plus tenu au courant, « mis à jour, » qu'on cessât de dresser périodiquement l'inventaire de nos richesses, comme on a fait dans le passé, nous jugerions cet abandon profondément regrettable et nous croyons qu'il manquerait quelque chose à la connaissance complète de la langue française.

On pouvait donc opposer bien des raisons, et de bonnes raisons, au discours de Chamfort. Morellet, dans sa réponse, a courageusement exprimé les principales. Mais ces raisons, eussent-elles été meilleures encore et plus nombreuses, n'auraient pas empêché la suppression de l'Académie. Que dire à une foule qui ne veut rien entendre ? Et la foule, possédée d'une rage aveugle de destruction, ne voulait rien conserver de ce qui lui rappelait l'ancien temps. Le grand crime de la compagnie à ses yeux, — le seul au fond, mais crime inexpiable, — était d'avoir été protégée par les rois et de les en avoir remerciés. Chamfort avait la partie belle et la victoire facile. Et cependant, — la foule l'oubliait, — l'Académie avait fait beaucoup pour préparer la Révolution ; la « Philosophie, » qui avait conquis la faveur publique, avait conquis aussi sa place parmi les Quarante et y avait eu des représentans illustres. Quelques années auparavant,

(1) Gaston Paris, *Un nouveau Dictionnaire de la langue française*, dans la *Revue* du 15 septembre 1901, p. 251.

le chancelier Maupeou avait même été sur le point de supprimer l'institution comme trop républicaine; c'est comme trop monarchique qu'elle fut supprimée. Elle avait été dépassée par l'opinion, après avoir été longtemps son organe : telle est la règle, dans les mouvemens politiques. Mais la Convention, répétons-le, abolissait en elle une œuvre des tyrans plutôt qu'elle ne cherchait à tuer l'idée même de l'œuvre. Elle n'était pas l'ennemie des corps savans; elle les acceptait, pourvu qu'ils fussent organisés autrement, c'est-à-dire d'après les principes de l'Encyclopédie, groupés en un seul tout, subordonnés les uns aux autres et reproduisant la hiérarchie qu'elle imaginait entre les facultés de l'esprit. Elle les répartit donc en trois classes, et ce fut l'Institut. La vieille Académie de Richelieu était bien à l'étroit maintenant, reléguée dans un coin de la troisième classe, qu'elle partageait avec les deux anciennes académies des Beaux-Arts et des Inscriptions. Mais enfin, toute diminuée qu'elle était, elle vivait; peut-être des jours meilleurs viendraient-ils. Ils vinrent avec le Consulat. Si Bonaparte ne lui rendit pas son nom, il la tira du moins de cette section où elle gisait perdue, confondue avec d'autres; et si elle ne fut encore qu'au second rang, elle forma de nouveau, à elle seule, une classe indépendante, la « classe de langue et littérature française. » C'était déjà se relever en dignité ; et tout de suite, pour renouer avec le passé, elle revint aux règlemens, aux usages, aux occupations d'autrefois. Elle se remit au dictionnaire! Le souvenir de ce qu'avait été l'Académie restait si vif que l'on ne concevait plus une réunion littéraire, où l'on ne s'occuperait pas d'un travail sur la langue. Il ne lui manquait que de reprendre, avec le premier rang, le nom qu'elle avait glorieusement porté près de deux siècles. En 1816, elle recouvrait enfin l'un et l'autre. Elle reparaissait alors, telle qu'elle avait été, et recommençait le cours interrompu de ses destinées. C'était Chamfort, cette fois, qui avait perdu la partie.

GASTON BOISSIER.

MES FILLES

DERNIÈRE PARTIE (1)

XI. — CHARLES DENFERT

Les jours s'écoulaient lourdement, péniblement. L'accumulation des mensonges devenait effrayante ; jamais je n'en avais mieux compris la laideur, le péché, l'inutilité...

Élisabeth Omercier, après avoir poussé jusqu'au Havre, où elle n'avait trouvé aucune trace de la fugitive, s'était dirigée vers l'Allemagne. En famille, on m'assassinait de questions ; Philiberte était la plus acharnée à vouloir savoir... Elle me dit un jour :

— Je n'ai pas écrit à Charles l'équipée de Jacqueline.

— Et pourquoi ? demandai-je automatiquement.

— Deux sœurs détraquées, c'est trop ! répondit-elle.

La préoccupation de son propre prestige avait seul inspiré sa réserve.

Mon gendre continuait à ne correspondre avec sa femme que par dépêches. Le malheureux, qu'aurait-il pu écrire ? Pour expliquer ce désobligeant silence, Philiberte parlait avec emphase des grandes affaires que son mari brassait en Amérique. Cependant elle paraissait vexée, mais ni soupçonneuse, ni inquiète. (Moi, si Philippe était resté deux jours sans m'écrire, j'aurais cru la fin du monde proche.) Elle ajouta :

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

— Comme son absence a l'air de se prolonger, je vais aller passer une semaine à Beaulieu. Madeleine tousse (Madeleine, c'était la cadette des futures femmes sociales), et le médecin conseille un changement d'air.

J'approuvai avec empressement, j'aurais déjà voulu la savoir partie! Elle me gênait avec ses questions insistantes.

On partait beaucoup dans notre famille cette année : Heyden, Denfert, Jacqueline, et maintenant Philiberte! Tous les jours aussi Armand menaçait de se mettre en voyage. Il voulait rejoindre sa femme et Élisabeth Omercier. Et moi de lui répéter que ce serait maladroit, que Jacqueline était fantasque, que l'idée d'être suivie l'éloignerait de nous toujours davantage!

— Si tu veux qu'elle revienne, patiente!

Le bon garçon se laissait convaincre tandis que je me faisais honte à moi-même de tant de duplicité. Mais le lendemain il revenait, voulant savoir quelle date portait la dernière lettre que j'avais reçue et de quel endroit elle était timbrée. Son impatience augmentait, et, malgré tous mes mensonges, je voyais des lueurs de soupçon poindre dans ses yeux confians.

Sans jamais nommer Jacqueline, Mme Omercier m'écrivait régulièrement à peu près en ces termes : « Aujourd'hui nous avons visité la prison de L..., le refuge de N... L'asile des enfans abandonnés de R... sera pour un autre jour. La question des enfans est celle qui nous intéresse davantage. Demain nous devons assister aux délibérations du conseil de fabrique... Pas une minute pour la correspondance !... »

Ces lettres, conçues de façon à pouvoir être montrées à Armand, le calmaient un instant, mais plus le temps passait, plus il était surpris que Jacqueline n'écrivît jamais elle-même.

— A moi, cela se comprend! Mais à vous!

— C'est la même chose! Elle sait que je suis fâchée contre elle, que je blâme cette manière de fuite...

Et de nouveau il se tranquillisait. Mais je sentais peu à peu la force de mentir m'abandonner; à mesure que les jours s'écoulaient, sans qu'un mot de l'enfant perdue vînt me mettre sur ses traces ou m'apprît ses remords, l'inefficacité de la comédie si péniblement jouée m'apparaissait nettement et j'en discernais le puéril échafaudage. Le dévouement d'Élisabeth Omercier ne servait à rien. Si j'avais pu lui confier mes terribles craintes,

elle aurait compris elle-même l'inutilité du sacrifice proposé avec tant d'ardeur.

Hélas ! nous n'avions fait que retarder l'éclat de la catastrophe et, lorsqu'elle serait connue, de quels reproches mon gendre, mon mari et Philiberte elle-même ne seraient-ils pas en droit de m'accabler ! J'avais rendu irrévocable par mon silence ce qui, peut-être, n'aurait été que l'égarement d'une heure, une folie passagère aussitôt regrettée.

Si d'un côté l'absence de Philiberte m'était un soulagement, de l'autre elle avait le désavantage de me priver de nouvelles. J'ignorais ainsi de quels prétextes Charles Denfert colorait aux yeux de sa femme le retard de son retour, de quelle façon il s'y prenait pour la préparer au grand coup. Du reste, dès que je voulais fixer mes pensées sur ce gendre dont j'avais été si fière, la colère me bouleversait le cerveau et jetait le désarroi dans mes idées. Avait-il l'intention de rester en Amérique, d'abandonner sa position, de divorcer et d'épouser Jacqueline ? A cette pensée, l'indignation me suffoquait. Comptait-il, au contraire, revenir prendre sa place à Paris, se poser en défenseur de l'ordre moral et laisser seule porter le poids de leur faute celle qu'il avait perdue ? A cette solution il me semblait sentir se briser les cordes de mon cœur.

Un jour, après une entrevue où Armand avait mis pour la première fois en doute le voyage de Jacqueline avec Mme Omercier, j'allais passer de ma chambre dans le cabinet de mon mari, — espérant l'y trouver encore, bien qu'il eût déjà pris congé de moi, prêt à sortir, — lorsque j'entendis, derrière la porte, une voix ferme et calme qui me cloua stupéfaite sur le seuil. Je n'avais pas besoin, pour la reconnaître, de voir de quelle bouche elle sortait.

— Oui, disait cette voix, mon voyage s'est prolongé plus longtemps que je ne l'avais cru d'abord. Les grèves de Pensylvanie ont fait hausser les prix des charbons et j'ai dû...

Mes oreilles bourdonnaient, des torrens mugissans semblaient les remplir ; cependant, j'entendis Charles Denfert donner des chiffres avec une lucidité étonnante. Jamais je n'aurais cru que l'inconscience et l'égoïsme brutal d'un homme pussent aller aussi loin ! Mon mari posa quelques questions sur les grèves et les charbonnages, puis ils passèrent à la politique.

— J'arrive à temps pour le vote, dit mon gendre.

— Mais trop tard pour être rapporteur de la loi. Philippe ajouta : — Votre remplaçant a fait des sottises.

— On s'arrangera de façon à renvoyer le projet devant la Commission, répondit Charles Denfert avec la tranquille assurance de l'homme certain de pouvoir toujours imposer sa volonté.

Un bruit de papiers qu'on rassemblait m'annonça que Philippe s'apprêtait à partir.

— Il faut que je vous quitte, dit-il, on m'attend au Sénat! Non, non, ne m'accompagnez pas! Geneviève est à la maison, elle regretterait de ne pas vous voir. Je vais la faire prévenir...

Il sonna; le beau-père et le beau-fils échangèrent encore quelques mots d'adieu, j'entendis Philippe sortir de son cabinet puis la porte de l'escalier se refermer. Alors j'ouvris celle de ma chambre... Mon émotion était telle que je restai un instant sur le seuil, incapable de faire un pas de plus... Je devais avoir un drôle de visage, car mon gendre se précipita vers moi, et, avec cette sollicitude instinctive des êtres robustes pour les êtres faibles, avança le bras pour me soutenir. Je le repoussai, et, parvenant à rester debout par une tension de tous mes nerfs, je lui jetai en plein visage la question qui devait l'anéantir :

— Où est Jacqueline?

— Jacqueline? répondit-il, Jacqueline?

— Oui, Jacqueline! Vite, parlez. Désormais les mensonges sont inutiles. Où est-elle?

Il me regardait effaré.

— Mais je reviens d'Amérique, balbutia-t-il. Je ne sais ce que vous voulez dire, je ne comprends pas...

Cette tentative de jouer l'ignorance m'exaspéra.

— Ah! vous ne savez pas! Ah! vous ne comprenez pas! Pareille...

Des mots injurieux se pressaient sur mes lèvres; mais celles-ci tremblaient au point qu'aucun son n'en sortit.

— Je vous assure que je ne comprends pas, répéta-t-il froidement.

Il avait l'air de penser que je devenais folle et ajouta avec plus de douceur :

— Je ne saisis pas; songez, je suis arrivé ce matin, je n'ai vu personne encore...

— Où est Jacqueline? répétai-je, sans tenir compte de ses paroles. Ici ou là-bas? Répondez?.... Répondez donc...

J'avais saisi son bras, et il me sembla voir passer une émotion dans ses yeux; mais il répondit, le ton ironique :

— Ai-je donc la garde de Mme de Thorel?

C'était la réponse de Caïn! Philiberte avait donc déteint sur lui.

— Ainsi a parlé le premier meurtrier! criai-je.

Ces mots lancés avec violence parurent le confondre.

— Calmez-vous, dit-il, je vous jure que je ne comprends pas... J'ai quitté Jacqueline le soir de mon départ, en présence de vous tous, la laissant à Paris...

— D'où elle a disparu deux jours plus tard!

Le visage coloré de Charles Denfert blêmit; pas une goutte de sang ne resta à ses joues, et je vis sa haute taille vaciller. C'était l'aveu, le terrible aveu...

— Disparue? Jacqueline? Oh! mon Dieu! et, penchant la tête, il cacha son visage dans ses mains.

Devant un ennemi terrassé, je repris des forces, mon cerveau recommença à fonctionner. Cet homme, à l'intelligence si lucide, avait donc cru possible que nul n'aurait deviné dans quels bras la malheureuse égarée avait été se perdre? Il revenait tranquillement reprendre sa place au soleil, tandis qu'elle... De nouveau l'indignation me suffoquait.

— Oui, disparue... J'ai trouvé le moyen jusqu'ici de cacher cette honte, par pitié pour Armand, pour Philiberte, pour vos filles...

— Mes filles?... Philiberte?

Je ne l'écoutais même pas; ses paroles n'avaient plus de valeur à mes yeux.

— Mais je ne puis supporter davantage cette angoisse, ces mensonges! Dites-moi où elle est pour que j'aille tout de suite la reprendre, la ramener...

— Vous me demandez cela, à moi?

Il trouvait le sacrifice au-dessus de ses forces. L'abandonner? Oui! Nous la rendre? Non!

— Et à qui donc la demanderai-je sinon à vous! Parlez, parlez vite, ne rendez pas irréparable le mal que vous avez fait!

— Le mal que j'ai fait?

Charles Denfert relevait sur moi des yeux hébétés, puis une vague lueur les anima.

— Je vous jure que je n'ai pas un mot à me reprocher! cria-t-il.

Il n'était pas même généreux!

— Vous voulez faire entendre qu'elle vous a suivi de sa propre initiative?

— Qu'elle m'a suivi de sa propre initiative?

Il répétait mes paroles machinalement et pressait son front des deux mains. Tout à coup il tressaillit et se secoua comme un lion au réveil.

— Vous avez osé croire qu'elle était partie avec moi?

Sa voix était rauque d'émotion et pourtant perçante comme un clairon. A mon tour, je le regardai hébétée.

— Vous avez osé croire,... répéta-t-il.

— Oui, balbutiai-je, j'avais deviné qu'elle vous aimait!

— Qu'elle m'aimait?

Un rayonnement de joie anima un instant le viril et fier visage de Charles Denfert, puis s'éteignit dans une tristesse profonde et il dit sévèrement:

— Jamais une parole autre que fraternelle n'a été prononcée entre Jacqueline et moi!

Cette fois, je le crus: il était impossible de ne pas le croire. La chambre tourna et je serais tombée si mon gendre ne m'avait soutenue. Un soulagement inexprimable fut ma première sensation, bientôt suivie de la honte d'avoir pu soupçonner une aussi abominable aventure. Je n'osais plus regarder Charles Denfert; il avait un visage fermé, froid et méprisant.

— Que vous m'ayez cru capable d'agir comme ne le ferait pas la dernière des canailles, passe encore! mais supposer qu'elle... Sa voix s'adoucit tout à coup: qu'elle...

Il s'arrêta. Dans mon cœur, je demandai pardon à Jacqueline.

— Oui, j'ai été folle, balbutiai-je, mais la coïncidence des départs, le sentiment que je m'imaginai avoir deviné...

J'éprouvai la sensation du misérable imprudent, qui s'est embourbé dans un marais, dont aucune main secourable ne viendra le sortir. Je sentais que Charles Denfert ne me pardonnerait jamais, que toutes mes raisons étaient d'avance dépourvues de valeur à ses yeux. Du reste, il ne m'écoutait même pas. Il marchait à pas saccadés dans l'étroit cabinet de travail, heurtant la

table à écrire, les rayons de la bibliothèque; l'indignation bouillonnait encore en lui. J'essayai de me relever à ses yeux en lui disant mes efforts pour sauver l'honneur de la famille, en lui racontant la généreuse proposition de mon amie, le voyage simulé en Allemagne...

— Et vous avez mis Mme Omercier au courant de vos...

Oh! le ton avec lequel cette question fut posée! On aurait dit que le dégoût l'empêchait de terminer la phrase commencée.

— Non, non, ne croyez pas! protestai-je.

Je dis ce qui s'était passé: ma peur qu'Armand ne courût après Jacqueline, et je citai la phrase de sa lettre où elle nous suppliait de ne pas la suivre, si nous voulions éviter de plus grands malheurs.

— Et ainsi vous ne l'avez pas cherchée, et Thorel est resté tranquillement à Paris!

Charles Denfert parlait avec un si profond mépris pour le pauvre Armand et un si amer reproche, que je m'écriai:

— C'est moi qui l'ai retenu! Supposant ce que je supposais, pouvais-je le laisser courir après elle?

La main de mon gendre s'abattit si lourdement sur la table que les encriers dansèrent et les plumes volèrent.

— Tonnerre de Dieu! cria-t-il. Moi, à sa place...

Il recommença à marcher dans la chambre, les mains dans ses poches, la tête basse, comme ruminant des pensées.

— Montrez-moi la lettre de Jacqueline, dit-il tout à coup en s'arrêtant devant moi.

Il parlait sur un ton de commandement, et je ne pensai pas un instant à lui résister. Je rentrai dans ma chambre, il me suivit; j'allai à mon secrétaire et lui tendis la lettre de ma fille. Ses doigts tremblaient en la sortant de l'enveloppe. Tandis qu'il la lisait, mes yeux ne quittaient pas son visage. Lorsqu'il arriva au passage où Jacqueline avouait qu'il lui était arrivé un malheur, mais qu'elle mentirait si elle disait regretter ce malheur, le même rayonnement éclaira ses traits qui les avait illuminés, un instant auparavant, quand je lui avais dit que Jacqueline l'aimait! Puis, de nouveau, l'ombre froide remplaça la clarté. Deux fois il relut la lettre avant de la replier et de me la rendre.

— Je ne vous demande pas à voir la lettre d'Armand. (Aurais-je été capable de la lui refuser?) Dites-moi seulement si elle renferme quelques renseignemens supplémentaires?

— Aucun ! répondis-je.

— Thorel n'a pas le moindre soupçon où sa femme peut s'être rendue ?

— Il n'a même pas cherché à le deviner, puisqu'il la croit avec Mme Omercier !

— C'est juste, j'oubliais ! Il ajouta : — Je n'ai pas l'esprit assez souple pour le plier à ces inventions.

Charles Denfert parlait sans sarcasme, mais que de dédain et de sévérité dans sa voix ! Peu m'importait son mépris, puisqu'il venait de rendre la pureté à l'image ternie de Jacqueline ! Il eut le geste de quelqu'un, obligé de se charger d'une écœurante besogne.

— Je vais partir à la recherche de ma *belle-sœur*. (Il insista sur le mot.) Mettez-moi en rapport avec Mme Omercier, afin que je les réunisse. Il ne faut pas que vous soyez démentie...

Il s'exprimait avec l'assurance de ceux qui, sachant où aller, sont certains de trouver ce qu'ils cherchent. Je ne doutai pas un instant qu'il ne retrouvât ma fille perdue. Mais c'est en vain que j'essayai de lui demander de quel côté il pensait diriger ses recherches. Il opposa à mes questions le mutisme le plus complet. Son visage semblait dire : « Qu'avez-vous su faire, vous qui osez m'interroger ? Nourrir d'abominables soupçons, forger de puériles combinaisons et rester les bras croisés, attendant la catastrophe que vos mensonges pouvaient retarder et non conjurer ! »

Mais, je le répète, qu'importait son mépris, puisque devant mes yeux, sans mourir de honte, je pouvais revoir la petite Tanagra remplissant de lilas blancs les longs vases d'albâtre de la chambre claire, d'où elle regardait la Seine couler les jours de pluie, lorsque la terre trop humide la chassait du jardin.

XII. — RETROUVÉE

Cinq jours plus tard, je recevais de Mme Omercier ce laconique télégramme : « Jacqueline est ici, venez. » Il provenait d'une petite ville de la Styrie. Je déchirai le papier bleu et avertis mon mari et mon gendre de l'appel que j'avais reçu.

— Jacqueline demande à me voir ; cela indique que le calme revient peu à peu dans son esprit. Je vous la ramènerai.

Tous deux insistèrent pour m'accompagner, mais je réussis à

écarter la sollicitude de l'un et l'impatience de l'autre. Isabeau me gêna davantage.

— Priez Adalbert de me laisser partir avec vous, dit-elle, ainsi vous ne voyagerez pas seule !

Je lui fis comprendre que Jacqueline était souffrante, que notre séjour à G... serait triste, que les occupations de Mme Omercier l'ennuieraient formidablement.

— Nous passerions par l'Italie et vous pourriez m'y laisser, quitte à m'y repêcher au retour!

Le départ de Castroreale pour son pays me mit en défiance, et je refusai de prendre le chemin des écoliers, ce qui la mécontenta beaucoup.

De Denfert pas un mot! Il avait quitté Paris le jour même de son retour et n'y était pas revenu. Maintenant il se trouvait à Beaulieu, je le savais par une lettre de Philiberte : « Charles est ici et parle déjà de repartir pour l'Amérique. Il voudrait m'emmener, mais il est impossible que nous abandonnions tous deux en même temps les devoirs de notre situation. Cette course à Beaulieu pour la santé de Madeleine a déjà jeté le désarroi dans l'organisation morale et mondaine de mon existence. »

Je froissai la lettre de Philiberte. Je ne lui avais donc rien appris sur les choses essentielles de la vie, puisqu'elle donnait tant d'importance aux secondaires?

A la gare, j'eus un très mauvais moment en me séparant de Philippe, mais j'avais hâte d'échapper aux recommandations d'Armand, aux sarcasmes de Heyden sur Jacqueline l'Ibsénienne et à la maussaderie d'Isabeau qui posait en fille méconnue. Elle affectait, en revanche, vis-à-vis de son mari des airs de tendresse conjugale dont Adalbert n'était pas dupe, car il y répondait par des regards coupans. Ah ! cet homme, comme je m'en défiais! Et dire que, le cœur léger, je lui avais donné ma fille!

Le train s'ébranla; un moment encore, les mains s'agitèrent en signe d'adieu; l'honnête visage d'Armand fut le dernier que j'aperçus, ce visage qui reflétait une bonté trop molle, une mentalité trop simple pour l'âme inquiète de Jacqueline. Puis tout devint indistinct et je rentrai dans la cabine du grand *Orient Express* qui devait me conduire à Vienne.

Je n'ai gardé aucun souvenir de ce voyage ni des émotions qui sans doute agitèrent mon cœur ; il me semble avoir traversé l'Europe comme un pauvre être fatigué et inerte. Enfin j'arrivai

à G... Élisabeth Omercier m'attendait seule à la gare. C'est en vain que je cherchai sur son visage le radieux sourire qui le faisait d'ordinaire rayonner; elle était grave et triste. J'eus peur.

— Jacqueline? criai-je.

— Elle est à l'hôtel et vous attend.

Avec une sollicitude presque filiale, Élisabeth soutenait mes pas que l'émotion trop forte faisait chanceler. En silence, nous arrivâmes à l'hôtel. Elle me fit asseoir dans un fauteuil près du feu, m'enleva mon manteau, me força à avaler un bouillon. J'obéissais machinalement, les yeux fixés sur la porte, tressautant à chaque minute, croyant la voir s'ouvrir pour laisser entrer Jacqueline!

— Calmez-vous, me dit Élisabeth avec douceur, vous la verrez; mais d'abord il faut que vous soyez au courant.

Et elle me raconta que, peu de temps après avoir reçu la lettre où je la mettais en rapport avec Charles Denfert, on lui avait apporté une dépêche de mon gendre l'avertissant de se tenir prête à partir pour la Styrie au premier appel. Cette dépêche fut bientôt suivie d'une autre, lui désignant l'hôtel du Dauphin à G... comme lieu de rencontre.

— Je partis aussitôt. Arrivée ici, j'attendis un jour, deux jours... Personne! pas un mot! J'allais vous télégraphier lorsqu'on frappa à ma porte. C'était M. Denfert. Il entra immédiatement dans le cœur du sujet, et me dit, en mots brefs, qu'à son retour d'Amérique, ayant appris vos inquiétudes, il s'était mis en campagne pour retrouver Mme de Thorel. Comme il savait, par le hasard d'une conversation, qu'une amie d'enfance de sa belle-sœur, — celle qui avait laissé sur son imagination l'empreinte la plus forte, — s'était faite religieuse et se trouvait actuellement dans un couvent des environs de G..., il avait dirigé ses recherches de ce côté...

— Jacqueline dans un couvent?

— Non, dans une ferme voisine.

— Et vous a-t-il dit comment il l'a décidée à revenir?

Je détournai la tête en posant cette question, tellement j'avais peur de trahir le secret de ma fille par l'expression de mon regard.

— M. Denfert est laconique dans ses explications, répondit Mme Omercier; mais, par le retard de leur arrivée, j'ai compris que la persuasion avait été difficile.

Je me levai.

— Et maintenant, allons chez Jacqueline !

Un je ne sais quoi dans la voix d'Élisabeth m'avait effrayée, me faisant presque douter de la réalité du retour de l'enfant perdue. Et si réellement elle était à quelques pas de nous, comment l'avait-on ramenée? Malade? Mourante peut-être? Non, je ne pouvais attendre davantage, je repoussai l'amie qui voulait me retenir. Mais les bras robustes de Mme Omercier eurent vite raison de ma révolte.

— Attendez encore, je dois vous dire autre chose. Jacqueline a mis des conditions...

— Lesquelles?

— Que vous ne lui demanderez pas de retourner vivre avec son mari.

— Oh! le pauvre Armand!

— C'est l'épithète dont elle se sert elle-même. Elle pleure en parlant de lui, elle s'attendrit, mais reste inflexible dans sa résolution.

— Charles Denfert n'a donc pas réussi à la persuader sur ce point?

Mme Omercier me regarda, et je compris qu'elle avait tout deviné.

— Il y a des limites... murmura-t-elle.

Je baissai la tête. Après un silence, Élisabeth reprit:

— M. Denfert a dû donner sa parole d'honneur à Mme de Thorel qu'elle ne serait pas tourmentée sur ce point, et il exige qu'on respecte cet engagement moral.

— Sans cela, il ne me permettra pas de voir ma fille! C'est ce que vous voulez dire?

Une révolte amère montait en moi, et je fis un mouvement vers la porte. Mme Omercier me devança.

— Vous oubliez qu'il vous l'a rendue!

Ces simples mots m'arrêtèrent net. Qu'étais-je, moi? qu'avais-je su faire? Tandis que lui, immédiatement, par l'effet de sa volonté calme et forte, il avait rétabli l'ordre, replacé autour de Jacqueline l'auréole que mes doutes avaient ternie.

— Je dois vous dire encore, reprit Mme Omercier, que M. Denfert est parti une heure après m'avoir remis Mme de Thorel. C'est lui-même qui a rédigé le télégramme que vous avez reçu. Il l'a porté au bureau et est rentré un instant pour nous saluer.

L'angoisse de deux âmes humaines passa sur mon cœur.

— Et qu'a-t-il dit ? balbutiai-je.

— Ce qu'il a dit ? Peu de chose. Il m'a serré la main, en me recommandant Jacqueline. Puis il s'est approché d'elle...

Élisabeth Omercier s'arrêta et, détournant la tête, reprit très bas :

— Je ne les ai pas regardés, j'ai entendu le mot : Adieu... et déjà il quittait la chambre !

Tout à coup, un élan d'émotion l'emportant, elle s'écria :

— Si jamais un visage a porté l'empreinte d'une victoire dépassant presque les forces humaines, je l'ai vu ce jour-là ! Je me suis inclinée, sentant que quelque chose de grand venait de me frôler.

Je ne répondis rien. Qu'aurais-je pu dire, sinon m'incliner moi aussi ?

— Et Jacqueline ? demandai-je après un silence.

— Elle est restée absolument tranquille. Rien n'a contracté son petit visage froid, et depuis lors elle attend, impassible en apparence, votre arrivée.

Je me sentais devenir aussi froide intérieurement que le visage de Jacqueline. Quoi ? pas un mot ? pas un signe d'attendrissement ? Qui avait donc changé en pierre le cœur de ma fille ?

— En pierre qui saigne, en tous cas ! répondit Élisabeth. Elle mange à peine, ne dort presque jamais... Nos deux chambres communiquent, et la nuit la porte ne se ferme pas ; seul un paravent sauvegarde notre liberté. Souvent privée de sommeil, moi aussi, je me glisse sans bruit derrière les feuilles déployées et je regarde Jacqueline. A la lueur de la veilleuse je la vois étendue, aussi immobile que les statues couchées sur les tombeaux, mais les yeux grands ouverts ; on dirait deux trous sombres et profonds creusés au-dessus de ses joues.

— Puis-je la voir maintenant ? demandai-je tremblante de pitié.

Élisabeth Omercier se leva.

— Elle vous attend, venez !

Mais avant d'ouvrir la porte, elle fit de la main un signe d'admonestation.

— Rappelez-vous que j'ai donné ma parole...

Et comme j'acquiesçais de la tête, elle m'amena jusqu'à la chambre de Jacqueline, où elle me laissa entrer seule.

Je ne sais plus bien ce qui se passa entre nous au premier instant. J'ai cependant gardé l'impression de ce que j'éprouvai en pressant dans mes bras ce petit corps fragile, devenu si mince qu'il semblait celui d'un enfant. Rien qu'en sentant le cœur de Jacqueline battre contre le mien, mes soupçons me firent l'effet d'un sacrilège, et c'est moi qui eus vis-à-vis d'elle l'attitude d'une coupable.

— Maman, dit-elle enfin, je vous ai fait beaucoup de peine, pardonnez-moi! Mais il me fallait partir! Vous ne pourrez jamais deviner pourquoi, et je ne pourrai jamais vous le dire!

Elle me croyait incapable d'avoir deviné la tragédie secrète de son cœur. Si elle avait su de quoi je l'avais accusée!... Charles Denfert, honteux pour moi, s'était abstenu de me dénoncer, — sans doute aussi par pitié pour elle.

Jacqueline me raconta ensuite comment, pour faire perdre ses traces, en quittant tante Lisbeth, elle avait pris le train du Havre, puis était revenue en arrière et avait filé sur Vienne.

— Je voulais rejoindre Julie de Hochwitz, vous vous rappelez Julie, cette Autrichienne avec laquelle je m'étais beaucoup liée à Tegensee? Elle s'est faite religieuse... C'est la seule personne qui me donnerait envie de croire en Dieu, à cause de tout ce qu'elle a sacrifié pour Lui! Malgré la divergence de nos idées, nous sommes toujours restées en correspondance...

— Tu ne m'en parlais jamais!

— C'est possible! Je suis peu bavarde, vous le savez!

— Heureusement tu as été plus bavarde avec d'autres, et c'est ainsi qu'on t'a retrouvée.

Je parlais avec amertume, mais Jacqueline ne parut même pas s'en apercevoir.

— Oui, l'on m'a retrouvée, — et il y avait une douceur infinie dans la manière dont elle prononça ce *on*. — J'ai compris que je n'avais pas le droit de vous causer tant de peine. Julie aussi me le disait... Enfin me voici!

Elle me demanda ensuite des nouvelles de son père, de ses sœurs. Jacqueline savait que j'avais transformé sa fuite en voyage, et ce mensonge lui répugnait et je voyais bien qu'elle en avait honte pour moi.

— Mais je comprends, vous avez voulu les empêcher de souffrir et de trop me blâmer...

Elle m'embrassa, et il y eut entre nous un pénible silence.

— Et Armand? demanda-t-elle tout à coup, la voix timide.

— Armand, il se ronge de chagrin et d'impatience. Il voulait courir après toi, te demander aux quatre coins de la terre. A force de mensonges, je réussissais à le calmer; mais sa crédulité était à bout.

Elle détourna la tête, ne répondit rien, et au bout d'un instant, je m'aperçus qu'elle pleurait. Je la pris dans mes bras, tandis qu'elle sanglotait sur mon épaule : « Armand! pauvre Armand! »

— A-t-il eu beaucoup de chagrin en lisant ma lettre? demanda-t-elle en essuyant ses larmes.

— Mais il ne l'a pas lue! Si je la lui avais montrée, adieu l'échafaudage.

— C'est juste! Elle ajouta pensivement : — Je suis contente qu'il ne l'ait pas lue.

Elle recommença à pleurer. Ses yeux avaient perdu leur froideur d'étoile fixe et je sentais contre ma poitrine les battemens précipités de son cœur.

— Le pauvre! balbutia-t-elle encore... Oh! le pauvre!

— Il dépend de toi..., osai-je murmurer.

Déjà elle s'était dégagée de mon étreinte, et son visage avait pris une dureté inflexible.

— On m'avait juré..., dit-elle, la voix rude; sans cela, je ne serais pas ici!

Je dus m'excuser. Personne n'essaierait de la contraindre en rien, elle ferait ce qu'elle voudrait. Je m'engageai pour Armand.

En effet, j'écrivis à mon gendre une longue lettre, à laquelle Jacqueline ajouta quelques mots. Durant ces jours-là, je remerciai Dieu qu'Armand fût aussi bon garçon et simple de cœur, qu'il n'eût pas les perspicacités de Heyden et les énergies de Denfert. Nous attendîmes sa réponse dans une anxiété silencieuse. Enfin elle arriva. Il consentait à une séparation momentanée, pourvu que Jacqueline revînt à Auteuil. Lui-même partait pour la Grèce avec Méruel dont le père s'était rétabli. Aux yeux de sa famille, il avait réussi à tout colorer de vraisemblance. Il terminait par ces mots généreux : « On peut passer de longues années en Grèce, je reviendrai quand elle m'appellera. »

Lorsqu'elle eut fini de lire la lettre de son mari, Jacqueline la plia, la pressa contre ses lèvres et me la rendit. Elle était si muée que son petit corps tremblait des pieds à la tête.

— Tu acceptes? demandai-je.

J'espérais toujours qu'un peu de pitié la rejetterait dans les bras d'Armand.

— Auteuil, dit-elle, il veut que je retourne à Auteuil! Mais c'est pour fuir ce lieu trop cher, trop imprégné de mes rêves que je suis partie. Là tout a un langage spécial qui m'énerve: ma chambre blanche, la pelouse avec le bassin de pierre, le vieux jardin, la Seine qui coule entre ses berges blondes... Non, non, je ne puis retourner à Auteuil!

L'œuvre de persuasion fut longue. Élisabeth Omercier m'y aida. Son énergie joyeuse, sa façon de pratiquer le sacrifice, lui donnaient une autorité.

— Eh bien! dit-elle, vous y resterez le moins possible, à Auteuil! Je viendrai vous chercher pour travailler ensemble.

Jacqueline eut un triste petit sourire, signifiant: « Je ne suis bonne à rien! » et refusa de céder. Elle voulait retourner vivre près de Julie de Hochwitz. J'eus beau lui dire que cette résistance était imprudente, qu'Armand finirait par s'exaspérer, qu'elle ne connaissait pas l'autorité que la loi confère aux maris... elle s'obstinait dans sa douce résistance.

— Laissez-la tranquille deux ou trois jours, conseilla Mme Omercier. Moi, je vais en attendant rentrer à Paris; vous la convaincrez mieux sans la présence d'un tiers importun, ajouta-t-elle en riant.

Nous restâmes seules, Jacqueline et moi. J'éprouvais une douceur mêlée de lassitude, dans ce tête-à-tête dont les heures me pesaient un peu lourdement. Je n'étais pas accoutumée à vivre loin de Philippe et je m'imaginais qu'en mon absence il était exposé à des accidens certains. Et, puis le visage émacié de Jacqueline, ses attitudes d'enfant triste, ses silences gros de chagrin m'oppressaient. Point d'issue, point d'issue! Nous n'avions même pas la ressource de l'épanchement; il y avait entre nous ce lamentable secret dont elle me croyait ignorante.

Dans ces chambres d'hôtel de petite ville, — avec leurs meubles de velours fané, leurs tapis en moquette, leur pendule de bronze à sujets symboliques, — que les minutes s'écoulaient lentes! Nous faisions semblant de lire toutes deux pour mieux nous isoler l'une de l'autre et suivre librement nos pensées. Je repassais tous mes torts de mère, toutes les lacunes de l'éducation que j'avais donnée à mes filles, élevant Philiberte comme Isa-

beau et Jacqueline comme Philiberte, ne les armant pas contre les tendances de leur nature.

Tandis que je faisais tant de *mea culpa* intérieurs, à quoi pensait la rebelle fugitive? Un jour elle me dit :

— Maman, je vous en prie, rentrez à Paris; papa doit être si malheureux sans vous!

— Oui, partons, répondis-je.

— Je vous rejoindrai, balbutia-t-elle, en détournant les yeux pour ne pas rencontrer les miens; mais laissez-moi encore un peu de temps, partez la première...

Je refusai de la tête. Comment me serais-je présentée à Philippe sans la ramener? Comment écrire à Armand que j'étais rentrée à Paris sans elle?

Un jour se passa encore; il y avait environ une semaine qu'Élisabeth Omercier nous avait quittées, et le découragement m'envahissait. C'est à peine si j'avais le courage de déplier encore les journaux de France; par acquit de conscience je faisais sauter les bandes et parcourais les dernières nouvelles. Je crus, tout à coup, en les lisant que mes yeux m'avaient trompée et je passai le journal à Jacqueline. Elle lut à son tour et, au tremblement de ses mains, je compris que j'avais bien vu : Charles Denfert venait d'être nommé ambassadeur à Washington! Il allait partir incessamment pour rejoindre son poste...

— Voilà Philiberte ambassadrice! dit Jacqueline avec l'apparence d'un grand calme.

— Voilà une existence brisée! répliquai-je impulsivement.

Bien qu'appartenant à la carrière, — peut-être justement parce que j'en étais, — je savais évaluer la différence de portée entre les services qu'on peut rendre à son pays en y restant ou en le représentant au dehors. Connaissant les idées et les goûts de mon gendre, je pouvais mesurer la grandeur du sacrifice accompli.

Jacqueline ne releva pas mon exclamation; la tête penchée sur la table, elle tenait toujours dans ses mains le journal de France, et je ne voyais d'elle qu'un profil perdu sans expression et la masse des cheveux sur lesquels la lumière de la lampe jetait un rond de lumière. Entre nous un silence si lourd s'était établi que nous ne parvînmes pas à le rompre. Plus faible de nerfs, je fus la première à ne pouvoir le supporter. Je me re-

tirai dans ma chambre, et ce soir-là, Jacqueline et moi nous ne nous embrassâmes pas.

Le lendemain, avec un visage d'insomnie et des yeux froids comme le cristal des sources glacées, elle me proposa de partir pour Paris.

— Puisque vous et Armand l'exigez, je rentrerai à Auteuil, je vous obéirai...

Ce n'était ni à lui, ni à moi qu'elle obéissait, mais à l'autre, à celui qui, pour lui rendre le retour possible, s'était expatrié lui-même.

Quatre jours plus tard nous arrivions à Paris, d'où Charles Denfert était parti la veille !

XIII. — AU JARDIN D'AUTEUIL

Oh ! les pénibles semaines qui suivirent, et combien il me fut difficile de répondre aux interrogations de Philippe sur les causes du départ d'Armand pour la Grèce avant le retour de Jacqueline ! Il me suppliciait aussi, le pauvre ami, en déplorant sans cesse l'inexplicable résolution de Charles Denfert.

— Cela a éclaté en coup de foudre ! Ses partisans, ses amis, Philiberte, moi, avons tenté l'impossible pour le détourner de ce départ. Nous nous sommes attachés à toutes les cordes : patriotisme, intérêts politiques, intérêts industriels, autant essayer d'ébranler le Mont-Blanc !

— Et quelles raisons donnait-il ?

— Pas une de valable au fond ! Il s'était engagé, il ne pouvait se dédire... Du reste, son absence ne serait pas longue, il reviendrait ensuite reprendre sa place à la Chambre.

— Et Philiberte ?

— Philiberte est repartie pour Beaulieu, où elle avait laissé Madeleine.

— Quand rejoint-elle son mari ?

— Elle parle de l'automne, mais je lis dans ses yeux qu'elle n'ira pas.

Ma fille Isabeau, elle aussi, glosait sans interruption sur le ménage Denfert.

— S'il s'agissait d'une grande cour d'Europe, Philiberte parti-

rait sans hésiter, mais Washington ne peut lutter comme cadre avec Paris.

— Ta mère m'a suivi partout, dans les petits et les grands postes, au-dessus et au-dessous de l'Équateur.

— On ne peut comparer maman à Philiberte! Maman vous adore, cela se voit à l'œil nu, tandis que Philiberte ne sait même pas ce que c'est que l'amour!

Isabeau prononça ces mots avec exaltation et un sourire de triomphe qui me causa un malaise, car j'avais conscience qu'il ne s'adressait pas à la maigre silhouette d'Adalbert. Jamais je ne m'étais sentie plus malheureuse et désemparée : un secret entre Philippe et moi; Philiberte refusant de suivre son mari pour sauvegarder une situation mondaine; Isabeau, courbée sous l'inexplicable influence du sien et échappant au contrôle de son hypnotisme par des ruses constantes et des accès d'audace; enfin Jacqueline seule dans sa maison vide, pleurant sur le compagnon fidèle qu'elle en avait chassé, honteuse des sacrifices dont elle était la cause et ne parvenant pas à contraindre son cœur rebelle.

Des semaines s'écoulèrent ainsi. Philiberte était rentrée à Paris; elle donnait des dîners politiques, posait en ambassadrice *in partibus* et pinçait les lèvres en parlant de ses sœurs. Castroreale, retour d'Italie, était redevenu l'intime des Heyden et l'irréprochable Mme Denfert avait pour le trio des mots sans charité. J'avais une impression de froid en l'écoutant. Quant à Jacqueline, elle en parlait comme d'une démente inoffensive et douce, mais irréparablement détraquée. Pourquoi courir l'Europe avec Mme Omercier et ensuite se faire remorquer par moi? Pourquoi attendre pour rentrer à Paris qu'Armand fût en route pour la Grèce? L'esprit logique de ma seconde fille discernait tous les points faibles de mes explications. Pour couper court, j'avais pris l'habitude de lui demander quand elle rejoignait son mari à Washington. Alors, elle prenait des airs importans et déclarait qu'elle se sacrifiait pour la communauté.

— Charles s'en rend compte et approuve.

Je savais, au contraire, par les futures femmes sociales, qu'il pressait dans chaque lettre leur départ de Paris, écrivant à Philiberte : « Si tu ne peux ou ne veux pas venir, du moins envoie les enfans. »

Durant cette période maussade où je me voyais punie par

mes filles, non de mes fautes, mais de mes lacunes maternelles, je n'aperçus presque pas Jacqueline. Elle venait rarement rue du Luxembourg, et quand je lui téléphonais que j'irais à Auteuil, elle trouvait toujours un prétexte pour m'en détourner. Enfin, un jour, je sonnai à la porte de sa maison, sans m'être fait annoncer d'avance. On me répondit que Madame était au fond du jardin. Je refusai d'être accompagnée et, contournant la pelouse, j'enfilai une longue allée de tilleuls odorans qui m'amena à une sorte de rond-point où un mince filet d'eau tombait avec un clapotement très doux dans un bassin de pierre rongé de mousse. Un banc demi-circulaire, ombragé d'yeuses, occupait un des côtés du rond-point; souvent j'y avais vu Jacqueline assise durant les journées d'été. Elle y était ce jour-là.

Mai mettait un enchantement aux choses; les fleurs en joie exhalaient des parfums d'une suavité pénétrante; dans chaque arbre, des battemens d'ailes et des bruissemens de feuilles s'entendaient; un air léger circulait dans ce lieu agreste, agitant les fougères qui croissaient autour du bassin, jetant sur le front de Jacqueline une mèche sombre qu'elle repoussait du dos de sa main frêle. Cachée derrière un bouquet d'arbrisseaux, je la regardai un instant sans qu'elle me vît. Sur ses genoux, des brassées de fleurs des champs couvraient sa robe d'éclatantes couleurs, ses doigts tressaient des guirlandes. Tout à coup elle parla :

— Nous les suspendrons dans l'atelier d'Armand, disait-elle, nous les attacherons aux bras de sa Flore, elles couvriront ses mains inachevées...

Jacqueline était-elle devenue folle tout à coup? Elle parlait ainsi seule, semblant s'adresser à un compagnon invisible. Le chagrin lui avait-il tourné la tête? Ses petits traits tirés et amaigris, sa bouche décolorée racontaient, en effet, une pitoyable histoire de passion et de souffrance. Elle reprit :

— Nous en mettrons aussi autour de la lyre d'Euterpe; seulement, il faut que ce soient des fleurs blanches.

Et Jacqueline groupa à part les anémones, les muguets, les branches d'aubépine.

— C'est moi, ajouta-t-elle rêveusement, comme si sa pensée l'emportait très loin, c'est moi qui ai posé pour Euterpe. Trouvez-vous qu'elle me ressemble?

— Elle vous ressemblera quand vous serez morte! répondit une voix d'enfant.

C'était une voix rêche, presque rauque comme on en entend à Paris chez les enfans de la misère qui ont vécu dès leur bas âge dans le ruisseau. Elle s'adoucit pour ajouter :

— Mais vous ne pouvez mourir : ce serait comme si le soleil se couchait pour ne plus se lever jamais !

J'avais éprouvé un soulagement à constater que Jacqueline s'adressait à un être de chair et d'os ; mais le timbre de la voix m'avait fait peur. C'était l'un de ces timbres que, dans nos demeures abritées, nous n'avons guère l'habitude d'entendre. Qui donc parlait ainsi ? J'écartai les branches et me penchai en avant. A la droite de Jacqueline, mais à une certaine distance, sur une large pierre moussue, deux petites filles étaient assises. Vêtues d'une robe de percale claire, lilas et blanc, elles portaient les cheveux coupés court, et sur leurs visages non formés encore, au teint grisâtre, des yeux déjà tristes s'ouvraient. J'examinai les deux enfans. Tous les stigmates des vices paternels et maternels les défiguraient. Yeux gonflés et rouges, lèvres pendantes, sourire équivoque. Celle qui avait parlé ne manquait pas d'une certaine harmonie dans les traits, mais elle semblait déjà si dégradée que toutes les eaux lustrales n'auraient pu lui rendre la pureté de son âge ; l'autre était horrible à voir et semblait à moitié idiote. Un frisson de dégoût me secoua.

Dans mon saisissement je laissai tomber mon ombrelle. Au bruit, Jacqueline jeta autour d'elle un regard circulaire et m'aperçut derrière les arbres.

— Maman ! cria-t-elle en se levant avec précipitation, et laissant tomber toutes les fleurs à ses pieds, maman !

Nous nous embrassâmes et puis, avec le geste et la politesse qu'elle eût employés pour me présenter les filles de ses amies, elle me désigna ses singulières visiteuses :

— Maman, je vous présente Césarine et Amicie.

Les deux petites se levèrent et saluèrent gauchement. Je me forçai à sourire comme si j'étais contente de les voir. Jacqueline ajouta froidement :

— Césarine et Amicie n'ont pas leurs parens avec elles en ce moment (sans doute ils étaient au bagne quelque part). Comme elles avaient besoin d'air de campagne, Élisabeth Omercier et moi les avons installées ici, dans la maison du jardinier.

Le jardinier et sa femme étaient de braves gens. Cela me sou-

lagea de penser que les deux petites malheureuses ne couchaient pas sous le même toit que Jacqueline.

— Ah ! fis-je brièvement, c'est très bien !

— N'est-ce pas ? (Jacqueline parlait avec un peu plus de chaleur.) Césarine et Amicie vont déjà mieux... Mais asseyez-vous, maman...

Je me plaçai à ses côtés sur le banc circulaire. A nos pieds gisaient les fleurs. Les enfans les ramassèrent.

— Vous permettez, maman? demanda Jacqueline, et comme s'ils ne pouvaient rester oisifs, ses doigts de nouveau s'agitèrent dans la moisson fleurie.

Les muguets et les jonquilles exhalaient des odeurs fortes; dans un arbre voisin, un rossignol chantait; le soleil formait sur la mousse verte des taches d'or; l'eau tombait dans le bassin de pierre goutte à goutte, à intervalles réguliers, comme obéissant à un rythme mystérieux. Nous ne parlions pas, un enchantement clouait nos lèvres. Était-ce plutôt le sentiment des abîmes qui nous séparaient les unes des autres ? *Nous*? j'avais dit *nous*. Pendant une seconde, je m'étais mise avec la petite Tanagra au niveau de ces misérables enfans. Afin d'oublier cette fugitive et désagréable pensée, je commençai à parler très vite et très haut de nos affaires de famille. Je donnai à Jacqueline les nouvelles qu'elle ne demandait pas sur son père, ses sœurs et leurs enfans.

Peut-être craignit-elle de chagriner les petites malheureuses qu'elle abritait en ne les mêlant pas à notre entretien, mais elle m'interrompit pour charger ses protégées de réunir les fleurs blanches.

— Vous ne pouvez vous figurer, maman, comme Césarine est déjà devenue habile dans l'arrangement des bouquets et des couronnes !

Et les fleurs blanches aux pétales veloutés, aux aromes pénétrans, passèrent dans les mains des fillettes.

— Nous y mélangerons un peu de myrte, ajouta Jacqueline, et quelques feuilles de laurier. Cela doit être léger, très léger...

Césarine, l'aînée des enfans, avait repris sa place sur la pierre moussue et commençait à tresser les guirlandes; elle y mettait de la délicatesse, presque du respect. En voyant les muguets trembler dans ces mains que les scrofules avaient déformées, la violence du contraste me saisit avec tant de force que je ne pus supporter plus longtemps le poids du silence.

— Et où comptes-tu mettre ces couronnes? demandai-je à Jacqueline, comme si je ne le savais pas.

— Où? répéta-t-elle avec une nuance d'embarras. Mais dans la maison, je suppose...

Elle ne voulait pas me dire qu'elle les destinait à l'atelier d'Armand. Ses petits secrets, elle les confiait à ces enfans du vice et du crime et me les cachait à moi, sa mère! Si Jacqueline avait su de quoi je l'avais soupçonnée, elle m'aurait encore davantage tout dissimulé d'elle-même.

Du reste, je n'avais le droit de formuler aucun reproche. Quand elles vivaient près de moi, m'étais-je occupée de connaître le fond de la pensée de mes filles? Il y avait entre nous une intimité de tendresse et d'habitudes, mais nos âmes étaient demeurées étrangères. Cela s'était passé de même entre ma mère et moi. Nous vivons si automatiquement, nous sommes si peu conscientes de notre propre âme, comment pénétrerions-nous dans celles de nos enfans?

Jacqueline eut-elle l'intuition de mes pensées, ou fut-ce simplement l'amour du vrai qui la poussa à ajouter :

— Nous en mettrons aussi dans l'atelier d'Armand. Les statues abandonnées ont l'air tristes et seules!

— En as-tu des nouvelles? demandai-je tout bas ; t'écrit-il?

Elle répondit à voix haute :

— Non, mais souvent il envoie un message : des fleurs, un dessin...

— Et toi? murmurai-je.

Jacqueline ne répondit pas et détourna la tête, mais je vis ses mains trembler et la guirlande qu'elle tenait échapper à ses doigts. Brusquement elle se leva.

— L'air se rafraîchit, j'ai peur que vous n'attrapiez froid, maman! Rentrons.

Avant de s'éloigner, elle s'approcha des enfans et leur parla à voix basse. Le petit visage froid de Jacqueline s'était transformé, il exprimait plus que de la bonté : de l'affection! Et moi qui aspirais de toutes mes forces à la prendre dans mes bras, à la consoler sur mon cœur, elle me tenait à distance par une attitude et une physionomie impassibles.

Sous l'allée de tilleuls, j'éclatai. C'était très beau, la charité, la pitié; mais abriter chez elle et traiter ces créatures, déjà marquées par le vice, comme elle aurait traité ses propres enfans

dépassait la mesure. Et devant mes yeux, je voyais ces enfans qui n'avaient jamais existé et que je regrettais comme de petits morts aimés.

— Tu as donc perdu la notion des choses qui séparent ta vie des leurs? Où sont leurs parens? Tu n'oses le dire!

— Et en quoi, je vous le demande, sont-elles responsables des crimes de leurs parens? D'ailleurs, reprit Jacqueline, ce Dieu auquel vous croyez, et que j'aime sans être sûre d'y croire, regarde aux cœurs et non aux vies!

— Mais certains arbres ne peuvent porter que des fruits de mort, répliquai-je. Comment peux-tu penser que ces petites malheureuses auront jamais un cœur digne du tien?

— Digne du mien?

Jacqueline s'était arrêtée au milieu de l'allée de tilleuls, et je vis un tel désespoir passer dans ses yeux que mon âme en frémit de pitié. Ses bras tombèrent le long de son corps, et elle baissa le front.

— Jacqueline, ma fille! criai-je éperdue.

Un coup de vent secoua les branches des arbres et une pluie de fleurs vert pâle tomba sur la tête et les épaules de la petite Tanagra. D'un geste, elle les secoua.

— Vous ne savez pas, maman, vous ne pouvez pas savoir; si vous saviez, vous penseriez comme moi que la différence n'est pas si grande!

Ces paroles me transpercèrent. Je dis très vite, sans la regarder :

— Nous avons tous nos heures de défaillance, de folie, de pensées mauvaises, mais cela ne nous force pas à ces contacts. Ainsi moi, par exemple, tu trouves, sans doute, que je devrais aller ramasser dans les rues les filles perdues de Paris.

— Pas vous, maman!

— Et pourquoi pas? puisque tu ramasses leurs enfans, toi, jeune, inexpérimentée...

— Moi, dit-elle, j'ai des raisons!

Elle parlait humblement, mais avec une fermeté qu'on sentait inébranlable. Je voulus lutter encore; j'espérais l'amener à un peu d'effusion en la forçant dans ses retranchemens.

— Et quelles raisons? Dis-les!

Nous avions recommencé à marcher. Jacqueline, à ma question, tourna vers moi des yeux remplis de reproches.

— Vous avez donc oublié, maman! Il m'est arrivé un malheur!

— Je n'ai rien oublié! Mais tu disais que tu ne le regrettais pas, ce malheur! S'il t'oppresse à ce point, c'est donc que tu le regrettes maintenant?

Je me faisais à moi-même l'effet d'être un bourreau.

De nouveau, Jacqueline s'arrêta. Nous étions encore dans l'allée de tilleuls; elle appuya son dos au tronc d'un des arbres et tourna vers moi son visage. On aurait dit qu'une lampe avait été allumée derrière ses yeux, tant ils lançaient de flammes; ses petites mains étaient pressées l'une contre l'autre, tout son être vibrait comme secoué par une intensité de passion.

— Non, je ne regrette rien!

Un sourire rayonnant sépara ses lèvres.

— A l'heure de la mort même, je ne regretterai rien!

Jacqueline était si persuadée que nul n'avait deviné son secret, qu'aucune crainte de le trahir par ces paroles ardentes ne la troublait.

— Mais alors, pourquoi vouloir expier?

— Je n'expie pas. J'essaie seulement d'aimer ceux qui sont plus malheureux que moi, ceux auxquels j'aurais peut-être ressemblé si..

— Jacqueline! criai-je, comment oses-tu dire...

Ses bras s'enroulèrent autour de mon cou.

— Si je n'avais pas été votre fille, maman!

C'était le premier mot tendre qu'elle m'eût dit depuis sa fuite; j'en goûtai la douceur, sans avoir le courage de la gâter par une prolongation de discussion. Je lui rendis ses caresses, puis nous redevînmes silencieuses. Qu'aurions-nous pu nous dire?

Arrivée à la maison, au lieu d'entrer, je me dirigeai vers la sortie du jardin, et Jacqueline ne me retint pas. Après les adieux, au moment de franchir la grille, je levai les yeux vers les fenêtres de l'atelier d'Armand, et les désignant, j'osai dire:

— Lui aussi est un malheureux qu'il faut aimer!

Ma fille ne répondit pas. Je fis quelques pas sur la route pour rejoindre le tramway, et me retournai. Elle était toujours debout sur le seuil, si frêle et mignonne dans sa robe blanche, qu'elle semblait un enfant, et il me sembla qu'elle pleurait.

XIV. — PETITE JACQUELINE

L'été arriva. Nous nous dispersâmes tous, sauf Jacqueline qui ne quittait jamais sa maison d'Auteuil.

— C'est son plus joli moment quand il fait chaud, avait-elle coutume de dire jadis. N'est-ce pas, Armand ?

Et, pour lui complaire, l'amoureux Armand renonçait aux voyages qui l'auraient amusé. Cette année, même pour la forme, elle n'avait plus à consulter son jeune mari !

L'idée que ma fille allait passer l'été seule avec des dépravées avant l'âge, des demi-idiotes, produits répugnans du vice et de la misère, m'oppressait. Volontiers je serais restée à Paris, mais Philippe tenait à profiter de ses vacances, et jamais il n'aurait consenti à me laisser en arrière. Je fis mes malles à contre-cœur. Nous devions aller en Norvège. Jusqu'au dernier moment, je suppliai Jacqueline de nous accompagner, mais elle refusa, disant qu'elle ne pouvait laisser la maison ; il fallait veiller sur les statues d'Armand... Elle les parait de fleurs, tandis qu'il se rongeait de chagrin dans son exil !

Il n'était pas, du reste, le seul exilé volontaire. J'avais espéré que Philiberte irait rejoindre son mari pendant l'été, mais elle avait tout un programme à exécuter : bains de mer, montagne, puis le lac de Genève, où les amis politiques de Charles Denfert se donnaient rendez-vous en septembre.

Je quittai Paris, le cœur très lourd, et j'ai gardé de la Norvège un froid et morne souvenir.

— Ma pauvre Geneviève, disait Philippe, tu n'aimes plus les voyages ! Vieillirais-tu ?

Oui, je vieillissais, je portais le poids des destinées de mes filles ; dans leurs lettres, rien ne me réchauffait l'âme. Je sentais Isabeau excitée et nerveuse ; les phrases correctes et élégantes dont Philiberte me gratifiait régulièrement me faisaient l'effet d'une poignée de neige ajoutée aux masses blanches du cap Nord ; les rares et brefs petits mots de Jacqueline, vides de détails, me parlaient d'une barque fragile, ballottée par les vagues furieuses. . . .

Enfin nous rentrâmes à Paris. Déjà Philiberte y était installée et lançait ses invitations pour ses premiers dîners. L'Amérique était renvoyée au printemps ; je sentais qu'elle ne partirait

jamais! A Auteuil, le nombre des enfans avait augmenté.

— Ils sont transformés, disait Élisabeth Omercier avec triomphe. Jacqueline est un merveilleux médecin des âmes. Avec du soleil, des fleurs et de douces paroles, elle redonne la limpidité aux miroirs ternis.

C'était vrai : dans les yeux de ses protégées une lueur d'aube commençait à monter ; mais dans ceux de Jacqueline la détresse s'était faite plus profonde. Quand je lui demandai des nouvelles d'Armand, elle détourna la tête pour répondre :

— Il n'écrit pas!

— Mais ce printemps, il t'envoyait des messages!

— Il n'en envoie plus!

— Tu es donc sans nouvelles! Et s'il était malade?

— Non, non, il va bien!

— Et comment le sais-tu?

— Par Méruel, répondit-elle en rougissant.

Je compris qu'elle avait écrit au compagnon de son mari et je ne poursuivis pas mon interrogatoire.

Les Heyden furent les derniers à réintégrer leur domicile d'hiver. Au premier coup d'œil, je compris qu'Isabeau était mécontente : elle avait pour son mari des regards soumis et haineux en même temps, et dans les prunelles pâles de mon gendre une satisfaction flambait, cruelle et sans générosité ; sa bouche vicieuse avait maintenant un rictus continuel. Les yeux bleuet d'Isabeau ne riaient plus ; la colère leur donnait une couleur purpurine, et dans ce ménage l'atmosphère était chargée de tant d'électricité qu'on croyait entendre des crépitemens d'incendie, à peine entrait-on dans la maison.

Castroreale, ennuyé sans doute de cet air ambiant où flottaient des menaces, se faisait rare à Paris. A chaque instant il partait pour Londres, Bruxelles et Nice. Je crois vraiment qu'Isabeau l'aimait d'un amour sincère, car ses traits étaient tirés par la souffrance toutes les fois qu'il annonçait un départ. Elle n'était plus la triomphante de jadis. Son imperturbable confiance dans son pouvoir de dominer le monde, les hommes, les circonstances, semblait ébranlée ; la cuirasse d'audace et d'égoïsme qui insensibilisait sa conscience commençait à céder. Elle traversait des heures d'abattement lâche.

— Maman, disait-elle, j'ai des ennemis, ils travaillent contre moi... J'ai peur....

Elle ne parlait plus de les écraser entre le pouce et l'index, et reprenait, tremblante :

— Des ennemis invisibles surtout. On dirait qu'on m'a jeté un sort !

Je raisonnais, je la grondais. Ces superstitions puériles irritaient mon sens commun de femme équilibrée. Elle se taisait pendant quelques jours, puis les accès la reprenaient, coïncidant toujours avec les absences de Castroreale.

Malgré sa beauté et sa passion, ma fille aînée allait être abandonnée par son premier amant ! (Oh ! la honte de devoir écrire un mot semblable !) Il m'avait suffi de les voir, dernièrement, un jour ensemble pour en être convaincue. J'aurais dû m'en réjouir, mais je redoutais à un tel point les violences de la douleur d'Isabeau, que la pitié l'emportait dans mon cœur sur la morale.

En outre, l'idée qu'elle allait retomber sous la perverse domination d'Adalbert m'angoissait, car les façons correctes de mon gendre me semblaient de plus en plus cacher une vilaine âme. D'un autre côté, si elle échappait à cette influence, elle donnerait fatalement des successeurs à Castroreale... J'essayais de regarder nettement la situation en face, mais je trouve que les mères devraient mourir avant d'être forcées à ces constatations.

Un jour qu'Isabeau arrivait chez moi, le front orageux, les coins de la bouche retroussés vers les narines, — signe chez elle d'une excitation intense, — elle fut très contrariée de me trouver avec Élisabeth Omercier qui me racontait, très émue, certains traits de Marthe Aliprand. Pour porter secours aux êtres en détresse, rien ne répugnait à cette élégante femme blonde ; elle osait tout ! Malgré sa mauvaise humeur, ma fille aînée ne put s'empêcher d'écouter le palpitant récit.

— La pauvre femme ! Oh ! la pauvre femme ! s'écria-t-elle à certains détails effrayans.

— La pauvre femme ! s'écria Mme Omercier avec une indignation comique, dites la riche, la très riche ! Elle goûte des félicités inouïes. J'ai honte, me disait-elle l'autre jour, j'ai honte de me vanter, mais je crois vraiment que je suis la femme la plus heureuse de Paris !

— Parce qu'elle ramasse des gens dans le ruisseau ? demanda Isabeau sur un ton de mépris incrédule.

— Non, répondit Élisabeth, cela peut donner la paix, la satisfaction de la conscience, non le bonheur!

— Alors, qu'est-ce qui rend Mlle Aliprand la femme la plus heureuse de Paris?

Mme Omercier rougit et, baissant le ton, comme lorsqu'on révèle un secret d'amour, murmura:

— C'est qu'elle aime Dieu!

Isabeau n'osa rien répliquer. Elle resta silencieuse jusqu'à la fin de la visite. Puis, lorsque Élisabeth fut partie, elle se tourna vers moi avec une sorte de violence:

— Croyez-vous qu'elle puisse avoir raison, que ce soit possible?

Une anxiété frémissait dans sa voix.

— Possible, quoi?

— Ce grand bonheur! Et si c'était vrai? Si c'était moi qui avais été dupe?

Isabeau se leva et marcha agitée dans la chambre, traînant après elle un long manteau de dentelles pailleté, sur fond rose, qui avait dû coûter, au moins, le revenu annuel d'une famille d'employés.

— Maman, dites-moi que ce n'est pas! Que le bonheur, c'est l'amour, le plaisir, le luxe, une grande situation!

— L'amour, peut-être, quand il est permis et qu'il dure. Le reste n'est rien, absolument rien!

— Et alors?

— Tu as entendu ce qu'a dit Élisabeth Omercier?

Isabeau tapa du pied.

— Non, non, impossible de croire à ces billevesées! Je refuse de les admettre... C'est de l'hystérisme pur! Comme Adalbert rira quand il saura l'histoire!

Mais il manqua l'occasion d'en rire, car elle ne la lui raconta pas.

Cependant les semaines s'écoulaient, et toutes ces vies troublées continuaient leur monotone parabole. Je ne voyais aucune solution prochaine et possible. Les deux exilés menaient, loin de nous, une existence solitaire; la cause de leur malheur devenait chaque jour plus frêle. Dans le jardin d'Auteuil, entourée de ses pitoyables compagnes, Isabeau courait vers la tragédie. Philiberte s'ancrait chaque jour davantage dans le factice.

Mais il n'y a pas de situation fâcheuse qui ne puisse devenir

pire. L'imprévu vint du côté où je l'attendais le moins : la seconde des filles de Charles Denfert, l'une des futures femmes sociales, s'avisa de prendre une méningite. Nous fûmes tous affolés, même Heyden qui était bon père et pensait à ses petits Finlandais. La plus calme était Philiberte ; elle garda son sang-froid et son obstination volontaire. Ainsi elle voulut laisser ignorer à Charles la gravité du mal. Une question diplomatique importante était en jeu ; le représentant de la France ne pouvait s'éloigner dans un moment pareil ! Malgré mes prières, elle tint bon, et nul, parmi nous, n'osa informer Denfert du péril que courait sa fille.

Les angoisses et les souffrances de l'horrible maladie sont présentes à la mémoire de tous ceux qui, une fois dans leur vie, ont assisté à ces douloureuses agonies d'enfant. Durant les intervalles d'assoupissement, après les crises aiguës, la petite demandait son père avec une pénible insistance. Ces appels nous bouleversaient. Philiberte restait impassible.

— Que ferait-il que je ne fasse pas ? Les meilleurs médecins de Paris ont été consultés, nous avons une infirmière anglaise de premier ordre et nous observons inflexiblement toutes les règles de l'hygiène moderne.

Une après-midi, Jacqueline, qui venait rarement chez Philiberte, mais téléphonait dix fois par jour, assista à ces appels désespérés de l'enfant. La pauvre petite pleurait de souffrance et roulait sa tête sur les oreillers.

— Papa, viens donc, viens vite ! Mets ta main sur ma tête, cela me guérira...

Jacqueline posa ses deux mains sur le front de Madeleine mais celle-ci se débattit et la repoussa.

— C'est papa que je veux ! Et elle recommença sa plainte de : « Papa, papa ! Pourquoi es-tu parti, papa ? »

Je n'osais regarder Jacqueline. Pourtant nous étions seules dans la chambre.

— Maman ! dit-elle d'une voix si altérée que je fus forcée de lever les yeux sur elle (oh ! le visage que j'aperçus !) maman, allez immédiatement télégraphier à Charles Denfert que sa fille l'appelle et qu'il doit venir.

— Philiberte s'y oppose !

— Et qu'importe Philiberte !

— Elle est la mère de Madeleine. Elle seule peut décider.

Je parlais sévèrement, mais Jacqueline ne parut attacher aucune importance à mes paroles ; elle s'approcha du fauteuil où j'avais déposé mon chapeau et ma mantille et me les apporta.

— Vite, maman ! Prenez une voiture pour ne pas perdre de temps.

Je repoussai les vêtemens qu'elle me tendait.

— Je voudrais, balbutiai-je, mais je n'ose pas ! Comprends donc, Jacqueline ! c'est impossible ! Nous devons respecter les droits de Philiberte.

— Et le père n'a-t-il pas de droits ?

— Oui, sans doute, mais ce n'est pas à nous...

— Je vous en supplie, maman, allez !

Elle m'avait saisi les mains et les couvrait de baisers. Je faiblissais sous la pression de ces lèvres douces. Cependant je résistais, tandis qu'elle essayait de me pousser vers la porte.

— Vous me remercierez plus tard, maman ! Songez, si un malheur arrivait...

Nous nous regardâmes, et l'ombre de la mort passa dans nos yeux.

— Allez vite, reprit-elle, Philiberte n'osera vous gronder.

Mais je savais, moi, qu'aucun respect filial n'arrêterait ses reproches.

— Non, je ne puis pas, ce ne serait pas loyal !

J'essayai de parler avec une décision décourageante, mais du lit de l'enfant la plainte s'éleva plus forte.

— Écoutez, conjura Jacqueline en s'attachant à ma robe. Comment pouvez-vous rester insensible à un pareil appel ? Allez, télégraphiez qu'il vienne tout de suite ! Cependant, soyez douce, ne lui enlevez pas l'espérance !

Mais le respect des droits de Philiberte m'empêchait de céder. Alors Jacqueline pleura. Je ne l'aimais donc point que ses prières, ses supplications ne me persuadaient pas ? A ma place, Armand aurait déjà envoyé vingt télégrammes, si elle le lui avait demandé ! Et se jetant sur un divan, elle sanglota dans les coussins.

— Ma pauvre petite, dis-je, après avoir changé les compresses sur le front de Madeleine qui s'était assoupie, je voudrais faire ce que tu désires, car je comprends...

Elle se dressa farouche :

— Non, vous ne comprenez pas, vous ne pouvez comprendre !

Et elle recommença à sangloter tout bas. Puis, au bout d'un instant, elle se leva très calme et me demanda encore :

— Décidément vous ne voulez pas?

Je fis signe que non de la tête. Elle mit son chapeau et, sans m'embrasser, quitta la chambre après s'être arrêtée quelques secondes devant le lit de Madeleine. J'entendis se refermer la porte de l'escalier de service qui donnait sur le couloir. Je compris qu'elle était allée télégraphier à Charles Denfert...

. . . .

Jacqueline ne revint pas à Paris pendant les jours qui suivirent. L'état de Madeleine restait invariable, malgré les médecins célèbres, les infirmières anglaises et les prescriptions hygiéniques; Philiberte commençait à perdre un peu de sa hautaine confiance et le soir où son mari arriva inopinément, je crois qu'elle fut soulagée.

— Comme j'ai bien fait de ne pas l'inquiéter ! disait-elle, une dépêche du ministère l'a appelé. Cela arrange tout !

J'étais seule à savoir de quel ministère l'appel était parti.

Fut-ce la main de son père posée sur son front qui provoqua la crise salutaire? Fut-ce le cours naturel de la maladie? Le fait est que Madeleine commença à aller mieux; les médecins cessèrent de hocher sinistrement la tête et nous respirâmes. Mais une autre surprise nous était réservée. Un matin que je m'apprêtais à aller chez Philiberte, un messager d'Auteuil arriva, apportant une grande corbeille de roses blanches et une lettre de Jacqueline. Elle écrivait si rarement qu'un frisson me traversa toute et coula le long de mon dos. Qu'était-il survenu encore? Le papier ne contenait que dix lignes :

« Ma chère maman,

« Je pars pour rejoindre Armand en Grèce; je sais que vous en serez contente et me pardonnerez de n'être pas venue vous embrasser.

« Élisabeth Omercier et Marthe Aliprand occuperont tour à tour pendant notre absence la maison d'Auteuil et prendront soin *de ce qui s'y trouve* jusqu'à notre retour.

« Adieu, je vous aime et aime papa. »

Il s'était exilé pour lui permettre de revenir. Elle rendait, aujourd'hui, générosité pour générosité.

. . . .

Je ne dirai pas les observations que ce départ provoqua en famille : l'étonnement des uns, les moqueries des autres. Le premier à qui je communiquai la nouvelle fut Charles Denfert. Au lieu de parler, je lui tendis la lettre en détournant la tête ; je pensais à l'autre lettre, à celle qu'il avait lue, il y a quelques mois.

Avant de me rendre le feuillet, il le plia soigneusement ; peut-être pour laisser au tremblement de ses mains le temps de se calmer.

— Jacqueline, petite Jacqueline ! l'entendis-je murmurer.

— Elle a bien fait, balbutiai-je.

— C'est conforme à elle-même, répondit-il.

Un respect adoucissait sa voix, mais son visage s'était figé dans une expression sévère et morne. La fée, aux yeux « couleur de lune, » ne devait plus rayonner à son horizon.

. . . .

Mon histoire s'achève sans finir, mais c'est ainsi dans la vie : les conclusions manquent !

Chacun de nous, c'est probable, continuera à marcher dans sa voie, faisant ses expériences, apprenant à discerner péniblement quelques lueurs de vérité. Isabeau, elle-même, par l'amour et la souffrance, saisira peut-être des parcelles de la grande clarté qui seule donne la vie. Philiberte finira, qui le sait ? par trouver un goût de cendres à ses joies factices. Jacqueline, je le sens, « attachera sa charrette à une étoile. » Mais ces espérances ne diminuent pas mes responsabilités de mère. Je n'ai pas étudié les âmes de mes filles, je les ai livrées aux hasards des hommes et des choses ; c'est pourquoi, sans doute, elles doivent évoluer douloureusement à travers les passions, les mensonges, les incrédulités.

Dora Melegari.

NOTES D'UNE VOYAGEUSE EN TURQUIE

(AVRIL-MAI 1909)

18 avril.

Quand j'ai quitté la France, pour voir des amis Jeunes-Turcs, — et en particulier Ahmed-Riza bey, président de la Chambre et sa sœur Selma Hanoum, — je ne prévoyais pas que mon voyage aurait des péripéties dramatiques. Sur la route de Constantinople, j'ai appris le mouvement réactionnaire du 13 avril, et, comme tous mes compagnons de voyage, je me suis adressée au plus proche consulat.

Ils sont tous charmans, nos consuls. Ils ne sont pas toujours bien renseignés, mais en Orient, personne n'est bien renseigné. C'est le pays des surprises. On y vit au jour le jour, et l'on ne s'émeut de rien. Sceptique et fataliste, le consul m'a dit :

— Si vous allez à Constantinople, vous ferez bien. Si vous n'y allez pas, vous ferez peut-être mieux. Nous ne pouvons rien prévoir et nous devons tout craindre. Les étrangers ne sont pas menacés aujourd'hui. Seront-ils en sûreté demain?... *Inchallah!* Pour le moment, la réaction triomphe, mais dans le calme...

— Alors, je pars...

— Si vous voulez, mais vous ne verrez rien. Les magasins et les banques sont fermés, la ville turque pleine de mystère, et les soldats acclament le Sultan et honorent la loi du Chériat, en tirant des coups de fusil, à balle, dans les rues..

— C'est ça, le calme?

— Relatif... Le 13 avril, ces mêmes soldats ont tué trois cents officiers, quelques députés ou ministres et un grand

nombre de badauds. Votre ami Ahmed-Riza bey a dû fuir. Il est sauf, ainsi que sa famille, mais la Jeune-Turquie est bien malade...

— Monsieur, je meurs d'envie d'aller à Constantinople. S'il y a danger, je traverserai seulement la ville, et je m'en irai à Andrinople où j'ai des parens.

— Madame, vous serez peut-être fort empêchée d'aller à Andrinople... On annonce que les corps d'armée de Roumélie se mettent en marche pour délivrer la ville et défendre la Constitution... Les voies ferrées seront encombrées... Déjà les paquebots ramènent en Europe quantité de touristes qui ne débarquent même pas... Vous vous ennuierez, enfermée dans un hôtel.

— Monsieur, je vous prie de croire que je ne resterai pas enfermée dans un hôtel. Au pis aller, je regarderai par la fenêtre les gens qui passent, et je les écouterai parler. S'il y a du bruit, j'aurai peur — un peu, pas beaucoup, — et plus tard, je serai contente d'avoir respiré, une fois, l'air qui sent la poudre.

L'excellent consul s'est mis à rire.

— L'entêtement féminin est invincible. Partez donc, mais, auparavant télégraphiez à notre ambassade.

J'ai télégraphié et la réponse est venue, peu explicite, mais rassurante.

Quel voyage amusant! Le hasard m'a mise dans une bande d'Anglais et d'Allemands qui toucheront barre à Constantinople et repartiront aussitôt pour Odessa. Il y a là deux petites *misses*, crânes et jolies, qui veulent absolument voir une révolution. Et il y a aussi un grand monsieur maigre qui est arrivé, le 13 avril, en bateau, jusque dans la Corne d'Or. Il a fui, le lendemain, vers des lieux plus tranquilles, et n'a rien vu que le quai de Galata.

Obligé de revenir, pour affaires, il n'est qu'à demi rassuré, et très fier pourtant. Il est *Celui qui a vu la révolution!* Il est même descendu à terre, un moment, et il a ramassé des cartouches!

Ses récits jettent la consternation dans l'esprit des bonnes bourgeoises allemandes. Ce ne sont que fusillades, étranglemens, égorgemens. Ce ne sont que bateaux poursuivis, emportant des Jeunes-Turcs cachés dans la soute aux marchandises. Ce ne sont que trains arrêtés, maisons assiégées, hordes sauvages, Kurdes sinistres aiguisant leurs longs couteaux.

Massacre!... Massacre!... Ce mot circule dans les conversa-

tions en trois langues, prononcé tout bas, d'abord, avec un demi-sourire incrédule, puis sur un ton grave qui fait passer, dans le dos et l'âme des voyageurs, un petit frisson désagréable.

Serons-nous à Constantinople pour le coucher du soleil? Les compagnies de navigation et de chemins de fer s'accordent pour offrir aux gens qu'elles transportent ce spectacle recommandé par Joanne. Mais les horaires sont bouleversés. Nous avons perdu beaucoup de temps en route, et le spectacle est raté. Le soleil se couche sans façon, dans la Marmara.

Et quand nous arrivons, à la nuit noire, c'est le calme complet... Pas même un coup de fusil! aucune horde sauvage!... Et les gens qui s'attendaient à avoir très peur, et ceux qui se préparaient à être braves, sont déçus. Ça, une révolution!... C'est raté, comme le coucher de soleil.

Et maintenant, j'ouvre ma fenêtre, et, le plan du Guide à la main, j'essaie de m'orienter, de comprendre comment c'est fait, Constantinople.

C'est une ville si compliquée! Le Bosphore, la Marmara, la Corne d'Or, la rive d'Europe et la rive d'Asie, Péra, Galata, Stamboul, Scutari, tout cela c'est Constantinople, et dans mon imagination, c'est un chaos. J'ai lu les bons auteurs, les spécialistes de l'Orient, Gautier, Loti, Farrère, et ma mémoire est pleine de phrases et d'images somptueuses... O mosquées! ô minarets! ô caïques! cyprès d'Eyoub, tombeau d'Aziyadé, petit yali de Beïcos, je vous vois bien... Mais la topographie, l'arrangement matériel de toutes ces mers, et de toutes ces villes, et de tous ces continens qui entrent les uns dans les autres, je ne les ai pas encore saisis.

Regardons par la fenêtre... La rue, entre des maisons banales et la grille d'un jardin public, se chauffe au soleil, un soleil modéré, tiède, un soleil de province française sur une rue de province française... La mi-avril est passée, et c'est à peine si les bourgeons des platanes crèvent leur gaine brune, et dardent mille petits ongles verts. Dans le jardin, il y a des chaises de fer et un kiosque pour les musiciens. Dans la rue, il y a des cafés, des fiacres, des marchands de journaux, des passans en jaquette et des chiens jaunâtres aux creux du pavé.

Les fez rouges des cochers et les chiens jaunâtres composent tout le « caractère oriental » de cette rue qui s'appelle « rue des Petits-Champs. » Et derrière l'hôtel, il y a, je le sais, une autre

rue, parallèle à celle-ci, et plus importante, où sont les beaux magasins et les ambassades. C'est la Grande-rue de Péra.

Ces deux rues, sur la crête d'une colline, forment l'essentiel de Péra, la ville franque exclusivement habitée par les chrétiens de toute race et de toute confession. A gauche, sur la pente de la colline, Péra devient Galata, la ville marine et marchande qui n'est ni turque, ni franque, mais franchement « méditerranéenne, » comme Gênes, Naples, Smyrne. Je l'ai aperçue, hier soir, cette ville infecte et grouillante, que deux ponts de bois relient à Stamboul.

Rien, autour de moi, rien ne révèle la Turquie... Mais derrière le jardin que je domine, le sol s'abaisse brusquement; je devine des terrains vagues, des cimes noires de cyprès, et plus loin encore, à travers les fuseaux des arbres funèbres, une sorte de fleuve bleuit sous la brume — un fleuve qui est simplement un bras de mer enfermé obliquement dans les terres. Et, sur la rive opposée, une masse de constructions agglomérées, une mosaïque de pierre, de marbre, de bois, un tas de terrasses, de toitures, de façades, de coupoles qui se superposent, — Stamboul!

Contre le ciel pâle, la ville semble tout en hauteur. Comme un décor de théâtre; on dirait qu'elle n'a pas d'épaisseur, et qu'un ciseau fantaisiste a découpé sa silhouette qui se brise, ondule, s'élance en minarets aigus, se renfle en dômes prodigieux, depuis les obscurs cyprès d'Eyoub, à droite, jusqu'à la pointe extrême du Vieux Sérail, à gauche, où la silhouette s'achève par des murs crénelés et des tours moyen-âgeuses, entre les eaux de la Corne d'Or et de la Marmara.

Pas de couleurs vives : des blancs, des bruns, des rouges atténués, quelques touffes vertes. La fumée des bateaux stagne, immobile, comme une mousseline emmêlée et déchirée, d'un gris transparent, sur les eaux lourdes, dans l'air humide. Et Stamboul semble flotter, suspendu dans la vapeur, lointain, presque irréel...

Comme je descends pour déjeuner, je trouve Moïse dans le vestibule de l'hôtel.

Moïse qui m'a amenée ici, hier, se dénomme lui-même : « guide de l'ambassade, » et, à force de le dire, il a fini par croire qu'il avait une fonction officielle, un peu au-dessus des cavass, un peu au-dessous des drogmans. Tout ce qui touche à l'ambassade, tout ce qui vient de l'ambassade, lui est sacré. Depuis vingt-deux ans, il a promené dans Stamboul tous les amis de tous les

conseillers, de tous les secrétaires, de tous les consuls. Il leur a montré les mosquées les moins accessibles et les rues les moins fréquentées. Il leur a procuré les meilleurs chevaux, les cochers les plus polis, les caïques les plus légers, les marchands les moins voleurs. Il leur a très honnêtement rendu la monnaie de toutes leurs pièces, avec le minimum de perte... Moïse est doux, prudent, malin, reconnaissant à ceux qui l'obligent. Moïse sera mon cicerone et mon protecteur. Il est tout pénétré du sentiment de son importance et de sa responsabilité.

Il m'attend, — blond, fané, finaud, l'œil bleu plissé, le fez sur la tête, un chapelet aux doigts, — dans ce vestibule encombré de malles et de valises. Le cavass rouge et or, le portier grec aux favoris majestueux, le gérant, les garçons, regardent tristement les voyageurs qui paient leur note, et les fiacres qui attendent les bagages. Seize touristes sont partis ce matin!... Les hôtels se vident. Et pourtant, Chevket Pacha conduit vers Constantinople l'armée de la délivrance... Mais les touristes, qui voyagent pour leur plaisir, ne se soucient pas d'être « délivrés » à coups de fusil. Révolution ou contre-révolution leur inspirent la même méfiance, et Chevket Pacha leur apparaît aussi redoutable dans son genre, qu'Abdul-Hamid.

Les patrons d'hôtel sont du même avis. Une révolution en pleine saison, c'est terrible. Deux révolutions, c'est trop, vraiment trop.

— Eh bien! Moïse, vous voyez, tout le monde part. Est-ce que je pourrais, moi aussi, partir pour Andrinople?

— Non, madame... L'armée a pris tous les trains. Vous seriez peut-être obligée de rester en route.

— Alors, Moïse, nous irons voir Stamboul.

— Pas aujourd'hui...

— Il y a danger?

— M. Boppe ne veut pas.

M. Boppe, l'aimable conseiller d'ambassade, providence des compatriotes en détresse, a bien voulu s'inquiéter de ma sécurité. Je ne lui désobéirai pas. D'ailleurs, Moïse, dont il est l'idole, ne me laisserait pas lui désobéir.

— Mais pourquoi?

— L'armée arrive. Elle est tout près d'ici. On ne le sait pas encore... Alors... il faut attendre... Nous irons à la Tour de Galata seulement, et jusqu'au pont...

19 avril.

L'exode des touristes continue. Elles sont parties, les petites Anglaises, parties les matrones allemandes, parti le monsieur qui ramassa des cartouches. Les douaniers ont repris leurs habitudes de l'ancien régime : ils exigent les passeports et acceptent les *backchichs*. Des mouchards rôdent autour des gens qui s'embarquent. L'un d'eux m'a suivie, hier, sur le quai, jusqu'à ma voiture. Et dans Galata, on rencontre des centaines de gaillards aux têtes de forbans, aux larges culottes trouées et rapiécées, aux bras nerveux, au chef qu'un tas de guenilles enturbanne... *Hamals*, débardeurs, portefaix?... Peut-être... De très honnêtes gens, en ce costume, avec ces moustaches formidables, auraient aisément l'air de bandits... Sans rien préjuger, je ne tiens pas à me trouver toute seule en la compagnie de ces personnages pittoresques.

J'ai déjeuné ce matin dans une maison amie, avec un Turc fort spirituel, presque trop spirituel, qui a parlé de tout, sauf de politique. Pourtant à propos de Loti et des *Désenchantées*, il m'a raconté que les revendications des dames turques, — revendications parfois imprudentes, — avaient servi de prétexte aux ennemis du nouveau régime, pour soulever la colère des fanatiques et des ignorans.

On croit, en Europe, que la révolution de 1908, qui a donné la liberté aux Turcs, a donné aux femmes turques au moins une demi-liberté. On croit que les prisonnières ont presque brisé leurs grilles et leurs entraves; que le voile n'est plus, pour elles, qu'une coquetterie, et que les eunuques appartiennent au passé, — à la Turquie des opérettes.

Il est vrai que les femmes intelligentes et cultivées, — et même celles qui sont peu cultivées, — ont accueilli la révolution avec un transport de joie et d'espérance. Beaucoup d'entre elles l'avaient servie, cette révolution pacifique, en devenant les messagères anonymes, invisibles et fidèles du *Comité Union et Progrès*. Quand la Constitution fut proclamée, elles respirèrent; elles rejetèrent non pas le *tcharchaf* obligatoire, mais la voilette qui masque les frais visages entre les bords du capuchon.

D'ailleurs le *tcharchaf*, ce domino de soie ample et non sans grâce, n'en est pas à sa première évolution : depuis longtemps, il subit l'influence de la mode. Quand les robes Empire triom-

phèrent à Paris, la jupe du *tcharchaf* remonta presque sous les bras des élégantes de Stamboul; quand le succès du fourreau s'accentua, la jupe du *tcharchaf* se rétrécit. Le capuchon-pèlerine diminua jusqu'à n'être plus qu'une mantille, laissant voir les bras jusqu'aux coudes, et la taille jusqu'à la gorge. Le bouffant des cheveux — ô indécence! — parut s'émanciper sous le bandeau et la voilette relevée... D'autres changemens se sont produits. Des dames hardies osèrent sortir avec leur mari ou leur père. Quelques-unes dédaignèrent d'entrer dans la partie du bateau, ou du tramway, ou du funiculaire qui est réservée aux femmes... Enfin, les plus lettrées, — encore que bien naïves, — publièrent des articles dans divers journaux pour affirmer leurs droits à l'instruction et à la liberté. Peine perdue! La plupart des Jeunes-Turcs sont Vieux-Turcs en ce qui concerne leurs affaires de ménage, et tel farouche révolutionnaire, qui se croit très civilisé, s'affole à l'idée qu'un étranger pourrait voir le visage de son épouse, qui a cinquante ans et qui est laide!

Cependant, quelques députés, — pas beaucoup, — s'intéressaient au sort de la femme. Ahmed-Riza bey voulait organiser l'enseignement féminin, créer un grand lycée de filles dans un konak concédé par le Sultan. Mais ces intentions généreuses furent dénaturées par ses adversaires avec une odieuse perfidie. Les hodjas crièrent au sacrilège. La jalousie enracinée dans l'âme des Orientaux, et le préjugé religieux aidant, il y eut des scènes tragiques : de jeunes femmes, parce qu'elles étaient sorties avec leur mari, — et strictement voilées! — furent lynchées par la foule. D'autres eurent leurs vêtemens déchirés, leurs cheveux coupés. On maltraita des enfans même, parce qu'ils portaient des chapeaux!

Le plus horrible épisode de cette « guerre aux femmes, » qui précéda le mouvement réactionnaire du 13 avril et qui y contribua, fut l'assassinat d'une jeune fille musulmane et d'un Grec qu'elle avait choisi pour fiancé. Les journaux de Paris ont raconté brièvement cette histoire qui m'a été redite tout à l'heure par un témoin occulaire, M. Bareille, le distingué correspondant des *Débats*. La religion mahométane n'interdit pas les unions mixtes, quand c'est un musulman qui épouse une chrétienne, parce que les filles des chrétiens représentent une conquête, une proie dévolue aux fidèles d'Allah. L'idée de la suprématie masculine, — la femme n'étant que le moyen passif de la géné-

ration, non pas la créatrice, mais la couveuse, — fortifie encore cette conviction. Les sultans sont toujours fils d'esclaves circassiennes, et cela n'a aucune importance, le père *seul* transmettant la vie, disent les musulmans. Mais c'est une abomination qu'une vierge musulmane épouse un chrétien et lui donne une lignée chrétienne.

Le père de la jeune fille qui s'était fiancée à un Grec voulut punir le giaour trop audacieux et il alla, honnêtement, le dénoncer à la police. Les policiers, animés d'un esprit de justice, arrêtèrent le Grec, et la fiancée aussi. On les amena dans un corps de garde, et la foule, — les gens du quai, aux turbans de guenilles! — s'ameuta brusquement autour du poste, en réclamant l'homme et la femme. Quelques officiers, présens à cette scène, n'intervinrent pas ou firent seulement semblant d'intervenir. Les deux malheureux, enfermés, — trop mal enfermés, — dans le poste, entendaient les cris féroces et voyaient faiblir la résistance de leurs gardiens... Les portes furent forcées... L'homme fut tué assez vite. La femme mit cinq heures à mourir.

— Je l'ai vue, — dit M. Bareille, — elle ne ressemblait plus à une femme. On ne savait ce que c'était... Et je me suis enfui, malade d'horreur et de pitié, pleurant de sentir mon impuissance... J'avais vu les Arméniens massacrés en 1905. J'ai vu cette femme... Comment oublier ces spectacles! comment n'en pas garder, toute la vie, une ombre sur l'âme?

De tels symptômes annonçaient un revirement dans les masses populaires. D'autres symptômes, moins terribles, parfois même comiques, auraient dû, ces temps derniers, donner l'éveil aux libéraux.

Mon hôte de ce matin a eu la bonne grâce de m'envoyer quelques extraits traduits de journaux turcs. En attendant les événemens, et tandis que l'exode des étrangers et l'approche des troupes macédoniennes continuent, par un mouvement inverse je cherche dans ces journaux la série des petites causes qui ont déterminé des effets si considérables.

Il y a le chapitre des chapeaux!...

Ce n'est pas une plaisanterie. Le chapitre des chapeaux aura sa place dans l'histoire de la seconde révolution ottomane.

Il existe un journal, le *Vulcan*, rédigé par un certain Derviche Vahdeti. Depuis longtemps déjà, ce journal attaquait, avec une extrême violence, Ahmed-Riza bey et sa sœur Selma

Hanoum. « Ahmed-Riza bey, disait-on, est un athée, un giaour. Il veut supprimer le fez national, imposé par le sultan Mahmoud aux bons musulmans, et il prétend traverser le pont de Galata, avec un chapeau cylindre sur la tête... Quant à sa sœur Selma, c'est une femme sans pudeur, qui exhorte les dames turques à quitter le voile... Elle a commandé, à Paris, mille chapeaux (*sic*) qui seront distribués à ses compatriotes aussi effrontées qu'elle-même!... Enfin, elle a fondé un cercle de dames où les épouses et les filles des Croyans s'instruisent dans les arts des infidèles. Il y a des tableaux, des livres impies, un piano! C'est un scandale intolérable... »

Derviche Vahdeti ne peut supporter de telles offenses au Chériat! Et les soldats, qu'il flatte et qu'il excite, les bons soldats qui ne savent pas lire, se préoccupent de rétablir l'ordre, les bonnes mœurs et le Chériat! Ils s'érigent en justiciers, et même en théologiens et en moralistes. Le 13 avril, ils n'oublient pas de saccager le cercle féminin de Stamboul et de briser le piano... Par bonheur, le logis était vide. Si quelque Hanoum s'y était trouvée, on lui aurait appris à respecter le Chériat, — comme on l'a appris à la fiancée du Grec.

Hier, 18 avril, les journaux publient l'avis suivant:

« Nos femmes musulmanes se promènent au Bazar, à Péra, dans des endroits louches; elles font leurs achats dans les magasins. Cela étant contraire au Saint Chériat, leurs frères, les soldats, conseillent à toutes les femmes musulmanes qui ont de la pudeur de s'abstenir de ces actes. »

Et cet avis est signé : « Tous les soldats. »

Le *Vulcan* s'adresse aux mêmes soldats :

« Vous demandez que nos femmes n'aillent pas à Péra et dans des endroits inconvenans le visage découvert. En cela nous pensons comme vous. Mais laissez-nous, laissez à la presse le temps de s'occuper de ces choses. Nous avons, pour le moment, de plus graves questions à méditer... »

L'*Osmanli*, à propos du même avis, dit qu'il va consulter les Ulémas pour savoir si vraiment le Chériat défend aux femmes de sortir dans les rues et de faire des achats. Il ajoute qu'il publiera leurs réponses et il conclut :

« Une telle défense serait pénible pour les femmes qui n'ont pas de mari et qui sont obligées d'acheter elles-mêmes ce qu'il leur faut. »

En attendant la réponse des Ulémas, les pauvres dames turques, prises de peur, restent cloîtrées chez elles.

Elles se méfient de « leurs frères les soldats. »

Mardi, 20 avril.

Hier matin, j'ai passé devant le Péra-Palace, l'hôtel élégant, le seul hôtel où descendent les gens qui se piquent d'être véritablement « comme il faut. » Ce grand caravansérail des snobs a subi la loi commune : il a vu partir quantité de touristes européens. Cependant, hier, il avait son aspect des plus beaux jours. Des cavass multicolores, des valets en livrée et en bottes, se pressaient sur le trottoir, et sans cesse, les portières claquantes des voitures livraient passage à des messieurs extraordinairement chamarrés, diplomates en uniformes, officiers, simples civils en fez et stambouline.

Qu'est-ce que tous ces personnages pouvaient bien faire, dans un hôtel? Rendaient-ils visite à un personnage plus puissant encore?... Les passans, qui n'étaient point plus nombreux qu'à l'ordinaire, ne montraient ni curiosité, ni émotion.

Mais un jeune attaché d'ambassade m'a confié, avec tristesse, que les traditions élégantes de la diplomatie venaient de recevoir, ce matin même, un coup mortel... Un grand événement s'accomplissait, qui aurait mérité le cadre somptueux d'un palais, et non le décor vulgaire d'un hôtel cosmopolite... Sans façon, à l'américaine, Rifaat Pacha, MM. Liaptcheff et Miltcheff signaient le protocole qui rend la Bulgarie indépendante!

Le jeune attaché d'ambassade ne pouvait se consoler...

L'hôtel paisible que j'ai choisi, moins fastueux que le Péra-Palace, offre un spectacle bien intéressant. A mesure que les Européens s'en vont, une foule de nouveaux cliens commence d'affluer, et le front mélancolique du gérant s'éclaire...

Des familles grecques ou arméniennes qui habitent la banlieue ou les quartiers excentriques de Péra, ont quitté leurs maisons mal protégées en cas de guerre civile. Il y a bien encore quelques Américains roux et colorés, mais les figures levantines grasses, pâles, placides, avec des cheveux luisans et des yeux en escarboucles, deviennent plus nombreuses. J'ai vu, ce matin, dans la salle à manger, une grande table ronde, présidée par une maman à bandeaux noirs, encore belle, et un papa mousta-

chu. Et tout autour de la grande table, il y avait des enfans, entre dix-huit mois et dix-huit ans. Combien?... Huit, neuf peut-être?... Ils m'ont paru très nombreux.

Nous ne connaissons plus ce luxe, chez nous. Ici, la marmaille abonde, une jolie marmaille brune, qui se bourre de confitures de pistaches et de *loukoums*, et répond très bien, en français, quand on l'interpelle.

Tous ces gens, réfugiés à l'hôtel Bristol, n'ont d'autre occupation que de lire les éditions successives des journaux, — il en paraît trois ou quatre par jour, — et d'échanger des réflexions plutôt pessimistes.

Ils ont vécu, pendant trente-trois ans, en pleine terreur, sous la menace perpétuelle des espions et des estafiers d'Abdul-Hamid. La servitude et la crainte ont durement marqué leurs âmes. Qui ne comprendrait cela risquerait de les mal juger, en donnant à leurs inquiétudes, à leur nervosité, à leur crédulité singulière, un nom désobligeant... Peureux! Ils sont peureux, certes, même ceux qui, devant le péril certain, imminent, feraient bonne contenance. Ils s'affolent d'avoir abandonné leur foyer, d'être là, — pour combien de jours? — de tout craindre, de ne rien savoir.

Chaque heure apporte une nouvelle, souvent fausse, qui circule du salon au fumoir et du vestibule au dernier étage. Chaque bruit, dans la rue, attire aux fenêtres des visages anxieux.

On sait que l'armée de Macédoine est à Tchataldja et à San-Stefano. L'"avant-garde occupe les hauteurs de Kiathané, et ce soir, Constantinople sera cernée presque tout entière. Les députés, évanouis comme des fantômes depuis le 13 avril, reparaissent; mais au lieu de reprendre leurs sièges à la Chambre, ils filent sur San-Stefano.

Les troupes qui occupent les casernes de Constantinople commencent-elles à réagir contre les excitations des hodjas et les conseils indirects venus d'Yldiz? Plusieurs régimens ont envoyé des délégués à Tchataldja pour faire amende honorable.

Le ton des journaux change. De vieux numéros, — 14 avril, 15 avril, 16 avril, — trouvés dans le fumoir, me permettent de comparer... Dans l'émotion qui a suivi l'émeute réactionnaire, la presse n'osait défendre ouvertement les vaincus. Sauf exceptions, les articles politiques étaient des hymnes discrets à l'énergie des soldats et à la sagesse du Sultan... Le Comité Union et

Progrès, — ce pelé, ce galeux! — avait causé tout le mal, par sa tyrannie intolérable. Jamais, jamais encore, la véritable Constitution, la véritable liberté n'avaient pu fleurir à l'ombre noire et desséchante du Comité néfaste...

Mais, dès que Chevket Pacha, Enver bey, Niazi bey, ces croquemitaines, tirent leurs grands sabres, dès que le succès de la réaction paraît moins certain, les journaux prudens changent de langage. Les soldats « justiciers » du 13 avril ne sont plus que des malheureux « abusés... » Si le Comité revient au pouvoir, ces soldats seront aussitôt qualifiés de « brutes sanguinaires. »

Le fameux *Vulcan* a déclaré mercredi que la nation n'avait jamais conquis sa liberté, mais que le Sultan la lui avait gracieusement octroyée et pouvait la lui reprendre, en supprimant la Constitution!... On annonce que ce journal va être poursuivi... Signe des temps!

On remarque aussi une lettre très curieuse du prince Sabaheddine Effendi, neveu du Sultan et chef de l'*Union libérale*. Il n'est pas très aimé des Jeunes-Turcs, ce prince Sabaheddine, et je ne crois pas que les Vieux-Turcs aient pour lui beaucoup de tendresse. Il représente le « juste milieu, » le parti de la conciliation, et comment n'aurait-on pas de l'estime pour lui, puisqu'il prêche la concorde et le respect des femmes?...

Car les violences du *Vulcan*, et certains actes de brutalité commis dans la rue, ont dû troubler l'âme bienveillante du prince Sabaheddine. Il s'adresse aux soldats, lui aussi, avec une prudence tout orientale, et débute par des complimens.

« Frères soldats! Salut à vous! dit-il. Nous ne savons comment vous remercier de ce que vous vous êtes attachés, pendant ces jours pleins de difficultés, au Chériat islamique. C'est pour nous un grand honneur de voir votre fidélité à notre religion. Nous désirons cependant, non seulement réclamer notre Chériat, mais encore le mettre en pratique extérieure, étant donné que ceux qui veulent le Chériat doivent avant tout lui obéir. »

Et ces prémisses posées, le prince explique à ces bons soldats que c'est un grand péché de violer les lois, de manquer à la discipline, et surtout de tuer les officiers, et de se faire les instrumens de la tyrannie! Allah n'aime pas les tyrans! C'est pour obéir à Allah qu'on a supprimé l'absolutisme, et mis fin à ce régime haïssable où les troupes souffraient de la faim et de la

misère, où les soldats envoyés au Yémen mâchaient le cuir de leurs souliers !...

« Frères soldats, continue le prince Sabaheddine, attachez-vous au Chériat de toutes vos forces. N'oubliez pas cependant que le Chériat recommande d'être bienveillant autant envers les musulmans qu'envers les non-musulmans, autant envers les indigènes qu'envers les étrangers. Il commande de faire le bien à toutes les créatures. Aussi vous ne devez pas faire du mal, même à une fourmi.

« Vivez en harmonie avec vos officiers et obéissez à leurs ordres. Car le tout premier commandement du Chériat, c'est l'obéissance à celui qui commande, à la discipline, aux commandans et à Allah le glorieux !

« Frères soldats, n'oublions jamais que nous sommes obligés par le Chériat de ne pas manquer de respect aux femmes, autant aux musulmanes qu'aux non-musulmanes. N'oublions pas un instant que nous sommes obligés par notre religion sacrée de traiter doucement et avec bienveillance nos filles, femmes, sœurs et nos mères qui nous ont portés dans leur sein. Aucun musulman n'a le droit, non seulement de maltraiter une femme se promenant avec honneur, mais encore de la regarder d'un mauvais œil. Le Chériat ne défend absolument pas à nos femmes de sortir de chez elles pour faire des emplettes. Le Prophète, qui dit que *le paradis est au-dessous des pieds de nos mères*, fait ressortir la nécessité pour tous les musulmans de respecter les femmes. Vive le Chériat !

« Frères soldats, ces paroles je les ai fondées sur des hadis et des versets. Nous voulons demander le Chériat, mais aussi exiger de nous conformer à ses ordonnances. Pensez, pensez, toutes les fois que la religion islamique nous le commande, à faire du bien. Tout de même, saluez du salut de l'Islam vos concitoyens que vous avez voulu anéantir au cours d'une colère, il y a quelques jours.

« Si vous agissez de cette manière, vous prouverez que vous êtes en réalité attachés au Chériat islamique, et vous sauverez notre chère patrie du danger qu'elle court. Il est temps d'obéir à vos commandans. Que rien ne détourne aucun de vous de la voie du bien et de la droiture (1) !

SABAHEDDINE. »

(1) *Turquie* du 20 avril 1909.

Ainsi prêchait Jean dans le désert... Mais la lettre demeure intéressante par sa forme même de sermon. Les discours des radicaux Jeunes-Turcs, tout imprégnés des souvenirs de la Révolution française, font un contraste singulier avec cette homélie purement orientale et qui devrait « porter » sur les consciences naïves des soldats.

Mercredi 21 avril.

Je suis allée hier après-midi à Stamboul, avec le précieux Moïse, et toutes les impressions de la matinée que je voulais noter ici se trouvent comme amorties, lointaines, dans ma mémoire.

Je veux les retrouver pourtant, à la faveur de cette soirée presque silencieuse, où j'entends à peine les aboiemens des chiens en querelle et le bâton du veilleur de nuit qui cogne rythmiquement le trottoir.

(21 avril 1909.) L'Assemblée nationale s'est constituée à San-Stefano, et Ahmed-Riza bey, sorti de sa cachette, — il n'avait pas quitté Stamboul, — a été proclamé à l'unanimité de la Chambre. On dit que son apparition, au Yachting-Club de San-Stefano, a provoqué une émotion extraordinaire. Tous les députés voulaient embrasser leur président, et de vieux ulémas à turban blanc et à barbe blanche lui baisaient les mains en pleurant.

La séance a été secrète, mais l'on annonce que la Chambre et le Sénat, réunis en Assemblée nationale, déclarent approuver l'intervention de l'armée d'investissement pour établir « la stabilité du régime constitutionnel, le rétablissement de l'ordre et la punition des factieux, conformément à la loi du Chériat. »

A propos du Chériat, quelqu'un disait ce soir que cette loi religieuse et civile, tirée du Coran et formée par une longue tradition, devait être bien incertaine et bien élastique, excellente matière à casuistique et à interprétations commodes.

Le Sultan veut se débarrasser des Jeunes-Turcs, c'est au nom du Chériat. Les Jeunes-Turcs veulent renverser le Sultan, c'est au nom du Chériat!... Ce mot de Chériat, ou de Chéri, devient une obsession!

Quand je dis que les Jeunes-Turcs veulent renverser le Sultan, je répète un bruit faux peut-être, mais qui est ardemment propagé, grossi, parce qu'il est un écho du désir populaire. Tout

Péra, — sinon tout Stamboul, — attend avec angoisse la déposition ou l'abdication d'Abdul-Hamid.

Tout Péra, oui, tous les citoyens de race grecque ou arménienne qui voudraient — le pourront-ils ? — n'être plus que des Ottomans; et tous les Européens aussi, ou presque tous... Cette chute, volontaire ou involontaire, du tyran paraît certaine. Et pourtant, les jeux de la politique réservent tant de surprises !

En attendant, les nouvelles absurdes ou comiques continuent d'affluer. Chaque heure apporte la sienne, avec les supplémens des divers journaux. Et chaque hôte de la maison, en fumant sa cigarette, donne la « solution définitive, » apprise dans la journée...

L'un déclare que « tout ça profitera aux Anglais ; » l'autre voit déjà les flottes des puissances qui croisent aux Dardanelles ; celui-ci sait, de source sûre, « que le Sultan a des crises de nerfs ; » celui-là assure que le fils favori du monstre, le prince Burnaheddine, est parti pour Corfou : il va demander du secours à l'empereur Guillaume...

Hier soir, les dames avaient très peur que Chevket Pachà et Enver bey ne missent beaucoup de retard à entrer dans la ville, parce que le « vieux d'Yldiz » aurait le temps de préparer un coup de sa façon... Les Kurdes monteraient à Péra !

Les Kurdes ? J'entends parler si souvent de ces Kurdes que je m'étonne... Que sont-ils, où sont-ils, ces Kurdes, et pourquoi les craint-on ?... Ma naïveté provoque des sourires.

« Heureuse Française qui ignorez les Kurdes !... Ce sont les massacreurs professionnels, les bourreaux d'Arméniens, ceux qui, en 1905, ont ensanglanté Constantinople, et qui, hier encore, brûlaient et dépeçaient des femmes dans Adana... Ce sont ces faux ou vrais débardeurs du port, ces gens demi-nus ou vêtus de loques bariolées, qui ont un couteau à leur ceinture et vous regardent, quand vous passez, avec la sympathie du loup pour le petit agneau... Les Kurdes !... »

Qu'est-ce qu'il raconte, ce monsieur ? Il me fait peur... Et toutes les dames, un peu pâlies, se mettent à imaginer des choses terribles : ce qu'on ferait, si les Kurdes montaient à Péra, avec leurs grands couteaux...

Je dis :

— Ces messieurs nous défendraient...

Mais ces messieurs affirment que le sacrifice de leur vie ne

ferait que retarder notre supplice, voire notre déshonneur... Alors, nous implorons d'eux la grâce d'une mort prompte, faveur qu'ils nous promettent, d'un air galant.

Mes aimables compatriotes de l'ambassade sont beaucoup moins pessimistes, et les jeunes secrétaires s'invitent à des thés, font des visites, et racontent les potins de Péra, sans craindre les Kurdes. Je suis allée voir M. Constans et je lui ai demandé les moyens d'assister au sélamlik de vendredi, le dernier sélamlik du règne.

Il est très cordial, M. Constans, et il prend très bien l'air bonhomme, ce qui ne l'empêche pas de donner, aux uns et aux autres, de terribles coups de boutoir. Quand on le voit, dans son cabinet, épaissi par l'embonpoint, l'œil vague, sur la paupière lourde, la bouche détendue sous la moustache tombante, il semble parfois plongé dans un demi-sommeil ou dans un ennui invincible... Tout à coup, l'œil bleu s'avive, le sourire s'affine, toute la figure rajeunit de vingt ans, et l'accent toulousain donne une saveur spéciale à la malice inattendue qui assomme l'interlocuteur.

Il m'a dit :

— Vous voulez aller au Sélamlik ?... Pour voir le Sultan?... Ne vous pressez pas... S'il n'y est plus, la semaine prochaine, il y en aura un autre... Mais cette semaine-ci, je ne conseillerais à personne d'aller au sélamlik... Est-ce qu'on sait?... Tout se passera bien... oui... possible... mais... mais...

Hé ! il n'a pas l'air si tranquille, notre ambassadeur !... Il parle des onze marins de la *Jeanne-Blanche* qui gardent sa porte...

— Onze marins, neuf fusils et deux canons-revolvers sur un bateau joujou, belle défense !

Il a raison... Si les Kurdes montaient !

Bon ! voilà que je deviens Pérote. Je commence à croire aux Kurdes !

Enfin, j'ai vu Stamboul !

Par les rues déclives et zigzaguantes de l'immonde Galata, nous avons gagné la place de Karakeuy. Là, commence le grand pont de bois qui tressaute aux cahots des voitures, avec d'inquiétantes sonorités, qui semble déjà une très vieille chose, usée, raccommodée, pas durable.

L'eau huileuse brille entre les fentes des traverses. Les deux extrémités du pont sont rétrécies par un tas de cahutes en planches, bureaux de la compagnie Chirket-Haïrié, bureaux du péage, boutiques de changeurs, de confiseurs, de fleuristes... Et la foule qui dans Galata était presque terne, grisâtre comme une foule occidentale, pointillée seulement par les ronds rouges et mobiles des fez, la foule devient bariolée, variée, bruyante... Le petit vendeur de journaux, pareil à un voyou napolitain, l'étalagiste ambulant qui offre des merceries communes, des peignes de corne et des bas rayés, l'employé en redingote luisante, le gros pacha dans sa voiture, le derviche brun ou vert coiffé d'un bonnet de feutre, le Tcherkesse au nez camard, au bonnet d'astrakan, le Syrien aux yeux de fille, l'Arabe maigre et beau, dans le flottement des laines crémeuses, l'eunuque bouffi, les dames fluettes et furtives, petits fantômes noirs qui regardent tout et que nul ne doit regarder, c'est l'Europe et l'Asie qui se heurtent, sans jamais se confondre, entre les deux bouts de ce pont!

Il ne fait pas très chaud. Ce jour d'avril, sans ardeur, rappelle les jours de mai, en France; le ciel est d'un bleu presque blanc, et le soleil allume des étincelles aveuglantes sur le bleu plus intense, mais embué et voilé, de la Corne d'Or. Des bateaux noirs emmêlent leurs agrès. Un beau reflet rouge, le reflet d'une coque peinte au minium, tremble, brisé par le remous d'un vapeur à palettes qui s'éloigne...

Tout au fond, sur la rive, Stamboul est un frottis de pastel gris, où s'esquissent des coupoles crayeuses; et la grosse fumée noire du vapeur stagne dans l'air et laisse un barbouillis de fusain sur le gris et sur le bleu tendre.

Mais le pont franchi, la zone des fumées et des brumes dépassée, la ville se dresse, non plus féerique, — vivante.

Une place, assez laide, qui ressemble à la place de Karakeuy, puis dans une rue à gauche, un mur de mosquée, une vaste porte en haut d'un escalier de marbre que couvrent des gens assis, accroupis, couchés. Et tout le long du mur, des robinets dans de petites niches, et devant chaque robinet, un musulman qui fait les ablutions rituelles, pieds nus.

Ces gens qui encombrent l'escalier, ces gens qui se lavent, et ceux qui s'écartent, de mauvaise grâce, devant ma voiture, ce sont des soldats, tous, ou presque tous. Et parmi eux, pas un

officier. On ne voit plus d'officiers à Stamboul. Les beaux capitaines, les lieutenans fringans, sortis des écoles militaires, et imbus des théories européennes, sont dispersés ou morts. Ceux qui restent, ce sont les officiers sortis du rang, non suspects d'athéisme et dévoués au Padischah.

Et ces soldats, les mêmes qu'un mot d'ordre a soulevés contre leurs chefs, contre les ministres, contre le Comité, et que je m'imaginais tels que des brutes, n'ont pas la mine féroce. Leurs uniformes ne brillent pas de propreté, leur tenue n'est pas très martiale : ils semblent las et indécis, — mais leurs figures sont des figures de paysans point méchans, point malhonnêtes. Ils me rappellent nos Bas-Bretons et nos Vendéens qui ne savaient pas lire, et ne connaissaient le monde qu'à travers les prônes de leurs curés. Ces paysans turcs ont aussi leurs curés excitateurs de guerre civile. Le clergé vulgaire, les hodjas, les ont poussés contre les libéraux, au nom du souverain menacé, au nom de la religion méconnue. Qu'on les pousse demain contre les étrangers, ils nous égorgeront sans scrupule ! Et pourtant, ils ne sont pas, en majorité, les brutes révoltantes que les journaux dépeignent...

On me dit : « Les officiers Jeunes-Turcs, membres du Comité, ont été maladroits en faisant une sorte de propagande anticléricale. Certains négligeaient les obligations rituelles et s'en moquaient tout haut, devant leurs hommes. D'autres, qui avaient trop vécu à Paris — ou à Péra, — ne se cachaient pas pour aller dans les cafés et lire des journaux pornographiques. Il y a quelques semaines, des soldats déchirèrent des numéros du *Froufrou* et du *Sourire*, en disant : « Voilà ce que lisent nos chefs : des journaux où l'on voit des femmes nues... De tels hommes ne méritent-ils pas d'être assassinés ?... »

Je ne me porterai pas garant de l'authenticité de ces histoires, et je les rapporte seulement à titre documentaire. Elles doivent pourtant avoir un fond de vérité. Le Turc qui a perdu la foi, comme le chrétien qui l'a perdue, doit malaisément sacrifier aux préjugés populaires. Pour ne pas être hypocrite, il choque les esprits simples. Malgré mes sympathies pour les Jeunes-Turcs, je ne peux dissimuler que partout, ici, on dénonce leur intolérance, leur sectarisme...

Ce n'est pas aujourd'hui, ce n'est pas dans ce carnet de notes que je me complairai à décrire les mosquées. Pour le moment

la vie mouvante retient tout mon esprit. Plus tard, en d'autres temps, j'essaierai peut-être de fixer votre image, Sainte-Sophie toute d'or, Yéni-Validé-Djami aux faïences fleuries, aux stucs translucides, qu'emplissait la lumière pure et la voix triste, oscillante comme un jet d'eau sous le vent, d'un pèlerin arabe chantant seul, pour lui seul, sous le dôme immense...

La vie! elle me reprend dès le seuil, quand j'ai rejeté le charme du songe avec les babouches louées par le gardien, quand Moïse, toujours souriant, m'emmène à travers les rues...

Ce sont des rues de faubourg, qui n'ont pas de noms, ou bien des noms si difficiles que je ne les ai pas retenus; des rues presque villageoises, à peine pavées, bordées de petites maisons en bois. Elles sont toutes pareilles, ces maisons: une porte entre les deux fenêtres du rez-de-chaussée; et au-dessus de la porte, le balcon avançant et clos de grillages, sous le toit en auvent. Toutes pareilles, oui, du même gris, du même brun rougeâtre; — mais l'une penche vers la rue, l'autre s'accote à sa voisine; la ligne des façades et des toitures se brise et s'infléchit; on dirait une file de petites vieilles en robes fanées, de taille inégale, sœurs et différentes...

Il y a peu de monde, dans ces rues; des femmes accroupies immobiles, qui ont des figures comme des noix dans le triangle de leurs voiles blancs; des aveugles résignés tendant la main quand un bruit de pas les réveille; des enfans pâles, jolis, qui me tirent la langue et me crient je ne sais quelles choses assurément fort vilaines... Et puis, des poules, des chiens, une charrette attelée de buffles gris, aux cornes tordues, aux longs poils raides, des buffles stupides et sculpturaux.

Parfois, une petite place, avec une mosquée blanche, et une fontaine où l'eau captive se plaint derrière une grille d'or; quelques arbres d'un vert vif et, sur la façade d'un humble café, la frange mauve et le parfum délicat d'une glycine délicieuse.

Tout cela est paisible, si paisible! De quoi les touristes ont-ils peur? Pourquoi suis-je presque seule dans cette ville, et pourquoi Moïse jette-t-il sans cesse, autour de nous, des regards méfians? Dans ce décor splendide et misérable, sous le soleil langoureux, parmi l'arome épars des glycines, on peut bien oublier qu'une armée campe aux portes de Stamboul et que, demain peut-être, des hommes s'entre-tueront...

Mais voici des rues plus animées, des rues à boutiques. Les

fruiteries ont des courgettes et des artichauts disposés artistement sous des salades en festons; le limonadier a rempli de rubis et de topazes liquides d'énormes carafes bouchées par un citron d'or; le tourneur de bâtons de chaises rit de toutes ses dents blanches, accroupi parmi la sciure et les copeaux, et le magasin du vendeur de nattes exhale l'odeur agreste des joncs. Dans l'ombre et le soleil, sous les treilles de vigne naissante, sous les glycines qui pavoisent les rues en travers, passent des marchands ambulans, des hamals chargés de bâts comme des ânes, des enfans presque nus, des négresses comiques, et parfois un bel adolescent, un vrai petit Aladin, qui a des cils trop longs sur des joues trop pures, qui est inquiétant, équivoque à force d'être beau, et que les hommes regardent, dans cette foule où ne fleurit jamais un visage de femme...

Et il y a aussi des hodjas dont la barbe, taillée en rond, raccourcit, élargit la figure, sous le turban. Ils marchent, vêtus de longs cafetans, égrenant des chapelets d'ambre. Ils sont dans les magasins, dans les cafés, dans tous les groupes où l'on lit des journaux... Et Moïse murmure :

— Voilà les criminels, les misérables !

Je ne les aime pas du tout, ces hodjas. Ils me regardent sans aménité. Et les gens, — comme les gamins tout à l'heure, — me font la grimace, du fond de leur boutique.

23 avril.

Quand l'armée entrera-t-elle, et que fera-t-on du Sultan? Questions sans réponse. La population commence à s'énerver, dans l'incertitude et l'attente. Et les « on dit » vont leur train.

On dit que Chevket Pacha, malgré la rapidité relative et l'ordre parfait de la mobilisation, n'a pas encore assez de troupes pour risquer un conflit avec celles de Constantinople.

On dit également que ces dernières troupes auxquelles on a demandé un serment solennel d'obéissance ne résisteront pas, tout à fait démoralisées.

On dit aussi le contraire, et que la lutte pourrait bien réserser des surprises désagréables aux Jeunes-Turcs, et même aux chrétiens.

Je n'ai pas d'opinion là-dessus, n'ayant pas la compétence indispensable pour m'en faire une. Les diplomates sont muets;

les journaux se contredisent, et les gens que je vois ici recueillent les histoires les plus folles avec une gravité merveilleuse.

A propos du sélamlik de ce matin qui s'est passé comme tous les sélamliks, sans incidens, un monsieur bien informé affirme que le Sultan exhibé aux soldats et aux diplomates était un faux Sultan, un sosie d'Abdul-Hamid, vêtu, teint et fardé comme le Padischah authentique... Abdul-Hamid est loin d'Yldiz... Il navigue vers Corfou !

La déclaration qu'Ahmed-Riza a faite à des journalistes est très commentée. Le président de la Chambre aurait affirmé que la révolte du 13 avril a été fomentée par des réactionnaires, que le Sultan est resté neutre et sera respecté jusqu'à preuve contraire.

Et l'on commente aussi les déclarations de Chevket Pacha au grand vizir :

« Si la garde impériale, a dit le général, rentre dans la discipline, il ne sera pris contre elle aucune mesure de coercition. Dans le cas contraire, les auteurs seront punis... J'ai démenti catégoriquement le bruit qui a couru du détrônement de Sa Majesté impériale. Cependant, si des instigateurs voulaient se livrer à des intrigues pendant que mes troupes procéderaient à l'accomplissement de leur devoir, la responsabilité retomberait sur ceux qui en seraient cause... »

Tout cela est bien embrouillé, bien étrange, et les sceptiques commencent à parler d'une *combinazione* à l'orientale, entre les deux partis. Le Sultan sacrifierait ses complices, sa fortune et garderait une ombre de trône.

Moïse qui se faufile partout, qui pêche des renseignemens à tous les coins de rue, peut connaître le sentiment populaire. Or, je l'ai vu, hier, pendant notre promenade à Stamboul, déçu et navré. Il avait des colloques avec des marchands de noisettes, des limonadiers, et même des hodjas, — des bons ! — et le résultat de ces colloques le rendait mélancolique :

« S'ils le gardent, tout sera à recommencer. »

Dans le turbé de Sultan-Suleïman, mon guide a eu une longue conversation avec le gardien, un nègre bossu, en cafetan vert, qui ne semblait pas très au courant des choses politiques... Il vit avec les califes morts, ce nègre, et toutes ses pensées sont enfermées dans l'enceinte de marbre et de porphyre, sous la coupole rouge et blanche d'où pendent des œufs d'autruche et des

lustres de cristal... Il époussette les cercueils impériaux couverts de châles si anciens que les fleurs et les palmes pâlissent, prêtes à tomber en poussière. Il époussette les turbans aux grandes aigrettes, côtelés comme des pastèques, et qui évoquent pour moi les « turqueries » des tapisseries et des peintures d'après le *Bajazet* de Racine...

Mais le plumeau sous le bras, le nègre bossu oublie maintenant les cercueils souverains, les manuscrits enluminés, les faïences des murailles, objets de sa sollicitude. Il oublie que je suis là, contre le balustre de bois et de nacre, bien dépitée de ne pas comprendre le turc. Il s'émeut, le nègre; il lève les mains, roule les yeux; il a l'air de dire :

— Pas possible !...

Et Moïse lui tient un grand discours politique que l'autre écoute, attentivement, avec des « *Ewet !... ewet !...* » affirmatifs, et d'approbatifs « *Inchallah !* »

Moïse est une autorité... Il *doit* tout savoir, à cause de ses intimes et hautes relations avec l'ambassade...

... Je me rappelle encore que j'ai eu une belle peur, hier, à la fin de cette promenade, du côté d'Edirné-Kapou, — la porte d'Andrinople, — un quartier pas riche, et pas très bien fréquenté.

Nous allions voir la Kharié-Djami, cette ancienne église byzantine transformée en mosquée, qui a encore des mosaïques visibles, amusantes et ingénues, et qui sent — est-ce un effet de mon imagination ? — l'église chrétienne, la petite église de village, humide, close, imprégnée de très vieux encens... La voiture roulait, pas trop vite, dans une rue encombrée. Et tout à coup, en arrière, éclatent des cris épouvantables.

Qu'est-ce que ces gens-là, ces démons à moitié nus, qui courent en hurlant vers nous ? Un nègre les précède, pas bossu celui-là, leste et musclé, mais plus vilain et beaucoup moins sympathique que le gardien de Suleïman. Sur les épaules des coureurs, une machine bizarre danse, et brille au soleil, indistincte... Est-ce une arche sacrée qu'ils portent, ces sauvages ?

Mon guide n'a pas l'air rassuré. Il me dit :

— Ne faites pas attention !... N'ayez pas peur !...

Et il crie au cocher :

— *Tchapouk !... tchapouk !* (1)...

(1) Vite !... vite !...

Les deux chevaux s'enlèvent, trottent sur l'infâme pavé où les roues s'en vont, en haut, en bas, tandis que je retiens mon chapeau... J'ai bien envie de regarder en arrière, mais si cela excitait les fureurs de ces horribles individus!... Alors, je prends un air digne, indifférent, détaché, l'air d'une personne dont la pensée plane, et qui n'a pas peur du tout!

Un choc, des vociférations, tout près de ma tête, à mon oreille!... Je me retourne... C'est le nègre qui a sauté sur la capote de la voiture et qui interpelle le cocher, Moïse, ou moi?... Je ne sais. Je ne baisse pas les yeux, et je garde un air bien calme, avec ce sourire tranquille et poli qu'on a, lorsqu'on visite des maisons de fous et que les pensionnaires vous interpellent. Les chevaux font un écart; le cocher crie je ne sais quoi, et le nègre disparaît. La troupe hurlante semble nous poursuivre, puis elle s'engouffre dans une ruelle. Et Moïse m'explique que ces coureurs ce sont les *toulombadjis*, pompiers volontaires, presque aussi dangereux pour les maisons que les incendies, car ils emportent souvent ce que le feu a respecté.

La machine qu'ils portaient, c'était la pompe!...

Autre épisode de ma promenade d'aujourd'hui.

Nous étions, au cœur de Stamboul, dans une rue étroite et malpropre, quand la voiture s'est arrêtée devant la boutique d'un confiseur. Moïse est descendu, et m'a fait signe de le suivre.

Où me mène-t-il?... Une allée infecte, un escalier obscur, des enfans sales qui se moquent de mon chapeau... Sur le palier, il y a une porte, avec un rideau de cuir qu'un hodja soulève à demi.

Nous sommes à la hauteur des galeries de la mosquée Rustem-Pacha, où les fidèles commencent la prière. Le hodja est de mauvaise humeur. Il refuse de nous laisser entrer, et mon guide parlemente, tandis que les enfans sales mendient : « Dix paras, madama, dix paras. »

Enfin, moyennant un fort backchich, le hodja consent à nous donner les babouches réglementaires; mais au lieu de me les mettre aux pieds, gentiment, comme faisait le brave prêtre de Kharié-Djami, il me les jette à la volée... 'Attrape, si tu peux, chrétienne impure!

Il doit être réactionnaire, ce bedeau-là!

Traînant les pieds, je suis le gracieux personnage qui, paraît-il, nous invite à ne pas rester longtemps. Ses clés à la main, il grommelle dans sa barbe ronde, et je crois que, lui aussi, critique mon chapeau marron, un chapeau à la mode de 1909 qui ressemble à une cloche, ou à une ruche, et qui était si charmant à Paris... Mais évidemment, dans une mosquée, il paraît bizarre...

Elle n'est pas très grande, mais elle est bien belle, la mosquée de Rustem-Pacha! Elle est un jardin sans hiver, un jardin aux mille fleurs d'émail. Les piliers, jusqu'à la coupole, sont couverts de faïences persanes, où s'enroulent des liserons géométriques, où s'entremêlent les œillets, les tulipes, les palmes et les plumes de paon, de tous les verts, de tous les bleus, émeraude, saphir, jade et turquoise.

Un demi-jour clair, un crépuscule paisible caresse les floraisons froides et brillantes, et en bas, dans la nef, une quantité de soldats en brun, en bleu, sont accroupis ou prosternés sur les tapis aux nuances de velours rose.

Je ne vois que les têtes coiffées du fez et les pieds croisés, nus, ou en chaussettes... Quelques turbans verts, quelques fez, non militaires, par-ci, par-là, mais les soldats dominent, car il y a des postes tout proches. Ces hommes qui se battront demain, peut-être, contre leurs compatriotes, contre leurs frères d'armes, écoutent le discours d'un prêtre assis devant le *mirhab*.

Dissimulée derrière un pilier, je les regarde avec une curiosité passionnée. Que se passe-t-il dans leurs consciences obscures de fanatiques? Quel enseignement, quel ordre reçoivent-ils de ce prêtre qui tire, pour eux, des leçons du livre sacré?

24 avril.

J'ai changé d'appartement deux fois, désespérant de trouver le silence, et je m'étais installée, hier soir, dans une chambre assez triste qui ouvre sur la courette intérieure de l'hôtel. J'espérais y dormir un long sommeil que n'interrompraient plus les ronflemens ou la toux d'un voisin, ni les coquericos du coq maudit qui chante trois fois avant l'aube, ni les querelles des chiens, ni le bâton du veilleur de nuit tapant les heures sur le trottoir... O cher silence!

Dans le petit jour gris de cinq heures, je m'éveille... Quoi?... Un meuble, une lourde armoire a dû tomber, à l'étage supé-

rieur, juste au-dessus de ma tête ; ou bien l'ascenseur, qui fonctionne mal, s'est décroché... Les murs vibrent encore d'un fracas assourdissant, et des portes battent, des gens courent dans l'escalier, dans les couloirs.

Fatiguée, je me rendors à demi... Jamais, jamais, je ne trouverai le silence!... Un peu de temps se passe. Et voici, de nouveau, le fracas... Et je distingue aussi un crépitement bizarre, — clac... clac.... — mais dans cette pièce qui ne donne sur aucune rue, tous les bruits s'amortissent.

Enfin, la femme de chambre, appelée, arrive tout éperdue.

— Madame!... C'est le canon... On se bat au Taxim... L'armée est entrée cette nuit...

Je n'ai pas été lente à m'habiller, ce jour-là !

Le vestibule du rez-de-chaussée est plein de monde : tout le personnel de l'hôtel, presque tous les voyageurs; et la curiosité nous pousse, les uns après les autres, jusque dans la rue.

Notre calme rue des Petits-Champs! Je ne la reconnais pas, dans le clair matin frisquet, qui s'ensoleille... Des soldats en uniforme khaki, des soldats en uniforme bleu, couverts de poussière, passent, par groupes, et tout à côté, devant le consulat des États-Unis, il y a un corps de garde improvisé où l'on amène des prisonniers, des suspects, qu'on fouille, et qu'on désarme avant de les envoyer à la police. Tout à l'heure, on vient d'arrêter deux faux hodjas, aux poches capitonnées de bank-notes, et on les a houspillés quelque peu... Maintenant, quatre soldats conduisent un officier réactionnaire, qui n'a plus d'épée, dont le dolman sombre est déchiré à l'épaule, et qui marche, pâle, calme, l'air distrait. Devant le consulat américain, une foule pressée stationne, attentive aux moindres incidens, nerveuse, prête à s'enthousiasmer ou à s'affoler... Et parfois, à grand trot, à grand bruit, passent des cavaliers, des fourgons qui sonnent la ferraille, des civières, des voitures aménagées pour les ambulances, un équipage correct, avec un cavass d'ambassade sur le siège.

Le canon s'est tu ; la fusillade, vers huit heures, devient plus lointaine, plus espacée... On sait que les casernes de Chichli et du Taxim ne résistent plus, que l'armée de Salonique occupe toutes les hauteurs de Péra et se dirige vers Yldiz. A Galata, quelques *caracols* se défendent encore, et les ponts étant barrés, nul ne peut pénétrer dans Stamboul.. Là-bas aussi, sur l'autre

rive, la bataille continue, du côté de la Sublime-Porte; mais les nouvelles précises manquent.

Un détachement macédonien passe, et, de toutes les fenêtres, partent des applaudissemens et des bravos... « Voilà nos sauveurs !... Voilà les héros de la liberté, les défenseurs de la Constitution... » Les gens qui crient le plus fort restent pourtant chez eux, au lieu de former des bandes de volontaires, comme ont fait les Grecs et les Bulgares de Macédoine... La population pérote n'est pas guerrière par vocation, mais elle aime bien les guerriers qui la défendent. Elle ne leur ménage pas les épithètes flatteuses et les acclamations. Les soldats et les officiers ne témoignent aucune émotion d'aucun genre. Peut-être sont-ils indifférens, ou dédaigneux, ou fatigués de cette nuit de marche, de cette matinée de combat. Ils défilent, et d'autres leur succèdent, et d'autres... Ils vont à Stamboul.

Le soleil de midi brûle. Le printemps à peine tiède prend la splendeur de l'été. En face, dans le jardin vide, les platanes ont déplié mille petits drapeaux vert tendre. Des pigeons gonflent leur col de soie grise. Des gens emportent un mort dans une sorte de brouette... Et les prisonniers arrivent toujours.

Vers trois heures, quand tout paraît calmé, quand les barrages sont rompus, on apprend que la bataille recommence à Tachkichla, au Taxim... On dit que les réactionnaires ont arboré le drapeau blanc et qu'ils ont pris entre deux feux, par traîtrise, les libéraux déjà entrés dans la cour du Taxim... Il y a eu beaucoup de morts, des représailles sanglantes...

Par le passage du Bas-Marché, je gagne la rue de Péra et l'ambassade de France. Elle est située tout à fait en contre-bas de la rue, et une descente très roide y donne accès. Là, des élèves de l'école militaire de Pancaldi, de tout jeunes gens vêtus de khaki, fraternisent avec les braves marins bretons du stationnaire *Jeanne-Blanche*.

Les beaux lilas du jardin, en pleine fleur, semblent un énorme bouquet blanc et mauve. L'ardeur du jour déclinant s'apaise en douceur exquise; il y a de la joie dans l'air, la joie encore timide et incertaine de la ville délivrée. Je trouve, dans le jardin, un groupe de jeunes femmes, qui sont là, depuis le matin, avec leurs enfans et les bonnes de leurs enfans. Elles habitent des maisons qui ne semblent pas très sûres, et qui ont été plus ou moins criblées de balles. Réfugiées ici,

ces dames ont installé une *nursery* et des dortoirs de bébés.

Voici des secrétaires, des drogmans, des journalistes. Chacun apporte une nouvelle. Yldiz est cerné... Le Sultan est enfermé avec le grand vizir. Une partie de ses prétendus fidèles, les gens qui vivaient de lui, l'ont abandonné... A Stamboul, les garnisons de la Sublime-Porte et du ministère des Travaux publics se sont rendues...

C'est donc fini?... Non, personne ne veut croire que ce soit fini... Yldiz réserve peut-être des surprises. Les dames affirment qu'elles n'ont pas confiance et qu'elles ne rentreront pas chez elles.

On raconte des épisodes de la bataille qui a été meurtrière, puisque l'on évalue à deux mille, — sinon plus, — le nombre des morts. L'hôpital français de Péra, qui est tout voisin de la caserne des sapeurs-pompiers et de la caserne du Taxim, a reçu quantité de balles, et des passans ont été tués dans les rues d'alentour. Deux journalistes, — un Anglais et un Américain, — étaient allés, avec leurs appareils photographiques, s'installer dans une ruelle latérale, où les soldats croisaient leurs feux. Abrités par un pan de mur, ils attendaient l'instant propice pour prendre des instantanés, mais l'un d'eux, M. Booth, ayant avancé un peu la tête, fut touché à la nuque et tomba.

Son ami, M. Moore, le tira par les pieds, tant bien que mal, pour le ramener à l'abri du mur, et, ce faisant, perdit son chapeau et sa canne, qui roulèrent à quelques pas. Quand M. Booth fut étendu contre la muraille, M. Moore, au lieu de rester coi, perdit tout sentiment du danger, et, peut-être inconsciemment, s'avança à son tour dans la zone dangereuse pour ramasser sa canne et son chapeau... Une seconde balle l'étendit à côté de son camarade.

On avait annoncé la mort de ces deux victimes du devoir professionnel, mais le docteur de Lacombe, chirurgien en chef de l'hôpital, arrive et nous rassure. Les deux journalistes, assez gravement blessés, ne sont pas en péril, et il leur restera, de cette aventure, un prestige accru auprès de leurs directeurs et de leurs lecteurs... Il faut dire, à l'honneur de la corporation, que tous les reporters présens à Constantinople ont montré une magnifique crânerie, qui leur paraît, d'ailleurs, toute naturelle et dont ils ne tirent pas vanité... C'est le métier qui veut cela.

Le docteur de Lacombe affirme qu' « ils ont été épatans, »

mais ce qu'il ne dit pas, et ce qu'un confrère bien informé me raconte, c'est que personne n'a été plus « épatant » que lui!... A cinq heures du matin, quand le canon l'a réveillé, il s'en est allé tout droit à l'hôpital français, et sa vieille mère, sans larmes et sans jérémiades, l'a regardé partir, dans la rue où sifflaient les balles. La grande porte de l'hôpital était barrée par un détachement de Macédoniens qui fusillaient vivement un petit *caracol* réactionnaire. Impossible d'approcher. Les officiers de Salonique conseillent au docteur de s'en retourner, ou de se mettre en sûreté provisoire...

Le docteur répond :

— C'est fort bien, mais si votre place est ici, la mienne est dedans. On va m'apporter des blessés tout à l'heure. Il faut que j'entre dans mon hôpital.

— Vous n'entrerez pas!

— Nous verrons.

Sans hâte, il gagne une petite rue, derrière l'hôpital, où donne une porte de service presque toujours fermée en dedans, et pas très loin de l'endroit où furent blessés, une heure plus tard, MM. Booth et Moore. Là, on se bat, Macédoniens et réactionnaires, et juste devant la porte de service un passant est couché, mort, dans son sang qui rougit le ruisseau. Les balles éraflent les plâtras des murs et le bois de la porte... Le docteur ramasse des pierres et les jette dans les fenêtres de l'hôpital pour signaler sa présence, et cela dure quelques minutes, jusqu'à ce que les religieuses et les aides l'aient aperçu et lui aient fait ouvrir la porte.

Maintenant, la nuit vient, et nous sommes tous rassemblés dans le salon de l'ambassade, pendant que les petits enfans dînent dans une pièce voisine, et qu'on prépare leurs lits. Tous les Français présens sont invités à dîner, à la fortune du pot, dit M. Constans, car le pain manquera peut-être, et l'armée conquérante a réquisitionné les laitiers. L'ambassadeur nous offre même une hospitalité plus complète. Il y a de la place pour tous, et en cas d'alerte, nous aurons, pour nous protéger, les marins de la *Jeanne-Blanche*, et les trente-six Macédoniens.

Les petits enfans ont dîné; le doyen de cette chambrée, M. Pissard fils, qui a bien neuf ans et qui est arrivé aujourd'hui même, avec son papa, par l'Orient-Express, donne son avis sur les événemens... Le bébé de M[me] Delon n'a pas d'opinion, — et

pour cause, — et quant aux personnages entre deux et huit ans, ils se soucient également des Turcs vieux ou jeunes et demandent le dessert et le dodo.

Le pain n'a pas manqué si l'entremets a fait défaut. Le dîner est excellent tout de même et beaucoup plus amusant que les banquets officiels. Dans le grand salon aux fenêtres ouvertes sur la nuit bleue, où pénètrent les senteurs mariées de la glycine et du lilas, on cause ensuite, presque gaîment, mais, tous les quarts d'heure, on apporte des dépêches... Arrivent M. Deffès, le directeur général de la Banque Ottomane, maigre, blanc, vif et spirituel; — le lieutenant de vaisseau Goisse, commandant le stationnaire; — le directeur français du lycée de Galata-Séraï, et c'est bien curieux de voir l'expression soucieuse, narquoise, sceptique ou amusée de tous ces visages !

Dans le jardin, les Turcs et les Bretons se régalent du pilaff gigantesque et des deux agneaux rôtis offerts par M. Constans, et la bonne odeur de ce festin attire les soldats qui gardent la Légation de Hollande. Trop préoccupés sans doute de l'accouchement de la Reine, les bons diplomates néerlandais ont oublié de faire dîner leurs gardiens...

— Si Yldiz ne cède pas, vous entendrez le canon demain encore, dit M. Constans.

M. Deffès veut bien me raccompagner en voiture jusqu'à l'hôtel. La rue de Péra est toute noire. Les chiens ont disparu, épouvantés, et des patrouilles circulent qui nous arrêtent à chaque pas. Une tête coiffée d'un fez, un éclair de baïonnette à la portière, quelques mots turcs criés par le cavass... Nous passons...

Et voilà ce que j'ai vu d'une « journée historique. »

Marcelle Tinayre.

(*A suivre.*)

LES FORCES JAPONAISES
EN 1909

Quelle est la puissance militaire actuelle du Japon? L'augmentation considérable de son armée est-elle en rapport avec ses ressources? Quelles sont ses tendances? Est-il pour les peuples de l'Orient, le Soleil levant dont son drapeau est l'emblème, ou seulement le météore apparaissant soudain mais dont l'éclat s'évanouit aussitôt? Les clans féodaux détruits, qui pendant tant de siècles ont constitué son état social, vont-ils reparaître sous la forme plus moderne de partis politiques se déchirant entre eux, tels que nous les montrent certaines nations européennes? Le socialisme sera-t-il la conséquence du développement industriel? Alors la cohésion de l'Empire et sa force d'expansion ne seraient bientôt plus qu'un souvenir.

Notre étude ne saurait prétendre résoudre ces questions. Elle se propose seulement d'exposer certains points de vue permettant de les examiner sous un jour spécial.

Il est universellement admis que la mentalité des peuples de l'Orient est différente de la nôtre; cependant, nous conservons l'habitude de raisonner sur leurs actes avec notre logique helléno-latine. Les Orientaux ne la comprennent pas et, avec bonne foi, leurs conclusions y sont souvent diamétralement opposées. Nous restons enclins à des analogies qui ne peuvent pas exister. Parfois les conséquences sont graves. Ainsi, la Russie s'est trouvée surprise par l'attaque des torpilleurs japonais à Port-Arthur le 8 février 1904. Elle était convaincue que le pres-

tige de sa puissance la mettait à l'abri d'une agression soudaine et lui permettait de gagner du temps. Or, l'attaque brusquée ne faisait aucun doute pour ceux qui étaient renseignés sur le Japon. En voici la preuve : le *New-York Herald*, édition de Paris, dans son numéro du 8 novembre 1903, dit ceci : « Sans aucun doute les Japonais font des préparatifs guerriers à Kynshu, et si les négociations entre leur ministère des Affaires étrangères et le baron de Rosen ne prennent pas une tournure favorable, ils peuvent, soudainement et sans avertissement, jeter une large force en Corée, la flotte actuellement à Masampho protégeant le débarquement. »

L'avertissement était formel, mais au nom de la logique une telle éventualité était considérée comme impossible, il n'en fut tenu aucun compte.

Pour comprendre les événemens qui se préparent, il est utile de se rendre compte des forces dont la mise en jeu a permis au Japon d'apparaître soudain, aux yeux de l'Europe étonnée, comme une puissance militaire de premier ordre.

L'espace qui nous sépare de la dernière guerre donne un recul déjà suffisant pour pouvoir affirmer que les succès ininterrompus des armées japonaises proviennent de leur exceptionnelle énergie et de leur souverain mépris de la mort.

En un temps très court, puisque, au point de vue de son organisation à l'européenne, elle n'existait pas avant 1868, cette armée, sans avoir de traditions tactiques, sans avoir été préparée au combat par un génie militaire tel que Turenne ou Napoléon, a mené victorieusement trois guerres en l'espace de dix ans, sans une défaillance, sans un échec. Les deux premières, il est vrai, ont été peu importantes, mais la troisième a vu les plus grandes batailles des temps modernes, tant par le nombre des combattans engagés des deux côtés, que par la durée et la ténacité de la lutte. L'éducation militaire des grands chefs avait-elle préparé les succès des Japonais? Sous le rapport du caractère, oui certainement. Le nom d'homme de fer, donné à Wellington, leur revient également. Tous ont mis en pratique ce principe directeur du commandement des armées : la crainte des pertes est immorale. Mais, sous le rapport technique, il faut rappeler que le général Nogi, le vainqueur de Port-Arthur, actuellement gouverneur du collège des filles nobles de Tokyo, a reçu sa première instruction militaire avec l'arc et le sabre. Le mauvais

mousquet en usage avant 1868 n'était pas une arme essentielle.

Les victoires de la dernière campagne doivent donc être attribuées à des causes anciennes et profondes. Comment les troupes japonaises étaient-elles animées d'un pareil esprit de sacrifice, d'une pareille intrépidité? De telles vertus ne s'improvisent pas, elles sont une résultante : pour en apprécier la valeur, il faut examiner ce que sont par atavisme les Japonais de nos jours.

La piété filiale est la vertu par excellence de tous les peuples de l'Extrême-Orient. Elle n'a d'ailleurs aucun rapport avec le sentiment que nous décorons de ce nom. Dans notre civilisation, personne n'admet que les parens acceptent le sacrifice de leurs enfans. En Orient ce sacrifice est chose naturelle et due, il ne saurait être mis en question. C'est le principe essentiel de la philosophie de Confucius introduite au Japon avant l'ère chrétienne. Cette doctrine prescrit une soumission aveugle aux parens et au chef de l'État. Elle convenait parfaitement aux idées féodales du vieux Japon et elle a pénétré au plus profond du cœur de ses enfans. Le Boudhisme l'a respectée et elle a été gardée comme base de l'enseignement officiel jusqu'en 1868. A cette date, l'instruction publique fut organisée d'après le système européen; mais si la philosophie de Confucius n'était plus officiellement enseignée, ses principes n'en étaient pas moins strictement observés dans les familles. De tout temps a existé une coutume générale. Un homme, arrivé à l'âge de soixante ans, devient Inkyo, ce qui veut dire, en retraite; celui qui entre dans cet état, cède à ses héritiers la jouissance de ses biens, cesse tout travail et vit à sa guise de ce que ses enfans lui donnent. La vieillesse est si extraordinairement honorée qu'elle ne peut avoir aucune crainte d'abandon. Il serait barbare, dit le peuple, d'exiger un travail de qui a passé l'âge où il peut l'exécuter utilement.

Il n'y a pas de récits plus populaires que ceux des vingt-quatre modèles de piété filiale. L'enfant japonais, bercé avec ces légendes, en reste pénétré toute sa vie, d'autant mieux qu'il voit ses parens lui donner l'exemple. Ces légendes sont classiques. Quelques-unes sont touchantes, quelques-unes sont risibles, mais leur exagération même est faite pour frapper les enfans. Telle est l'histoire de Roraïshi, âgé de soixante-dix ans. Il s'habille avec des vêtemens d'enfant et s'ébat sur les nattes afin de donner à ses parens, âgés de quatre-vingt-dix ans, l'idée qu'ils ne sont pas

aussi vieux qu'ils le pensent, puisque leur fils se livre à des jeux puérils.

Notre mentalité occidentale ne peut pas concevoir que des parens aient la cruauté de sacrifier eux-mêmes leurs enfans s'ils jugent que l'honneur ou le loyalisme l'exigent. Une telle action paraîtra naturelle à un Japonais ou à un Chinois. L'autorité absolue du chef de famille est un dogme. Personne ne songerait à le discuter.

On dit le Japonais irréligieux. Ce n'est pas exact. Dans chaque maison est l'autel de famille, où sur des planchettes sont inscrits les noms des parens disparus. A certains jours, des marques de respect sont données aux morts, et aussi des offrandes.

Le Shintoïsme, actuellement religion officielle de l'Empire, n'est en réalité que le culte des ancêtres. Le mot « Shinto » signifie la voie des Dieux. Il était jadis appliqué à une sorte de mythologie et d'adoration de la nature, qui se transmit par tradition, jusqu'à l'époque de l'introduction du Boudhisme vers 552 de notre ère. Les deux religions se sont bientôt pénétrées. Le Boudhisme, très tolérant, accepta facilement comme une de ses branches une religion qui n'a ni dogmes, ni livres sacrés, ni code moral et d'autre part, comme il admet un grand nombre de boudhas successifs, il décida que le premier Empereur japonais devait être l'un d'eux. La mythologie shintoïste est donc fondée sur l'origine divine de la famille impériale. Elle peut se résumer ainsi : — A l'origine, la terre sacrée du Japon est habitée par les Dieux. L'homme ayant paru, des alliances se forment entre lui et les Dieux qui ne tardent pas à se retirer dans les régions célestes. Le dieu Iranagi, créateur du Japon, a une fille, Ama-Terazu, déesse du Soleil. Cette déesse décide que la terre sera mise sous le sceptre d'un de ses enfans, et c'est ainsi qu'elle investit de l'autorité impériale son fils Simmu-Tenno, premier mikado, en l'an 660 avant Jésus-Christ. — Les historiens officiels tracent avec grand soin la généalogie impériale depuis cette date jusqu'à nos jours, où l'empereur Matzuhito, né le 3 novembre 1852 et monté sur le trône en 1867, se trouve être le 129e empereur du Japon.

De cette origine divine reconnue par tout son peuple, l'Empereur tire une puissance morale devant laquelle tout s'efface. Pour le Japonais, l'hommage dû aux Dieux se confond avec celui

qui est dû aux ancêtres impériaux. Ce sentiment est de même essence que la piété filiale et conduit au culte de l'Empereur vivant, par conséquent à la souveraineté de ses décisions. Les milieux les plus cultivés, tels que les professeurs de l'Université impériale de Tokyo, aussi bien Européens que Japonais, ne se permettraient pas la moindre suggestion pouvant faire penser qu'ils doutent de cet article de foi. Comme l'enseignent les préceptes chinois, l'Empereur est le père et la mère de son peuple et tout l'Orient reconnaît que les parens ont droit de vie et de mort sur leurs enfans. Le loyalisme du Japon à son Empereur est ainsi la forme particularisée du culte des ancêtres, et le patriotisme se confond dans le même sentiment. Le sol sacré n'est-il pas fait de la cendre des morts ? Il n'a jamais subi d'invasion et ne saurait en subir. Lorsque, à la fin du XIIIe siècle, le Mongol Kublaï Khan somma les Japonais de se soumettre à son immense Empire, ils répondirent en coupant la tête des deux ambassadeurs et, se soulevant en masse, ils détruisirent la flotte envoyée pour envahir le pays. La vie des Japonais n'obéit qu'à une règle simple; l'obéissance complète à l'Empereur, telle qu'elle est due à un père et en outre à un mandataire divin. Les révoltes qui à plusieurs reprises ont ensanglanté le Japon semblent démentir ce qui précède : un exemple montrera que cette contradiction n'est qu'apparente. Vers 1876 le commandant en chef des troupes impériales était le maréchal Saïgo-Takamori, devenu le personnage le plus important de l'État, en raison de son dévouement à l'Empereur. Il s'était attaché à réaliser son désir d'organiser l'armée d'après les méthodes européennes et, en 1874, grâce à ses efforts et à ceux des missions militaires françaises envoyées en 1868 et en 1872, les forces impériales comptaient 70 000 hommes de troupes instruites. En 1876, un mouvement anti-européen se produisit. Il amena la rébellion de Higo énergiquement réprimée; mais, en 1877, le maréchal lui-même estima que le gouvernement choisi par l'Empereur faisait fausse route dans son engouement extrême pour les idées européennes, que lui, Saïgo, avait été un des premiers à accepter. Il craignit que les usages nationaux et les traditions du vieux Japon ne fussent compromis. Il se mit à la tête de 40 000 hommes dévoués et attaqua les troupes impériales qu'il avait lui-même organisées. Ce fut la terrible rébellion de Satzuma qui dura huit mois, et dans laquelle les pertes furent énormes des deux côtés. Dans une dernière

bataille, après que 18 000 des siens furent tombés, le maréchal fut blessé à la cuisse et, pour ne pas tomber vivant aux mains de ses adversaires, il se fit trancher la tête par un de ses fidèles. Ce rebelle a maintenant sa statue dans le plus beau site de Tokyo, à Ueno Park. Elle a été érigée par ordre de l'Empereur, car personne ne s'est jamais révolté contre sa souveraineté. Des dissidens ont pu se tromper en prenant les armes contre son gouvernement, mais en se révoltant ils croyaient servir l'Empereur en sujets loyaux et fidèles. Une erreur ne doit pas empêcher de rendre justice à leur loyalisme et de l'honorer publiquement. Un autre fait a empêché l'Europe de se rendre compte de la portée de ce dévouement à l'Empereur. Pendant longtemps, elle a cru que le Japon avait deux souverains : l'un religieux, le « Mikado ; » l'autre politique, le « Taïcoun. » C'était là une erreur qui plusieurs fois eut des conséquences fâcheuses. Les diplomates s'adressaient au personnage qu'ils nommaient Taïcoun auquel ils donnaient le titre de « majesté » et passaient avec lui des conventions sans valeur puisqu'elles ne portaient pas le sceau impérial. Son nom véritable était « Shogun » qui signifie généralissime. Dans leurs rapports avec l'étranger, certains shoguns, sans doute pour augmenter leur prestige, prirent le titre de « Taïcoun, » c'est-à-dire « grand prince. » Aucun d'eux ne s'est jamais déclaré Empereur, et il n'y a jamais eu qu'un seul Empereur, quelquefois sans autorité, mais au nom de qui le pouvoir a toujours été exercé. Le shogun représentait le pouvoir exécutif; discutable; le mikado restait le souverain indiscutable parce que divin. La nation ne les a jamais confondus et son loyalisme s'est toujours fixé sur l'Empereur. Le système du shogunat s'est maintenu depuis 1190 jusqu'en 1867 et pendant cette période de sept cents ans il a exercé une action considérable sur le moral de la nation. Il convient donc d'entrer dans quelque détail sur son fonctionnement.

Jusqu'en l'an 500 de notre ère, l'histoire du Japon appartient surtout à la légende et les documens pour la fixer font défaut; mais à partir de 552, époque où le boudhisme fut importé par des missionnaires venant de Corée, la critique peut s'exercer sur un terrain ferme, grâce aux livres conservés. Avec le boudhisme, la civilisation chinoise s'introduisit et avec elle la coutume de l'abdication du Souverain, qui lui permettait de consacrer ses dernières années à la prière. Cet usage conduisit à l'effacement

de l'autorité de l'Empereur pendant le moyen âge. Avant la fin du VIII[e] siècle, le gouvernement avait été déjà modifié sur le modèle de celui de la Chine, avec un système régulier de ministres responsables vis-à-vis du souverain qui, fils du Ciel, conservait le pouvoir absolu. Pratiquement, cet absolutisme était plus nominal que réel. Le régime du Japon était exclusivement féodal. Il ne pouvait en être autrement, puisque la féodalité est la forme sociale des organisations primitives et résulte de l'anarchie des groupemens initiaux. Les seigneurs féodaux, nommés daïmyos, véritables chefs de clans, ne pouvaient assurer la sécurité de leurs possessions que par leur vigueur personnelle et celle de leurs hommes d'armes, les « Samuraïs; » de même que nos barons du moyen âge, ils étaient constamment en guerre. Certaines familles prirent par les armes une influence prépondérante. C'est ainsi que la famille Fujiwara put diriger les affaires de l'État depuis 670 jusqu'en 1050. Ses membres tenaient les principaux emplois du gouvernement, et ses filles étaient données pour femmes aux empereurs.

Mais les daïmyos tenus à l'écart se soulevaient. Des luttes incessantes se produisaient. Elles eurent pour conséquence l'essor de deux grandes factions, les Taïra et les Minamoto qui s'arrachèrent les rênes du gouvernement pendant la seconde moitié du XI[e] siècle et la totalité du XII[e]. Le Japon n'était plus qu'un vaste champ clos, et le véritable maître de l'Empire était le chef qui avec l'armée la plus puissante pouvait distribuer le pays conquis à ses fidèles. La destruction finale des Taïra en 1185, rendit Yoritomo, chef des Minamoto, maître du pouvoir. L'Empereur lui donna le titre de Shogun, que ses successeurs continuèrent à porter. Le shogunat fut successivement occupé par de puissantes familles, chez lesquelles cette charge était devenue héréditaire. Ainsi les Ashikaga restèrent au pouvoir de 1338 jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. En 1592, le shogun Hideyoshi soumit les daïmyos récalcitrans et envahit la Corée. Il méditait la conquête de la Chine quand il mourut en 1598. Tokugawa-Iyéasu, puissant daïmyo, chassant de son palais le fils d'Hideyoshi, battit tous les daïmyos turbulens, et distribua une grande partie de leurs biens à ses alliés et à ses hommes d'armes (1). Par des attributions judicieuses de différens fiefs de l'Empire aux deux grandes

(1) *Things Japanese*, by Basil Hall Chamberlain. London, 1905.

familles féodales des Satzuma et des Choshu, qu'il n'aurait pas pu réduire, il parvint à pacifier le pays. La cour impériale respectueusement traitée lui attribua la charge de shogun à titre héréditaire. Cette dynastie des Tokugawa durait encore, lorsqu'en 1853 se produisit l'intervention du commodore américain Perry, qui devait avoir des conséquences si importantes. La féodalité et le shogunat se sont maintenus pendant des siècles jusqu'en 1868; aussi l'âme japonaise s'est-elle imprégnée de la mentalité de ce régime. La population était alors partagée en quatre classes. La noblesse, — daïmyos et samuraïs, — les paysans, les artisans et les commerçans. Les daïmyos, seigneurs de leurs terres, vivaient, comme au moyen âge, dans leurs châteaux fortifiés et assuraient la protection de leurs vassaux moyennant certaines redevances. La guerre était pour eux une nécessité. Les enfants élevés dans un tel milieu se faisaient un idéal d'honneur, de gloire et d'ambition. Il en était de même de leurs hommes d'armes, les samuraïs. Ce nom désignait toute la classe militaire qui de droit faisait partie de la noblesse, car, dans la conception japonaise, tout noble doit être soldat et tout soldat est noble.

L'éducation des samuraïs, leurs occupations, leur code inflexible sur les questions d'honneur, toute leur atmosphère mentale, étaient dirigés vers un seul idéal, la guerre. L'obéissance passive et enthousiaste à leurs chefs féodaux, le loyalisme et la fidélité absolus jusqu'à la mort, étaient une religion dont aucun n'eût songé à s'affranchir. La parole d'un samuraï le liait pour la vie. Il y a là certains points de ressemblance avec notre ancienne chevalerie, sauf en ce qui concerne le rôle de la femme, qui au Japon était très effacé. Le duel était remplacé par la pratique du suicide nommée « harakiri. » L'insulté se suicidait, ce qui obligeait, son adversaire à en faire autant. Cette pratique existe encore. C'est une des manifestations de l'énergie japonaise, et, à ce titre, il est utile de l'examiner. Il y a deux sortes d'harakiri : l'obligatoire et le volontaire. Le premier est une faveur accordée par le gouvernement à toute la classe noble. Le condamné à mort est autorisé à se suicider au lieu d'être livré au bourreau. Des personnages officiels sont envoyés comme témoins, à l'endroit où le suicide doit avoir lieu, généralement un temple; le condamné s'assoit sur ses talons, face à l'autel, lie les manches de son vêtement à ses genoux, — car un homme noble ne doit tomber qu'en avant, — s'enfonce dans le ventre à gauche une

dague, le wakizashi, et la ramène lentement à droite. Un ami, placé d'avance à côté de lui et qui suit tous ses mouvemens, se lève vivement et lui tranche la tête d'un coup de sabre. Cette coutume est en ce moment abolie, provisoirement peut-être. Toutefois, l'harikiri volontaire existe toujours. Il se pratique pour différentes raisons : insulte considérée comme entraînant la perte de l'honneur, car la vie sans l'honneur est tenue pour impossible, et celui qui l'accepterait serait mis à l'écart et abandonné même par sa famille ; loyalisme pour un chef auquel on ne veut pas survivre. Souvent aussi il est accompli en manière de protestation contre une décision supérieure, lorsque tous les autres moyens pour la changer ont été épuisés. Un exemple fera mieux saisir cette conséquence d'une mentalité qui nous est inconnue. Un lieutenant Ohara-Takeyoshi, alarmé des empiétemens probables de la Russie en Corée, avait essayé de convaincre le gouvernement de la nécessité de s'y opposer. Tous ses efforts ayant été vains, il résolut de se suicider, espérant que sa mort produirait plus d'effet que ses paroles. Il envoya à l'agence de la Presse à Tokyo un document indiquant les motifs de sa résolution et se rendit aux tombes de ses ancêtres dans le temple de Saïtokuji à Tokyo, où il fit l'harakiri avec le cérémonial traditionnel. Sans doute ce suicide n'amena aucune action immédiate; mais qui peut dire si l'émotion produite dans le public a été sans influence sur le mouvement belliqueux de 1904? Lorsqu'en 1895 le gouvernement japonais, cédant à la pression de la Russie, de l'Allemagne et de la France, rétrocéda à la Chine la presqu'île conquise du Liao-Tung et de Port-Arthur, plus de quarante officiers se suicidèrent pour protester contre ce qu'ils considéraient comme une faiblesse. Parfois des femmes de qualité se suicident pour ne pas survivre à leur mari, s'il est mort en héros. En 1895, lorsque la nouvelle de la mort du lieutenant Asada, tué à l'ennemi, parvint à sa jeune femme, celle-ci, après avoir revêtu sa plus belle parure, se prosterna devant le portrait de son mari et, selon la coutume consacrée pour les femmes, se tua d'un coup de poignard dans la gorge. Préalablement et comme il est d'usage, elle avait reçu le consentement de son père. Parmi les troupes, on cite aussi des cas de suicide collectif. Le 26 avril 1905, le vapeur japonais *Kiusba-Maru*, portant environ 1200 hommes, fut capturé par un croiseur russe et sommé de se rendre. Un délai d'une heure était donné. Les Japo-

mais n'avaient que leurs fusils. Ils décidèrent de mourir et ouvrirent le feu. On vit beaucoup d'officiers et d'hommes se suicider; une torpille coupa en deux le navire, et ces braves périrent tous.

Lorsque, au milieu d'avril commencent les pèlerinages, le voyageur qui se rend au temple de Shi-ju-sichi-Shu à Tokyo, assiste à un touchant spectacle. Ce temple est consacré à 47 Ronins, — nom donné aux samuraïs qui ont perdu leur maître; — c'est là qu'ils sont inhumés. A l'entrée, se vendent, pour quelques centimes, des paquets de minces baguettes d'encens. Des Japonaises, tenant par la main leurs petits garçons de six à huit ans, les mènent dans le charmant enclos planté d'arbres, où les 47 pierres tumulaires sont dressées. Devant chacune d'elles est un petit bloc de pierre formant autel. A gauche, un tube pour mettre des fleurs; au centre, une excavation contenant de l'eau et formant bénitier; à droite, la pierre disposée pour recevoir l'encens. Les mères apprennent à leurs enfans à déposer une baguette d'encens allumée sur chaque autel, et celles qui disposent de quelque monnaie les conduisent ensuite voir les reliques des héros, déposées dans une sorte de musée situé à droite du temple. Tous connaissent l'histoire de ces 47 Ronins qui se sont suicidés après avoir vengé leur maître forcé à l'harakiri pour avoir frappé un grand personnage qui l'avait humilié. Ces hommages religieux rendus à la fidélité sont faits pour impressionner l'enfant et le préparent à sacrifier sa vie, lorsque l'honneur ou le loyalisme seront en jeu. Jusqu'en 1871, le samuraï vivait dans le château de son daïmyo et recevait pour lui et sa famille une solde consistant annuellement en un certain nombre de sacs de riz. Lors de la suppression de la féodalité, il existait environ 300 daïmyos avec 450 000 samuraïs. L'administration impériale a remplacé toutes les redevances par une somme globale payée en bons sur le Trésor. Les samuraïs eurent d'abord la faculté d'opter, mais en 1876, un décret rendit l'option obligatoire. Depuis cette époque, un assez grand nombre d'entre eux, ne sachant pas comment gagner leur vie et n'étant préparés à aucun métier, sont tombés dans des situations précaires. Mais, en général, leurs anciens seigneurs, qui constituent maintenant la classe dirigeante de la nation et occupent un grand nombre d'emplois dans le gouvernement, ne les ont pas abandonnés; d'ailleurs, l'armée leur est restée largement ouverte, et ils ont contribué à former des cadres incom-

parables au point de vue du stoïcisme et de l'intrépidité.

Dans la graduation de la considération attribuée aux différentes classes sociales, le cultivateur vient immédiatemant après le noble. Le daïmyo entouré de ses samouraïs vivait au milieu de ses vassaux. Forcé de les protéger et de les défendre, leurs intérêts étaient communs. Dans la guerre, il devait souvent faire appel à leur dévouement. Il recrutait les samuraïs qu'il perdait parmi les cultivateurs qui montraient le plus de courage. Le nombre de ceux-ci était forcément limité par la nécessité imposée aux daïmyos d'entretenir leurs hommes d'armes. Les cultivateurs vivaient donc dans un milieu de soldats. Les meilleurs d'entre eux devenaient nobles, et pendant des siècles leur idéal, leur mentalité, formés par les récits et les exemples de chaque jour, ont tendu vers les vertus que comporte la guerre : l'orgueil du clan ou de la patrie, le loyalisme, l'esprit de sacrifice. On comprend dès lors que le peuple japonais se soit trouvé prêt à l'action, lorsque, le 8 février 1904, la guerre russo-japonaise fut déclarée.

Après les cultivateurs, venaient les classes des artisans et des commerçans. Les artisans habitant les villes étaient organisés en corporations, avaient leurs écoles et recevaient une instruction générale plus étendue que dans les campagnes. L'éducation patriotique se donnait dans les écoles ; elle se continuait par l'action d'un personnel particulier au Japon, celui des conteurs d'histoires. Il en est de plusieurs sortes et de plusieurs degrés, depuis l'artiste lettré qui va dans les maisons particulières faire des conférences, jusqu'à celui qui, assis au coin de la rue, a pour auditeurs les voisins et les passans. Le thème de ces histoires est presque toujours un sujet guerrier : récit des anciens combats du moyen âge, histoire des 47 Ronins, luttes des familles Taïra et Minamoto, enfin les dernières guerres contre la Chine et la Russie, les exploits de la flotte, ou de tel régiment... Il existe en outre dans les villes des salles spéciales nommées « Yose, » où le soir se font des lectures et des récitations généralement patriotiques. Les commerçans tenus à l'écart ne les fréquentaient guère ; d'ailleurs, dans cette organisation féodale, le commerce était peu développé. Des lois somptuaires, des restrictions, des monopoles, la prédominance de l'esprit aristocratique et militaire, gênaient son progrès. Le commerçant japonais, placé au bas de l'échelle sociale, était un être sans caractère et, comme les

hommes se conduisent d'après l'estime dans laquelle on les tient, on peut constater le résultat de la dépression morale de cette classe par la difficulté qu'éprouvent actuellement les commerçans européens dans leurs transactions. Le gouvernement fait de grands efforts pour changer ces erremens. Il réprime la malhonnêteté partout où elle se manifeste. C'est ainsi qu'au mois d'avril douze députés faisant partie de la majorité gouvernementale ont été incarcérés et sont poursuivis devant la cour criminelle pour malversations et actes de corruption découverts dans la faillite de la Compagnie de raffinage des sucres du Japon. Une transformation des mœurs commerciales demande du temps. Quoiqu'une amélioration se constate dès maintenant, la masse des commerçans n'a pas encore compris que la loyauté dans l'exécution des contrats, et la rapidité d'exécution une fois les accords conclus, sont l'unique source des bénéfices sérieux. Il convient de dire, pour l'excuse du commerce japonais, que, dans le passé, les Européens avaient donné de détestables exemples. Leur première intervention s'était manifestée par des actes sans scrupule, et il est certain que, sous l'engouement apparent pour notre civilisation, se cache un fond de méfiance avec lequel on doit compter. L'histoire succincte des premières relations du Japon avec l'Europe justifie ce sentiment (1).

Le Japon avait été découvert par les navigateurs portugais en 1542. Des missionnaires catholiques furent aussitôt envoyés et, en avril 1549, la mission de saint François Xavier, venant de Goa dans l'Inde, prenait pied à Kagoshima. En 26 mois, le nombre des convertis dépassait 1000. Trente ans plus tard, en 1582, le rapport annuel envoyé à Rome par les jésuites accusait un chiffre de 150 000 chrétiens, nombre important si l'on considère le petit nombre de missionnaires : 75 jésuites, dont 30 indigènes. La manière dont s'opéraient les conversions était méthodique. Les missionnaires s'adressaient aux seigneurs féodaux avides de trafiquer avec les Portugais. Le commerce coopérait ainsi à l'œuvre de conversion. Ils obtenaient des daïmyos qu'aucun culte, autre que le catholique, ne fût toléré dans leurs fiefs. Au Japon central, où le commerce étranger ne pénétrait pas, il y eut des conversions dues aux convictions religieuses, mais la manière de procéder était la même. Le daïmyo Nobunaga, et après lui

(1) *Things Japanese*, by Basil Hall Chamberlain. London, 1905.

Hideyoshi, traitèrent d'abord le christianisme et le commerce avec une grande faveur; brusquement, en 1597, le christianisme fut proscrit et tout trafic prohibé. Voici ce qui avait amené cette soudaine volte-face. Un médecin boudhiste de la Cour, nommé Toqum, avait adressé au shogun Hideyoshi un rapport où il était dit que le prétexte de sauver les âmes dissimulait l'intention de conquérir le Japon. Peu après, en faisant la guerre au daïmyo de Satzuma, Hideyoshi s'aperçut que beaucoup de seigneurs avec leurs vassaux étant devenus chrétiens vivaient très unis et paraissaient dévoués aux missionnaires. Il pensa que la propagation de cette nouvelle religion pouvait porter atteinte à la sécurité de l'Empire. Néanmoins, en raison des avantages qu'il trouvait dans le trafic avec les Portugais, il ferma momentanément les yeux sur la présence dans ses États de 130 ou 140 jésuites.

Un fait grave se produisit alors. Une bulle du Pape promulguée en 1583 avait attribué aux Jésuites les missions au Japon et, dans le Concordat intervenu entre l'Espagne et le Portugal, le commerce était confié à celui-ci. En 1593, les intrigues d'un trafiquant japonais qui voulait s'introduire dans le commerce des Philippines, possessions espagnoles, provoquèrent l'envoi à Manille de quatre moines franciscains, non comme missionnaires, mais comme ambassadeurs. Ils ne furent reçus que sur leur promesse de ne faire aucun acte de prosélytisme. Cet engagement fut violé, et le shogun Hideyoshi allait expulser ces soi-disant ambassadeurs, lorsque son attention fut frappée par un incident resté célèbre. Un galion espagnol, le *San-Felice*, s'était mis à la côte et sa cargaison de 600 mille couronnes en argent avait été confisquée. En l'absence du capitaine, le pilote essaya d'intimider les autorités japonaises. Déployant devant elles une carte du monde, il montra la vaste étendue des possessions espagnoles, et comme on lui demandait par quels moyens un seul souverain était arrivé à se rendre maître d'autant de pays, il répondit : « Nos rois commencent par envoyer, dans les contrées qu'ils veulent conquérir, des prêtres qui engagent le peuple à embrasser notre religion, et quand ils ont fait de grands progrès, des troupes sont envoyées pour combiner leur action avec les nouveaux chrétiens. Alors il ne reste que peu de chose à faire pour terminer. »

Rapporté à Hideyoshi, ce propos eut un résultat immédiat.

Les quatre Franciscains espagnols, dix-sept de leurs convertis Japonais et trois Jésuites furent crucifiés à Nagasaki le 5 février 1597. La persécution commença aussitôt. Elle eut parfois quelque répit, grâce aux guerres civiles dans lesquelles certains chefs cherchaient à nouer des relations avec l'étranger. Mais le gouvernement triompha, le christianisme fut condamné et le Japon entièrement fermé aux Européens jusqu'au traité de Kanagawa en 1854, c'est-à-dire pendant 257 ans. Dans la pensée japonaise, chrétiens et étrangers se confondaient. Ils étaient considérés comme les ennemis de l'Empire.

Le Japon féodal vivait donc systématiquement isolé de l'Europe et uniquement en relation avec le vieil Empire chinois dont il avait tiré sa civilisation première, lorsque, au mois de juillet 1853, la flotte américaine du commodore Perry jeta l'ancre près d'Uraga, petit port à l'entrée de la baie de Tokyo. Se débarrassant de tous les obstacles placés sur sa route, Perry remit aux représentans du shogun la lettre du président Fillimore, demandant l'ouverture de relations internationales. De là il se rendit aux îles Luchu et en Chine, puis revint le printemps suivant chercher la réponse. C'était le traité de Kanagawa signé le 31 mars 1854. Il ouvrait au commerce américain les ports de Shimoda et d'Hakodaté et assurait un bon traitement aux naufragés. D'autres traités furent ensuite passés avec différentes nations de la chrétienté. Bientôt les ports de Yokohama et d'Hakodaté furent ouverts. En 1860 et en 1861, le shogun envoya des ambassadeurs aux États-Unis et en Europe. La cour de Tokyo, quoique peu informée de la civilisation occidentale, en savait assez pour se rendre compte qu'elle était hors d'état de résister. Il fallait donc céder momentanément, et le peuple prêt à se soulever sut ceci : « La terre des Dieux ne sera pas polluée par l'étranger. Plus tard, les ports seront fermés à nouveau et les barbares expulsés. » La situation difficile pour la cour impériale se compliquait de l'action indépendante de certains daïmyos. Le prince de Choshu, agissant, croit-on, d'après les indications secrètes de l'entourage de l'Empereur, fit canonner les vaisseaux appartenant à la France, à la Hollande et aux États-Unis. La conséquence fut le bombardement de Shimonoséki, principal port de mer de la principauté de Choshu. Par solidarité, les Anglais s'y joignirent, et une indemnité de 15 millions fut exigée. Le shogun Yémochi tenta de punir le prince de Choshu pour

l'humiliation dont il avait été cause, mais il fut battu et mourut. Son fils, Hitotsu-bashi, surnommé « Keïki, » lui succéda. Il est le dernier des shoguns, car il vit encore. Lorsque le gouvernement impérial, soutenu par les princes de Choshu et Satzuma, décida l'abolition du shogunat, Keïki se soumit. Il occupe maintenant un siège à la Chambre haute. Ses partisans espéraient qu'il ferait « harakiri, » ce qui eût été une fin du shogunat digne de tant de siècles de grandeur. Il a préféré vivre. Mais ses partisans prirent les armes. Ils furent battus à Fushimi près de Kyoto, le 17 janvier 1868, à Ueno, le 4 juillet, dans Aïzu, le 6 novembre, et enfin à Hakodaté, le 27 juin 1869, où quelques-uns d'entre eux avaient essayé d'établir un gouvernement indépendant. Dès lors, tous les pouvoirs étaient aux mains de l'Empereur.

Les causes d'un aussi brusque changement ne paraissent pas avoir été suffisamment élucidées. L'Europe a voulu y voir une sorte de révolution de palais, remplaçant le shogunat par un conseil des grandes familles princières. En raison de la débilité du gouvernement, ces familles n'auraient pas hésité à le détruire pour saisir à leur profit le pouvoir. Ce sont là des pensées d'un ordre péu élevé. Elles exposent à se tromper du tout au tout sur l'orientation du gouvernement japonais.

Le canon de Shimonoséki avait causé une émotion profonde. La noblesse comme le peuple comprit qu'en conservant sa constitution féodale, le Japon devait fatalement devenir la proie de l'étranger. La féodalité a pour conséquence la guerre et, généralement, le chef battu cherche un appui extérieur. N'est-ce pas ainsi que se sont faites la plupart des conquêtes? Les Japonais voulaient être libres. Ils étaient témoins de ce que les intellectuels, avec leur dédain des institutions militaires, avaient fait de la Chine : la vieille vache à lait attaquée par six ou sept jeunes tigres, disent leurs journaux. Ils avaient constaté que l'action dite civilisatrice de l'Europe s'était manifestée par des coups de canon forçant le gouvernement chinois à laisser empoisonner son peuple par l'opium. Ils avaient vu les temples violés, les palais pillés, les villes incendiées, l'argent de rançon extorqué le couteau sur la gorge et le démembrement. La noblesse décida qu'elle abandonnerait ses privilèges pour prendre une forme de gouvernement qui assurerait la cohésion du pays en le groupant autour de l'Empereur, et, pour sauver la patrie, la féodalité se suicida.

Alors tout ce qui était bon et sain dans la nation suivit avec enthousiasme la voie indiquée par les classes dirigeantes. Tous les Japonais s'unirent au moyen du plus puissant des organes : une armée de service obligatoire ayant pour idéal l'indépendance et la grandeur de la patrie ; Daï Nihon banzaï ! Vive le Grand Japon ; et cet idéal, la nation l'a personnifié dans une incarnation : l'Empereur !

Dès lors se dégage la pensée dominante du Japon, que certaines personnes traitent d'engouement pour les idées européennes. « Nous ne pourrons, y dit-on, résister à l'étranger qu'en employant ses armes. » Aussitôt un travail colossal commença. Ce qualificatif n'est pas exagéré si l'on considère qu'il y a quarante et un ans le Japon désarmé n'avait guère que des jonques de combat en bois, et qu'aujourd'hui il construit, par ses propres moyens sans le secours d'aucun étranger, ce qui doit être considéré comme la synthèse de toutes les connaissances scientifiques : des cuirassés de 20 000 tonnes plus puissans que les dreadnoughts anglais.

Il serait trop long d'énumérer les réformes qui suivirent la suppression de la féodalité, il suffit d'en rechercher l'esprit. Une armée puissante était nécessaire. Des missions étrangères furent appelées : françaises d'abord, en 1868 et en 1872, puis allemandes, entre autres, en 1887, celle du colonel von Mohl qui organisa l'État-major sur le modèle du grand état-major allemand. En même temps, des officiers de toutes les armes étaient envoyés en grand nombre dans les différentes écoles militaires européennes, dans les écoles d'ingénieurs et les universités d'Angleterre et d'Amérique. Les sciences médicales étaient étudiées en Allemagne. Mais pour acheter le matériel, construire les arsenaux et la flotte, créer les Universités et les Écoles, il fallait aussi de l'argent. Le Japon comprit qu'avec un système gouvernemental ressemblant assez à celui de la Chine, l'Europe manquerait de confiance et ne souscrirait pas volontiers ses emprunts. Alors, en 1889, une constitution fut accordée : Chambre haute formée par les grands personnages de l'ancienne noblesse et les capacités désignées par l'Empereur ; Chambre basse composée de 376 députés nommés par un vote censitaire qui exclut 97 p. 100 de la population ; ministres au choix de l'Empereur et responsables seulement vis-à-vis de lui, etc., et c'est ainsi que le décor d'un gouvernement constitutionnel ayant

une vague ressemblance avec celui de la Prusse fut présenté au marché financier de l'Europe. En 1889, pour accentuer ces apparences libérales, une certaine action sur les affaires locales fut même accordée au peuple. Le contrôle des dépenses budgétaires est supposé dépendre de ce régime soi-disant parlementaire : il n'en est rien. Les lois, comme le budget, sont présentés aux Chambres par le gouvernement qui ne dépend que de l'Empereur. La Chambre des seigneurs, vu son origine, vote comme le veut le gouvernement; quant à la Chambre des députés elle ne siège que trois mois par an et, si elle exprime un avis défavorable, elle est dissoute. En réalité, le gouvernement est exercé par le Conseil des ministres qui reçoit des instructions formulées au nom de l'Empereur. Il existe bien un conseil privé, mais il n'a pas l'influence que son nom indique. Le vrai Conseil est formé par les « Genro. » Ce sont les quatre ou cinq personnages les plus importans de l'État. L'Empereur les consulte avant de prendre ses décisions. Pour se rendre compte de leur action, il suffira de dire que le prince Ito, commissaire impérial en Corée, et le maréchal prince Yamagata en font partie. Ces noms montrent de quel prestige s'accompagnent les actes gouvernementaux. En sera-t-il de même quand ces grandes figures auront disparu? Cette question est un des points noirs de l'avenir, car ceux qui les remplaceront ne jouiront pas de la gloire d'avoir fait du Japon une grande puissance, et ils auront à compter avec des partis aspirant au pouvoir. D'après ceux-ci, le système actuel n'est qu'une féodalité réduite. Elle doit nécessairement faire place, dans un prochain avenir, à un gouvernement véritablement constitutionnel. Ce point de vue, logique en Europe, peut ne pas être exact au Japon.

Il faut cependant reconnaître que l'intellectualisme s'est développé en raison de l'effort énorme que la partie cultivée de la nation a dû faire pour s'assimiler la science européenne. Les étudians durent d'abord apprendre l'anglais pour pouvoir suivre les cours que les professeurs étrangers faisaient dans cette langue. Les difficultés s'augmentaient de ce fait que le japonais et l'anglais diffèrent totalement dans la manière de rendre la pensée. Même certains mots n'existent pas : les mots « art » et « nature » par exemple. Les deux langues ne peuvent pas se juxtaposer, de sorte qu'une phrase très claire pour un Anglais est souvent incompréhensible pour l'élève. Il y avait là de quoi

rebuter, ou tout au moins retarder, des intelligences moins tenaces. Cependant, tous les obstacles furent surmontés, et cela grâce à la passion de s'instruire particulière à la race, ainsi qu'à la volonté orgueilleuse de pouvoir se passer bientôt de l'étranger. « C'est une perte de temps d'aller en Allemagne pour étudier la philosophie, disait dernièrement un savant japonais revenu depuis peu de Berlin; le sujet est beaucoup mieux enseigné à Tokyo et avec une conception plus pratique. » Les universités se vantent d'avoir fait en vingt ou trente ans ce qui a nécessité à l'Europe plusieurs siècles pour l'accomplir. Quelques-unes vont même plus loin et prétendent distancer l'Europe. Le Japonais manque, dit-on, d'imagination; on le croit capable de copier, d'imiter, mais non d'inventer. Pour asseoir ce jugement, il sera bon d'attendre. En tous cas, s'il n'a pas étonné le monde par la profondeur de ses discussions philosophiques, il a inventé deux fusils, l' « Arisaka » et le nouveau modèle appelé le fusil de la trentième année, parce qu'il a été fixé dans la trentième année du règne de l'Empereur. Son canon de campagne a reçu également d'heureuses modifications, et la construction des nouveaux cuirassés, le *Kawachi* et le *Settsu*, chacun de 20 800 tonnes, qui seront en service vers la fin de 1911, réserve probablement des surprises.

La force actuelle du Japon est due dans une large mesure à l'action que le gouvernement exerce au moyen de l'instruction publique. Il est intéressant de constater avec quelle minutie il développe l'esprit militaire chez les enfans. Dans les écoles privées ou publiques, l'instruction gymnastique et militaire est donnée d'après des programmes officiels, rendus obligatoires dès 1886. Ils ont produit d'excellens résultats sous le rapport du développement physique aussi bien que moral. A la fin de leurs études scolaires, les jeunes gens n'ont plus à apprendre que la pratique du tir et le combat. Les filles mêmes sont forcées de suivre un cours de gymnastique. Or il existe 27 000 écoles primaires avec 110 000 maîtres d'école et 5 millions 135 000 élèves, auxquels il faut ajouter 258 écoles secondaires, 4 700 professeurs et 95 000 écoliers. Ces chiffres montrent la puissance de cette organisation guerrière, où les femmes elles-mêmes ont un rôle d'infirmières. Un orgueil patriotique d'une exaltation extrême en est l'âme. La nation est loin d'être orientée vers l'admiration de ce qui se fait à l'étranger. Adopter le système métrique serait

une tache sur l'écusson, a déclaré le Parlement. Le rescrit impérial de 1890 fixe la doctrine. Ce rescrit est lu chaque année solennellement dans chaque université de l'Empire, lors de la distribution annuelle des diplômes. Il est écouté debout par toute l'assistance dans un recueillement respectueux, et promulgue un point important : où qu'il vive, quelles que soient ses occupations, le Japonais reste soumis aux lois de son pays. C'est ainsi que les 76 900 Japonais habitant en territoire américain aux îles Hawaï ont constamment les yeux fixés sur Tokyo. Certaines autorités prétendent même que 15 000 d'entre eux sont organisés militairement.

Le travail constant de l'Instruction publique, en vue de développer le patriotisme, n'existe pas au même degré dans les six Universités de Tokyo fréquentées par 3 400 étudians, ni dans celles de Kyoto dont les trois Facultés sont suivies par 640 élèves; mais il y est remplacé par un esprit anti-européen qui, depuis une quinzaine d'années, se développe de plus en plus. A mesure que les méthodes de l'Ouest furent mieux connues, elles perdirent leur prestige. La haute direction de l'enseignement ne cherche pas à modifier dans le sens européen la forme de la pensée japonaise. Celle-ci, très éprise de la science dans ses applications pratiques, tient en médiocre estime nos conceptions purement philosophiques, jugées bonnes seulement à servir de passe-temps aux esprits désœuvrés. Le Japonais ne comprend pas nos controverses passionnées sur des sujets éthiques, psychologiques ou religieux. Le charme que nous trouvons dans la fiction ou le roman lui échappe. Il n'est sensible qu'aux conséquences pratiques de la recherche. Malgré l'extrême courtoisie, les formes parfaites qui se rencontrent même dans les plus basses classes et qui ont le charme d'être exemptes de servilité ou d'obséquiosité, l'étranger a conscience de son isolement moral, conséquence d'un orgueil patriotique irréductible. Il se sent en présence d'une pensée dominante : l'étranger, c'est l'adversaire. Évidemment il est des adversaires avec lesquels on peut s'entendre, mais en général, il a le sentiment que l'accord de tous sera toujours prêt à se faire contre lui.

Un immense effort s'est donc accompli pour constituer une armée et une marine assurant en toutes circonstances une complète liberté d'action politique. Ce but est près d'être atteint. Énumérer les progrès considérables des forces japonaises depuis

la dernière guerre entraînerait trop loin et serait trop technique. Il suffit de les résumer par quelques chiffres. La division est organisée comme l'est notre corps d'armée avec ses armes spéciales. En 1904, au début de la guerre, l'armée comptait 13 divisions dont une de la Garde. Ce fut un étonnement de constater que des cadres paraissant aussi faibles aient pu encadrer effectivement les 750 000 hommes qui, de 1904 à 1905, furent mobilisés. On avait perdu de vue que d'excellentes troupes n'ont pas besoin d'une ossature d'encadrement, mais seulement d'organes de direction. Pendant la guerre, la division comptait initialement 11 400 fusils, 430 sabres, 36 canons, 830 sapeurs du génie et 5 500 non-combattans, soit environ 20 000 hommes qui furent renforcés par une brigade de deux régimens de la 2e réserve (Kobi) formés à deux bataillons. Après la bataille de Lyao-Yang, les divisions de 13 à 16 furent formées, ainsi que les brigades de Kobi correspondantes. A la bataille de Moukden, les régimens de 3 bataillons étaient à 5 000 hommes et les régimens de Kobi à 3 000, ce qui permit d'amener près de 430 000 combattans sur le front.

Les augmentations récentes ressortent des chiffres ci-après :

	Bataillons.	Escadrons.	Batteries campagne et montagne.	Bataillons d'artillerie lourde.	Bataillons du génie.	Troupes de communication.
En 1904. . .	168	59	114	19	14	1 chem. de fer, 1 télégraphe.
En 1909. . .	244	89	161	28	19	3 chem. de fer, 1 télégraphe, 1 aérostier.

	Officiers de l'active.	Officiers de réserve.	Officiers de la territoriale.
En 1904, environ. . .	8 000	?	?
En 1909, — . . .	10 088	5 034	3 060

Les sous-officiers rengagés se recrutent avec la plus grande facilité. L'effectif réglementaire est toujours maintenu au complet dans chaque corps. Le chiffre des officiers sortant annuellement des écoles militaires donne une indication nette de l'augmentation de l'armée :

1904.	1905.	1906.	1907.
549	1 238	1 068	1 034

En 1905 et 1906, il fallait remplacer les pertes de la guerre; en 1907, il est pourvu aux augmentations.

Le commandement supérieur est dirigé par le grand état-major général, en ce moment sous les ordres du général Oku avec le général baron Fukushima comme sous-chef. Cet état-major jouit dans l'armée du plus grand prestige. Ses officiers sont considérés comme les *missi dominici* du commandement suprême. Si l'un d'eux est envoyé à un état-major de division ou de brigade, — les brigades ont des états-majors constitués en tout temps, — il prend la direction de l'opération en vue de laquelle il a été provisoirement détaché.

L'unité de doctrine et de direction est assurée par la réunion annuelle pendant huit jours, au ministère de la Guerre, de tous les chefs de corps de toutes les armes et de tous les chefs de service. Il leur est fait une série de conférences. En outre, tous les généraux commandant les divisions sont réunis à Tokyo plusieurs fois par an, et en particulier toutes les fois qu'il est jugé nécessaire de leur donner des instructions en vue de certaines éventualités. C'est ainsi qu'une de ces réunions ayant eu lieu à la fin de février, il s'en est tenu une autre le 7 avril. Le 8, les généraux ont été reçus par l'Empereur, et les conférences ont suivi. Des officiers généraux et supérieurs de la marine y assistent; les Japonais tiennent, avec raison, à une liaison étroite de tous les organismes combattans et dans les grandes manœuvres divisionnaires annuelles, comme aux grandes manœuvres impériales, on voit des officiers de vaisseau et des amiraux dans les états-majors. Presque toutes les divisions ont des champs de manœuvre étendus, analogues à nos camps de Châlons ou de Mailly, et pourvus de baraquemens. Ils servent également aux tirs de l'artillerie. Les grandes manœuvres impériales, où deux divisions sont opposées l'une à l'autre, se terminent par une cérémonie dont la portée morale est évidente. L'Empereur, qui dans les circonstances ordinaires est presque invisible, vit alors au milieu de ses troupes. Le dernier jour, il donne un déjeuner auquel sont invités sans exception tous les officiers des deux divisions. Une grande tente est dressée sous laquelle se trouve une table semi-elliptique d'où partent d'autres tables formant rayons. L'Empereur seul est assis au centre. Le déjeuner est pris debout et ne dure que quelques instans. Les personnages les plus importans sont admis à prendre une tasse de saki devant l'Empe-

reur. Ils viennent le saluer à tour de rôle en se plaçant devant lui et dans un cérémonial réglé. Aux dernières grandes manœuvres impériales, les officiers étrangers ont été pour la première fois admis à cet honneur. C'est là une sorte de communion ayant pour but de rendre tangible l'idée que tout officier appartient à l'Empereur, de même que jadis le samuraï appartenait à son daïmyo.

Parallèlement au développement de l'armée, s'est accompli celui de la marine. Actuellement, le Japon dispose de 12 cuirassés d'escadre de 12 400 tonnes comme le *Fuji*, ou de 16 400 tonnes comme le *Kashima*, en service depuis 1905 ; puis de 12 croiseurs cuirassés dont deux, le *Tsukuba* et l'*Ikoma*, de 13 800 tonnes, en service depuis 1906. En outre, 53 torpilleurs, pouvant faire 29 nœuds et très armés, sont à la mer. On doit ajouter 5 cuirassés d'escadre en réfection ou en achèvement, dont le *Kawashi* et le *Settsu*, de 20 800 tonnes et 2 croiseurs cuirassés de 14600 tonnes : ces vaisseaux seront en service en 1911 ou 1912, ainsi que deux grands contre-torpilleurs. Lorsqu'en Europe on connaissait à peine le type anglais *Dreadnought*, le Japon avait déjà lancé deux cuirassés plus puissans, le *Satzuma* et l'*Aki*, de 19 400 tonnes, entièrement dessinés et construits dans ses chantiers. Le *Dreadnought* n'a que 18 000 tonnes et pas d'artillerie moyenne. En outre, des projets sont établis pour 2 cuirassés d'escadre, 5 croiseurs cuirassés et un contre-torpilleur de 1 000 tonnes pouvant donner 34 ou 35 nœuds. En résumé, quand les 16 cuirassés américains sont venus à Kobé, les Japonais disposaient de 12 cuirassés d'escadre et de 12 croiseurs cuirassés, soit 24 navires de combat, soutenus par 53 torpilleurs. En 1912, ils auront 15 cuirassés d'escadre et 15 croiseurs cuirassés.

Dans un communiqué envoyé à la presse le 25 février 1909, le contre-amiral Sperry, commandant la flotte américaine qui venait de terminer son périple, a déclaré que la flotte japonaise n'avait aucune force offensive et était incapable d'une action sérieuse dans le Pacifique en dehors de ses côtes. D'après lui, elle ne dispose que de cinq ou six vieux navires de combat et n'en construit pas de nouveaux. Le Japon, dit-il, est en train de rapiécer ses vieux bateaux. Les Américains aiment à s'entendre dire ce qu'ils désirent. L'énumération qui précède montre qu'il en est tout autrement. Néanmoins, dans l'appréciation de l'amiral Sperry

se trouve un point exact. Le Japon réfectionne les bateaux russes qu'il a capturés. Ils sont au nombre de sept, savoir : cinq cuirassés d'escadre, dont l'*Aki*, ancien *Empereur-Nicolas Ier*, et deux croiseurs cuirassés, l'*Okinoshima*, ancien *Général-Apraxine* et le *Minoshima*, ancien *Amiral-Séniavino*.

Les navires à vapeur de la flotte marchande doivent aussi entrer en considération, car, tous les ans, lorsque s'établit le plan de mobilisation, le rôle de chacun des principaux vapeurs marchands est déterminé. La marine a seulement la priorité du choix. Croiseurs auxiliaires, transports de munitions, ateliers, charbonniers, etc. Cette flotte comprend en ce moment environ 1600 navires à vapeur d'un tonnage de 1115000 tonnes, dont 21 ont plus de 6000 tonnes et peuvent faire de 16 à 18 nœuds. D'ailleurs, une liste, publiée en japonais et en anglais à la fin d'avril par le ministère des Communications, donne la situation exacte. Le Japon dispose des élémens de transport dont son armée pourrait avoir besoin.

Le calcul montre que, depuis la guerre, la force de l'armée s'est accrue de 94 p. 100. D'ici peu, la division sera formée à trois brigades. Le service de deux ans de l'infanterie (trois ans pour les autres armes) augmente rapidement le nombre des hommes instruits et, dès maintenant, il faut compter sur les chiffres suivans :

Population, y compris Formose (Taïvan) .	52 800 000 âmes.
Accroissement annuel de la population. .	800 000 —
Conscription annuelle.	520 000 hommes.

Armée active (Guénéki et Yobi).	742 800 —
1re réserve de recrutement (Hoju).	382 000 —
2e réserve (Kobi).	780 000 —
Soldats de la landsturm exercés.	115 000 —
Soldats ayant une instruction sommaire.	846 000 —
Total.	2 865 000 hommes.

Il y a lieu de croire que l'armement et les approvisionnemens nécessaires sont en grande partie constitués.

Les enseignemens de la dernière guerre sont l'objet de sérieuses études. Elles portent principalement sur les points suivans : insuffisance de l'artillerie de campagne et de l'artillerie

lourde; inefficacité du fusil actuel aux grandes distances en raison de son trop faible calibre; insuffisance numérique des troupes techniques et de la cavalerie; rendement trop faible des arsenaux, des poudreries et des ateliers de fabrication. Un plan général d'amélioration est actuellement mis en œuvre. Les économies sur le budget de la Guerre, bruyamment annoncées par les journaux, se réduisent à quelque diminution sur l'équipement, ou encore à des crédits reportés sur les exercices futurs. Dès maintenant, certains progrès peuvent être constatés. C'est ainsi que tous les régimens d'infanterie sont pourvus de six mitrailleuses transportées par des animaux de bât. Les procédés de combat ont été profondément modifiés au cours même de la campagne. Ils sont dès maintenant fixés. Un nouveau règlement d'infanterie va paraître. Les Japonais ont commencé les opérations en appliquant les principes généraux de l'armée allemande. Les pertes énormes qui en ont été la conséquence les ont amenés à une conception plus exacte des nécessités du combat. L'individualité et la souplesse du soldat japonais, son initiative, en font d'ailleurs un excellent élément de la tactique moderne.

Les Japonais reconnaissent avoir perdu dans la dernière guerre 78 000 tués. Ce nombre correspond à une perte effective, — blessés graves et malades hors d'état de reprendre jamais du service, — d'environ 240 000 hommes, soit presque le tiers de l'effectif total mis en campagne. C'est un chiffre qui n'a jamais été atteint par aucune armée européenne et qui montre la merveilleuse énergie des troupes. Il semble que, depuis la guerre, cette énergie tende encore à s'accroître. Le prestige de la victoire, la conviction d'une supériorité marquée sur les troupes européennes, y contribuent certainement. Mais il faut reconnaître que la guerre de Chine de 1900 a porté la plus sérieuse atteinte au prestige des troupes de l'Occident. Lorsque les puissances virent leurs diplomates cernés dans les légations de Péking et sur le point d'être massacrés, elles envoyèrent des forces à leur secours. Les premiers arrivés furent les Japonais. Le résultat final de leur intervention fut tout à fait imprévu : le contact étroit avec les troupes étrangères diminua dans une large mesure le respect des Japonais pour les soldats européens. Les minutieuses précautions de ceux-ci pour éviter les pertes, même au prix d'une grande dépense de temps, la diminution de leur vitesse de marche sous le feu, les étonna d'abord, puis leur donna la certitude que, sous

le rapport de la bravoure et de l'énergie, les Européens étaient loin de les valoir. Dès lors, en 1904, les positions russes devaient être attaquées avec la vigueur que l'on sait. La dernière guerre n'est pas faite pour diminuer la confiance de la nation en elle-même et dans ses chefs. C'est une épopée dont le peuple constate la vérité par la vue des trophées conquis, actuellement dispersés dans tout le pays et placés à l'entrée des temples. Les récits héroïques se répètent et servent d'exemples. On cite les noms de soldats qui, tombés blessés aux mains des Russes et revenus après la guerre dans leurs villages, se sont vus traités en proscrits et se sont suicidés. Pendant la bataille de Moukden, un régiment séparé de l'armée s'est retranché dans l'enceinte des tombes impériales de l'Ouest. Sans artillerie, cerné par les Russes et sommé en vain de se rendre, il a été couvert de mitraille pendent deux jours. Lorsque ses débris furent dégagés, il ne restait pas un homme sur six. De tels faits ne sont pas qualifiés héroïques, mais considérés comme le simple accomplissement du devoir. Cet état d'âme, dont l'origine réside, comme il a été dit, dans le culte des ancêtres, est encore grandi par le sentiment que possède maintenant tout soldat qu'en entrant dans l'armée il entre dans la classe noble. Par cela même qu'il porte les armes, il devient samuraï; dès lors il en prend la mentalité.

Le soldat est traité par ses officiers avec une grande bienveillance et avec les égards que se doivent entre eux les gens de même classe. Les officiers s'occupent sans cesse de leurs soldats. Généralement ils sont dans les casernes dès le matin et les quittent rarement avant une heure avancée de l'après-midi. On peut dire que l'officier japonais consacre toute sa vie à ses hommes et à l'étude. Dans les casernes, des salles d'honneur rendent l'étude facile. En outre, les officiers de tous grades prennent ensemble le repas de midi. Il ne dure que quelques instans, se composant uniquement de riz, de quelques condimens, quelquefois d'un peu de poisson et de thé sans sucre. La sobriété des officiers de tout grade n'a d'égale que celle de leurs hommes.

Le soldat est instruit d'après les préceptes du « Bushido. » Ce code de morale guerrière n'a jamais été écrit, et, néanmoins, il est connu de tous. Ses principes exercent une telle influence sur l'esprit de la nation qu'il est intéressant d'examiner comment les Japonais les comprennent.

M. Inazo-Nitobé, docteur en philosophie et professeur au collège d'agriculture de Sapporo, a publié en l'an 2561 (1901), à Tokyo, un livre intitulé: *Bushido, l'âme du Japon.* Il explique que « Bushido, » dont la traduction littérale est « la Voie des chevaliers, » est un système d'éthique qui se résume par le « Noblesse oblige » européen. Il est, dit-il, écrit dans les replis du cœur japonais, et il résulte de la culture morale enseignée par tant de siècles de pratiques guerrières. Sentiment de calme fataliste, soumission tranquille à l'inévitable, attitude stoïque vis-à-vis d'un danger ou d'une calamité, dédain de la vie. Rien ne révèle mieux les ressorts cachés dans le cœur d'un homme que l'événement qui le place entre le choix de la vie ou de la mort; par conséquent, rien ne fait mieux connaître le caractère d'une nation qu'une guerre entre deux peuples. Le guerrier observe le Bushido dans toutes les circonstances, aussi bien dans ses foyers que sur le champ de bataille. Il doit tenir sa parole, mépriser la lâcheté et affronter bravement l'humiliation qui, pour lui, va entraîner la mort. Personne n'a créé le Bushido, et personne ne peut dire à quelle époque il est né. Il a grandi spontanément et naturellement parmi le peuple. Il est la manifestation de la création divine de l'homme. Le Bushido est aussi puissant de nos jours qu'il l'a jamais été. Anciennement, il ne s'appliquait qu'à la noblesse et à ses vassaux. Les artisans et les commerçans n'avaient pas à le connaître : le mépris de leurs professions en était d'ailleurs la conséquence. Mais, actuellement, le service obligatoire appelle toutes les classes sous les armes. Le plus modeste coolie est obligé de servir de la même manière que le gentilhomme de la plus haute noblesse, et le gouvernement impérial a dû pourvoir la nation d'un système d'éducation dans lequel toutes les classes de citoyens pourraient être instruites à remplir leur devoir, militaire comme civil. L'esprit du Bushido anime le système d'éthique adopté. Il pénètre tellement dans le cœur du peuple qu'on le retrouve dans les impressions que les sanglantes batailles de Mandchourie ont laissées aux anciens soldats. « Les âmes de nos pères, disent-ils, guidaient nos bras et battaient dans nos cœurs. Nous les sentions flotter autour de nous. Elles nous accompagnaient, recueillaient ceux de nous qui tombaient et montraient aux vivans le chemin du devoir. »

Dans l'expression de cette foi se trouve l'origine de ce mépris de la mort si caractéristique du soldat japonais. Il sait qu'en

étant tué, il deviendra pour sa famille l'ancêtre glorieux et respecté. Sa mémoire sera l'objet d'un culte, et son souvenir exercera une action bienfaisante sur les siens. On comprend dès lors ce désir de la mort, qui se manifestait souvent quand il était fait appel à des volontaires. Après le combat, les corps sont incinérés, ceux des officiers à part, et une cérémonie religieuse a lieu. Le gouvernement fait ensuite parvenir aux familles une ampoule contenant de la cendre de leurs morts. Le temple de Shokonsha, situé sur une des plus grandes places de Tokyo, est consacré à la mémoire des soldats morts sur le champ de bataille. Chaque année, une grande cérémonie religieuse rappelle à tous la mémoire des héros. L'Empereur, l'Impératrice, les principaux personnages de l'État, assistent en grande pompe à cette solennité. Le retour se fait par une large avenue, bordée de chaque côté par quatre rangées de cerisiers sauvages. Au milieu d'avril, ils forment un dais ininterrompu de fleurs, et les Japonais se rappellent alors les vers de leur poète favori, Motoori : « Si quelqu'un vous demande : Connaissez-vous l'âme japonaise? montrez-lui la fleur du cerisier sauvage étincelante au soleil. Cette fleur est la première éclose du printemps, comme le guerrier est le premier parmi les hommes. »

La préparation morale de l'armée est donc aussi intensive que sa préparation matérielle, et l'on peut admettre que celle-ci est à peu près terminée. Loin de faire état de sa puissance, le gouvernement s'efforce de la dissimuler. Il fait remarquer les imperfections révélées par la dernière campagne et le recueillement auquel il est tenu pour y remédier. Mais il se souvient du passé. Lorsque, après sa première guerre avec la Chine, il s'est vu forcé de se soumettre à l'action de l'Europe, son humiliation a été grande. Il en a souffert plus qu'on ne veut en convenir, et il est résolu à ne pas la subir à nouveau. Il est en Corée et en Manchourie, il y restera. A l'heure actuelle, il ne songe pas à autre chose. Toutefois, il se rend compte des efforts qui seront faits pour l'en chasser et il se prépare à s'y opposer. Pour le moment il se borne à réclamer l'exécution des clauses du traité de Portsmouth. La Chine mal conseillée, car elle est hors d'état de résister, cherche à éluder leur application. Si un conflit vient à éclater, elle trouvera le Japon prêt à y faire face. Il est inutile d'examiner aujourd'hui s'il reprend l'ancien rêve de 1598, la domination de la Chine, mais il est

utile de voir comment un conflit pourrait naître de la situation actuelle (1).

Lors de la discussion du traité de Portsmouth qui a mis fin à la dernière guerre, le Japon avait demandé la cession du chemin de fer Mandchourien jusqu'à Harbin. Au moment où l'armistice fut stipulé entre les délégués du maréchal Oyama et le général Liniéwitch, le quartier général de celui-ci était à Kun-chu-ling, à 64 verstes au Sud de Kuang-cheng-tzu, point stratégique important. La station de Shang-tu-fu, à 500 verstes de Port-Arthur, était la limite de la zone occupée effectivement par les Japonais. Leur diplomatie a obtenu par le traité de Portsmouth la cession du chemin de fer jusqu'à la station de Kuang-cheng-tzu, gagnant ainsi 160 verstes de chemin de fer sur le terrain occupé effectivement par les Russes. Cette cession a été fort reprochée à M. Witte, plénipotentiaire russe, négociateur du traité avec le baron Komura. Il semble bien que personne n'en a envisagé l'importance pour l'avenir de la Mandchourie. Elle signifie qu'aussitôt que les Japonais auront fini de reconstruire le chemin de fer jusqu'à Kuang-cheng-tzu, la clef des vastes plaines à blé du haut Sungari sera entre leurs mains. En effet à Kung-chu-ling qui est à 60 verstes au Sud de Kuang-cheng-tzu, on passe du bassin du Liao dans celui du Sungari, et de cette station à Kirin, qui commande le passage du Sungari, il y a seulement 112 verstes qui seront bientôt parcourues par un chemin de fer. Le Japon peut pénétrer aussi dans cette importante province de Kirin, par le Nord-Est de la Corée qu'il occupe. Il est donc ainsi en situation de menacer de deux côtés Harbin, point stratégiquement vital aussi longtemps que la Russie dépendra du chemin de fer transmandchourien pour ses communications avec Vladivostock et la province maritime.

L'occupation de Kirin par les Japonais compromet Harbin et le chemin de fer transmandchourien : de même, l'occupation de Nicolaïevsk, par des forces venant de Saghalien, ferait tomber toute la région du bas Amour. Or, les Russes voudraient maintenant garder la station de Kuang-cheng-tzu et poussent le gouvernement chinois à construire de sa propre initiative le chemin de fer de cette station à Kirin. Ceci serait contraire au traité de Péking de janvier 1905. Il est fort douteux que les Japonais le

(1) *The Coming struggle*, by B. L. Putnam Weale. London, 1909.

permettent. Le quartier général des troupes d'occupation de la Mandchourie est à Tiéhling. Les Japonais ont la faculté de conserver indéfiniment au cœur de la Mandchourie une forte division de campagne, puisque le traité de Portsmouth leur accorde quinze soldats par kilomètre de voie ferrée et, d'autre part, ils peuvent garder en réserve à Port-Arthur autant d'hommes qu'il leur plaît. Le pont sur le Yalu et l'unification du chemin de fer Moukden-Antung avec la ligne Wiju-Séoul vont donner une autre ligne de communication, et tout ceci agit à l'encontre du développement éventuel de la Chine.

D'autres causes de conflits possibles sont l'objet de discussions diplomatiques qui ne paraissent pas devoir se terminer à bref délai. On peut citer la question du chemin de fer de Fakumen : c'est la plus grave. On a parlé de la soumettre au tribunal de La Haye. La Chine prétend construire un chemin de fer parallèle au chemin de fer mandchourien. Les journaux officieux japonais écrivent : « La Chine n'a aucun intérêt à heurter les justes susceptibilités du gouvernement japonais pour favoriser des capitalistes étrangers. L'Angleterre estime que cette question du chemin de fer parallèle doit être laissée à l'appréciation des gouvernemens japonais et chinois, sans tenir compte des réclamations des étrangers. C'est là une opinion impartiale et juste. Le tribunal de La Haye n'a rien à voir dans nos affaires. Il est inconcevable qu'une puissance tierce prétende s'occuper de ces questions. » Le Japon ne paraît donc pas disposé à accepter des conseils. D'autres questions sont aussi en litige ; le refus du Japon de permettre à la Chine d'étendre le chemin de fer Nord Chinois jusqu'à Moukden ; la question des houillères ; l'extension d'une ligne jusqu'à New-Chuang ; la question de Chien-Tao. Quelles que puissent être les solutions, il faut admettre que le Japon ne permettra pas à l'étranger de se mêler de ses affaires. On vient de voir comment a été accueillie la proposition de soumettre la question de Fakumen au tribunal de La Haye. En fait, d'après le texte même des traités, le Japon est en Corée et en Mandchourie, et il entend y rester. Dès maintenant, ses nationaux y affluent, 5000 à Lyao-Lyang, 10000 à Dalny (Taïren), 8000 à Antung, 12000 à New-Chuang. Ils y sont parce que le gouvernement les y a poussés, et ils n'y seront pas abandonnés. Le Japon n'ignore pas qu'une certaine politique étrangère voudrait faire de la Chine un État tampon. Il n'y

consentira certainement pas. En résistant aux revendications japonaises fondées sur le texte même des traités, la Chine s'expose gravement. Le Japon ne menace personne, mais il se prépare, décidé à ne pas se laisser arrêter dans l'accomplissement de ses projets.

Serait-ce donc en Extrême-Orient l'apparition d'une nouvelle doctrine de Monroe? Le Japon est-il dès maintenant assez fort pour jouer le rôle que les États-Unis s'attribuent en Amérique? De l'avis général, le Japon est hors d'état d'agir, parce qu'il manque d'argent : en examinant la question de près, on s'aperçoit que c'est là une erreur. Quand le traité de Portsmouth a été signé, le bruit a couru que les Japonais étaient à bout de forces, et M. Witte a été taxé de faiblesse. Le général Liniewitch recevait des renforts. Il était fortement retranché. On affirmait que, dans un conseil tenu à Tokyo, en août 1905, le général baron Kodama aurait dit : « Il faut avoir 200000 hommes de plus avec les renforts nécessaires, ou faire la paix dans les meilleures conditions possibles. » Admettons cette version : les Japonais pouvaient envoyer ces 200 000 hommes. Ils existaient dans les dépôts et avaient une instruction suffisante pour être mis en ligne. Ni les munitions, ni les vivres ne manquaient. Les points d'appui étaient organisés. Les obusiers de 11 pouces (28 centimètres) du siège de Port-Arthur avaient même été amenés. Les préparatifs pour une bataille dont l'envergure aurait dépassé celle de Moukden étaient poussés avec une telle abondance de moyens que, quinze mois après la signature de la paix, l'évacuation de ce matériel énorme n'était pas terminée. Pour des raisons trop longues à faire connaître, les Russes ne pouvaient guère espérer un succès. Une nouvelle défaite, avec des conséquences plus désastreuses encore que celle de Moukden, aurait eu un tel retentissement, que la révolution intérieure aurait pu prendre un développement des plus dangereux. On oubliait, en outre, qu'à Moukden, les Russes, de leur propre aveu, avaient perdu 156500 hommes, savoir 26500 tués, 90 000 blessés et 40000 prisonniers. Les Japonais se sont arrêtés parce que leurs hommes d'État ont jugé nécessaire de consolider les avantages acquis avant de développer leur programme politique. Ils ne voulaient pas se faire de la Russie une ennemie irréconciliable, ni inquiéter l'Europe. D'autre part, ils redoutaient le triomphe de la révolution russe qui les aurait laissés sans gouvernement avec

qui traiter. Une situation anarchique les eût obligés en outre à maintenir le pied de guerre en Mandchourie. L'argent ne manquait pas davantage, en voici la preuve (1). Les emprunts pour la guerre souscrits à l'étranger se sont montés à 626 millions de yen, soit 1 milliard 615 millions de francs. Sur cette somme, il restait disponibles à Londres en 1905 au moins 300 millions de yen, soit 770 millions de francs en or. Cette somme y était encore à la fin de 1907, et il est probable qu'elle y est toujours disponible. Comme ceci est à l'encontre de l'opinion admise, quelques explications sur la situation financière du Japon sont nécessaires.

En 1868, lorsque la féodalité s'abolit elle-même, les finances de l'État étaient dans un désordre complet. Le Japon, qui jadis avait eu beaucoup d'or, s'en était vu dépossédé en grande partie par échange contre l'argent. Ce trafic avait procuré aux Européens des bénéfices énormes. Les daïmyos, manquant de métal, avaient émis du papier-monnaie. Il fallut que le nouveau gouvernement prît ce papier et le remplaçât par des valeurs à son nom. Ce fut une opération des plus délicates vu la difficulté de se procurer l'or nécessaire pour répondre de la valeur des bons émis. En 1870, le gouvernement envoya aux États-Unis le marquis Ito pour étudier le système financier. Le résultat fut la loi de 1872 sur les finances et l'organisation de quatre banques nationales. Cette loi dut être modifiée en 1876. Les difficultés financières s'augmentaient de ce fait qu'il fallait faire face à la dépense de 180 millions de yen (450 millions de francs) pour compenser l'abrogation des droits seigneuriaux et des pensions des samuraïs. La situation ne fit qu'empirer jusqu'au moment de l'écrasement de la rébellion de Satzuma en 1877. Alors le gouvernement prit résolument en main la direction de toutes les finances de la nation, exerçant son action sur les banques privées et ne permettant même pas au capital étranger de s'introduire dans une affaire dont il n'aurait pas le contrôle. La Banque nationale du Japon fut créée sur le modèle de la Banque nationale belge. Ses 150 000 actions furent souscrites par un nombre limité de personnes parmi lesquelles la Maison Impériale s'inscrivit pour 70000, qui, aujourd'hui, sur le marché de Londres, valent 175 millions. Sous la brillante administration du ministre des Finances, comte Matzukata, la réserve métallique s'augmenta

(1) *The Coming struggle*, by B. L. Putnam Weale. London, 1909.

rapidement, et le gouvernement entreprit d'imposer l'étalon d'or. Le pays n'était pas seulement bi-métalliste, l'argent était la seule monnaie connue du peuple. C'était là un redoutable problème, que plusieurs nations européennes n'osent pas aborder et dont l'heureuse solution a valu au Japon un crédit considérable dans ses marchés avec l'étranger. L'étalon d'or fut adopté en 1896. Pour l'exécution, il fallait créer une forte réserve d'or : elle fut constituée au moyen de l'indemnité payée par la Chine à la suite de la guerre de 1894-95. Parmi les résultats de cette guerre figure la somme globale de 950 millions de francs payables en or à Londres. Dès lors, il fut arrêté que le gouvernement aurait l'autorité suprême dans les questions financières intérieures comme dans les questions internationales. La ligne de conduite, dorénavant suivie, se dégage des principes exposés par le célèbre philosophe anglais Herbert Spencer, dans une lettre adressée à un homme d'État japonais pour être communiquée au marquis Ito. Herbert Spencer mourut le 3 décembre 1903. La lettre, envoyée au baron Kanéko Kantaro, fut publiée par le *Times* de janvier 1904. Ce document concerne la politique que doit suivre l'Empire pour sauvegarder son indépendance. Il se résume ainsi : autant que possible, tenez les Américains et les Européens à longueur de bras. En présence de races plus puissantes, vous devez multiplier les précautions pour que l'étranger prenne pied chez vous aussi peu que possible. Ne laissez pas une nation prendre pied chez vous; des collisions en résulteraient qui pourraient être dangereuses. N'accordez pas de privilèges aux étrangers. Surtout, qu'aucun étranger ne puisse posséder sur votre sol, pas même de location à bail, seulement des permissions de résider comme tenanciers annuels. Interdisez aux étrangers d'exploiter des mines, même celles qui sont possédées par le gouvernement; ce seraient des sources de conflit exploitées contre vous, car en Angleterre comme ailleurs, chez tous les peuples civilisés, on a l'habitude de croire ce que les agens ou les marchands à l'étranger racontent. En troisième lieu, gardez le commerce côtier entre vos mains. Pour ce qui est du mariage entre Japonais et étrangers, il doit être strictement défendu. Ce n'est pas une question de philosophie, mais de biologie. Il est prouvé, aussi bien pour les hommes que pour les animaux, que quand des variétés mélangées divergent au delà d'un léger degré, le résultat est inévitablement mauvais.

Plus loin, Spencer se prononce contre l'immigration chinoise en Amérique. Si elle s'étendait, une immense désorganisation sociale en résulterait. La lettre se termine ainsi : « Peut-être, dans une autre génération, le Japon pourra-t-il se relâcher de son conservatisme. Mais pour l'époque actuelle, ce conservatisme seul est son salut. »

Ces conseils du philosophe anglais ont été écoutés. On peut affirmer qu'ils sont suivis de très près, et on les trouve à la base de l'organisation financière actuelle.

Lorsque la guerre avec la Russie fut résolue, le gouvernement décida que l'on demanderait au pays tout ce qu'il pourrait donner jusqu'à la limite de ses forces, le surplus seulement devant être emprunté à l'étranger. C'est ce qui fut fait. Par patriotisme le Japon se saigna. Les femmes vendirent leurs bijoux. Mais la crise passée, les charges ne furent pas diminuées, parce que les armemens continuèrent d'être poussés avec une activité inlassable. Les impôts, qui avant la guerre se montaient à 625 millions de yen, produisent maintenant 650 millions dont le tiers est attribué à la guerre et à la marine.

Le Livre Brun, publié en anglais à Tokyo (rapport annuel sur la situation économique et financière du Japon pour l'année 1908) donne les renseignemens suivans : l'exercice 1906-1907 a présenté un excédent de recettes de 290 millions. Celui de 1907-1908 un excédent de 168 millions et seulement de 36 322 francs en 1908-1909. Le prochain budget sera équilibré ; mais en 1910, le gouvernement, s'il ne se relâche pas de sa politique d'exclusion des capitaux étrangers, devra trouver d'autres ressources ou se servir de sa réserve d'or de Paris et de Londres. En tout cas, le Japon a encore plusieurs années devant lui avant d'être obligé à une modification de son système fiscal. Dans l'exercice 1898-1899, les dépenses étaient de 220 millions de yen. En 1908-1909, elles sont de 620 millions, soit 400 millions de yen de plus. La dette par tête d'habitant est passée de 2 yen 10 sen à 5 yen 80 sen.

En vingt ans le prix de la vie a augmenté dans le rapport de 3 à 7. Le prix de la main-d'œuvre s'est accru dans la même proportion. Néanmoins les impôts rentrent régulièrement ; on voit partout s'élever d'immenses constructions et personne n'a l'impression d'habiter un pays dans la gêne. Par rapport aux ressources très limitées, la situation financière est particulièrement

prospère. En résumé, le budget est en équilibre; les bons qui en 1904 valaient 65 yen sont maintenant cotés 90. Le Japon disposait en 1908, tant à Paris qu'à Londres, de 300 millions de yen, reliquat des emprunts de la guerre, et en outre d'une somme de 50 millions de yen dus par la Russie pour l'entretien des prisonniers : soit plus de 1 milliard de francs en or. Cette somme doit toujours exister, car on ne trouve aucune trace de son emploi.

Le Japon pourrait donc commencer immédiatement une guerre sans avoir recours à un emprunt préalable.

Le gouvernement compte sur le développement industriel et commercial pour se procurer ultérieurement les ressources que ses prévisions politiques nécessitent. Il s'est attribué le rôle de directeur dans toutes les affaires à l'intérieur et d'intermédiaire dans toutes les affaires avec l'étranger. Certes, il y a eu et il y a encore au Japon des catastrophes financières causées par une spéculation peu honnête et par une éducation commerciale incomplète. Le gouvernement s'occupe de mettre de l'ordre dans l'ensemble, et le progrès est déjà sensible. En comparant deux années consécutives, 1905 et 1906, on trouve que les exportations ont augmenté de 102 millions de yen et que les importations ont diminué de 70 millions de yen. Le yen vaut en ce moment 2 fr. 58. Dans le compte rendu officiel de 1908, on constate que le mouvement commercial a été de 2 milliards 375 millions de francs, soit 197 millions de plus que l'année précédente. Les exportations ont été de 1 milliard 100 millions, avec 2 pour 100 d'augmentation. Toutefois, les importations, qui jusqu'alors avaient été inférieures aux exportations, les ont dépassées l'année dernière. L'achat de matériel de guerre doit en être la cause.

Le gouvernement agit au moyen de subventions, qui, en 1907, se sont montées à près de 86 millions, dont 19 pour les compagnies de navigation. Il compte les continuer et peut-être même les augmenter, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à créer l'outillage et à développer l'habileté ouvrière au point de faire une concurrence rémunératrice aux produits de l'étranger. Il donne en ce moment un grand développement à la fonderie d'acier de Wakamatzu. En 1907, elle disposait de 29 500 chevaux-vapeur. A la fin de 1908, une subvention de 3 millions de yen lui est donnée. Cette fonderie d'acier ne tardera pas à livrer à la Chine les rails dont elle a besoin. Le grand marché actuellement visé

est celui de la Chine : le Japon est décidé à y supplanter la race blanche. Son but est de l'exclure de toute participation à l'exploitation des richesses de l'Asie. Si des experts ou des professeurs sont nécessaires, il se prépare à les fournir; de même les bateaux, les machines; et il estime que l'Asie ne devra pouvoir s'adresser à l'étranger que s'il se trouve lui-même dans l'impossibilité de fournir. Ceci ne sera fait que peu à peu, car le Japon a encore besoin du bon vouloir européen et il saura le ménager. Le principe de la porte ouverte sera solennellement reconnu; mais son application sera plus difficile à obtenir. La Corée et la Mandchourie en donnent en ce moment l'exemple. L'égalité pour tous est reconnue, mais pratiquement, grâce à d'habiles et légales mesures, le commerce étranger est de plus en plus remplacé par le japonais.

L'essor du mouvement commercial et industriel du Japon est donc incontestable. On peut s'en rendre compte en regardant ce qui se passe à Shang-haï. Le fleuve Yang-tzé est la grande artère commerciale de la Chine. Il y a peu de temps encore, il n'était guère parcouru que par les Anglais. Depuis quelques années, les Allemands y sont venus, mais n'ont pas réussi. Maintenant, ce sont les Japonais qui, subventionnés, supplantent le commerce étranger. N'ont-ils pas le prestige de la victoire? Avant 1907, il y avait déjà 3 compagnies de navigation. Au mois d'avril, ces compagnies, fusionnées sous le nom de Nisshin-Kisen-Kaisha, ont pris des services réguliers sur les lignes suivantes : Shang-haï-Hangkow, Hangkow-Ichang, Shang-haï-Soochow, Shanghaï-Hangkow, Chinkiang-Tsingkiangpu, Hangkow-Hsiangt'an, Hangkow-Ch'angte, lac P'oyang. Il y a quelques mois, à un banquet donné à Shang-haï, le président de la grande compagnie de navigation japonaise Nippon-Yusen-Kaisha disait : « On peut entrevoir l'avenir prochain où les navires européens ne passeront plus le canal de Suez pour commercer avec l'Extrême-Orient. » N'est-ce là qu'un rêve? Les mers de Chine sont parcourues par des divisions de croiseurs cuirassés, qui font aussi bonne figure que les plus beaux spécimens anglais ou américains. Ceux qui sont venus dernièrement à Saïgon ont produit dans notre Indo-Chine une impression sur laquelle il est inutile d'insister. « Nous montrerons notre pavillon de guerre, disent les Japonais, et notre commerce le suivra. »

L'activité japonaise est dirigée énergiquement vers la Chine

Les deux nations se détestent, dit-on. Cette animosité n'existe-t-elle pas souvent entre voisins? La Chine intellectuelle traite le Japon en barbare, tandis que le Japon guerrier n'a que du mépris pour un peuple dont le dicton favori :

Qui dans le combat se sauve,
Veut vivre pour se battre demain,

fait la joie des lettrés. Mais ces deux peuples ont la même civilisation, la même mentalité; ils seront toujours près de s'entendre lorsqu'il s'agira de s'opposer aux gens de race blanche.

« Personne plus que nous ne désire le développement industriel du Japon, disent les Américains. Le socialisme en est la conséquence, et dès lors cette centralisation menaçante ne sera plus à craindre. Le rêve d'hégémonie de l'Orient deviendra irréalisable. Le progrès qui s'impose à toutes les races débarrassera le monde de cette barbarie guerrière. »

Jusqu'à présent, on ne peut guère prévoir une évolution dans ce sens. Le système de gouvernement organisé par l'ancienne féodalité est sage, ferme et très paternel. Le pouvoir est actuellement aux mains des Sat-chô, mot fait de la première syllabe des noms des grands clans seigneuriaux Satzuma et Choshu. Les « genro, » dont il a été parlé, en font partie. Au-dessous d'eux, il n'y a rien. La Constitution sert d'écran à une bureaucratie instruite, dévouée, disciplinée, qui étudie les questions dans le sens ordonné, propose les solutions et exécute. Au-dessous se trouve la classe des petits fonctionnaires. Elle s'étend jusqu'aux 30000 hommes de police, qui forment un seul corps et assurent l'ordre dans tout le Japon. Viennent ensuite les millions d'habitans dont la seule volonté est d'exécuter les ordres sans en chercher les raisons. Le milieu ouvrier des ateliers, des usines, des arsenaux ne discute pas davantage le principe d'autorité. Naturellement le progrès industriel a donné lieu à des grèves, quelques-unes fort graves. Elles n'ont pas eu de caractère politique. Le gouvernement fait respecter la liberté du travail, les désordres sont énergiquement réprimés. Les meneurs connus comme agitateurs, ou qui voudraient placer la question de grève sur un terrain politique, seraient immédiatement saisis, et prompte justice serait faite. Il n'en est pas moins vrai qu'un certain relâchement des anciens liens de la famille se faisait déjà remarquer avant la guerre et semble se continuer. Les classes élevées et

moyennes sont certainement atteintes par le scepticisme et, parmi le peuple des districts industriels et même dans les villes de province, l'ancien ordre éthique a été évidemment affecté. L'instruction dans les écoles tend à détruire les légendes. Cependant, le culte des ancêtres ne continue pas moins à être respecté par tradition, et aussi en raison d'un certain appui donné par les théories scientifiques d'hérédité et d'atavisme. Parmi les lettrés de Tokyo, on ne saurait entendre une parole d'irrespect contre le culte des ancêtres.

Quoique partiellement composé d'hommes éminens arrivés par leur seul mérite, le gouvernement du Japon est aristocratique et autocratique. Il est probable que les futurs « genro » lui donneront une politique encore plus militaire. Le Japon est actuellement la nation la plus disciplinée du monde, aux mains des hommes les plus éminens et les plus patriotes, et l'on ne doit pas perdre de vue que les courans d'idées qui règlent les mouvemens des masses européennes ne lui sont pas applicables.

« Le Japon doit son pouvoir offensif à la longue discipline de son passé, dit M. Putnam-Weale, dans son livre *The coming struggle*. Un peuple gouverné par l'altruisme comme le sont la plupart des peuples de race blanche, perd ses capacités pour l'agression, aussi bien pour la lutte guerrière que pour la lutte économique. Si ce peuple se heurte à une nation aveuglément disciplinée, que ce soit dans une guerre ou dans une lutte commerciale, son infériorité est évidente. » Un avenir prochain justifiera peut-être cette opinion.

Dernièrement le *Times* écrivait : « Les Japonais ne vont-ils pas hériter de la corruption avec la richesse ? Si nous entendons par corruption la crainte de la lutte qui déprime les peuples riches, rien n'est moins sûr. Le Japon actuel n'aurait jamais pu s'élever s'il ne s'était donné un idéal pour guider sa marche. L'idéal impérialiste était le seul à sa portée comme expression tangible de sa piété filiale. Quoi qu'il arrive, pendant de longues années encore, cet idéal restera sacré. D'autre part, les besoins de la population sont si restreints, de tels changemens dans ses habitudes sont nécessaires, que la richesse ne pourrait pas modifier son genre de vie avant plusieurs générations. La désorganisation du système gouvernemental n'est pas non plus probable. Il est loin d'être prouvé que la masse soit meilleure juge de ses intérêts qu'un souverain éclairé par les plus hautes capacités

de la nation. Nous pouvons donc concevoir que l'évolution du Japon s'opérera d'une manière continue, sans crise sociale, par l'action prévoyante du gouvernement. Les trois ou quatre mille intellectuels de l'Empire n'exercent leur influence que dans un sens anti-européen, et s'ils essayaient de devenir un parti révolutionnaire, la nation, blessée dans ses sentimens les plus chers, se soulèverait contre eux. Certes, la presse discute les actes et la politique du gouvernement avec une grande indépendance, mais elle respecte absolument le principe impérial. Ses cautionnemens répondent du moindre écart. En outre, une censure vigilante est exercée sur toutes les publications. N'est-il pas téméraire de croire qu'un Japon nouveau vient de naître qui va travailler au déclin de la cohésion de l'Empire ? »

En résumé, le vrai vainqueur de Tsoushima, de Port-Arthur et de Moukden, c'est le vieux Japon. Son triomphe lui a donné une énergie nouvelle, il a confiance et croit à sa destinée de régénérer les peuples de l'Orient. Quand de telles ambitions s'emparent d'un peuple guerrier de 52 millions d'habitans, des changemens dans la géographie politique du monde en sont la conséquence probable.

Quoi qu'on en dise, le vieux Japon n'est pas mort. Qu'importe le changement de costume, qu'importe l'usage des procédés les plus scientifiques, si la mentalité ne se modifie pas? Son âme, imprégnée de loyalisme, reste la même, et l'histoire de sa dernière guerre ne sera pas l'épitaphe héroïque que certaines nations voudraient graver sur sa tombe.

Négrier.

LES *MÉMOIRES*

DU

PRINCE CLOVIS DE HOHENLOHE

Le portrait de Lazlo, qui orne le premier volume de l'édition française des *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe (1) m'avait frappé lors de son apparition en 1899 au Salon des Artistes français. Le prince était représenté dans l'attitude qu'il affectait de prendre aux réunions officielles ou mondaines : la tête un peu inclinée sur l'épaule droite et le regard froid. Le front était large, encadré de rares cheveux blancs ; une moustache épaisse soulignait un nez long et fort ; deux rides profondes divisaient le visage pâle et émacié pour aboutir à un menton court et fuyant. L'ensemble de la physionomie était plutôt ingrat. Dans ce petit vieillard au dos voûté, affublé d'un habit noir peu élégant et constellé de décorations, portant une cravate blanche mal nouée, marchant à petits pas et jetant de côté et d'autre un coup d'œil furtif, j'eus quelque surprise, la première fois que je le vis au cours de son ambassade à Paris, à reconnaître le descendant d'une des plus grandes familles de Franconie, Son Altesse Sérénissime le prince Clovis-Alexandre-Victor de Hohenlohe-Schillingsfürst, prince de Ratibor et de Cowey, grand chambellan, conseiller d'État et Reichsrat héréditaire du royaume de Bavière, que l'empereur Guillaume II devait appeler en 1885 au poste officiel de statthalter d'Alsace-Lorraine, puis en 1894 à la première place de l'Empire, celle de chancelier. Ce diplomate, dont la

(1) Traduction Paul Budry, Louis Conrad, éditeur.

triste silhouette jetait une ombre morose dans les réunions parlementaires, dans les cercles et les salons parisiens, se dédommageait de sa discrétion taciturne en observant et en recueillant tous les détails de nature à l'intéresser. On sait qu'à la façon des reporters américains, le prince Clovis mentionnait parfois d'un coup de crayon rapide sur ses manchettes le trait ou le mot qu'il voulait conserver. Doué d'ailleurs d'une mémoire excellente, et fidèle à l'habitude de rédiger un journal exact de sa vie, il ne laissa point passer un jour, depuis son entrée aux affaires, sans avoir mentionné tout ce qui avait pu le frapper. Plus d'un de ses interlocuteurs ne soupçonnait pas que cet homme d'État blasé, morne ou indifférent, l'œil distrait, la lèvre morte, l'écoutait attentivement et gravait en son esprit, si cela en valait la peine, les souvenirs éveillés par ses subtiles et concises interrogations.

Le 31 mars 1901, le prince de Hohenlohe qui, à l'automne précédent, avait donné sa démission de chancelier, prit à part le docteur Frédéric Curtius, président à Strasbourg du directoire de l'Église de la conférence d'Augsbourg, et lui posa cette question : « Voulez-vous m'aider à écrire mes *Mémoires?* » Frédéric Curtius accepta. Le prince lui confia alors son intention d'employer ce qui lui restait de jours à mettre ses notes et ses documens en ordre. Il comptait les rassembler en son château de Schillingsfürst et invitait le docteur à y séjourner un mois chaque été pour les étudier et dresser un plan de publication. Au cas où la mort le frapperait à l'improviste, son fils cadet, le prince Alexandre, président supérieur de la Haute-Alsace à Colmar, devrait se mettre en rapports avec Curtius pour cet important travail.

Trois mois après, le 6 juillet, le prince Clovis mourait aux eaux de Ragatz et le prince Alexandre avait pour devoir d'exécuter les volontés de son père. Celui-ci aurait peut-être, en revisant lui-même ses papiers, ravivé ses souvenirs et reconstitué fidèlement sa propre biographie. Maintenant, il n'y avait plus qu'à livrer à l'impression, dans la mesure où cela était convenable, les notes manuscrites laissées par lui. Elles comprenaient un journal complété par des brouillons, des lettres et des copies de rapports. Quant à la forme homogène que l'auteur aurait sans doute donnée à tout cela, il n'y fallait plus penser. L'éditeur était réduit à placer sous les yeux du lecteur les documens originaux tels quels, sans autres éclaircissemens que des

notes destinées à faciliter l'intelligence du texte. La princesse douairière Constantin de Hohenlohe, la sœur du prince Clovis, la princesse de Salm-Horstmar fournirent au docteur Curtius des renseignemens précis sur la vie privée du prince et des détails d'intérêt général. Le baron Jules de Freyberg et le professeur Friedrich de Munich lui apportèrent en outre des indications précieuses sur les affaires de Bavière et sur le concile du Vatican. Le prince Alexandre fut le collaborateur utile du docteur Curtius pendant les cinq années que durèrent le travail de dépouillement et celui de l'impression.

Lorsque parurent les *Mémoires* en octobre 1906 (1) et lorsqu'on apprit ainsi toute la pensée du prince de Hohenlohe sur la révolution de 1848, les guerres de Danemark et d'Autriche, les actes du gouvernement bavarois de 1866 à 1870, le concile du Vatican, la guerre de 1870, la formation de l'unité allemande, l'ambassade à Paris de 1874 à 1885, le Congrès de Berlin, la politique de l'Empire en Alsace-Lorraine, les confidences de Bismarck après sa disgrâce, les entretiens secrets du prince de Hohenlohe avec Guillaume II sur la politique intérieure du chancelier, enfin les pages incisives et mordantes où il était dit tout haut ce qu'on murmurait tout bas, ce fut une surprise inquiète dans toute l'Allemagne et cette surprise gagna l'Europe sans toutefois l'inquiéter. Mais le 8 octobre, l'empereur Guillaume II, qui venait d'ouvrir les *Mémoires*, adressa à l'aîné des Hohenlohe-Schillingsfürst, le prince Philippe, ce télégramme vibrant : « Je viens de lire avec indignation et surprise ce qui a été publié concernant les entretiens particuliers les plus intimes entre ton père et moi au sujet de la retraite du prince de Bismarck. Comment se fait-il que de pareils documens aient pu être livrés à la publicité, sans qu'on eût demandé mon autorisation préalable? Je suis obligé de déclarer que ce procédé est, au plus haut degré, dénué de tact, indiscret et absolument importun ; car il est inouï que des faits qui concernent le souverain actuellement régnant soient portés, sans son assentiment, à la connaissance du public. De semblables publications peuvent entraîner des conséquences politiques impossibles à prévoir (2). » C'était le chef de la famille de

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1906 *Un Fonctionnaire allemand*, par M. T. de Wyzewa.

(2) Cette dernière phrase a disparu dans la reproduction du télégramme par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Hohenlohe que l'Empereur rendait responsable. Le prince Philippe répondit de Prague, où il séjournait alors, qu'il n'avait été en aucune façon mêlé à la publication des *Mémoires* de l'ancien chancelier; que ces *Mémoires* étaient la propriété de son frère Alexandre qui les avait fait paraître en employant à cet effet le docteur Curtius désigné par le prince Clovis. Quant à lui, il se disait également indigné et il comprenait la juste irritation de l'Empereur à ce sujet. Cette réponse détourna les foudres impériales de la tête du prince Philippe et les dirigea sur celle du prince Alexandre, qui allait, pour son audace, perdre la situation de préfet de la Haute-Alsace à Colmar.

Avant de rapporter la justification que ce prince donna de sa conduite en cette circonstance, il convient de mentionner et de résumer brièvement certains passages des *Mémoires* qui avaient ou paraissaient avoir excité plus particulièrement le courroux de Guillaume II. Je les prends dans l'édition allemande (1), car au moment où j'écris cet article, la traduction française du troisième volume des *Mémoires* n'avait pas encore été publiée. Il s'agissait surtout des propos qui soulignèrent la démission du prince de Bismarck. Le prince Clovis, statthalter d'Alsace-Lorraine, écrivait de Strasbourg, le 31 mars 1890, que l'Empereur avait raconté aux généraux commandant les corps d'armée que les causes du départ de Bismarck étaient les procédés sans mesure avec lesquels le chancelier faisait opposition à la volonté souveraine sur divers points. « L'Empereur avait ensuite fait part aux chefs de corps de l'intention de la Russie qui voulait occuper militairement la Bulgarie et désirait pour cela obtenir la neutralité de l'Allemagne. Il avait répondu au Tsar qu'il avait promis à l'empereur d'Autriche d'être un allié fidèle et qu'il tiendrait parole. L'occupation de la Bulgarie par les Russes eût été la guerre avec l'Autriche, et il ne pouvait abandonner cette puissance. » Le prince Clovis ajoutait : « Il paraît de plus en plus que les divergences de vues entre l'Empereur et Bismarck au sujet des projets russes ont conduit à la rupture. Bismarck voulait laisser l'Autriche en plan. Or, l'Empereur entendait marcher avec l'Autriche, même au risque d'être entraîné dans une guerre avec la Russie et la France. A ce propos, je m'explique le mot de Bismarck, qui disait que l'Empereur faisait

(1) *Denkwurdigkeiten des Fürsten Chlodwig zu Hohenlohe-Schillingsfürst.* — Stuttgard und Leipzig, 1907, 2e Bd.

de la politique à la façon de Frédéric-Guillaume IV. C'est là le point noir pour l'avenir. »

Le but que se proposait Bismarck était de paralyser l'alliance franco-russe et de maintenir de bonnes relations allemandes avec la Russie. Inquiet de voir celle-ci se rapprocher de la France, craignant une union qui menaçât toute son œuvre, il n'aurait pas hésité à abandonner momentanément l'Autriche, même au mépris de la Triple Alliance, et à faire savoir à Saint-Pétersbourg qu'assurés de la neutralité allemande, les Russes pouvaient aller de l'avant. Mais Guillaume II vit dans cette politique hardie un manque de foi envers l'Autriche. Il le dit et il manifesta nettement son opposition, quand même l'alliance de l'Empire russe avec la République française aurait pu s'ensuivre. C'est ce qui détermina plus tard Bismarck à lui répondre : « Ma résolution de prendre ma retraite a été confirmée par le fait que je me suis convaincu que je ne pouvais plus défendre la politique étrangère de Sa Majesté. Quoique ayant confiance dans la Triplice, je n'ai cependant jamais pu perdre de vue la possibilité que cette alliance pourrait cesser de fonctionner. En Italie, la monarchie ne repose pas sur des bases solides. L'entente entre l'Italie et l'Autriche est mise en danger par les irrédentistes. L'opinion en Autriche peut changer. Quoiqu'on puisse avoir confiance dans l'Empereur actuel, il est impossible d'être jamais sûr de l'attitude de la Hongrie qui pourrait avoir avec l'Autriche des démêlés dont nous devons être très éloignés. Aussi, me suis-je toujours efforcé de ne jamais rompre le pont qui nous relie à la Russie et je crois avoir fortifié le tsar Alexandre à ce point que je ne crains presque plus la guerre russe dans laquelle il y aurait peu à gagner, même en cas de victoires (1). » Voilà ce qu'on révélait après la mort du prince de Bismarck et ce qu'il avait lui-même laissé entendre dans sa lettre de démission à l'Empereur, datée du 18 mai 1890 : « Il ne m'est pas possible, y disait-il, de me conformer aux instructions que Votre Majesté me donne dans sa lettre confidentielle d'hier relativement à nos affaires extérieures. Si je m'y conformais, je mettrais en péril tous les résultats importans pour l'Empire allemand que, d'accord avec les deux prédécesseurs de Votre Majesté, j'ai obtenus dans nos relations avec la Russie, résultats dont l'importance dépasse toute

(1) Extrait du *Leipziger neueste Nachrichten* du 6 novembre 1906. — *Projet de déclaration confidentielle sur les motifs de ma retraite.* — Bismarck.

attente, comme l'a confirmé le comte Schouvalov à son retour de Saint-Pétersbourg (1). » La veille de sa démission, Bismarck irrité disait à son secrétaire Moritz Busch : « *Il* veut rompre avec la Russie et *il* n'a pas le courage de demander aux libéraux du Reichstag l'augmentation de l'armée. J'ai réussi à gagner leur confiance à Saint-Pétersbourg et chaque jour j'en ai obtenu des preuves nouvelles. Qu'est-ce qu'ils penseraient de moi maintenant?... Ma retraite est certaine, définitive. Je ne veux pas prendre à mon compte, comme couronnement de ma carrrière, les bévues d'un esprit présomptueux et inexpérimenté... » On comprend que l'Empereur ne fut pas satisfait de voir se renouveler dans la presse allemande, au sujet des causes de la démission du prince de Bismarck, des polémiques aussi désagréables. En outre, il ne se souciait pas d'entendre blâmer par l'opposition son esprit despotique ou byzantin, ses mécomptes ou ses fautes de tactique.

D'autres notes du prince de Hohenlohe en date des 21, 24, 26 et 27 mars, 21 et 26 avril 1890 et dont je parlerai en temps utile, relataient des conversations intimes de Guillaume II avec lui au sujet de Bismarck et de la politique extérieure; elles avaient également blessé le souverain; mais ce qui l'avait irrité le plus, c'était la révélation de son attitude à l'égard de l'Autriche et de la Russie. A première vue, cette irritation paraît toute naturelle ; mais à la réflexion, elle est de nature à susciter quelques doutes sur sa réalité, et ce sont ces doutes que je voudrais exposer et examiner.

Le télégramme passionné que Guillaume II adressa au prince Philippe de Hohenlohe n'avait-il pas un double but ? Le premier, de montrer aux princes allemands que l'Empereur exigeait d'eux comme de ses autres sujets la déférence la plus absolue; le second, et peut-être le plus important à ses yeux, de souligner sa fidélité envers l'Autriche et la Triple Alliance ? C'est ce que pensa immédiatement une partie de la presse viennoise, en insistant sur la relation naturelle qui apparaissait entre la publication

(1) La lettre de l'Empereur à laquelle Bismarck faisait allusion était ainsi conçue : « Il ressort clairement des rapports que les Russes sont en pleins préparatifs stratégiques pour entrer en campagne. Je ne puis que profondément regretter d'avoir reçu de si courts extraits des rapports du Consul de Kief. Vous eussiez dû depuis longtemps attirer mon attention sur ce danger terriblement menaçant. Il est grand temps d'avertir les Autrichiens et de prendre des contre-mesures. Dans de telles circonstances, il va sans dire qu'il ne faut pas penser à un voyage de ma part à Krasnoié-Selo. — W. » Ce ne fut d'ailleurs que partie remise.

des *Mémoires* et la situation internationale à ce moment. N'y avait-il pas dans tout ce tapage le désir d'opposer ouvertement sa sincérité personnelle à la duplicité de l'ancien chancelier, d'affermir en Autriche l'adhésion à l'alliance avec l'Allemagne et de contrecarrer en même temps la diplomatie franco-anglaise? C'est ce que croyait, entre autres, le *Tagblatt* de Vienne qui estimait que la publication des fameux *Mémoires* arrivait à un moment très opportun. D'autres hypothèses se présentent encore à l'esprit. Il est possible que Guillaume II ait été mécontent d'entendre dire, d'après les *Mémoires* de Hohenlohe, qu'il s'était trop embarrassé des obligations provenant de la Triple Alliance et qu'il n'avait pas su, comme Bismarck l'y invitait, empêcher la formation de l'alliance franco-russe. Il a dû redouter que cette publication ne provoquât le mécontentement de la Russie. Cependant, celle-ci était depuis longtemps au courant de tout et savait certainement à quoi s'en tenir. Il est encore permis de se demander si le bruit voulu par l'Empereur, au sujet de la publication des *Mémoires* de Hohenlohe, n'était pas fait pour attirer l'attention de cette même Russie et pour lui prouver que ce n'était pas avec son assentiment que de pareilles notes avaient été mises au jour.

Si une certaine partie de la presse autrichienne semblait considérer la publication comme peu nouvelle et nullement anormale, une autre partie voyait dans le télégramme du souverain un acte inopportun et impolitique. En Allemagne, les avis étaient assez partagés. Naturellement, la presse officieuse approuvait. La presse indépendante ou socialiste s'amusait fort des révélations qui mettaient certains personnages de marque en mauvaise posture. Les Bismarckiens trouvaient la publication déplacée et, devant l'aveu du désaccord entre le souverain et l'ancien chancelier au sujet de la question russe, disaient que, si Bismarck vivait encore, il publierait le troisième volume de ses *Pensées et Souvenirs*, dont le manuscrit est déposé dans un coffre-fort de la Banque d'Angleterre et dont Maximilien Harden a dit : « Quand ce volume paraîtra, Byzance tremblera! » Mais les héritiers mineurs du prince et sa sœur, la comtesse de Rantzau, n'avaient en aucune façon la pensée, ni le pouvoir de faire à leur tour un bruyant éclat. On voit par toutes ces considérations combien le télégramme de Guillaume II soulevait de suppositions, qu'on ne peut accuser d'être trop risquées. Quant à y

chercher quelque connivence machiavélique, ourdie avec l'éditeur des *Mémoires*, je ne crois pas qu'il faille aller jusque-là. Contentons-nous de dire que le télégramme bruyant de Guillaume II fit aux Mémoires de Hohenlohe une réclame prodigieuse, réclame que plus d'un auteur aurait certainement enviée comme la meilleure des aubaines.

On peut soulever encore une autre question. Le prince Alexandre ne s'est-il pas exposé par trop de franchise personnelle à l'animosité impériale? On rapporte en effet que, plus d'une fois, même comme Kreispresident, il s'était laissé aller à de vives et imprudentes critiques contre la politique extérieure de l'Allemagne, politique à double face qui tout en promettant à telle ou à telle puissance son appui sans réserves, l'offrait en sous-main à une autre; ou qui, en paraissant appuyer avec empressement telle ou telle combinaison, la combattait secrètement, se conformant ainsi aux procédés ambigus, chers au prince de Bismarck. Toujours est-il que le prince Alexandre s'est, par la publication des *Mémoires*, attiré des reproches amers et une disgrâce presque immédiate, car il avait obéi à la volonté de son père sans consulter d'abord son souverain (1).

Dans un pays où une discipline de fer s'impose à tous, petits ou grands, aux ministres, aux plus hauts fonctionnaires et au chancelier lui-même, où nul ne peut faire un pas, ni esquisser un geste sans l'assentiment du maître, où le moindre acte d'indépendance est qualifié d'acte rebelle, on considère comme une faute impardonnable le fait d'avoir livré à la publicité des notes qui disaient ou qui voulaient dire toute la vérité sur tel ou tel homme, sur tel ou tel incident. Les haines que, de son vivant, le prince Clovis avait suscitées contre lui, se tournèrent naturellement contre un fils trop respectueux de sa volonté.

Qu'a répondu le prince Alexandre?

Au seuil de l'édition française des *Mémoires*, il a rappelé que le docteur Curtius avait été désigné par le prince Clovis pour être son collaborateur dans la publication des notes et souvenirs dont le testament de son père lui avait légué la propriété. « J'avais donc, dit-il, un devoir filial à remplir. Je l'ai rempli; rien de plus. Après cinq années de labeur, le livre parut. C'est alors que

(1) Cette disgrâce fut ainsi annoncée par la *Correspondance de Strasbourg* : « S. M. l'Empereur a, dans sa grâce très haute, daigné mettre en disponibilité le prince Alexandre de Hohenlohe. »

les adversaires de mon père et les miens se retrouvèrent pour me reprocher mon initiative, et la tempête déchaînée ne s'arrêta pas, même devant une mémoire universellement respectée. Mon père, avec dignité, consacra toute sa vie au service de son pays. Patriote allemand dans la plus forte acception du terme, monarchiste dans l'âme, il eût été incapable d'écrire une ligne dont la publication, même posthume, pût nuire à sa patrie ou à son souverain. Est-ce donc nuire à son pays que de ne rien retrancher, en les publiant, des faits qui ont contribué à faire sa grandeur? Est-ce lui faire injure que d'en révéler les étapes glorieuses? N'appartient-il pas au contraire aux hommes qui ont été mêlés de près à ces grands événemens, d'apporter à l'histoire leurs souvenirs, rayons de lumière qui font jaillir sur le passé un jugement plus juste? Une grande nation doit savoir supporter la vérité et ne pas la sacrifier à la légende. »

Le prince Alexandre explique l'émotion causée en Allemagne, plus intense qu'elle n'eût été partout ailleurs, par ce fait que les gouvernemens dans ce pays sont plus éloignés de ceux qu'ils gouvernent. Le public allemand avait eu l'occasion inattendue, grâce à un témoin véridique, « de jeter un coup d'œil derrière les coulisses de son histoire dont il n'était accoutumé à contempler les acteurs qu'enveloppés d'une auréole prestigieuse. » Toutefois le prince tenait à défendre son père contre toute intention perfide. « Il était diplomate, dit-il; mais il avait aussi l'âme d'un philosophe, envisageant les hommes et la nature en méditatif doublé d'un sceptique. Il a cheminé dans les avenues de la haute politique, guidé à la fois par son cœur d'Allemand et ses opinions libérales. Dans ses notes il dit les choses simplement, comme il les a vues, en témoin. » Le prince Alexandre croyait, par la publication de ces *Mémoires*, avoir fait œuvre salutaire autant que légitime et ne doutait pas qu'en Allemagne l'historien futur ne rendît grâce à l'ancien chancelier de l'Empire d'avoir pensé, au déclin de sa vie, à laisser le souvenir des luttes prodigieuses qui avaient contribué à rendre son pays grand, fort et uni. Il estimait sans forfanterie que ses *Mémoires* constituaient une des œuvres d'histoire diplomatique les plus considérables de ce temps.

Dans un entretien avec un homme politique ami de son père, le prince Alexandre avait ajouté : « On m'a reproché de n'avoir pas assez attendu. Cependant, que devais-je faire? Mon

père voulait que ses *Mémoires* fussent publiés de son vivant. Il était le meilleur juge en la matière. Et s'il croyait que leur absolue sincérité, confirmée par la violence même des critiques dont ils sont l'objet, en faisait des documens historiques utiles à qui recherche la vérité, pouvais-je, moi son fils, et à cet égard son exécuteur testamentaire, substituer mon jugement au sien? » Parlant ensuite du docteur Frédéric Curtius qui, lui aussi, fut disgracié par l'Empereur : « Il a passé cinq ans, disait-il, à dépouiller les *Mémoires;* il a travaillé en savant, étranger aux opinions et aux intrigues des partis. Il ne prévoyait pas qu'une si grande fraction de l'opinion publique allemande serait, pour le moment du moins, à ce point réfractaire à l'histoire. Mais qu'y pouvons-nous? » On avait parlé de scandale, de préjudice volontaire porté à l'Europe. « Celui-là seul, répondait encore le prince, pourrait juger impartialement ce travail et lui rendre justice, qui aurait connu lui-même dans tous ses détails le contenu de tout cet amas de papiers et la somme d'attention, de travail, ainsi que la connaissance approfondie des hommes et des choses qu'il a fallu pour les trier. Car nous devions écarter tout ce qui, par la lumière trop crue qui aurait été répandue sur les causes encore ignorées de bien des événemens, aurait pu provoquer de l'émotion. Celui-là seul pourrait apprécier à leur juste valeur l'abnégation et la réserve patriotique dont les éditeurs ont fait preuve. »

Quant aux attaques personnelles, le prince Alexandre faisait observer à son interlocuteur que le nom de Hohenlohe avait été longtemps en horreur aux agrariens, aux hobereaux, aux cléricaux et aux antisémites. « L'aversion que nous leur inspirions ne nous trouble pas. C'est mon père qui a été un des plus actifs partisans de la loi contre les Jésuites. C'est lui qui a signé la circulaire fameuse où le gouvernement bavarois, dont il était le président, signala aux chancelleries étrangères les dangers de la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Mon père, comme statthalter ou comme chancelier, a toujours été un libéral. Je me suis instruit à son école, et pendant les dix années où j'ai représenté au Reichstag la circonscription de Wissembourg-Haguenau, j'ai lutté ardemment pour mes idées. Ce qui m'a surpris, c'est qu'après quelques jours d'hésitation, la presse libérale soit venue se joindre à la campagne déchaînée contre moi. J'ai de la peine à comprendre pourquoi. » Mais le prince jugeait cette tempête artificielle et croyait que la vraie opinion alle

mande n'était pas celle des journaux. Le grand public avait, pensait-il, trop de bon sens pour ne pas reconnaître que la publication méritait d'être appréciée avec plus d'impartialité et de justice.

Venant ensuite à la partie politique extérieure des *Mémoires* qui aurait, dit-on, compromis le prestige de l'Allemagne et diminué son autorité morale pour avoir porté un coup maladroit au culte de Bismarck, il déclarait que ces accusations étaient plus puériles que sérieuses. « Est-ce en montrant l'attachement de l'Empereur à ses alliés d'Autriche que mon père a commis une imprudence? Je ne le pense pas. Je constate d'ailleurs qu'il ne s'est manifesté à Saint-Pétersbourg aucune émotion. » Le prince faisait ainsi allusion à la conversation qu'il eut, le 13 octobre 1906, à Hombourg avec le prince de Bülow, et au cours de laquelle il lui avait confié son intention de prier M. de Lucanus de remettre à l'Empereur sa démission de préfet. Il affirma que le chancelier ne lui avait fait à ce sujet aucun reproche et n'avait paru nullement préoccupé. « Quant à Bismarck, disait-il, j'ai la conviction que mon père n'a obéi à aucun parti pris d'hostilité contre lui. Les notes que je publie aujourd'hui ne sont pas tendancieuses; elles sont vraies comme des photographies. Aussi bien, mon père était avec Bismarck en relations excellentes et lui rendait pleine justice. Toutefois, quand il croyait que Bismarck se trompait, il le lui disait : par exemple, dans l'affaire des passeports pour l'Alsace-Lorraine où il ne finit par céder que par crainte d'être remplacé par un statthalter à poigne qui eût aggravé le mal, au lieu de l'atténuer. Et pourquoi se serait-il abstenu de dire ce qu'il pensait? Je sais bien qu'aujourd'hui on a déifié Bismarck, tandis que, pour ses contemporains, c'était un homme de génie sans doute, mais un homme enfin, susceptible d'errer. Je sais bien que, pour les dévots de l'église bismarckienne, ce n'est pas à l'histoire qu'appartient Bismarck, mais à la religion. On ne peut ni le discuter, ni même le raconter. C'est excessif! » Puis, s'étonnant du bruit que soulevaient les *Mémoires* de son père, le prince Alexandre ajoutait qu'ils se recommandaient avant tout par des détails précis, pittoresques et vrais. Comment alors expliquer cet orage? « Ne peut-on plus, disait-il mélancoliquement, dans cette Allemagne si grande par la pensée, enregistrer librement des témoignages authentiques, et faut-il sacrifier la vérité durable à la légende? Voilà toute la question.

On accoutume notre pays à ne rien voir, à ne rien apprécier par lui-même, à n'avoir que des opinions superficielles et des convictions toutes faites. Et cependant, l'aveugle adoration de héros intangibles, le culte du convenu et de l'indiscuté ne sont pas pour un peuple une bonne école. »

Ainsi parlait celui qu'on avait surnommé en Alsace « le prince rouge, » et dont on avait appris à connaître la liberté d'opinions, la philosophie dédaigneuse et l'esprit caustique. Il y a bien de la ressemblance entre le père et le fils. Si la taille du prince Alexandre est plus grande, il a, comme son père, le front large, l'œil voilé, les pommettes saillantes, la même expression ironique. Cette expression se manifeste nettement en son langage. Mais chez lui, le député n'a pas eu plus de succès au Reichstag que l'administrateur en Alsace. Il n'est pas, comme l'avait été son père, un parlementaire assidu et un fonctionnaire zélé. Ce qui domine en lui, c'est l'esprit d'indépendance absolue. Il n'admet pas qu'on puisse le classer dans tel ou tel parti ou lui imposer telle ou telle opinion. S'il a été appelé le prince rouge, c'est qu'il a une certaine sauvagerie de caractère qui se révolte contre toute soumission. Il l'a bien démontré en éditant les *Mémoires* de son père sans confier sa décision à personne et sans solliciter le moindre conseil.

On sait maintenant comment a été accueillie cette publication. Voyons ce que les *Mémoires* ont particulièrement de curieux.

⁂

Wer viel einst zu verkünden hat,
Schweigt viel in sich hinein;
Wer einst den Blitz zu zünden hat,
Muss lange — Wolke sein.

Ces quatre vers de Nietzsche que le prince Clovis se plaisait à répéter et qui étaient comme sa physionomie propre, signifient que « celui qui un jour aura beaucoup de révélations à faire, doit garder, en attendant, sa pensée endormie, et que celui qui pourra un jour projeter des éclairs, doit rester longtemps nuage. »

Le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfürst, né le 31 mars 1819, était le fils du prince François-Joseph qui avait

passé du service de l'Autriche à celui de la Prusse, puis était devenu membre héréditaire de la Chambre haute et major dans l'armée bavaroise. Le prince Clovis suivit les cours des gymnases d'Ansbach et d'Erfurt, et fut étudiant avec ses deux frères à Gœttingue et à Bonn. Il était encore à l'Université de Heidelberg, quand, le 5 août 1839, il commença déjà à prendre des notes sur sa vie quotidienne. Il écrit que deux de ses meilleurs professeurs siègent à la Diète qu'il déteste. « Je dois prendre sur moi pour ne pas en dire pis sur cette assemblée de rien du tout. Jamais ces établissemens de bavards ne m'ont excédé comme aujourd'hui où nous avons nous-mêmes à en souffrir. Si quelque jour j'ai l'occasion de donner cours à ma bile contre ces maudites institutions, je ne m'en ferai pas faute. » Il ne sait encore, en 1841, quelle carrière il choisira. Si on le refusait dans la diplomatie, il consentirait à entrer dans l'armée anglaise pour suivre l'expédition de Chine. Le 6 avril 1842, il prend du service à Coblentz en qualité de stagiaire près des tribunaux et se donne corps et âme à son nouveau travail. « La vie intellectuelle renaissant, tous les petits soucis extérieurs disparaissent, la vie perd sa monotonie et je commence seulement alors à vivre véritablement. » Mais il n'a pas d'ami sincère avec lequel il puisse échanger ses secrètes pensées. « Hélas! pourquoi, pauvres mortels, sommes-nous aussi étrangers les uns aux autres? Pourquoi nous tourmenter dans cette vie aussi brève que misérable? Et à quelle fin? Pour mourir! » Il se plaint de la discipline pédante et sévère à laquelle on l'a assujetti. S'il s'en était affranchi dès l'âge de seize ans, il fût devenu un autre homme, un homme meilleur. Passif de nature, et n'étant jamais sorti de tutelle, il reconnaît que son âme, calme, rêveuse et inactive, doit être arrachée à son laisser-aller, si l'on veut en tirer quelque chose. Elle a besoin d'énergie et de connaissances pratiques et profondes, sous peine de devenir un instrument aveugle ou un être dont le drapeau flotte à tous les vents. Il essaie de faire des efforts personnels pour secouer les derniers vestiges de la tutelle pédante qui pesait sur lui. Il commence déjà à mettre en pratique cette méthode d'observation qui sera la règle de toute sa vie : « Calculer et observer partout et toujours, dit-il, sous une attitude amicale et pleine de bonhomie, tel doit être le but de chaque prince, s'il ne veut pas s'exposer à commettre des sottises, auxquelles tout autre jeune homme n'est pas exposé en raison de

sa condition inférieure. » Conseiller référendaire en 1843 dans le gouvernement de Potsdam, il n'aime ni cette ville, ni ses habitans et se promet bien de profiter du moindre loisir pour s'échapper à Berlin. Il remarque en Prusse l'apparition d'un esprit libéral auquel on ne donne pas satisfaction ; il constate toute espèce de crises et de détresses matérielles, de l'instabilité dans le gouvernement et de l'absence de principes, des affaires en désordre et des finances ébranlées. « Au premier prétexte, nous aurons un soulèvement. L'armée n'est pas sûre... Nous sommes les arbres aux branches desquels s'accrocheront les victimes de l'inondation. Prenons garde que nos racines ne pourrissent, mais tâchons qu'elles plongent dans un sol ferme! » En 1845, le prince Clovis de Hohenlohe reprend le titre de prince régnant de Schillingsfürst et demande un congé illimité comme référendaire. Il passe tout l'hiver en son château, et cet homme, que l'on croyait froid comme glace, s'anime devant la nature. « Je viens d'interrompre, écrit-il à la princesse Amélie sa sœur, cette lettre inquiète et nerveuse pour regarder par la fenêtre. Quel apaisement! Un merveilleux clair de lune s'étend au loin sur les monts et les vallées. Tout est calme, paisible et tiède et des souffles printaniers circulent sur les hauteurs. Les souvenirs du passé inondent alors l'âme d'une douce mélancolie, souvenirs de tout ce que nous avons pensé et fait de bien dans la vie. A leur suite, ce sont les disparus eux-mêmes qui remontent du passé. C'est tout de même consolant de penser, par cette belle nuit, que ce vieux et cher nid de pierre n'est point mort et dévasté; mais qu'il appartient à un mauvais poète qui, de temps à autre, se met à la fenêtre pour contempler un beau clair de lune. Il semble alors que le vieux nid de pierre s'en réjouit. »

Le prince se livre à des réflexions philosophiques, cherchant à se rendre inexorablement sincère et à être, comme le lui conseillait son précepteur Bolte, « fidèle à lui-même. » Il consentirait bien à se marier, mais pas avant de se sentir capable de s'avancer d'un pas ferme sur le chemin de la vie. « Pour l'homme, le mariage ne doit pas être le but, mais le moyen d'ennoblir sa nature. La femme doit être le sentier ombragé à côté de la grande route de la vie... Les gens de notre condition prennent trop facilement le mariage pour but. Un prince d'Empire s'installe en son château, se marie, va à la chasse, signe des décrets et s'imagine être un héros; mais, malgré son bonheur conjugal, il

n'échappera pas à certain mécontentement intérieur qu'il ne parvient pas à s'expliquer et qui attriste ses jours: c'est le manque d'un but précis, le manque d'une participation active aux grands intérêts de l'humanité; en un mot, c'est la voix de la conscience qu'il ne comprend pas, qu'il ne veut ni ne peut comprendre... Chez nous et dans notre condition, les heureux ne sont pas les hommes, mais les femmes, pour peu qu'elles entendent quelque chose à leur rôle. » En juin 1846, il démissionne du service de la Prusse et veut s'adonner à l'étude de l'agriculture. « Lorsqu'on parvient, dans un château solitaire, autour duquel pleurent tous les vents, avec la chasse et des livres pour toute occupation, à garder le courage de vivre, l'air doit y être pour quelque chose. Je dois également à cet air de trouver du plaisir à la nouvelle activité qui m'attend. Dans tous les cas, l'agriculture, telle qu'on la pratique, est un simple gâchis ; voilà pourquoi j'étudie assidûment tous les ouvrages parus sur la matière. C'est un domaine nouveau de la science qui s'ouvre devant moi, un nouveau monde de connaissances; je regarde à présent hommes et bêtes d'un œil bien différent; je conçois du respect pour des gens et des préoccupations que j'avais méprisés jusqu'ici et, de plus en plus, je trouve la confirmation de ce vieux principe que, sans une base concrète, sans une connaissance positive aussi étendue que possible, la philosophie et l'abstraction n'ont aucune valeur. »

En 1846, le prince Clovis se décide à se marier. On lui parle « d'une merveille d'amabilité et de naturel, pieuse, bonne, etc., mais, malgré ses dix-sept ans, indépendante et d'une conquête difficile. » Il va doucement, en parfaite tranquillité d'âme, vers le piège qu'il s'est laissé tendre. Il y trouve bientôt de grands attraits. La princesse Marie de Sayn-Wittgenstein, par sa délicatesse exquise, a su le conquérir dès la première entrevue. « De jour en jour, je sens mieux quel bonheur indescriptible m'a été donné sans que je l'aie mérité. Chaque jour nous rapproche l'un de l'autre. Ce ne sont pas de banales entrevues, mais des conversations intimes et sincères où le regard s'éclaire de joie à mesure que l'on trouve un plus profond accord... Ces heures de rendez-vous passent comme par enchantement. Et le fait qu'il n'y a pas encore eu de déclaration ajoute un charme particulier à cette situation. » Cependant, au moment de se déclarer, il hésite et se tourmente. Comprend-il bien le

caractère sacré du mariage ? Trouvera-t-il un amour mutuel et une confiance illimitée? Mais il faut bien se prononcer. Il va donc tenter la démarche qui décidera de sa vie entière. « A l'heure dite, je fus introduit au salon. La princesse entra la première, suivie d'une autre et belle grande dame. Tout ce qui m'avait déplu disparut à l'instant. Je ne vis plus que le regard d'intelligence et d'amitié dont on me salua, et qui me pénétra comme un doux rayon de soleil jusqu'au fond du cœur et fondit comme glace mes doutes et mes scrupules. » Il est heureux. Il échange avec sa fiancée une tendre correspondance. « J'ai reçu de belles et chères lettres. Je vois s'ouvrir devant moi un monde nouveau de confiance et de certitude, un port sûr où me réfugier dans toutes les difficultés et les fatalités de la vie... Quelle consolation et quelle force cela donne de penser, au milieu de ses travaux, à une femme affectueuse et bonne! Je ne puis assez remercier Dieu. » Le 16 février 1847, le mariage se célèbre à Francfort-sur-le-Mein, et les notes du prince contiennent les traces d'une joie sans pareille. Les jours qui suivent le mariage sont des jours incomparables. « Je n'éprouve d'autre sensation, dit-il, que cette disposition joyeuse de l'âme au printemps quand on est couché à l'ombre d'un arbre sur une montagne pas trop haute, et qu'on voit au-dessus de soi les nuages sillonner le ciel. Peu importe qu'au loin passent et repassent des nuées grisâtres, chargées de neige, je suis heureux, j'ai l'âme satisfaite et le cœur empli d'une infinie reconnaissance envers Dieu qui guide avec tant de bonté les pas de l'homme vers la bénédiction et vers la joie. »

Suivent alors des observations du plus haut intérêt sur la révolution de 1848, et sur la crise allemande attribuée à ce fait que le peuple comprend et regrette la nullité de l'Allemagne vis-à-vis des autres États. « Personne ne contestera que c'est un triste sort pour l'homme vigoureux et fort de ne pas oser dire à l'étranger : Je suis Allemand, ni arborer avec orgueil le drapeau allemand au mât de son bateau... Ce misérable bavardage, sur l'unité allemande et la nature allemande, ne cessera d'être ridicule et lamentable que le jour où ces mots ne seront plus des sons vides et des fanfares d'un doux optimisme, mais où nous formerons véritablement une grande et puissante Allemagne ! » C'est la tâche à laquelle le prince de Hohenlohe va consacrer la plus grande partie de ses efforts, collaborateur assidu et pas-

sionné de celui qui aura l'honneur d'être appelé le créateur de l'Unité. « Tout Allemand, dit le prince, porte dans le cœur une foi enthousiaste en sa patrie allemande une, libre et forte. Cette foi a passé aux actes; ce vœu populaire s'est formulé en réclamations puissantes; mais pour voir renaître une Allemagne grande et libre, il faudrait un peuple bon, fort et pieux. Avec un peuple sceptique, il est impossible de reconstituer une vie politique. Tout ordre social et politique disparaît. »

Le 1er novembre 1848, le régent de l'Empire allemand choisit le prince de Hohenlohe pour notifier son avènement aux cours d'Athènes, de Rome et de Florence. Le prince revient six mois plus tard en Bavière et constate avec douleur que les espérances nationales ont été déçues et que le mouvement unitaire a échoué. Il est réduit au rôle ingrat de spectateur et de critique. De 1850 à 1866, ayant vu l'insuccès du programme de la grande Allemagne, il cherche à concentrer en une autre Allemagne les forces nationales du Centre et du Sud, afin d'éviter l'impuissance et l'effritement des fortes races allemandes. Il s'applique à faire la paix avec la couronne de Bavière et se rapproche du particularisme bavarois, sans négliger toutefois ce qui domine au fond de sa politique, l'idée d'unité, qu'il compte bien, de forts et énergiques ouvriers aidant, voir un jour se réaliser.

En novembre 1859, il a une importante entrevue avec le roi Maximilien II et il exprime le désir d'entrer à son service. Si le Roi lui fait la grâce de l'accepter, il sera heureux, grâce à sa fortune et à sa situation personnelle, de représenter dignement le nom bavarois à l'étranger et de tenir haut le drapeau de la Bavière. Le Roi l'accueille avec sympathie, mais lui demande un peu de patience, à cause de la foule des concurrens qui se trouvent parmi les diplomates de la carrière. En attendant, à la Chambre des Pairs, le prince donne une large mesure de son activité en prenant part à ses travaux et à ses discussions.

Il fallut l'arrivée du roi Louis et la guerre austro-prussienne pour qu'on pensât à lui. Le nouveau monarque, qui a succédé à Maximilien II le 20 mars 1864, envoie au prince son grand écuyer, le comte Holnstein, pour lui offrir la présidence du Conseil et les Affaires étrangères. « Je ne puis cacher, dit Hohenlohe, dans son journal, que le désir du Roi de m'avoir pour ministre procède uniquement de sa passion pour Wagner... Le Roi se souvient que j'ai contesté jadis la nécessité d'éloigner

Richard Wagner et il espère que je m'emploierai à le faire revenir. Bien que je n'envisage pas comme un malheur le retour de Wagner, je ne me sens aucun goût pour former *un ministère Wagner.* » La compétition de Neumayr parut un instant servir les desseins du prince de Hohenlohe, qui ne voulait pas être le produit d'une intrigue de cour. Le 31 décembre 1866, après des négociations assez ardues, il était nommé président du Conseil, ministre de la maison royale et des Affaires étrangères. Son programme, agréé par le Roi, comprenait, avec l'union de la majorité du peuple allemand en un État fédératif, l'intégrité de la couronne de Bavière et de l'État bavarois, l'alliance intime de cet État avec la Prusse, la réforme de la Chambre haute, de la législation sociale et du code de procédure générale, la réorganisation de l'armée, le relèvement du crédit commercial et foncier, la simplification de l'organisme administratif, la réglementation de la justice et de la magistrature, la pacification religieuse et l'homogénéité du ministère. Le premier volume des *Mémoires* est consacré en grande partie au rôle joué par le prince comme ministre bavarois et relate ses efforts pour accomplir point par point les diverses réformes inscrites à son programme, ses discours à la Chambre des députés, ses rapports avec M. de Bismarck dont il admirait et suivait la politique, ses rapports avec le Wurtemberg, Bade et la Hesse pour essayer de former en 1867 une union sous le titre d'« États-Unis du Sud de l'Allemagne » conformément à l'article 4 de la paix de Prague, et avec l'intention de s'unir au besoin aux alliés du Nord pour défendre l'intégrité du territoire allemand, tout en conservant la somme d'indépendance à laquelle ces États pouvaient prétendre. Ce qui prouve à quel point le Sud était jaloux de son autonomie, c'est qu'à l'ouverture du Parlement, le 28 avril 1868, le vivat adressé au Roi par le ministre de Bavière fut : « Vive le roi Guillaume » et non « Vive le roi de Prusse ! » On retrouvera, comme je l'ai dit dans mes études sur la *Formation de l'Empire allemand à Versailles*, les mêmes préoccupations en 1871, lors de la proclamation de l'Empire. Le prince de Hohenlohe eut à lutter contre les exigences du parti ultramontain qui avait triomphé aux élections de 1868. Ce fut alors que, modelant ses opinions religieuses sur celles de Dœllinger hostile au dogme de l'infaillibilité, il fit paraître la fameuse circulaire du 9 avril 1869 aux Légations bavaroises, circulaire qui était encore plus l'œuvre

de Dœllinger que la sienne. Le prince y déclarait que la question de l'infaillibilité était plus qu'une question religieuse et devait attirer l'attention de tous les gouvernemens qui avaient des sujets catholiques. Il invitait ces gouvernemens à lancer en commun une protestation contre les décisions qui pouvaient être prises au Concile sur des questions politico-religieuses, — au cas, par exemple, où le Concile donnerait aux propositions du Syllabus et à l'infaillibilité papale la valeur d'articles de foi, présenterait la doctrine de la suprématie papale comme fondamentale pour la conscience chrétienne et ferait entrer dans le *Jus divinum* les immunités du clergé. Cette circulaire, qui avait eu l'assentiment particulier de Bismarck, fit long feu devant les réponses négatives de la Prusse et de l'Autriche. Une loi scolaire, votée par la Chambre le 23 février 1869, acheva d'irriter le parti ultramontain. Elle attribuait exclusivement à l'État la direction et la surveillance des écoles et faisait croire au divorce de l'École et de l'Église. La Chambre haute, malgré les efforts de Hohenlohe, n'accepta pas cette loi, et dès lors on put prévoir la chute du président du Conseil qui, battu aux élections de novembre 1869, dit avec une mauvaise humeur peu déguisée : « Toutes les petites ambitions fermentent. Les corbeaux, flairant une charogne, s'apprêtent à y voler. J'aspire au moment où je pourrai marcher enfin sur l'ennemi ouvertement et librement. » Cette liberté lui fut donnée le 7 mars 1870.

Il ressortait de ses trois ans de ministère que le prince de Hohenlohe avait soutenu plutôt la politique prussienne que la politique bavaroise. En contradiction avec la majorité des représentans, il s'était inféodé aux idées de M. de Bismarck, et répétait après lui à ses concitoyens que, si la Bavière ne marchait pas dans le sillon tracé par lui et faisait mine d'échapper à ses engagemens, son territoire serait partagé entre le Nord et l'Autriche. « Si la Bavière, disait-il, viole les traités, Bismarck cherchera à les anéantir ! » C'est sous l'empire de cette crainte, et poussé d'ailleurs par ses sentimens personnels, qu'il chercha à mettre la Bavière sous la prédominance de la Prusse et, en cas de guerre, à lui faire reconnaître le roi de Prusse comme chef suprême des armées du Nord et du Sud.

Après sa chute, le prince quitte Munich pour venir à Berlin où il constate que le petit peuple attache le plus grand intérêt aux choses militaires et il prévoit en cas de conflit avec

la France le succès de la Prusse. Aux approches de la guerre, il rentre à Munich pour prendre part aux délibérations de la Chambre haute et reconnaît qu'en cas de victoire la Bavière sera forcée d'entrer dans la Confédération du Nord. Il entend les paysans de la Franconie dire entre eux : « Il faut la guerre, sinon nous n'aurons pas de repos ! Ce misérable coquin de Napoléon, il faut le chasser. Alors, tout ira pour le mieux. » Le prince royal, rencontrant Hohenlohe le 30 juillet à Munich, lui dit : « Pour commencer cette guerre, il faut que l'empereur Napoléon soit terriblement aveuglé. » Les premiers revers de la France surexcitent les populations. Les Bavarois perdent beaucoup de monde. Les hôpitaux regorgent de blessés. « J'avoue, dit le prince Clovis, que la guerre se montrait là sous son plus triste jour. J'emportai ces impressions à la fête patriotique du Jardin zoologique à laquelle j'assistai l'après-midi. Tous ces petits bourgeois attablés autour de pots de bière et de rôti de veau, et clamant des hourras, me répugnaient. Aux accens de la *Wacht am Rhein* venait se mêler la voix d'un Français blessé que je trouvai gisant sur le gazon du jardin de l'hôpital et criant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! »

Les succès des Allemands continuent, et le prince croit le 20 août que la guerre va bientôt toucher à sa fin. Les soldats bavarois paraissent devenus amis des Prussiens et disposés à faire, à leur retour, une forte propagande en faveur de la réunion de leur pays à l'Allemagne du Nord. Certains rêvent de s'étendre en Alsace et de fonder un royaume d'Alemanie. D'autres en veulent faire un pays d'Empire ; d'autres parlent de céder Mannheim et Heidelberg à la Bavière. Les appétits sont aiguisés, les ambitions allumées. La question de l'Empire allemand se pose nettement. Bismarck amène avec adresse le roi de Bavière à offrir le titre d'Empereur au roi de Prusse ; mais il s'étonne que la Bavière réclame une armée personnelle, une représentation internationale et sa participation à la politique étrangère par voie de contrôle. « Ce qui surprend, dit Hohenlohe, c'est l'aversion du roi Guillaume pour la couronne impériale. Il ne se résout qu'avec peine à rompre avec son passé et avec la tradition prussienne. » Le prince ne comprend pas encore que le roi de Prusse craint l'amoindrissement de son autorité et sa subordination aux princes confédérés. Guillaume a une furieuse envie de dominer le Nord et le Sud, mais il n'ose l'avouer. Hohenlohe est tout

entier à son zèle et à son amour pour la Prusse. Il n'hésite pas à affirmer que « la clique austro-franco-ultramontaine fera son possible pour mettre la Bavière en bloc à la discrétion de l'Autriche. » Mais d'après lui, ce dessein sera déjoué. La France ne se relèvera pas. Le comte de Münster affirme à Hohenlohe « que la défaite des Français cause en Angleterre une joie générale. » La princesse royale Victoria, partageant les idées de son mari, le kronprinz, se dit fort mécontente du traité conclu avec la Bavière et se montre favorable à l'Empire absolu sans exception. L'idée fédérative lui répugnait. Les propositions des ministres bavarois et hessois n'étaient pas mieux accueillies à Versailles. Le Wurtemberg réclamait la principauté de Hohenzollern. Darmstadt voulait un morceau du Palatinat, mais ces deux États furent éconduits par Bismarck. Et lorsqu'il s'agit de l'Alsace-Lorraine, les Prussiens qui la réclamaient répétaient le dicton : « *Der Bien muss !* il faut que cela soit! »

Le 30 décembre 1870, à la Chambre haute, le prince Clovis vota pour l'adoption du traité avec le Nord, malgré la limitation qu'il apportait à l'indépendance de la Bavière, et se félicita que ce pays eût repoussé la neutralité qui l'aurait conduit à s'allier avec la France et à s'écarter du chemin de la gloire et d'une immortelle renommée. « Qu'importe d'ailleurs le détail du traité, disait-il, auprès de ce point considérable de la reconstitution de l'Empire allemand ? »

Après la guerre, le prince Clovis est élu au Reichstag dans la circonscription de Forcheim-Kulmbach. Le 23 mars, il est nommé à la première vice-présidence et devient l'une des colonnes du parti libéral. Il est naturellement de toutes les fêtes et de toutes les réceptions. Il admire le prince de Bismarck, aussi bon mangeur, aussi bon buveur que bon politique, qui, avant de prendre la parole, engloutit une masse énorme d'huîtres, de harengs et de jambon arrosés de bière et d'eau de Seltz. Il remarque que, pour exciter sa soif, il avale des quantités énormes de caviar. Il l'entend prédire, au sortir d'une digestion laborieuse, que Thiers ne pourra désarmer la populace parisienne sans l'aide des troupes allemandes, puis déclarer que si la Bavière, à laquelle il avait fait de trop grandes concessions, n'avait pas signé le traité relatif à la restauration impériale, il s'en serait suivi une hostilité contre le Sud qui eût duré des siècles. Le prince Clovis constate que le chancelier n'a pas la vie aussi facile qu'on le suppose. « Moltke

et ses subordonnés, dit-il, ergotent sans cesse contre Bismarck et trouvent à reprendre à tout ce qu'il fait. Ces deux grands hommes sont difficiles à concilier et le grand mérite de l'Empereur est d'arriver à force d'amabilité et de tact à contenir ces deux messieurs dans de justes limites. » Le prince reconnaît que le chancelier traite tout avec une certaine brutalité. « C'est ce qui lui donne cet énorme prestige aux yeux des vieux diplomates timorés du reste de l'Europe. Cette brutalité, il l'a eue de tout temps. Mais aujourd'hui s'y ajoute encore l'éclat de ses grands succès qui font de lui la terreur des diplomates ! » Dans des confidences faites à haute voix, Bismarck avoue que le seul moyen de germaniser l'Alsace, c'est de soustraire les écoles à l'influence cléricale, « car le clergé, lui, travaillera toujours au profit de la France. » Cet aveu doit être enregistré. C'est la meilleure réponse à faire à ceux qui ne craignent pas d'accuser le clergé catholique de pactiser avec les Allemands. Hohenlohe seconde de toutes ses forces la politique sectaire de Bismarck et approuve le Kulturkampf. Il attaque les Jésuites au Reichstag, et le chancelier le félicite publiquement de penser à interdire par une loi à cette société le droit de fonder des établissemens, d'exercer des fonctions ecclésiastiques, de se vouer à l'enseignement et trouve naturel de priver de ses droits civiques tout Allemand inféodé à cet ordre. Le 17 juin 1872, cette loi était votée. La princesse royale se plaint au prince Clovis de la politique anti-religieuse du gouvernement et regrette qu'on veuille peser sur l'instruction populaire. « Je compte, dit-elle, sur l'intelligence du peuple, c'est une puissance. — La sottise humaine en est une bien plus grande, » crut devoir répondre Hohenlohe. Et de fait, il put s'apercevoir bientôt que chez les grands, plus encore que chez les petits, cette sottise était prépondérante. C'est ainsi qu'il entendait l'historien Henri de Sybel lui dire naïvement : « Comment supposer que les évêques auront le courage de braver Bismarck ? »

Le chancelier, qui connaissait toute l'admiration de Hohenlohe pour sa personne et pour sa politique, lui offrit, en 1873, l'ambassade de Londres, puis, en février 1874, celle de Paris, où il devait remplacer le comte d'Arnim qui, suivant lui, avait eu le grand tort de n'avoir pas soutenu M. Thiers. Bismarck disait alors au prince Clovis : « En se consolidant, la France trouvera plus facilement des alliés. Thiers en était moins capable ; par

conséquent, nous avions tout profit à le voir rester en place. » Il y avait là une singulière erreur de jugement. Thiers, autant sinon plus que tout autre, pouvait renforcer la situation de la France en Europe. Deux ans de présidence l'avaient indiscutablement démontré. Les autres propos de Bismarck, à la veille de l'alerte de 1875, indiquaient ses desseins secrets. Il avertissait le nouvel ambassadeur que, si la France poussait ses armemens, l'Allemagne lui déclarerait la guerre. Continuant ses avertissemens, le chancelier dit au prince, au moment où il se rendait à Paris : « Nous avons tout intérêt à ce que la France ne devienne ni assez puissante à l'intérieur, ni assez respectée à l'étranger pour se gagner des alliés. La République en proie aux troubles intérieurs, c'est la paix garantie. Une République forte serait un dangereux exemple à tous les points de vue pour l'Europe monarchique. » Cependant, le chancelier avouait que la République lui paraissait moins puissante que la monarchie qui favoriserait contre l'Allemagne toute espèce d'intrigues avec l'étranger. Il disait encore que de tous les prétendans au trône de France, les Bonaparte lui conviendraient le mieux. « Mais la meilleure solution était que la situation demeurât telle quelle. » L'Empereur, consulté à cet égard par le prince Clovis, lui répondit de rester neutre en face des bonapartistes. « Ce sont eux, dit Guillaume, qui feraient toujours le mieux notre affaire en France, parce qu'ils rencontreraient des difficultés dans le pays. » Le prince de Hohenlohe crut devoir rappeler alors à l'Empereur son entretien du 23 août 1867 à Munich avec Napoléon III. Celui-ci lui avait, à ce moment, déclaré qu'il était pour la paix, car l'humanité en avait besoin. « L'idée, disait-il, qu'une nation, en s'agrandissant et en se fortifiant, crée un péril pour sa voisine, est passée de mode. » Cependant, la Prusse devait, suivant l'empereur Napoléon, tenir compte de l'opinion publique qui fermentait vite en France. On y redoutait les projets d'extension de la Confédération du Nord. Le prince de Hohenlohe répondit que Bismarck n'avait que faire des États du Sud. « Oui, répliqua Napoléon, il m'a parlé aussi avec une grande modération ; mais il prétend que ce sont les États du Sud qui le forcent à aller beaucoup plus loin. — Cette pression, remarqua Hohenlohe, n'est que le fait d'un parti. En général, l'envie d'entrer dans la Confédération du Nord baisse. — Je regrette, dit alors Napoléon d'un ton interrogateur, que vous n'ayez pu former la Confédéra-

tion des États du Sud de l'Allemagne. » Hohenlohe esquiva une réponse précise. Il se borna à dire que la crainte de nuire à ses intérêts matériels détournait le Sud de la réunion avec le Nord. Napoléon réitéra alors ses affirmations pacifiques et demanda si les États secondaires n'avaient pas trop de difficultés à surmonter. Le prince avoua que la position de ces États était difficile. « Et la presse, ajouta Napoléon, broche sur le tout? — La presse, répondit Hohenlohe, chez nous est encore très peu civilisée. » L'Empereur riposta en souriant : « Oh! chez nous aussi, elle n'est pas très civilisée. »

Guillaume Ier rattacha à cet entretien des propos échangés à la même époque avec le chevalier Nigra. Comptant que ses paroles viendraient aux oreilles de Napoléon, le Roi avait dit : « Je ne verrai de ma vie l'unité de l'Allemagne. Mon fils peut-être non plus. Mais elle viendra. Et si Napoléon cherche à l'empêcher, il y succombera. » Ces paroles furent en effet répétées à Napoléon qui répondit : « En cela le Roi fait erreur. Je ne commettrai pas cette faute. » Le prince Napoléon disait de son côté, en juin 1868, au prince de Hohenlohe que la guerre contre la Prusse serait un immense malheur et qu'elle amènerait l'unité allemande. Il se répandait en éloges sur la politique du comte de Bismarck, sur la discipline de l'armée et sur l'administration de la Prusse. Il regrettait que la Bavière n'eût point balayé Bade et le Wurtemberg, et fondé un Empire allemand du Sud qui eût eu, à son avis, pour alliés l'Autriche et la France. Les événemens qui suivirent démontrèrent amplement l'incohérence de la politique impériale et comment Napoléon III, qui avait d'abord été favorable à l'unité de l'Allemagne, chercha vainement en 1870 à réparer son erreur. La prédiction du roi Guillaume s'était réalisée.

A propos du troisième et dernier volume des *Mémoires*, qui vient de paraître, j'aurai à relever dans un autre article des observations et des faits très curieux relatifs à l'ambassade de Hohenlohe à Paris, à son gouvernement d'Alsace-Lorraine et à la direction de la chancellerie d'État où le prince succéda en 1894 au général comte de Caprivi.

Henri Welschinger.

FIGARO ET SES DEVANCIERS

II[1]

NOUVELLISTES CONTREBANDIERS ET PAMPHLÉTAIRES

VIII. — LES CONTREBANDIERS

Jean Cabaud de Rambaud, « ancien conseiller du Roi, subdélégué en titre à l'intendance de La Rochelle, département de Saint-Jean-d'Angely, » — nous dirions aujourd'hui ancien sous-préfet, — vivait à Paris, depuis 1724, du commerce des nouvelles à la main. A l'époque où nous sommes parvenus, en 1744-1745, il n'était plus jeune, il souffrait d'infirmités graves et, plus encore, de ses créanciers qui lui faisaient passer une partie de son existence en prison; d'autres fois, il y était mis par ordre du roi ou par mesure de police; mais, qu'il fût sous les verrous ou qu'il fût en liberté, il ne cessa jamais de fournir régulièrement à ses nombreux abonnés de Paris et des provinces, — avec une régularité, une obstination, une énergie, une ingéniosité qui forcent l'admiration, — ses feuilles de nouvelles manuscrites, dont les hautes murailles des geôles royales, de la Conciergerie et du Grand-Châtelet, étaient impuissantes à arrêter l'essor. Quand il n'était pas dans un cachot, il demeurait faubourg Saint-Jacques. Son « bureau d'adresse, » où se faisaient les abonnemens, où se récoltaient les annonces et où les nouvelles étaient centralisées, se

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

trouvait chez un Allemand, maître tailleur, nommé Wibec. Au reste Rambaud passait pour un « merle, » c'est-à-dire pour un nouvelliste de qui les feuilles étaient favorables à l'Autriche, reproche qui se serait d'ailleurs plus justement adressé à l'un de ses principaux collaborateurs, Sarazin, que nous retrouverons plus loin. « Leurs feuilles, dit le commissaire de Rochebrune, sont toujours assaisonnées de traits satiriques contre la France, pour élever la reine de Hongrie. » A ce titre, le lieutenant de police avait ouvert les hostilités contre Rambaud dès l'année 1742; mais celui-ci était de taille à soutenir la lutte. Ses cinquante copistes et colporteurs continuaient de faire la besogne qu'il leur impartissait et ses 280 abonnés à recevoir leur gazette à la barbe des policiers.

Rambaud nous dit comment il se procurait les nouvelles de Paris: par les pelotons de « nouvellans » aux Tuileries, au Luxembourg, au Palais-Royal, et par les « mémoires » que lui remettaient ses reporters. Les nouvelles de l'étranger lui parvenaient sous le couvert de personnages de la première distinction, tels que M. de Caumartin et Mme la duchesse douairière d'Estrées. Les paquets qui lui étaient destinés portaient des signes de convention et les suisses affidés, au lieu de les remettre à leurs maîtres, les lui faisaient parvenir; ou bien encore, ces paquets arrivaient à l'adresse de deux commis de la poste, lesquels, à la réception, rayaient leurs noms sur les enveloppes pour y substituer celui du nouvelliste.

Le principal des rédacteurs employés par Rambaud était un certain Nicolas Tollot, un personnage que Beaumarchais aurait pu mettre en scène. Tollot avait trente-neuf ans, et s'occupait, depuis vingt ans déjà, d'écrire des nouvelles à la main, tout en faisant d'autres métiers, comme Figaro; tour à tour secrétaire, valet de chambre, ou bien homme d'affaires des gens de qualité; mêlé aux plus extraordinaires aventures, enfermé à Bicêtre pour avoir « emprunté » à son maître, le marquis de Saux-Tavanes, quatre-vingts louis d'or qu'il s'en était allé perdre à l'hôtel de Gesvres, une maison de jeu, et remis en liberté parce que Saux-Tavanes le proclamait homme de bien et d'honneur; puis au service du marquis de Mirabel, lequel, dit l'inspecteur Meusnier, « fut condamné à avoir un peu le cou coupé pour avoir enlevé une sienne cousine; la cérémonie, qui ne lui aurait pas plu, l'a engagé à passer à l'étranger, » — exactement l'aventure de Mirabeau et de son valet de chambre Legrain, dont il sera question

plus loin. En 1744, son dernier maître avait été le marquis de Sendricourt, lieutenant général des armées du Roi. Tollot portait l'épée. Il était marié à une blanchisseuse et avait cinq enfans. « C'est, dit l'inspecteur Poussot, le plus méchant des nouvellistes, un friand de la lame, criant fort, narguant les principaux personnages de l'État et toujours prêt à risquer sa vie comme celle des autres. Bien que marié à une femme si douce et si patiente qu'elle ne se plaint jamais, il vit avec la plus jeune des Pomier, pour laquelle il a déserté le toit conjugal. »

« La plus jeune des Pomier » avait quinze ans, originaire de Jarnac, d'où elle était venue à Paris avec sa sœur aînée Geneviève. Rambaud les avait vues à la Conciergerie, où il était prisonnier en 1742, et les avait immédiatement engagées dans son service de nouvelles. La gamine venait lui apporter les « mémoires » dans la prison et en remportait ses bulletins ; mais, dès le mois de décembre 1742, l'accès lui en fut interdit, car elle introduisait également des limes et autres outils, qui servirent à plusieurs détenus pour s'évader. Cette petite demoiselle avait un appartement rue de la Juiverie, *au Mouton d'argent*, que Rambaud lui avait installé, pour y mettre à travailler plusieurs de ses copistes, cependant que, comme le constate l'inspecteur Poussot, la fillette venait « amuser » la police en lui donnant de « faux avis, » qui égaraient les poursuites. Les Pomier étaient quatre sœurs, Geneviève, Jeanne, Marie et Marguerite, âgées respectivement en 1744, de vingt-huit, vingt, dix-huit et quinze ans ; de toutes, nous aurons à connaître.

Parmi les principaux collaborateurs de Rambaud se trouvait encore, en 1744, un jeune étudiant en théologie, Nicolas Sarazin. A ses études en droit canon, Sarazin mêlait la musique, il jouait du violon et, par surcroît, il faisait des gazettes. C'est en 1742 que Sazarin avait trouvé Rambaud à la Conciergerie, où celui-ci était enfermé pour dettes. Sarazin était « à peu près nu. » Le prisonnier pour dettes lui donna un habit et l'engagea comme nouvelliste aux appointemens de quinze pistoles, — environ 600 francs de notre monnaie, — par mois.

Arrêté et incarcéré par deux fois, en 1742 et en 1743, à cause de ses tendances « autrichiennes, » Sarazin prenait les plus grandes précautions. Il portait ses feuilles de nouvelles cousues dans les plis de son habit ; chez lui, rue des Cizeaux, il les cachait entre le montant du chambranle et les jambages de sa

cheminée. Au reste, il n'avait jamais dans sa chambre qu'une copie de ses feuilles, toujours du feu, — pour la brûler en cas d'alerte, — et des cahiers de droit, des livres de musique dont il était censé s'occuper. Les jours d' « ordinaire, » grand nombre de nouvellistes venaient chez lui prendre copie de ses gazetins. Il était « fuyard de milice. » C'était déjà, au XVIII[e] siècle, le gazetier antimilitariste.

Citons encore, parmi les rédacteurs de Rambaud, Noël et Felmé, le premier, « bourgeois de Paris ; » le second, très utile à ses camarades, car il était « nouvelliste privilégié, » c'est-à-dire autorisé par la police et, sous son couvert, les feuilles rédigées par la bande purent, durant quelque temps, circuler en sécurité.

L'importance de l'officine Rambaud grandit rapidement : en 1746, l'inspecteur Poussot estimait que toutes les nouvelles de Paris sortaient de là.

Traqués par la police, nos compagnons ne peuvent avoir leur salle de rédaction en un local fixe. Tantôt ils se réunissent au cabaret du Gros Raisin, rue de la Harpe, où Rochebrune les vient guetter ; tantôt au couvent de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Germain, dont les portes leur sont ouvertes par le domestique d'une dame pensionnaire ; d'autres fois, nos publicistes trouvent hospitalité dans l'hôtel de quelque grand seigneur, chez le président de Novion, chez le marquis de Saint-Chamand, place Royale, où « le suisse ou portier, avec une fille qu'ils connaissent dans la maison, leur donnent retraite. » Pendant qu'ils travaillent dans sa loge, « ledit suisse se tient dans la rue à faire le guet et sa femme fait pareil personnage à l'une des fenêtres de l'hôtel. »

Mieux encore, pour dépister les agens de M. le lieutenant général, nos gazetiers transportent leur officine chez les fous. « Les Petites-Maisons, écrit Rochebrune, sont un de leurs bureaux d'adresse. »

Mais l'auxiliaire le plus précieux, le plus actif, le plus dévoué que Rambaud trouva dans sa carrière de journaliste, fut une femme, Geneviève Pomier, la sœur aînée de cette petite peste de Marguerite de qui il vient d'être question.

Née à Jarnac comme sa sœur, belle fille de vingt-cinq à vingt-huit ans, Geneviève Pomier avait la passion du nouvellisme, et rien ne lui coûtait pour favoriser une propagande, dont les hasards et les risques répondaient à son goût.

Retif de la Bretonne raconte l'histoire de cette jeune républicaine du Calvados qui, après l'assassinat de Marat par Charlotte Corday, vint à Paris dans le dessein de faire présent de ses faveurs au meilleur sans-culotte, jolie rançon, ma foi, du crime commis par sa compatriote. Geneviève Pomier, elle aussi, offrait ses charmes à tout bon nouvelliste, et cette agréable aubaine ne laissa pas que d'amener plus d'une recrue à la société.

Geneviève avait pour amant attitré le sergent aux gardes Bouville et, à l'occasion, portait son nom. Elle commença naturellement par faire de son sergent un nouvelliste, ce qui le fit renfermer à Bicêtre vers le milieu de 1741. Pour implorer l'élargissement de son prétendu mari, la belle se rendit à la lieutenance de police, d'où elle fut renvoyée chez l'exempt Dureau, qui avait opéré l'arrestation. Comme elle y vint souvent, toujours pour implorer l'élargissement de Bouville, « elle s'aperçut que le fils dudit Dureau se soumettait avec peine à la discipline paternelle. Elle le plaignit beaucoup et ensuite lui conseilla de quitter son père, l'assurant qu'il ne manquerait de rien, lui promettant de lui faire gagner dix écus par semaine. »

Geneviève avait de beaux yeux, elle avait une voix qui persuadait; elle était gaie, bonne fille, belle fille ; dix écus par semaine, c'était l'indépendance : le jeune Dureau, qui avait dix-neuf ans, suivit la jolie nouvelliste et devint nouvelliste sous le nom de Grandmaison. Rambaud apprit l'aventure, et Geneviève eut toutes les peines du monde à l'empêcher de la mettre dans sa gazette : faire un nouvelliste du propre fils de l'exempt chargé d'arrêter les nouvellistes, — quel fait divers !

A transcrire des feuilles de nouvelles, moyennant dix écus par semaine, Dureau fils dit Grandmaison coula neuf mois d'un bonheur sans pareil. Geneviève était belle, gracieuse, des plus vives, toujours en train; elle répétait à Grandmaison qu'elle l'aimerait à la folie tant qu'il mettrait un si grand zèle à son métier de nouvelliste; quand, un beau jour, pour être entré un peu trop brusquement dans une chambre, « il s'aperçut qu'il n'était pas seul possesseur des bonnes grâces de la Pomier, et que Rambaud les partageait avec lui. » Colère, désespoir, retour chez le père, scène classique de l'enfant prodigue; mais Geneviève savait la puissance de ses charmes; elle eut tôt fait de ramener le fugitif et au travail des nouvelles et à des amours moins indiscrètes.

Geneviève fournit à Rambaud la collaboration de toute sa famille, qui comprenait, en plus de ses trois jeunes sœurs, un frère, Jean, un galopin de quatorze ans. Elle les fit venir à Paris, où tout ce monde logea, tantôt, rue de la Juiverie, au *Mouton d'argent*, tantôt rue Jacob, au *Pied de biche*. Les Pomier devinrent les principaux colporteurs de l'association, allant remettre les paquets aux bureaux de la poste, ou bien à domicile chez les abonnés de Paris. « Jean Pomier, lisons-nous dans une note de la lieutenance de police, faisait toutes les commissions de Rambaud, on peut dire qu'il les faisait avec esprit et même avec sentiment. »

Jean avait pour sous-ordre un autre polisson, le petit Charlot qui, lui, était âgé de douze ans. Et Poussot fait précisément remarquer que Rambaud se servait de préférence, pour ce dangereux colportage, de pareils « garnemens,» dit l'inspecteur de police, qui n'ont rien à craindre. « A gens de telle étoffe, la prison de Bicêtre, ou toute autre punition, cela leur est indifférent. » Au reste à tous, grands et petits, Rambaud faisait la vie agréable. « Il n'épargnera rien, écrit Poussot, pour leur procurer toutes sortes de plaisirs : le vin, la bonne chère, les loyers francs, rien ne lui coûte, pourvu qu'on écrive ses nouvelles et qu'on les porte. »

Aussi tout ce monde menait-il joyeuse vie, car avec ses deux cent quatre-vingts souscripteurs qui payaient chacun un abonnement montant l'un dans l'autre à 300 francs de notre monnaie, l'entreprise était prospère. Nos gens sont sans cesse au cabaret. Les voici, le 30 mars 1744, en partie de plaisir dans les guinguettes de Vaugirard. Ils traitent des soldats, Brin d'Amour et La Jeunesse, des dames et des demoiselles. Un abbé, Jacques-Hubert Delahocq, qui s'est mis en cavalier, en conte aux filles et leur dit qu'il les veut épouser.

L'obligation de faire transcrire deux cent quatre-vingts fois les gazettes à chaque « ordinaire, » devenait un danger. Comment s'assurer de la fidélité et de la discrétion d'un si nombreux personnel ? Plusieurs de ces copistes furent arrêtés. C'est alors que Rambaud, toujours en quête d'améliorations, eut l'idée de faire buriner ses feuilles. Il s'adressa au meilleur graveur en lettres qu'il y eût à Paris, Antoine Desbrulins. Le géographe Buache, membre de l'Académie des Sciences, déclare qu'il considère Desbrulins comme le premier homme de son

temps pour la gravure des cartes de géographie. Et, dès les premiers jours, le succès de cette invention fut tel que le chevalier de Mouhy, nouvelliste autorisé, en écrit au Magistrat : « Les nouvelles burinées se répandent avec succès, non seulement à cause de l'intérêt dont elles sont susceptibles, ne passant point *au visa* (du lieutenant de police), mais encore par l'agrément d'être lisibles et de pouvoir former des volumes à cause de l'égalité des caractères. »

L'habileté de Rambaud eût peut-être continué de soustraire son officine aux investigations de M. de Marville, — comme le faisaient si heureusement ses confrères jansénistes, les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques* — si la rivalité, si fatale entre gazetiers, n'était venue diviser sa bande. Rambaud et son principal collaborateur, Sarazin, étaient « autrichiens; » Tollot, tout au contraire, ainsi que Felmé et Noël, Dureau le fils, étaient patriotes. Les petites Pomier, nouvellistes dans l'âme, se divisèrent à leur suite. Geneviève demeura fidèle à Rambaud, tandis que Jeanne, Marie et Marguerite s'attachèrent à Tollot et à sa « branche. » Jeanne et Marie firent arrêter leur sœur aînée et plusieurs de ses collaborateurs, en décembre 1743. Pour se venger, les nouvellistes incarcérés dénoncèrent la bande rivale, que Sarazin appelle « la branche de la rue La Harpe. » Seul le chef même de la « société, » Cabaud de Rambaud, échappa aux recherches des plus fins limiers de M. de Marville : par quel prodige d'adresse? Par un moyen qui, plus d'une fois déjà, lui avait réussi, en se faisant enfermer pour dettes à la Conciergerie. Là, dans la prison du Roi, il ne courait plus risque d'être arrêté, il y pouvait continuer tranquillement à diriger son entreprise, à faire recueillir les nouvelles, à recevoir des « mémoires, » à rédiger des « manuscrits, » à servir ses abonnés; il pouvait s'y entretenir en toute sécurité avec ses collaborateurs qui venaient lui rendre visite; ses colporteurs venaient y chercher les « paquets. »

Mais voici que tous ceux dont il s'est servi jusqu'à ce jour, sont arrêtés. Du fond de la Conciergerie, Rambaud a bientôt fait de mettre sur pied une nouvelle équipe de jeunes garçons et de jeunes filles pour le colportage, et de recruter les « auteurs » nécessaires à la rédaction de ses bulletins. Les « nouvelles étrangères » lui étaient apportées dans sa prison par le donneur d'eau bénite de Notre-Dame. Ce vieux rat d'église

arrivait le regard hébété, le sourire papelard, ses longs cheveux gras sous un chapeau rabattu ou parfois pris sous un bonnet ; il avait un habit gris râpé, avec des boutons jaunes, des souliers de buffle ou de veau blanc. Comment se défier de ce bonhomme crasseux et idiot? Le guichetier le laissait passer. Une autre partie de la correspondance parvenait à Rambaud par une jeune fille vêtue d'un casaquin ou pet-en-l'air rayé noir et gris blanc; son jupon était de damas fond vert à raies blanches, en compartimens, et ses épaules étaient coquettement couvertes d'un mantelet à coqueluchon. Le guichetier de la Conciergerie laissait passer la demoiselle en damas vert, avec moins d'indifférence peut-être, mais avec non moins de bonne grâce que le donneur d'eau bénite.

La demoiselle Bousson, coiffeuse au Palais, dans la petite galerie des prisonniers, et qui avait naturellement ses entrées dans la geôle, était une autre correspondante. Enfin une jeune particulière, de qui le nom est resté inconnu, descendait à des heures déterminées dans une cave, sous le degré du Palais, pour y prendre du vin, ou plutôt pour y remettre à des agens de Rambaud des lettres que ceux-ci allaient porter à la Grand'-poste. Et combien d'autres moyens de communication avec l'extérieur, imaginés par l'ingénieux journaliste, sont demeurés inconnus.

Bientôt il ne lui suffit plus de recevoir les visites de ses rédacteurs dans sa prison, Rambaud trouva plus commode de les y avoir auprès de lui. « Je viens d'apprendre dans le moment par Bompard, écrit l'inspecteur Poussot, que Rambaud, à qui il s'est présenté (dans la prison de la Conciergerie) pour avoir de l'ouvrage, lui a dit qu'il lui en donnerait volontiers s'il voulait obtenir par quelqu'un de ses amis une sentence des consuls contre lui, et de le faire conduire prisonnier à la Conciergerie. Ledit Rambaud s'est offert de payer tous les frais. » Sous prétexte de dettes criardes, nos gazetiers se faisaient donc écrouer, ainsi que leurs copistes. « La plupart de leurs copistes, écrit Poussot, et même plusieurs auteurs, étant dans les prisons, ils se trouvent à l'abri des poursuites. » O temps délicieux! incomparable régime de cette vieille France que nous ne comprenons plus aujourd'hui!

L'abri que les contrebandiers-nouvellistes trouvaient dans les geôles du Roi leur offrait une telle sécurité que le chevalier de

Mouhy, qui s'acharne contre Rambaud, son plus redoutable concurrent, écrit au lieutenant de police qu'il sera bien difficile de déranger le commerce de nouvelles fait par le gazetier à la Conciergerie, « à moins qu'on ne trouve le moyen de lui faire interdire sa mauvaise plume, en informant le Roi des causes de son emprisonnement. » Et comme on n'osa pas tirer Louis XV de son invincible torpeur, Rambaud, du fond de la Conciergerie, continua de servir ses deux cent quatre-vingts abonnés.

Parmi eux, les premiers noms du royaume: les ducs de Grammont et de Villeroy, le grand Prieur du Temple, Klinglin, préteur à Strasbourg, le comte de Laval, la comtesse de Dampierre, le président de Thuisy, le marquis de Chabannes, le comte de Villallette, la comtesse de Montmorin, M. de Mouchy; et puis le haut clergé, le cardinal de Tencin, l'archevêque de Paris, l'évêque de Lisieux, l'abbé de la Bastie, agent général du clergé; les papiers-nouvelles de Rambaud allaient même rejoindre les officiers, le chevalier de Broglie notamment, qui faisaient la guerre en Allemagne.

Cependant Rambaud finit par sortir de la Conciergerie. Ce fut alors que, le 2 juillet 1754, Marie et Jeanne Pomier qui, comme il a été dit, s'étaient séparées de leur sœur aînée et du chef nouvelliste, menèrent l'inspecteur Poussot et l'exempt Dureau, — le père du jeune copiste affidé à Rambaud, — chez le tailleur Wibec, bureau d'adresse du redouté gazetier. Précisément Rambaud était là et fut appréhendé, en dépit de sa résistance.

Une commission extraordinaire du Conseil dut siéger au Châtelet pour y juger, en une procédure rapide et sans appel, par application de l'ordonnance publiée par le Parlement du 15 mai 1745, les nouvellistes qu'on arrêtait de toutes parts. Le commissaire rapporteur fut M. de Vantroux, conseiller au Châtelet. Devant lui comparurent les nombreux collaborateurs de Cabaud de Rambaud. Mais celui-ci, qui, durant de longues années, avait été leur chef, organisateur actif et génial des principales entreprises de nouvelles à la main qui s'étaient développées à Paris, échappa aux juges qu'on lui avait destinés. Atteint à l'épaule gauche d'une tumeur de mauvaise nature, il demanda, le 23 novembre 1746, à être transféré de la prison du Grand-Châtelet à l'Hôtel-Dieu. Pasquier de Coulan, conseiller au Parlement, rédigea en sa faveur une requête où il peignait la

situation lamentable du nouvelliste. Une opération est devenue nécessaire : elle ne peut se faire en prison. « Le médecin n'en augure rien de bon, » écrit Poussot. Le malheureux fut transporté à l'Hôtel-Dieu. A la date du 16 février 1747, Jean Cabaud de Rambaud était mort.

Le 23 septembre 1747, Feydeau de Marville, lieutenant général de police, prononça la sentence qui devait clore le grand procès des nouvellistes. Les principaux d'entre eux, Tollot, Felmé, Noël, Sarazin et consorts, étaient condamnés à trois années de bannissement hors la généralité de Paris et trois livres d'amende. Au XVIIe siècle, ils auraient été envoyés aux galères. Tous furent mis en liberté. Les sœurs Pomier furent exilées dans leur pays par lettres de cachet. Mais quelques mois sont à peine passés que, rompant son ban, tout ce monde est revenu à Paris. Geneviève Pomier épouse un trompette de chevau-légers. Tollot entre chez le comte de La Marck, sous le nom de La Mothe et se remet à publier des gazetins, en collaboration avec Gaillard, le suisse de l'hôtel ; puis il devient précepteur du fils de Dupleix de Bacquencourt, fermier général et frère du conquérant des Indes. Sarazin revient à Paris également pour y reprendre son métier de nouvelliste. L'inspecteur d'Hémery, chargé de ce qu'on appelle si volontiers aujourd'hui « les rapports avec la presse, » a mission de l'observer. Il lui dresse des pièges, auxquels l'habile publiciste sait régulièrement échapper. Le 8 juillet 1751, d'Hémery parvient cependant à l'arrêter et le conduit au For l'Évêque, mais sans avoir pu se procurer les preuves nécessaires à sa condamnation. « Il était impossible de le prendre en flagrant délit par les précautions qu'il prenait et la méfiance où il était continuellement. J'ai même eu beaucoup de peine à l'arrêter, attendu que, dans l'endroit où il logeait, il avait une trappe par laquelle il aurait pu se sauver par les toits, s'il en avait eu le temps. »

C'est bien, comme on voit, « l'hydre aux têtes sans cesse renaissantes » dont le commissaire de Rochebrune parle en l'un de ses rapports au Magistrat. Déjà nous avons dit que l'industrie des nouvelles à la main répondait à un besoin : ceux-là étaient les premiers à les lire qui en poursuivaient les auteurs. C'est une de ces contradictions que le libre épanouissement de la vieille France avait produites. Elle ne connaissait pas la contrainte administrative, ni le nivellement législatif ; elle ne connaissait

pas ces innombrables fonctionnaires occupés de nos jours à mesurer l'existence de leurs concitoyens et à la tirer au cordeau. Les coutumes grandissaient sous la poussée spontanée de la vie : tel le pittoresque enchevêtrement de la forêt. Il est vrai que, diverses en leur croissance, ces coutumes en arrivaient à se contrarier sur de nombreux points. Quel désordre! mais aussi quelle spontanéité et qui donnait au pays sa vigueur et son éclat!

IX. — L'UTILITÉ DES NOUVELLES A LA MAIN

Les « gazettes secrètes » étaient nécessaires à la société du temps. Il importait d'être renseigné sur ce qui se passait, et cela pour les motifs les plus sérieux, et aussi pour ces raisons futiles, plus graves souvent que les plus graves. A une dame, dans son salon, ou dans son boudoir, il faut des sujets de conversation. Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan : « Vous devriez lire les gazettes. »

Elles étaient nécessaires à la vie mondaine. *Le Spectateur* l'indique, non sans esprit. La scène se passe aux Enfers, où le bonhomme Ésope se promène avec Solon. Par mégarde il laisse tomber un pli cacheté que le législateur d'Athènes s'empresse de ramasser :

« Ah ! vraiment, dit Ésope, vous me rendez un service essentiel ; j'aurais été désespéré de perdre ces papiers.

— Ils sont donc intéressans ?

— Au delà de toute expression... Dans une ville comme celle-ci on ne peut se dispenser d'être au courant de l'histoire du jour... Dans ce petit papier, on consigne toutes les anecdotes relatives aux mœurs actuelles, les aventures mystérieuses des petits soupers, les disgrâces de telle beauté délaissée, l'apparition de quelque nouvel astre sur l'horizon des plaisirs ; les nouvelles de paix, de guerre, de mort, de mariage ; en un mot, tout ce qui peut servir de matière à la conversation du jour... »

Solon répond : « J'entends » ; mais Ésope, qui est lancé, s'obstine à expliquer :

« Que voulez-vous, les gens du monde sont obligés, par état, de savoir certaines choses. »

Et, brisant le cachet qui scelle l'enveloppe, il lit :

« Lysicrate s'est cassé la jambe en descendant un peu plus vite qu'il n'aurait voulu l'escalier de Thaïs... La prude Adine a fait un faux pas, on assure que le vieux Polémon va réparer le désordre de sa chute... »

Et comme Solon s'en indigne, Ésope lui fait comprendre, que « Polémon ruiné n'a plus de ressources, il meurt de faim; Adine est riche, elle a besoin d'un manteau pour couvrir sa vertu..., » ainsi tout s'ajuste au mieux.

Pontchartrain, ci-devant ministre de la Marine et de la Maison du Roi, supplie, en 1734, le lieutenant de police de lui faire parvenir au fond de sa retraite les feuilles de nouvelles qui lui passent entre les mains: « Je vous les renverrais aussitôt. Un vieillard oisif est curieux d'être instruit et amusé: il y a de la charité à y contribuer; je l'espère de votre bonté. » Voltaire, de quelque lieu où il se trouve, de Forges ou de Ferney, réclame avec acharnement l'envoi de ces journaux manuscrits. Il était l'un des abonnés d'un nouvelliste fameux, le chevalier de Mouhy.

La lecture des nouvelles à la main abrégeait la longueur des voyages en diligence. Le comte de Gabalis s'est mis en route. « Le carrosse, écrit-il, était plein d'officiers, de fort honnêtes gens qui avaient tous beaucoup d'esprit. J'admirai entre autres celui de Saint-Canal, lieutenant-colonel... Les premiers momens de notre voyage se passèrent à nous reconnaître et à nous faire des complimens. Bientôt après, on tomba sur les propos de guerre. Saint-Canal tira de sa poche un gazetin qu'il nous lut. Le premier article marquait que l'Électeur Palatin avait écrit à l'Impératrice mère que l'archiduc, son fils, serait bientôt élu empereur s'il voulait renoncer à l'Espagne. Le chevalier de Larivoire alors s'écria:

« — En vérité, l'Espagne nous fut toujours funeste!... »

Et la discussion de continuer.

Et, à côté d'une curiosité, très légitime en somme, se plaçait un motif impérieux pour le commerçant, l'intérêt de ses affaires. Prenons pour exemple cette partie si importante de l'industrie parisienne, la toilette. En 1714, les coiffures basses remplacèrent du jour au lendemain, sur un mot du Roi, les cornettes à trois étages. Quelle bonne fortune pour la modiste qui devait apprendre la première le désir exprimé par Louis XIV! « La Reine, écrit Mercier, est l'arbitre de la mode, son goût fait la loi. » « On

prétendait, note Ravaisson, imposer un silence absolu sur les affaires de la Cour et de Paris; c'était précisément ce qu'il importait de savoir pour un négociant. Le souverain et ses favorites faisaient varier les modes à leur gré. Les marchands avaient tout intérêt à être informés du caractère de ces dames et des vicissitudes de leur crédit, et c'est ce qu'ils trouvaient dans ces bulletins. » Ceux-ci se répandaient par toute la France. « Bien que nous fûmes en province, écrit Mme d'Oberkirch, nous étions fort au courant des modes et des nouvelles de Paris. Plusieurs de nos amis nous envoyaient des bulletins suivis et de véritables gazettes. »

Les négocians entretenaient des nouvellistes à Lyon et à Marseille pour les renseigner sur le mouvement des affaires; les grands seigneurs fixaient les leurs à la suite des armées, voire, comme le marquis d'Argenson, à la suite des troupes légères qui poursuivaient les Mandrins.

Au point de vue même de la réclame, nos gazettes à la main ne laissaient pas que de rendre des services à leurs lecteurs. Stanislas Poniatowski écrit à Mme Geoffrin:

« J'ai trouvé dans le numéro 7 des nouvelles manuscrites que vous m'avez procurées, que le sieur Saint-Simon, habile mouleur, fait, à un louis pièce, des copies en plâtre d'un buste parfait de Voltaire... Envoyez-moi une de ces copies en plâtre, je vous prie... »

Un trait de la vie de ce même Voltaire indique l'importance qu'un homme comme lui, dans sa haute situation, attachait à la publicité de ces gazettes. Il arrive à Paris le 20 novembre 1742. Quoique souffrant, il mande sur l'heure le chevalier de Mouhy, pour le prier de parler dans ses nouvelles à la main de son *Mahomet*. Il faut « avertir le public que les trois éditions qu'on en a faites à Paris, ont été imprimées sur des copies infidèles et que la véritable édition est imprimée actuellement à Londres et à Amsterdam. »

Au reste, on pouvait se fier dans une certaine mesure à cette publicité, car le magistrat veillait à ce qu'elle fût de bon aloi. C'est ainsi que, le 8 mars 1744, un nommé Pascurel s'adressait au chevalier de Mouhy pour obtenir de lui quelques lignes dans ses gazetins, au sujet d'une *essence balsamique*, *aromatique et anti-vermineuse*, dont il était l'inventeur et dont les propriétés, naturellement, étaient « très étendues. » Il avait fait parvenir au

nouvelliste un de ses « imprimés » avec une bouteille de la valeur de douze livres; mais, bien que cette précieuse essence, approuvée par la Faculté, fût de nature à rendre les plus grands services aux officiers partant pour la campagne, l'annonce n'en avait pas été tolérée par le lieutenant de police qui exigeait un certificat favorable du premier médecin et du premier chirurgien du Roi.

Pour tous ceux qui gravitaient de près ou de loin dans l'orbite de la Cour, pour tous ceux, — et ils étaient légion, — qui attendaient d'elle faveurs, places, honneurs, privilèges, cordons et pensions, un service de nouvelles, les tenant promptement au courant de cette vie mouvante et féconde en surprises, était une nécessité. Il leur était indispensable, non seulement de connaître exactement le pouvoir ou l'influence dont disposaient les personnes en place ou en crédit, les maîtresses royales, les maîtresses des ministres, les maîtresses des « importans de Cour, » mais d'être les premiers à distinguer celles de qui la faveur se levait à l'horizon, aurore pâle encore, afin d'y courir faire la révérence et délaisser, bien ostensiblement, la favorite encore en honneur, mais sur son déclin. Relisons Mme de Sévigné. Il était nécessaire de découvrir, et du plus loin, dès son entrée dans la route menant au pouvoir, l'homme qui vient... afin de lui aller faire des protestations empressées, avant qu'il ne fût « arrivé » et, dès lors, accablé de courtisans, d'adulateurs, de quémandeurs, d'amis innombrables, et tous du plus furieux dévouement.

« Quel visage le Roi a-t-il fait à la maîtresse en titre? Le crédit de Mme de Mailly ou de Mme de Châteauroux a-t-il baissé? Un astre nouveau commence-t-il à poindre à l'horizon? »

Il faut lire, pour être édifié à cet égard, les *Mémoires* d'un courtisan de race comme le duc de Croÿ. « M'étant mis au fait de la Cour, je sus que le Roi s'était abandonné tout à fait à l'amour qu'il avait pour la marquise de Pompadour,... de sorte que je m'arrangeai pour lui être présenté et être passablement avec elle. » Cheverny et Valfons s'expriment de même. « Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, » dira Figaro. Encore fallait-il savoir à quelles portes et à quel moment frapper.

Pour le noter en passant, par là s'explique aussi le grand

rôle que les domestiques, valets, suisses et portiers jouaient dans la boutique des nouvellistes.

Et il en allait de même des affaires d'Église. On y vivait de bénéfices. Ceux-ci se donnaient à tort et à travers. Tout le monde en disposait. « Sans cesse, écrit M. le vicomte d'Avenel, on lit des lettres signées par les plus grands personnages, et toutes conçues dans les mêmes termes : un tel, qui a tel prieuré, « est en extrémité de maladie, je vous supplie...; » ou « je me vois forcé, par la nécessité de notre maison, de vous importuner souvent pour un de mes frères ; je viens d'avoir présentement avis que M. des Yveteaux est mort, ce qui m'oblige à recourir à votre autorité pour obtenir du Roi les abbayes qu'il possédait... Cent personnes se remuent pour atteindre le bénéfice vacant. » Et ces cent personnes désirent connaître les avenues, ou plutôt les sentiers souvent très étroits, embarrassés de taillis et de broussailles, qui y donnent accès. Nous lisons dans les gazettes à la main rédigées par l'abbé Jean Laboureix de la Roche : « M. le duc d'Elbeuf a pour maîtresse la marquise de Saint-Étienne; c'est elle qui nomme aux cures dont il dispose : il y en a qui valent de 6 à 7000 livres. » Voilà des renseignemens dont il était utile d'être instruit, et des premiers, afin de pouvoir en tirer parti et en faire profiter parens et amis.

Aussi tout le haut clergé était-il abonné à nos gazettes et parfois les prélats allaient-ils jusqu'à s'adresser au lieutenant de police en personne pour obtenir de lui le nom d'un de ces nouvellistes, qu'il poursuivait et châtiait avec rigueur, mais qu'il savait bien informés.

Le Roi lui-même lisait les gazettes à la main. On sait de reste que les ministres de Louis XV lui soumettaient les feuilles manuscrites recueillies dans les bureaux de la police ; assez de contemporains en témoignent : Maurepas, Luynes, Argenson, Marville; mais c'est à tort qu'on n'y a vu qu'un goût du monarque pour les anecdotes galantes : il serait tout aussi juste de reprocher à un honnête bourgeois, qui lit chaque matin son journal, de ne se plaire qu'aux histoires scandaleuses et aux crimes sanglans. Que Louis XV ait eu du goût pour les nouvelles plus spécialement consacrées à la chronique de Cythère, pour celles qu'on nommait les « petites nouvelles, » c'est possible; mais ce qu'il importe de préciser, c'est que, en désirant prendre connaissance des gazetins, il ne faisait qu'imiter, non seulement

son prédécesseur Louis XIV, mais les plus graves de ses sujets. Le cardinal de Richelieu s'efforçait d'apprendre par cette voie les mouvemens de l'opinion, Mazarin de même; Foucquet avait à ses ordres une armée de nouvellistes; puis Fleury et Maurepas.

Que dire des souverains étrangers? Les archives de Berlin sont remplies de gazetins que Frédéric II se faisait adresser de Paris. Outre les feuilles manuscrites rédigées par des professionnels, il entretenait en France une série d'observateurs, qui devenaient en fait des professionnels, Marchal, Métra, Thiriot. De ce dernier, Morabin, secrétaire du lieutenant de police, a laissé ce croquis: « Il n'est ni jeune, ni aimable. Il est secrétaire baliver-nier du roi de Prusse, à qui il envoie toutes les fadaises qui courent Paris. Cet emploi lui vaut 1500 livres, dont il n'est pas trop bien payé. »

En core decette masse de gazettes, feuilles manuscrites, correspondances secrètes, nouvelles à la main, le grand Frédéric ne se contente pas. Il faut encore que ses représentans en France s'improvisent gazetiers. Il écrit, le 8 décembre 1753, à l'un d'eux, le baron de Knyphausen:

« Comme j'ai été accoutumé autrefois d'avoir régulièrement des nouvelles de ce qui se passait à la Cour de France et ailleurs là-bas, des anecdotes et des particularités, moins importantes à la vérité que ce qu'on dit des grandes affaires, mais qui ne laissaient pas que d'intéresser ma curiosité et de m'être utiles, je vous fais cette lettre pour vous ordonner que vous devez vous appliquer à vous bien instruire sur de pareilles choses et de m'en faire, le plus souvent que vous pourrez, votre rapport immédiatement. »

Parfois ses agens parvenaient à happer au passage la feuille de nouvelles manuscrites que la lieutenance de police faisait rédiger chaque semaine pour Louis XV, et ils s'empressaient d'en envoyer le résumé à leur maître.

Marie-Thérèse enfin.

Les nouvelles à la main, qui lui étaient destinées, passaient par le ministère des Affaires étrangères, dont les commis avaient ordre d'en enlever ce qui aurait pu froisser la mère de Marie-Antoinette, car déjà l'opposition inaugurait contre la jeune reine sa campagne de calomnies; mais, jusque parmi les entours immédiats du ministre, « l'Autrichienne » comptait de haineux

ennemis. « En 1783, écrit le lieutenant de police Lenoir, M. de Vergennes (ministre des Affaires étrangères) fit mettre la main au collet d'un rédacteur de nouvelles qu'il avait protégé. On faisait passer à l'étranger des nouvelles manuscrites, elles étaient revues et corrigées aux Affaires étrangères. Dans la copie d'une de ces nouvelles, adressée à l'Impératrice (Marie-Thérèse), on avait ajouté des vers infâmes contre sa fille. Le ministre fit mettre son favori à la Bastille.

« Pour se justifier de l'insertion furtive, cet homme allégua que l'un des commis avait pu seul commettre cette indignité. La perquisition fit trouver la pièce de vers dans un tiroir. On ne put saisir le commis infidèle : il avait déjà pris sa volée. »

Marie-Thérèse attachait la plus grande importance à ces gazettes manuscrites et en donne maintes preuves dans sa correspondance avec Mercy-Argenteau ; souvent elle en écrit à sa fille. Les premières nouvelles qu'elle avait ainsi reçues, après l'arrivée de Marie-Antoinette en France, l'avaient ravie d'aise. Il n'y était question que des grâces de la Dauphine, de l'amour du peuple pour elle ; mais ensuite ces mêmes gazettes ne tardèrent pas à la peiner : elles parlaient de la dissipation de sa fille, de son goût pour le jeu, pour la toilette, pour le théâtre, pour les plaisirs. Marie-Thérèse voyait dans ces feuilles, — non sans raison, — le reflet de l'opinion publique.

X. — LES PAMPHLÉTAIRES

Les nombreux nouvellistes, de qui l'œuvre nous passe rapidement sous les yeux, avaient leurs spécialités, comme, de nos jours, les journalistes. Les uns ne s'occupaient guère que de politique générale et d'affaires étrangères, tel le comte de Lionne au début du XVIII[e] siècle ; les autres, des « affaires du temps, » des questions jansénistes et parlementaires, tel ce Maximilien Gauthier, frère d'un conseiller au Parlement et qui compta l'abbé Prévost parmi ses collaborateurs ; ceux-ci, de littérature : c'est la fameuse *Correspondance* de Grimm ; ceux-là de Beaux-Arts : citons les *Salons* de Diderot, car l'on ne sait pas assez que les très célèbres *Salons* de Diderot étaient des nouvelles à la main ; d'autres enfin, de la chronique de Cythère. On appelait plus spécialement les feuilles de ces derniers des « pe-

tites nouvelles : » c'était l'histoire galante de Paris. Chacune de ces spécialités mériterait ici une étude particulière, où l'on verrait de quelle façon le journalisme contemporain était déjà représenté sous l'ancien régime, en ses parties essentielles. Du moins voudrions-nous encore tenter de faire revivre une des plus curieuses figures parmi celles qui nous occupent, la figure d'un nouvelliste pamphlétaire, François Chevrier.

Il était né à Nancy, dans la rue des Quatre-Églises, le 11 octobre 1721. Son père, d'une bonne famille de robe, le destina au barreau et lui fit fréquenter l'université de Pont-à-Mousson. Dès sa première jeunesse, Chevrier marqua les plus heureuses dispositions, pour la littérature surtout; nature ardente, emportée, ouverte à tout et saisissant tout avec passion, mais donnant des inquiétudes par son irrésistible penchant à la satire : il indiquait dès lors le pamphlétaire qu'il devait être un jour. Déjà aussi il affichait cette haine des femmes qui ne le quitta jamais. Il méprisait les femmes, il les exécrait, tout en les aimant, et même beaucoup trop.

Les violences de son caractère ne connaissaient pas de frein. A Nancy, on le vit entrer au Palais de justice, le 26 août 1740, l'épée au côté et, dans la Grand'salle, souffleter l'un des plus anciens avocats, Me François. Au reste, médiocrement assidu au barreau, occupé qu'il était à des satires contre les dames de la ville. Pourvu qu'elles fussent jeunes et jolies, il les prenait en horreur et les attaquait particulièrement. Il les mit au théâtre en des comédies dont il donna des représentations publiques. Satires que nous ne possédons plus, mais dont on devine le ton par celles que Chevrier publia dans la suite :

« Mademoiselle Gaussin, de la Comédie-Française, a eu treize cent soixante-douze amans, dont on a les noms..., » on imagine le reste.

Un des nombreux ennemis, que Chevrier se fera par ses écrits, dira de lui : « Il a des griffes jusque dans les yeux. » L'auteur de la *Chevriade* le dépeindra ainsi :

« Il était d'un ton olivâtre, rehaussé d'un rouge de vin plus foncé, déjà tout bourgeonné ; il avait l'œil couvert d'un sourcil épais, étincelant et qui semblait distiller du poison ; » faisant d'ailleurs lui-même trophée de son goût pour les pamphlets :

La satire embellit les plus simples propos
Et l'admiration est le style des sots.

Et Palissot, répondant certain jour à ses attaques :

« Chevrier, à qui l'impuissance de plaire a donné la fureur de nuire, de temps en temps s'agite sous le mépris dont il est couvert pour tâcher d'en rejeter quelque partie sur les autres. »

Ce besoin de critique incessante alla chez lui si loin que, de sa propre personne et de ses propres écrits, il ne put jamais dire que du mal.

Quand, en 1737, Stanislas Leczinski devint duc de Lorraine, avec droits de succession pour son gendre le roi de France, — à l'exclusion de la maison de Lorraine, qui régnait en Autriche, — Chevrier vit s'ouvrir devant lui un nouveau champ à semer libelles et pamphlets. Nous avons parlé plus haut des nouvellistes « lorrains » et « autrichiens. » Chevrier va devenir un « lorrain » et un « autrichien » au sens propre du mot. Il ne pardonnera pas à la maison de France d'avoir exclu de Lorraine la famille souveraine d'Autriche, dont les représentans lui en paraissent les monarques légitimes. Dorénavant Louis XV, la Pompadour, leurs favoris et leurs ministres, vont devenir un but constant à ses traits acérés. A les décocher sa main sera infatigable. Comme il avait fait des dames de Nancy, il commença par mettre en comédie, — avec la collaboration de son ami Fournier, — le bon Stanislas et ses gens. Mais l'affaire se gâta. Les deux camarades furent exilés; Fournier se retira en Autriche, où il prit service dans le régiment François de Lorraine, et Chevrier, sur la fin de 1743, vint à Paris, où il publia, en 1744, un « roman moral et critique, » *Recueil de ces dames*, et, en 1745, *Bi-bi*, autre roman, toujours critique, mais beaucoup moins moral.

En 1746, il part pour l'Italie, où les dames, dont il continue à médire, manquent de le faire assassiner; l'année d'après, il est en Corse, secrétaire du marquis de Cursay; puis vient en Avignon, y publier une *Histoire de Corse*, dont paraissent deux volumes, assez durs pour les Génois, qui obtiennent du gouvernement français de faire interdire la suite de la publication. En 1751, Chevrier est revenu à Paris et y travaille toujours à des romans : déjà sa réputation est telle que la police n'hésite pas à lui attribuer la paternité de *Frétillon*, histoire scandaleuse de la célèbre Clairon, dont il n'est d'ailleurs pas l'auteur.

Parmi les haines de Chevrier, plaçons encore les financiers, les traitans, les fermiers généraux. Il écrivit un poème en

l'honneur de Mandrin. Il détestait la religion et les prêtres. Chevrier était franc-maçon et athée. Ses « Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke concernant la possibilité d'une vie à venir » et ses « Réflexions sur l'existence de l'âme et sur l'existence de Dieu, » qu'il nie l'une et l'autre, sont d'une singulière hardiesse pour l'époque; au reste, d'une pensée souple et pénétrante et d'un style entraînant.

Chevrier fit mieux que des comédies et des pamphlets pour défendre ses convictions. En 1753, il publiait ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* et, en 1758, son *Histoire générale de Lorraine et de Bar*, que quelques critiques modernes ont été jusqu'à placer au-dessus de l'œuvre magistrale de dom Calmet.

C'est sur la fin de 1752 que Chevrier nous apparaît pour la première fois comme nouvelliste, fréquentant les cafés, celui de Curé notamment, pour nourrir ses bulletins des propos qu'il y peut glaner: ce qui lui vaut d'être mis en observation et ce rapport de l'inspecteur Meusnier :

« Depuis son retour à Paris, il n'y a pas de femme qui ne se plaigne de lui; il est dangereux dans la société, mauvais plaisant, n'épargnant pas ses meilleurs amis, se donne pour un homme de qualité riche. »

En décembre 1752, Chevrier proposa donc à un nouvelliste à la main, Du Thuillé, de s'associer pour publier en collaboration une feuille de « gazettes secrètes, » qui serait plus particulièrement « un ouvrage polémique, » — voilà le pamphlétaire. Chevrier fournirait les « mémoires » à raison de dix-huit livres que Du Thuillé lui remettrait à chaque ordinaire, puis Du Thuillé composerait la feuille, l'expédierait et recueillerait les abonnemens. Un Petit Père de la place des Victoires devait assister ce dernier dans sa besogne. Le prix de souscription, relativement modéré, fut fixé à trente-six livres par an. Le journal serait appelé le *Courrier de Paris* et les deux collaborateurs en firent imprimer le titre sur des feuilles blanches, le reste en devant être rempli à la main.

Chevrier rédigea un prospectus, qui est conservé. En voici les premières lignes :

Offrir un ouvrage polémique dans un siècle qui abonde en feuilles de cette espèce, c'est courir, dira-t-on, une carrière très rebattue, et risquer par là de n'être pas lu. Cette réflexion est juste et on se garderait bien de

donner cette nouvelle feuille, si l'on n'était pas sûr de se tirer de la foule obscure de ces gazetiers littéraires qui ennuient le public avec *privilège*.

Cette nouvelle feuille devait naturellement faire merveille, et le premier numéro en était joint à cette réclame pour donner aux futurs souscripteurs un aperçu des beautés qui leur étaient réservées.

Cet envoi parvint entre les mains de l'intendant de Chalon qui s'empressa de le faire tenir au lieutenant de police, et l'inspecteur d'Hémery ne tarda pas à découvrir le rédacteur du gazetin, « Jean-Baptiste Du Thuillé, ancien secrétaire du président Brayer de la Motte, sans ressources, à la recherche d'une position sociale, d'ailleurs garçon d'esprit et l'intime de Chevrier, qui a bien pu le conseiller et lui donner des matériaux. » D'Hémery voyait juste.

Du Thuillé, en bon nouvelliste, apprend que la police est mise en éveil; il se cache, mais n'interrompt pas la publication de ses gazetins. On lit dans celui du 3 mai :

Ne soyez pas étonné du changement de la feuille ci-jointe. Jusqu'à nouvel ordre, elles seront précédées d'un préambule et terminées en lettres ordinaires pour éviter toute ressemblance avec ce qu'on appelle *nouvelles à la main*.

Depuis le 5 avril, date de la dernière feuille, j'ai eu des inquiétudes de la police qui m'ont forcé à interrompre mes opérations auxquelles cependant je travaille à donner une forme plus intéressante, ayant à cet effet établi quelques correspondances étrangères qui, dans l'événement de la guerre dont on parle beaucoup, seront d'une grande ressource.

Et ce même numéro commençait, non plus comme une gazette, mais comme une lettre d'affaires, par ce préambule, un trompe-l'œil :

« Le locataire de votre maison du faubourg Saint-Germain ne peut me payer vos loyers que dans huit jours ; pour vous dédommager du peu d'intérêt de cette lettre, je vais vous faire part de ce qui se dit... »

Et voilà le journal amorcé, la police dépistée : ce n'est plus un gazetier qui s'adresse à ses abonnés, c'est un receveur de rentes qui écrit à ses commettans. Mais les limiers de M. le lieutenant général avaient le nez fin. Le 4 janvier 1754, Du Thuillé était arrêté et mis à la Bastille. Interrogé dans sa prison, le détenu déclara que Chevrier ne lui fournit des bulletins que

jusqu'en août 1753 : à partir de ce moment, il rédigea des gazettes secrètes pour son propre compte, et ses feuilles à lui Du Thuillé perdirent de leur intérêt. Au reste, il avait des abonnés de marque, attirés par le prospectus, évêques et présidens au Parlement, duchesses et financiers, dont il fournit la liste.

Les premières feuilles de ces gazettes à la main portent effectivement l'empreinte de Chevrier; c'est son style, sa tournure d'esprit :

14 février 1753.

Nouvelles. — L'accident arrivé à M. Bouret sera pour lui plus sérieux qu'on n'avait craint tout d'abord. On dit qu'il en perdra un œil. Ainsi ceux qui voudraient voir tous les fermiers généraux aveugles auront du moins la consolation d'en voir un borgne.

Spectacles. — Marmontel et le marquis de Ximénès, aussi malheureux, l'un à sa cinquième tragédie que l'autre à la première, ont donné lieu aux vers suivans :

Le parterre a fait ses victimes
D'Épicharis et d'Égyptus :
L'une est morte à force de crimes,
L'autre à force de vertus.

Le pauvre Marmontel n'a pu soutenir la chute affreuse de la pièce. Il s'est enfui de désespoir au quatrième acte, qui n'aurait pas été achevé sans les cinq gardes françaises qui jouaient aux quatre coins dans le parterre et disaient d'un ton de pitié : « Messieurs, un peu de patience !... un peu de patience !... »

Chevrier avait cessé d'approvisionner Du Thuillé de ses « mémoires » pour en fournir Morand, qui les envoyait à Frédéric II; puis il se mit à rédiger des « petites nouvelles, » c'est-à-dire des nouvelles galantes pour son propre compte, gazetins qui ne tardèrent pas à faire scandale. Et son activité s'employait aux genres les plus divers. En septembre 1754, paraît la traduction de la fameuse *Servante maîtresse* (*Serva padrone*) de Pergolèse avec une préface de Chevrier. Le 22 décembre, il fait représenter, à la Comédie-Italienne, la *Revue des théâtres*, la première pièce de ce genre qui ait paru en France. Sur la scène, le pamphlétaire conserve son ton agressif. Le rôle de la commère, — car toute revue est menée par une commère, — incombe à la *Critique*, et celle-ci, en bonne fille de Chevrier, ne

ménage rien : opéras, tragédies, comédies, auteurs, interprètes, et danseuses, tout est persiflé, censuré, mis en morceaux. L'artiste qui tient le rôle de la Comédie-Française paraît en longs habits de deuil, car elle est toujours veuve de Molière ; la tragédie est représentée par un personnage costumé en romain et suivi de son confident Oripeau. L'acteur, note Chevrier, s'exprime « d'un ton guindé et outré. » La Comédie-Italienne n'est guère mieux traitée. Tout passe sous la critique acerbe d'un censeur sans pitié. Seule Mme Favart trouve grâce ; encore l'éloge se termine-t-il par une pointe : « Elle est propre à tout : chanter, danser, parler et... quelquefois se taire. »

La pièce fit une chute retentissante. Chevrier, qui ne manque jamais l'occasion de se bafouer lui-même, est le premier à conter l'aventure :

« Je faisais paraître sur la scène une danseuse pour rappeler l'entrée récente des ballerines dans les pièces de la Comédie-Italienne. Le personnage principal, la Critique, voyant cette fille débuter par des entrechats, lui demande :

Quel motif en ces lieux vous fait porter vos pas?

« Et la danseuse de répondre :

J'arrive pour tirer un auteur d'embarras.

« — Ma foi, il était temps, » repartit quelqu'un du parterre. On rit, puis ce furent des clameurs et la pièce ne put aller jusqu'au bout.

Nous ne suivrons pas cet auteur infatigable en ses nombreuses productions. Quelques-unes d'entre elles se lisent aujourd'hui encore avec plaisir. Le style en est rapide, piquant, coloré. *L'aventure de Mlle Godiche coeffeuse* est une jolie petite nouvelle, d'un ton très moderne, très vivant, semblable à celles que les feuilles littéraires aiment à publier de nos jours.

Après une courte réapparition à Nancy d'où il fut encore chassé à la suite d'une satire, *les Platogés*, contre les membres du Parlement, Chevrier se rendit en Allemagne. A Francfort, où il loge au *Cygne blanc*, il fait représenter, le 6 décembre 1759, la *Nouvelle du jour*. M. Gillet en parle dans sa notice sur Chevrier. Il possédait cette comédie dans sa bibliothèque. Nous n'avons pu malheureusement parvenir à nous en procurer un

exemplaire. Par son sujet même, traité par un nouvelliste, la *Nouvelle du jour* serait pour nous d'un vif intérêt.

Sur la fin de 1760, Chevrier vint s'établir à Bruxelles, où il succéda comme rédacteur du *Gazetin de Bruxelles* à Maubert de Gouvest. En 1761, il fait paraître à la Haye son pamphlet célèbre, *le Colporteur*, qui eut un énorme retentissement. Les personnalités le plus en vue y étaient prises à partie avec une extrême violence, nommées en toutes lettres, ou désignées par les circonstances les plus précises. Grimm le juge un « exécrable ramas, vendu assez cher ici (à Paris), parce qu'il se trouve toujours des oisifs à fouiller dans les ordures ; » et Bachaumont : « De la plus grande rareté, le *Colporteur* que le gouvernement ne veut pas tolérer en France pour la grande désolation des libraires assurés d'un grand débit pour ses atroces médisances et calomnies. »

Le *Colporteur* eut par la suite de nombreux imitateurs, l'*Espion dévalisé*, le *Diable dans un bénitier...*, et des imitateurs sans le savoir. Le dernier roman en automobile de M. Mirbeau est un autre *Colporteur :* l'automobile de M. Mirbeau passe en tous lieux, comme le colporteur de Chevrier, prétexte à déchirer, — choses et gens, — tout ce qui se trouve sur la route. Et les deux ouvrages peuvent être comparés pour la verve, la force du style, l'intensité de l'injure...

En prenant en mains le *Gazetin de Bruxelles*, Chevrier est revenu à son métier de nouvelliste. Il y peut donner libre cours, sous la protection de Cobentzl, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, à ses sympathies « lorraines. » Sous sa plume, Marie-Thérèse devient la « Sémiramis allemande, » et le duc Charles de Lorraine « un prince adoré. » La maison de Brunswick et le gouvernement anglais, et surtout Frédéric II, sont au contraire vivement pris à partie.

Parlant de la manière dont Chevrier rédigeait le *Gazetin de Bruxelles*, son dernier biographe, M. Ch. Piot, observe : « Il écrivait avec tact ses dissertations, ses analyses d'ouvrages français, ses contes, ses poésies, ses observations sur le théâtre ; mais dès qu'il s'agissait d'un adversaire ou d'un ennemi, paraissait le pamphlétaire qui perdait toute mesure. » Si bien que ses violences finirent encore par le forcer à quitter Bruxelles. Ce fut alors qu'il organisa un nouveau service d'informations pour des nouvelles à la main dont il répandit le prospectus, cité précédem-

ment, par toute l'Europe. Le gouvernement français, Mme de Pompadour en prirent peur, et Chevrier dut boucler sa valise pour fuir jusqu'en Hollande; mais, avant de partir, il publia encore un de ses plus divertissans libelles, *les Amusemens des dames de B...* (Bruxelles).

A la Haye, où la liberté d'écrire est plus grande qu'à Bruxelles, Chevrier fait paraître un périodique, l'*Observateur des spectacles*, en collaboration avec l'abbé Yvon. Le gouvernement français demande son extradition, à laquelle le Grand Pensionnaire paraît se montrer favorable. Un agent de la police parisienne part pour la Haye. Le jeudi 24 juin, Chevrier s'en fut célébrer « la fête des francs-maçons » à la loge de cette dernière ville. Il rentra sur les deux heures du matin, avec un mal de tête, — trop de discours, — et une indigestion, — trop de mangeaille. Le lendemain, vendredi, il rencontra, vers deux heures après-midi, l'agent secret du gouvernement français, dont il ne se méfiait pas. Ils s'arrêtèrent à causer « devant la porte de Mlle Louison; » puis, sur les quatre heures, il se rendit chez son libraire, mais ne trouva au magasin que le beau-frère :

« Je vais à Rotterdam, au devant de Sainte-Foix, je vous emmène. »

Le beau-frère s'excusa, et Chevrier s'en fut chercher compagnie *au Parlement d'Angleterre*, auberge voisine, où il rencontra Saint-Martin, un compatriote :

« Venez jusqu'à Rotterdam, je vous ferai souper avec une jolie fille.

« — Volontiers. »

Avant son départ, il chargea encore le docteur van Haast, « avec qui il était lié par la maçonnerie, » d'aller « insinuer » chez lui son prompt retour, de crainte que, en son absence, ses copistes ne négligeassent leur travail.

En route, Chevrier dit en effet à Saint-Martin qu'il se rendait à Rotterdam, non pour y voir Sainte-Foix, mais une danseuse, la Conti, qui devait y arriver le soir. Saint-Martin remarqua que Chevrier crachait du pus. A Rotterdam, le samedi 26 juin, les deux compagnons descendirent au *Maréchal de Turenne;* ils rendirent visite à la danseuse dans une auberge des faubourgs. Après avoir causé avec elle jusqu'à neuf heures, Chevrier et Saint-Martin revinrent au *Maréchal de Turenne*, où ils soupèrent agréablement. Chevrier notamment mangea beaucoup de fraises,

avec de la crème, en buvant des rasades de vieux vin. Après le souper, sur les minuit, les deux camarades allèrent coucher dans la même chambre. Il était deux heures du matin quand Chevrier se leva, tout en sueur, disant qu'il se trouvait mal. Il ouvrit la fenêtre. Saint-Martin courut éveiller les gens de l'auberge, qui arrivèrent « à la hollandaise, » très lentement. Le pamphlétaire était assis sur son lit et demandait un médecin, mais avant que celui-ci ne fût venu, le malheureux était mort.

Il laissait de pauvres effets et trois ducats qu'on trouva dans sa poche. Il fut enterré « dans le cimetière où l'on met les cadavres de la canaille. » Sa dépouille y avait été conduite par un carrosse; qu'avaient accompagné quatre porteurs de la ville. Deux chemises, qu'il avait sur lui, lui avaient fait un linceul. Les trois ducats servirent aux frais de l'enterrement. Sa montre et ses vêtemens furent vendus pour payer l'hôtelier du *Maréchal de Turenne* et le médecin qui était arrivé trop tard.

La mort si subite du pamphlétaire étonna. Le bruit se répandit qu'il se serait empoisonné :

« Juste ciel ! s'écria Sophie Arnould, il aura sucé sa plume ! »

FUNCK-BRENTANO ET PAUL D'ESTRÉE.

POÉSIES

DEUX CONTES ANTIQUES

I. — DAPHNÉ

Daphné, son arc d'argent sur l'épaule, à sa guise
Chassait. Bras découverts, souples cheveux au vent,
Gorge ferme, elle était si belle que souvent
En la voyant passer, pour Diane on l'eût prise.

Dès l'aube, elle partait en chasse, après le bain,
Dédaignant les apprêts, les parures savantes,
Heureuse seulement d'errer le long des sentes
Sur les pas d'un chevreuil, d'une biche ou d'un daim.

Son père la priait : « Accueille dans ta couche,
Ma fille, cet époux par mon cœur souhaité.
L'amour ne doit-il point couronner ta beauté?... »
— Mais Daphné rougissait et se taisait, farouche.

Il advint qu'Apollon, l'apercevant un jour,
Fut séduit par sa grâce agile, libre et fière,
Et qu'il en éprouva cette ardeur singulière
De l'obsédant désir et du naissant amour;

Dès lors, il poursuivit à toute heure, sans cesse,
Tel un limier subtil ou tel un oiseleur,
La nymphe désolée et tremblante de peur,
Et qui cachait au loin sa pudeur en détresse.

— Or, ce soir-là, dans l'air embaumé des forêts
Rôdait comme un frisson voluptueux et tendre,
Et Daphné se hâtait, distraite, sans entendre
Les voix de la Nature exhaler leurs secrets ;

Comme elle franchissait d'un pied leste une source,
Apollon l'aborda : — « Demeure, » disait-il;
« Les fleurs, vers le soleil tournent leur fin pistil...
Tourne vers moi tes yeux, Vierge, suspends ta course !

Je ne suis point ce rustre à l'humble vêtement
Qui mène ses troupeaux paître dans la vallée;
Je suis un dieu, Daphné! La mélodie ailée
Sur ma lyre, parfois, vibre divinement.

Je suis un dieu puissant, mais mon étreinte est douce...
Songe qu'à ta pudeur s'avive mon désir
Et que s'ouvrent déjà mes mains pour te saisir...
Demeure! » — Mais Daphné s'enfuyait sur la mousse.

Qu'elle était belle ainsi, tendant son corps nerveux,
Ses yeux étincelans pareils à deux étoiles,
La brise soulevant autour d'elle ses voiles,
Les dernières lueurs du ciel dans ses cheveux!

Aussitôt Apollon s'élança sur sa trace,
Frémissant, bondissant, — si léger et si prompt
Que les fleurs, sous ses pas, n'inclinaient point le front...
Et voici qu'il touchait enfin la vierge lasse;

Ses bras se refermaient sur le corps épuisé,
Le sang quittait la joue offerte à son haleine,
Sur la lèvre figée, ainsi qu'une phalène
Sa lèvre se posait pour un premier baiser...

Mais, — ô Pudeur, étrange et souveraine force! —
Daphné se métamorphosait... Ses bras, son col
Se chargeaient de rameaux, ses pieds tenaient au sol
Et ses seins délicats se couvraient d'une écorce...

II. — ÉCHO

Non loin du lent Céphise aux flots profonds et frais,
A l'ombre des lauriers, des pins et des cyprès
Dansaient les nymphes d'Aonie.
Leurs pas sur le gazon se croisaient savamment;
Elles dansaient... c'était un spectable charmant :
La grâce à la cadence unie.

Leucothoé tenait Callisto par la main;
Rhanis et Sémélé, sur le bord du chemin
Ayant renoué leurs sandales,
Allaient, venaient, glissaient, souples, — et le baiser
Que leur lançait le vent semblait s'harmoniser
Au rythme joyeux des crotales.

Seule, à l'écart, pourtant, Écho fuyait ses sœurs.
Dans ses yeux détournés des sereines douceurs,
Du bonheur naïf et champêtre,
Brûlait un feu qu'Éros, le dieu cruel et beau,
Lorsqu'il passe, aveuglé de son fatal bandeau,
En des yeux innocens fait naître.

— Éros, Éros, pourquoi troubler des cœurs d'enfans?
Ne sens-tu point tomber, sous tes pas triomphans,
Parfois, des larmes désolées?
Ne vois-tu pas Écho tordant ses doigts menus
Et, malgré les cailloux rudes à ses pieds nus,
Errant par monts et par vallées?

— Hélas! il n'est plus temps de prévenir l'amour...
En ce matin d'été, membres las et front lourd,
Echo suivait d'obscures sentes
Qui mènent à la source où jamais nul berger
N'abreuva ses brebis sous le dôme léger
Des ramures envahissantes.

C'est là que, chaque jour, penché sur le miroir
Des transparentes eaux, Narcisse venait voir
Se réfléchir sa blonde image;
Victime d'une illusion, il parlait bas
A ce jeune inconnu, qui ne répondait pas,
Et qui paraissait de son âge...

Il demeurait ainsi, les bras tendus en vain
Vers ce front lisse et pur, vers ces boucles d'or fir
Retombant sur ce col d'ivoire;
Sa lèvre murmurait des vœux irrésolus,
S'offrait pour un baiser... et ne rencontrait plus
Que l'eau froide aux reflets de moire.

A cette vue, Écho savourait sa douleur.
« Renonce, » disait-elle, « ô toi qui pris mon cœur,
Renonce à ta folle chimère
Et viens à mes côtés, là, parmi les roseaux...
L'image qui te rit, si blonde au sein des eaux,
Narcisse, est une ombre éphémère!

« Nul autre que toi-même, ô bel adolescent,
N'eut ces traits, ce regard dont mon âme ressent
Un mal inquiet et perfide;
Mais, tandis que mes yeux sont des miroirs si clairs,
Songes-tu que la brise, en agitant les airs,
Trouble l'onde unie et la ride?...

« Mes yeux ne changent point... Mire-toi dans mes yeux!
Pour toi, j'ai fui mes sœurs, j'ai fui l'ardeur des jeux
Auxquels je me plaisais naguère;
J'ai fui... L'amour guidait vers toi mon pas errant;
Le sais-tu, beau Narcisse au cœur indifférent,
Beau Narcisse à qui je veux plaire?... »

Mais Narcisse n'écoutait rien... Toujours penché
Sur les eaux, il restait à la rive attaché
Par d'étranges et puissans charmes;
Peu à peu se mouraient les roses de son teint,
Et son regard, ainsi qu'un flambeau qui s'éteint,
Se voilait de deuil et de larmes;

Et voici qu'à cette heure où s'obscurcit le jour,
Son triste front tomba, comme épuisé d'amour,
Sur son épaule inanimée...
Puis son cœur s'arrêta, trop las pour battre encor;
— Et l'on dit qu'aussitôt surgit la coupe d'or
D'une frêle fleur embaumée.

La source qu'il aimait fut son ultime lit.
Des nymphes, doucement, l'auront enseveli
Dans cette onde qu'un souffle plisse...
Et depuis lors, du fond des grottes et des bois,
La plainte d'une voix répond à notre voix :
C'est Écho qui pleure Narcisse!

L'ATTENTE DE L'AMOUR

Je l'attends... car je sais qu'il doit venir pour moi
Comme il vient ici-bas pour toute créature,
Le dieu puissant et doux dont frémit la nature
Et qui fait naître en nous le désir et l'émoi.

Je l'attends... Il viendra je ne sais où ni comme..
Sera-ce sous les traits furtifs du voyageur
Ou tel le chevrier qui chemine, songeur?...
Sera-ce un homme grave, ou sera-ce un jeune homme?...

Je ne sais; mais je sais qu'à celui que j'attends,
Celui qui doit un jour me dire un mot suprême,
Je ferai librement l'abandon de moi-même,
De ma jeunesse belle ainsi qu'un beau printemps.

Il aura mes bras blancs pour ceinture; ma bouche
Sera la coupe fraîche où sa bouche boira;
Dans mes cheveux, sa main tendrement passera,
Pour me parler, sa voix se fera moins farouche;

Il prendra pour miroir le miroir de mes yeux,
Sa tête penchera sur mon épaule nue...
Éros met dans les cœurs une ardeur inconnue :
Nous nous sentirons forts comme de jeunes dieux!

Je quitterai mes sœurs pour le suivre ; ma mère
Devant ma place vide, et durant quelques jours,
Peut-être, évoquera de pareilles amours
Et revivra sa part de jeunesse éphémère.

Et nous irons tous deux sous le ciel infini,
Car, la leçon d'amour une fois épelée,
Ainsi que des oiseaux qui prennent leur volée,
Les amans vont au loin bâtir leur propre nid...

Ah ! quand luira l'aurore où je vivrai ces choses,
Où celui que j'attends, — délicieux affront, —
Viendra faire tomber le voile de mon front
Et me couronnera de myrtes et de roses !

LE RETOUR DU PASTEUR

Des lueurs du couchant la demeure se dore.
Assise sur le seuil, ma quenouille à la main,
Je songe que l'époux s'en vient par le chemin
Au rythme de son pas sonore.

C'est ainsi chaque soir. Las d'avoir tout le jour
Mené ses lents troupeaux paître sur la colline,
Il rentre à l'heure émue où le soleil s'incline,
Où la brise parle d'amour.

Je le vois descendant la route qui poudroie ;
Il arrive, soufflant dans sa flûte en roseau,
Il groupe ses brebis, flatte le noir museau
De son chien qui bondit de joie ;

Puis, vers moi s'avançant avec des yeux très doux,
Il prend mes frêles doigts parmi ses doigts robustes,
Et l'un vers l'autre, alors, se penchent nos deux bustes,
Et le Dieu d'amour vit en nous...

— Ce matin, j'ai cherché le miel de nos abeilles,
J'ai mis fraîchir du lait à l'ombre, au bord du puits,
Des branches d'un figuier j'ai détaché les fruits,
J'ai cueilli le raisin des treilles ;

Avec précaution, moi-même j'ai versé
Et l'eau claire, et le vin mousseux dans chaque amphore,
Puis j'ai chargé de fleurs, telle une canéphore,
Des corbeilles de jonc tressé.

L'époux peut revenir... Tout ici doit lui plaire;
Mes bras sont parfumés, — c'est pour l'accueillir mieux,
Pour que, pieusement, il bénisse les dieux
Des félicités de la terre;

Pour que demain, fidèle à mon amour vainqueur,
Résonne allégrement au sein du soir limpide
Le cher pas désiré, — plus hâtif, plus rapide
Que les battemens de mon cœur!

ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE

« Une terre m'a donné la vie, une autre terre me couvre mort. Celle-ci ne fait pas moins pour moi que l'autre : dans son sein je vais faire un plus long séjour. »

Cette terre où je dors de la paix éternelle
N'est point la douce terre où mon cœur a chanté,
La terre où j'entendis, mille fois répété,
L'universel écho qui me proclamait belle!

J'aimais, alors, le vent lorsqu'il battait de l'aile
Mon front; j'aimais la vie ardente de l'été;
Et ta splendeur, soleil, et ta limpidité,
Ciel natal réfléchi dans l'eau de ma prunelle...

Or, voici qu'à présent mes jours sont accomplis.
Un linceul à jamais me couvre de ses plis,
Le silence est figé sur ma lèvre flétrie,

Et, sereine, je dors dans ce sol étranger
Qui s'est fait pour me plaire accueillant et léger,
Car la terre des morts devient une patrie!

Baronne Antoine de Brimont.

REVUE LITTÉRAIRE

LES DERNIERS TRAVAUX SUR LECONTE DE LISLE

C'est vers l'école de 1850 que se porte aujourd'hui l'effort de recherches de la critique : elle est dès maintenant assez éloignée de nous pour que nous puissions lui assigner sa place dans la suite de l'histoire littéraire. D'autre part, les écrivains qui s'y sont groupés, s'ils furent pour nous des aînés, sont tout de même nos contemporains : l'étude en est d'autant plus attrayante. Et elle est neuve : j'entends qu'on n'a pas encore appliqué à cette période de littérature trop récente les méthodes de la critique savante. C'est pourquoi des exégètes venus de points très différens se donnent ici rendez-vous. Tout leur y paraît digne d'intérêt, jusqu'à des œuvres qui, lorsqu'elles parurent, manquèrent parfois à faire sensation. Jamais de son vivant Louis Bouilhet ne se fût douté qu'il dût un jour occuper si fort l'attention. Réjouissons-nous de ce mouvement de curiosité, mais surtout quand celui qui en bénéficie est un Leconte de Lisle.

On a beaucoup écrit sur lui en ces derniers temps. Je signale d'abord un livre essentiel et qui désormais sera indispensable à quiconque voudra faire du poète une lecture un peu sérieuse : c'est celui que M. Joseph Vianey intitule *Les Sources de Leconte de Lisle* (1). L'auteur a diligemment recherché où Leconte de Lisle a puisé la matière de chacun de ses poèmes : il a compulsé pour nous les recueils des indianisans et des celtisans; il a signalé l'ouvrage même et la page à laquelle le poète s'est référé. Le premier avantage de ce patient labeur est que bien des points restés obscurs, dans cette poésie vo-

(1) Joseph Vianey, *les Sources de Leconte de Lisle*. Travaux et Mémoires de Montpellier, 1 vol. in-8°, chez Coulet (Montpellier).

lontairement absconse, s'en trouvent éclairés, bien des traits expliqués et légitimés. Nous n'avons pas toujours sous la main le *Bhaghavata Pourana* et les détails de la Saga finnoise ou de la légende polynésienne ne sont pas tous présens à notre esprit. Le livre de M. Vianey nous les remémore de la façon la plus heureuse. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, pour mettre à la portée du lecteur la poésie érudite de Ronsard, l'officieux Marc-Antoine Muret avait adapté à l'œuvre de son ami un commentaire suivi. Encore pour commenter Ronsard suffisait-il de posséder la mythologie grecque et romaine. On ignorait dans ces âges naïfs les Hindous comme les Scandinaves, et nul ne se souciait de savoir quelles conceptions du monde avaient pu germer dans des têtes barbares. Mais Leconte de Lisle voulut les connaître toutes, afin de les faire revivre dans la forme impérissable de ses vers. Quelle était au surplus sa secrète pensée? Le pur dilettantisme ou une inquiète curiosité l'a-t-elle poussé à évoquer les religions disparues? C'est le point que s'est proposé d'élucider l'auteur d'une étude sur *le Sentiment religieux chez Leconte de Lisle* (1), M. H. Elsenberg. — A ces travaux d'érudition joignons des livres d'un caractère plus intime, qui nous apportent sur la vie, sur le caractère, sur la sensibilité de l'homme des renseignemens nouveaux. Ce fut d'abord la publication des *Premières poésies et lettres intimes* (2), par M. B. Guinaudeau. Puis MM. Marius et Ary Leblond eurent la bonne fortune de récolter encore un fort contingent d'inédit pour en composer une précieuse biographie (3). Enfin, un écrivain bien connu pour le culte qu'il a voué au maître, Jean Dornis, vient de consacrer à *Leconte de Lisle* (4) une étude toute pénétrée d'émotion. — Après cela, si l'on veut replacer Leconte de Lisle dans son temps et marquer tout à la fois les influences qu'il a subies et la part qui lui revient dans la formation du nouvel idéal poétique, on ne saurait mieux faire que de consulter la thèse de M. Cassagne, *la Théorie de l'art pour l'art* (5), où, pour la première fois, se trouvent systématisées et précisées les tendances du groupe qui va de Gautier aux Parnassiens et de Flaubert aux Goncourt.

(1) Henri Elsenberg, *le Sentiment religieux chez Leconte de Lisle*, 1 vol. in-8° (H. Jouve).

(2) Leconte de Lisle, *Premières poésies et lettres intimes*. Préface de B. Guinaudeau (Fasquelle).

(3) Marius-Ary Leblond, *Leconte de Lisle d'après des documens nouveaux* (*Mercure de France*).

(4) Jean Dornis, *Essai sur Leconte de Lisle* (Ollendorff).

(5) A Cassagne, *la Théorie de l'art pour l'art*, 1 vol. in-8° (Hachette).

Une première question se pose au sujet de tout écrivain : celle des origines de son talent. D'où lui est venue la vocation? Quelles impressions ont été décisives pour sa formation intellectuelle? Leconte de Lisle avait longtemps mis une pudeur farouche et un parti pris doctrinal à dérober celles mêmes entre les particularités de sa biographie qui pouvaient intéresser l'histoire littéraire. Il paraît qu'aux dernières années de sa vie il se relâchait un peu de cette intransigeance. Jean Dornis en put obtenir une très intéressante confidence autobiographique. Sollicité de dire comment il est devenu poète, il répondit : « C'est tout d'abord grâce au hasard heureux d'être né dans un pays merveilleusement beau et à moitié sauvage, riche de végétations étranges, sous un ciel éblouissant, et surtout grâce à cet éternel premier amour, fait de désirs vagues et de timidités délicieuses. Cette sensibilité naissante d'un cœur et d'un corps vierges, attendrie par le sentiment inné de la nature, a suffi pour créer le poète que je suis devenu, si peu qu'il soit. La solitude d'une jeunesse privée de sympathies intellectuelles, l'immensité et la plainte incessante de la mer, le calme splendide de nos nuits, les rêves d'un cœur gonflé de tendresse forcément silencieuse, ont fait croire longtemps que j'étais indifférent et même étranger aux émotions que tous ont plus ou moins ressenties, quand au contraire j'étouffais du besoin de me répandre en larmes passionnées. » C'était beaucoup dire en peu de mots. Nul doute que cette déclaration ne serve désormais de point de départ à toute biographie psychologique de Leconte de Lisle.

Ce qu'il doit aux spectacles merveilleux de son île natale, le poète en le confessant ne l'a pas exagéré. Encore convient-il de faire ici une remarque. Pour découvrir la poésie de ces spectacles, il eut besoin qu'elle lui fût révélée, — et par un livre! Ce furent les *Orientales*. Les descriptions de Victor Hugo, qui n'avait jamais vu l'Orient, ouvrant les yeux d'un jeune créole aux splendeurs de la lumière où il baignait réellement et aux magnificences de la nature qui l'entourait... telles sont les divinations du génie, et tels les prestiges de la littérature. Mais sans doute le livre n'a fait que rendre conscientes d'elles-mêmes une admiration depuis longtemps latente et une émotion toute prête à éclater. On sait de reste quelle place tiennent dans l'œuvre de Leconte de Lisle les souvenirs de ses rêveries au milieu de la nature tropicale. C'est déjà un trait par où il se distingue des maîtres romantiques dont il modifie la tradition en la continuant. Le goût de l'exotisme était une des caractéristiques de leur littérature; mais sédentaires pour la plupart, et réduits à s'en aller vers la quarantième année,

comme Chateaubriand ou Lamartine, chercher en Orient des impressions de touriste, ils avaient tout imaginé des contrées dont ils se plaisaient à rêver, et leur exotisme était purement subjectif. Leconte de Lisle a vécu dans les contrées du grand soleil, et la nostalgie le ramène en pensée vers leur sérénité resplendissante et chaude. De là l'exactitude et l'intensité de ses peintures. La *Fontaine aux lianes*, la *Ravine Saint-Gilles*, le *Bernica*, *Ultra cœlos*, d'autres pièces encore procèdent directement des émotions de « l'enfant songeur couché sur le sable désert. » C'est par là qu'il a pu devenir l'admirable animalier qu'il a été, unique en ce genre dans toute notre histoire littéraire. Personne, par le seul artifice des mots, n'a jamais égalé la puissance de description de ses *Panthères*, de ses *Éléphans* et de ses *Jaguars*. Il les avait vus ailleurs qu'au Muséum.

Toutes les pièces auxquelles nous venons de faire allusion sont des morceaux de réalité, où le poète n'a eu qu'à se souvenir et à décrire. Mais ces mêmes paysages lui ont servi quand il s'est agi d'imaginer. C'est ainsi qu'il a pu rendre la vie grouillante de la forêt hindoue et en présenter de si luxuriantes images. Et de même, s'il a en maints endroits et tour à tour dans ses poèmes grecs, vichnuistes et septentrionaux, évoqué les aspects de la nature primitive, aux premiers temps du monde, en des pages éblouissantes de lumière et de fraîcheur, il en a emprunté le coloris aux tableaux sur lesquels il avait promené ses yeux de jeune homme. Est-ce encore ici qu'on peut retrouver les origines de ce goût pour l'histoire qu'eut Leconte de Lisle et les premiers linéamens de sa philosophie? MM. Leblond sont disposés à croire que la confusion des races réunies dans l'île lointaine a pu déterminer le point de vue ethnique où il s'est placé dans son œuvre. « Il est né dans une île africaine, écrivent-ils, ceinte de flots indiens, d'un sang breton et méridional. Dans son enfance, il a entendu les Cafres rudes chanter sur des syrinx de bambou sous un ciel humide et farineux les mélopées plaintives du Mozambique; il a vu les télingas efféminés entre-croiser leurs pas de porteurs de manchys aux sons argentins de leurs bracelets; il a entendu les propos des planteurs, hommes du Nord pratiques et âpres, et les histoires qu'ils contaient des forbans portugais du dernier siècle piratant à Saint-Paul; il a lu les romans écossais où, à travers la brume qui ondule, se dressent à pic les manoirs déchiquetés comme des masses de rochers au bord des lacs étales : de tout cela se composera, dans son harmonieuse lenteur, son génie polyethnique... » Le développement est brillant, si l'argumentation n'est pas des plus convaincantes. En tout cas, comment ne pas rattacher à ces

premières impressions un des thèmes qui reviennent le plus fréquemment dans la poésie de Leconte de Lisle : je veux dire l'aspiration au néant. Que ce soit le suprême aboutissement d'une philosophie qui est allée au fond de toutes les choses et en a sans conteste reconnu la vanité, je le veux bien. Mais combien de fois n'avons-nous pas été mis sur le chemin de nos théories par notre tempérament et conduits à nos idées par nos sensations ! La philosophie du néant a ses origines dans ces torpeurs profondes où la chaleur accablante plonge, à l'heure de la sieste, les hommes des Tropiques et qu'ignorent les habitans des régions tempérées.

Pour ce qui est de l'amour, il nous est assez difficile de lui attribuer, dans la formation poétique de Leconte de Lisle, l'importance que lui-même nous indique ; d'autant qu'il a été, aussi peu que possible, un poète de l'amour. Il n'y a guère à tenir compte des premiers vers et des romances que lui ont inspirées diverses jeunes filles rencontrées en voyage ou au bal. Tout juste faut-il noter la conception chaste et idéaliste que, de tout temps, il s'est faite de l'amour, et dont témoignent plusieurs passages de ses lettres de jeunesse. De là vient que, par la suite, il se soit fait scrupule de chercher dans ses aventures sentimentales une matière à littérature, et que, contrairement aux maîtres romantiques, il ait refusé de déchirer devant la foule la robe de la pudeur divine et de la volupté.

Ce qui est plus frappant, c'est ce sentiment très prononcé chez Leconte de Lisle, comme il le sera vers la même époque chez Flaubert, qu'il est différent des autres hommes, isolé parmi eux, étranger à leurs soucis quotidiens et incapable de poursuivre aucun des objets que se dispute si âprement leur ambition. Il éprouve pour son temps une espèce d'horreur. Il flétrit l'égoïsme de son siècle, « de ce siècle où tout ce qui est beau, tout ce qui est noble et grand, ne trouve que mépris et dégoûts ; de ce siècle où le parjure politique s'unit impunément à la dépravation morale grossièrement dissimulée sous un voile de pruderie misérable et d'affectation religieuse ; de ce siècle enfin qui ne reconnaît que l'or pour dieu, et qui foule aux pieds tout adorateur du vrai et du beau ne pliant pas le genou devant l'infâme idole et ne sacrifiant pas à la vénalité la pureté intérieure de l'âme. Honte à lui ! » Cette espèce de misanthropie est commune à la plupart des écrivains de la seconde génération romantique. Elle devait mener Leconte de Lisle à se détourner de son temps vers le passé, comme Flaubert s'enfermant alors dans ses études pour la *Tentation de saint Antoine*.

Une fois pourtant il essaya de sortir de son indifférence aux choses contemporaines et d'agir sur son époque. Foncièrement, par tradition de famille et enseignement reçu au foyer, Leconte de Lisle est un disciple de la philosophie du XVIIIe siècle. Son père était nettement incrédule. On nous dit que sa mère était chrétienne, mais d'un christianisme qui n'alla pas jusqu'à faire faire à son fils sa première communion. Y eut-il malgré tout dans la vie intellectuelle du jeune homme une période de christianisme? Dans son étude, souvent ingénieuse, sur *le Sentiment religieux chez Leconte de Lisle*, M. Elsenberg a pieusement réuni tous les textes qui, lors du séjour du poète en Bretagne où il était allé terminer ses études et faire son droit, témoigneraient de quelque sympathie pour le christianisme. Il a pour ami Julien Rouffet, élève d'un séminaire, et qui l'a séduit par sa sensibilité et sa douceur toutes religieuses : « Votre éducation religieuse a développé en vous des pensées douces comme elle. » Écrivant une étude sur André Chénier, il y plaint ceux qui n'ont pas compris les « rêves sublimes du spiritualisme chrétien, la seconde et suprême aurore de l'intelligence humaine. » A Rennes, il fonde avec d'autres jeunes gens *la Variété*, revue catholique de combat. Sa croyance est alors en un Dieu personnel qui gouverne le monde et d'où viennent toute beauté et toute bonté : il est bien vrai que rien ne ressemble moins au monde des *Poèmes barbares*, terre lugubre sous des cieux morts. Il le dit en prose, il le répète en vers :

> O mon Dieu ! se peut-il que l'homme vous renie,
> Vous dont la main puissante a dispensé pour nous
> Votre amour dans les cœurs, dans les cieux l'harmonie,
> Sur la terre ces monts qui retournent à vous ?
> Oh ! faites-moi mourir à cette heure si belle
> Où mon faible regard plonge en l'immensité,
> Où votre œuvre terrestre et votre œuvre immortelle
> Vous bénissent, Seigneur, par leur sublimité, etc.

C'est le ton d'une *Harmonie* lamartinienne. Mais la banalité de la forme témoigne assez à quel point le sentiment est superficiel. Leconte de Lisle a été à peine effleuré par l'influence d'un milieu qui n'est pas le sien. Dès le retour à l'île Bourbon, cette vague religiosité aura tôt fait de s'évanouir.

Là-bas au contraire sa pensée prend un tour à la fois « républicain et philosophique. » Lors du dernier voyage qui le ramènera parmi nous, ses convictions sont bien arrêtées. Il arrive de Bourbon à Paris pour être fouriériste. Il collabore à la *Démocratie pacifique* et à la

Phalange. En 1848, il se jette dans le plein de l'action révolutionnaire. Nous le trouvons à l'Hôtel de Ville en train d'y présenter la requête des créoles tendante à l'abolition de l'esclavage, mesure qui ruine son père et sépare à jamais le père et le fils. Et le voici délégué du Gouvernement provisoire et chargé d'une mission en Bretagne. Il va y prêcher la république jacobine et l'anticléricalisme. Besogne ingrate, où il échoue piteusement. Aussi faut-il entendre de quelles injures il poursuit les « sales populations » qui ne se sont pas laissé détourner de leur tradition et n'ont pas voulu renoncer à leur foi. « Vous vous figurerez à grand'peine l'état d'abrutissement, d'ignorance et de stupidité naturelle de cette malheureuse Bretagne... Le peuple français a grand besoin d'un petit comité de salut public qui le force, comme disait cet autre au club Blanqui, d'après Mme de Staël, à faire un mariage d'inclination avec la République. » Au surplus, s'il en veut aux populations qui n'ont pas senti la beauté du mouvement révolutionnaire, il n'est guère enthousiaste de ceux qui mènent ce mouvement. Il a vu les chefs de près : excellente condition pour perdre beaucoup d'illusions. Il ne croit plus guère aux hommes ; mais sa foi dans les idées n'est pas ébranlée. Il dit, une fois pour toutes, adieu à la vie active et se réfugie « sur les hauteurs intellectuelles, dans la contemplation des formes divines. »

Au moment où Leconte de Lisle écrit la plupart des pièces dont la réunion formera les *Poèmes antiques*, une génération littéraire entre en scène dont on a dit, d'une façon trop absolue, qu'elle était l'exacte antithèse de celle qui avait précédé. Sur un point, à vrai dire essentiel, l'opposition existe, et elle est nettement marquée. L'école « de l'art pour l'art » répudie hautement toute conception subjective et proscrit l'étalage du Moi. Sur presque tous les autres points au contraire elle continue le romantisme, en dégage et en précise les principes. C'est ce que M. Cassagne a très solidement démontré dans sa thèse. Car le principe autour duquel se groupent tous les écrivains de l'école, celui de l'indépendance de l'art est un principe romantique. L'artiste romantique faisait profession de mépriser le bourgeois ; et toutefois il écrivait pour le public bourgeois et prétendait aux suffrages de cette foule tant honnie. Plus conséquent avec lui-même, l'écrivain selon la doctrine de l'art pour l'art fera exprès d'écarter la foule et se contentera de l'estime de quelques-uns. Dédaigneux de son temps et curieux des époques disparues, il se confinera dans l'histoire, mais il aura eu soin de l'étudier au préalable. Épris d'exotisme, il aura promené ses yeux sur les décors des pays « estranges »

ou recueilli dans leur précision les documens de l'archéologie. Pessimiste, il assignera à sa désolation des raisons plus profondes qu'un dépit amoureux. En résumé, les romantiques ont ébauché une théorie artistique d'où leur tempérament les a presque aussitôt détournés : c'est à cette théorie que reviennent de façon réfléchie et volontaire les écrivains de l'art pour l'art.

Nul ici n'a été plus catégorique que Leconte de Lisle. La préface qu'il a mise en tête des *Poèmes antiques* peut compter parmi les plus importans manifestes où s'est affirmée la théorie. Il commençait par y souligner le caractère objectif du recueil. « Les émotions personnelles n'y ont laissé que peu de traces et les faits contemporains n'y apparaissent pas... » Et il indiquait d'où viendrait le secours à l'artiste soucieux de garantir son impersonnalité. « L'art et la science, longtemps séparés par suite des efforts divergens de l'intelligence, doivent tendre à s'unir étroitement, sinon à se confondre. » C'est la grande nouveauté. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, tandis que la science n'avait cessé de progresser dans la conquête des esprits, les écrivains y étaient restés étrangers et indifférens. Ce mouvement scientifique, la littérature va maintenant s'y adapter. Non certes qu'il soit question de célébrer en vers les découvertes de la science ou leurs applications industrielles. « Les hymnes et les odes inspirées par la vapeur et la télégraphie électrique m'émeuvent médiocrement... » complétera la préface des *Poèmes et Poésies*. La science, ou plutôt les sciences dont le poète a affaire, ce sont les sciences morales, et, avant toutes les autres, l'histoire. C'est l'histoire qui fournit Leconte de Lisle de sujets, et ce sont les méthodes de l'histoire érudite qu'il emprunte pour les traiter. Déjà, dans une lettre de 1844, il écrivait : « Je vais me détachant en fait des individus, pour agir et pour vivre par la pensée avec la masse seulement. Je m'efface. Je me synthétise... » Les individus, dans l'évolution humaine, n'ont qu'une importance secondaire et accidentelle. C'est à la collectivité qu'il faut s'attacher. Le problème consiste à suivre le développement des races sous la pression du milieu physique, ou en réaction contre lui. L'expression la plus complète qu'elles donnent d'elles-mêmes, ce sont les mythes, œuvre anonyme lentement élaborée où chaque race dépose la conception qu'elle s'est faite du monde, de ses origines et de notre destinée.

Comment Leconte de Lisle vis-à-vis de la science n'a cessé de se comporter en artiste, c'est ce que M. Joseph Vianey, dans ses analyses, nous fait, à maintes reprises, toucher du doigt. Le poète excelle à enfermer dans le cadre d'une seule composition tout l'essentiel d'une

époque. Dans *Bhagavat* il condense toute la substance du Bhagavata Pourana, en sorte qu'on y peut apprendre « aussi bien que dans le plus savant ouvrage de mythologie comparée les différences des mythes grecs et des mythes indiens. » Dans *Qaïn*, il fait tenir les trois grands faits de l'histoire biblique : l'expulsion du Paradis, le déluge, la captivité de Babylone. Dans l'*Apothéose de Mouça el Kébyr*, s'il ne résume pas tout le Koran, il ouvre des perspectives sur tout l'islamisme. En exposant les doctrines, il les explique, et, par exemple, il nous fait sentir ce que les vieux mythes ont de particulier et de local, en les mettant en relations avec la nature extérieure : c'est à quoi lui servent ses paysages, généralement admirables, et où pas un trait n'est mis pour les seuls besoins du pittoresque. Il simplifie. Il écarte tout ce qui est curiosité de détail, pour aller jusqu'à l'âme. On a d'abord quelque peine à le croire. Il est bon que quelqu'un qui y est allé voir témoigne pour ce travail d'élagage auquel Leconte de Lisle a soumis les textes dont il s'est inspiré. Il a éliminé, éclairci, dans la mesure du moins où il a cru pouvoir le faire. Car il ne convient pas de dispenser le lecteur de tout effort. Et depuis quand la poésie est-elle le lieu banal où le premier venu peut entrer sans initiation ? Enfin Leconte de Lisle généralise. Il pousse au type les figures individuelles. Nurmahal est la favorite orientale et Djihan Ara est l'héroïne du sacrifice. Il élargit jusqu'au symbole. Ainsi ses poèmes sont des chefs-d'œuvre de composition harmonieuse, dont la matière a été fournie et contrôlée par l'érudition.

Qui ne sait que des spectacles de l'histoire se lève une tristesse qui lui est propre ? La trame de l'histoire est faite de la succession des âges abolis, de la série des choses qui ont été et qui ne sont plus. Les races comme les individus, les civilisations comme leurs monumens tour à tour ont disparu. Ce que nous en voyons subsister jusqu'aujourd'hui, tombera, lui aussi, en poussière. Il n'est que de laisser faire le temps. « Quel cimetière que l'histoire ! » disait un contemporain de Leconte de Lisle. Pour assister à cette universelle destruction sans en être découragé, il faut être ou le croyant d'une religion ou l'adepte d'une philosophie optimiste. Le croyant aperçoit dans la chute des Empires une preuve de la toute-puissance divine qui, par des voies cachées, mène l'humanité à ses fins. L'optimiste tient la ruine des anciennes civilisations pour les occasions mêmes ou les conditions d'un progrès par où les hommes s'acheminent vers la cité idéale et le bonheur souverain. Leconte de Lisle ne croit pas au Dieu des religions révélées, et il n'est pas un dévot de la religion du Pro-

grès. Les perspectives que lui ouvre l'érudition lui font apercevoir dans la double immensité du temps et de l'espace la surface du globe jonchée de ruines. Et ces écroulemens, la Terre ne les a pas même sentis. Car la Nature est indifférente à cette comédie humaine dont elle est le théâtre. Elle est sourde à nos plaintes et à nos déclamations.

L'histoire à laquelle Leconte de Lisle s'est attaché presque uniquement est l'histoire des religions. Il en fut de tout temps préoccupé. Un de ses premiers poèmes, non recueilli dans la collection de ses œuvres, la *Recherche de Dieu* contient ces vers bien significatifs :

J'ai remué, Seigneur ! les poussières du monde;
J'ai reverdi pour vous ce que le temps émonde,
Les rameaux desséchés du tronc religieux;
Des cultes abolis j'ai repeuplé les cieux.
Rien ne m'a répondu, ni l'esprit, ni la lettre,
Et je vous ai cherché, vous qui dispensez l'Être...

C'est déjà le programme de toute son œuvre future. Il y passera, aussi complètement qu'il lui est possible, une revue des religions. Pas de cosmogonie si bizarre qu'il ne se soit plu à l'évoquer. On dirait qu'il a voulu se mettre sous les yeux toutes les formes sous lesquelles les hommes ont envisagé et toutes les réponses par lesquelles ils ont cru résoudre le problème religieux. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il est lui-même tourmenté par ce problème ? Cela donne à la poésie de Leconte de Lisle son caractère. Cette poésie est faite de l'inquiétude pour les plus hautes questions auxquelles l'homme puisse s'attacher : celles de sa nature et de ses destinées. Il est bien impossible de ne voir ici qu'une vaine curiosité d'artiste et de n'y pas reconnaître « l'âpre désir des choses éternelles. » Et comment oublier cette plainte, l'une des plus douloureuses que le vers français ait jamais traduite :

Ah ! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,
Chants de la mer et des forêts, souffles du ciel
Emportant à plein vol l'espérance insensée,
Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Mais quoi ! pour qui les envisage comme phénomènes historiques, elles aussi les religions se conforment à la loi universelle. Elles n'ont pas toujours existé : elles n'existeront pas toujours. Dans le *Runoïa*, le dieu des Runes est bien obligé de disparaître devant l'arrivée victorieuse de l'Enfant qui sera le Christ ; mais ce n'est pas sans lui avoir lancé la prophétie vengeresse : « Tu mourras à ton tour ! » Si l'histoire est un cimetière, l'histoire des religions mérite d'être appelée le « char-

nier des Dieux. » Combien mesquine fut la mélancolie des romantiques désolés parce que la vie ne leur apportait pas autant de jouissances qu'ils en souhaitaient ! C'est ici l'humanité tout entière qui vient pleurer sur le mensonge des illusions qu'elle s'était créées, et sans lesquelles ni la vie n'a de sens, ni le monde n'a de raison d'être.

Ces religions que tour à tour il se plaît à ressusciter, Leconte de Lisle ne les met pas toutes sur le même plan. Il a parmi elles ses préférées. Ce sont les religions polythéistes, celles qui se sont bornées à diviniser les forces de la nature et dans lesquelles le mythologue entend frémir les murmures de l'air et voit rayonner la splendeur du soleil. C'est le paganisme antique qui favorisa la libre expansion de toutes nos énergies et donna pour seul but à la vie le bonheur, pour seule règle la beauté. Ce sont les cultes hindous qui nous enseignent le renoncement à toutes choses et donnent pour créatrice et pour reine au monde l'Illusion. Et il a une ennemie personnelle : c'est la religion du Christ. Il se peut qu'il ait mis hors de cause la personne elle-même de Jésus, parlé avec une sorte d'attendrissement du « pâle crucifié » et dessiné avec quelque complaisance la « figure aux cheveux roux d'ombre et de paix voilée. » Mais c'est bien la prédication elle-même du Christ qu'il poursuit dans ce qu'elle a d'essentiel, et le verbe divin qu'il accuse d'avoir attristé la vie humaine.

Je suis le dernier né des familles divines...
L'enfant tardif promis au monde déjà vieux
... Et je viens apporter à l'homme épouvanté
Le mépris de la vie et de la volupté.

Maintenant on devine que les siècles imprégnés de christianisme seront pour le poète les siècles maudits. Les romantiques s'étaient épris du moyen âge ; ils en avaient aimé l'âme recueillie et mystique. Leconte de Lisle n'y aperçoit que l'ignorance des moines et la cruauté des persécuteurs. Contre l'Église et contre les prêtres il lui arrive d'égaler en grossièreté Victor Hugo lui-même.

Toutefois, et quoiqu'il fasse entre les religions des différences, on peut bien dire qu'à travers toute la poésie de Leconte de Lisle circule un même sentiment de haine contre toute religion. Cette haine, au surplus, lui a inspiré ses plus puissantes créations, celles qui font de son œuvre autre chose qu'un merveilleux répertoire d'images et de couleurs. Un type y apparaît dans une sorte de sauvage et tragique grandeur : celui de la victime des dieux destinée à devenir le vengeur des hommes. Ce type se retrouve sous des noms et des traits diffé-

rens. C'est *Hélène* symbolisant l'humanité assujettie à ce supplice atroce : se sentir en proie à des passions irrésistibles et dont elle est pourtant responsable. C'est *Niobé* assistant au massacre de ses enfans par les dieux ; mais déjà elle prophétise l'heure de sa revanche ; car elle est la raison humaine qui continuera de briller quand les feux se seront éteints sur l'autel des divinités délaissées. Et *Qaïn* peut avoir heurté d'Iaveh l'inévitable embûche, il peut avoir succombé au crime tendu comme un piège, il se dresse quand même devant Dieu, et cette fois en accusateur. Dans un âpre réquisitoire, il énumère les crimes de Dieu contre l'homme. Et il lance ce défi :

Je resterai debout ! Et du soir à l'aurore
Et de l'aube à la nuit jamais je ne tairai
L'infatigable cri d'un cœur désespéré.

Ce cri retentit à travers toute l'œuvre de Leconte de Lisle et lui donne, avec son émotion, la palpitation de la vie. Mais comment se tromper à son accent et nier que ce ne soit par excellence l'accent personnel ? C'est le cri de sa propre détresse que pousse le poète : son âme a passé dans celle du grand Révolté. Quel besoin de remarquer après cela que cette attitude est la moins scientifique qu'on puisse imaginer ? Le savant observe, constate, décrit ; il ne s'irrite ni ne proteste. Leconte de Lisle ne s'est jamais targué d'être impassible : il a eu raison. Son œuvre est toute passion. Ses commentateurs ont coutume de distinguer entre les deux notions d'impersonnalité et d'impassibilité et de conclure qu'elles peuvent à merveille se concilier. Je crains pour ma part que l'une ne soit la limite de l'autre. Ou, si l'on préfère, il est deux formes de l'impassibilité. L'une consiste à s'oublier soi-même pour vivre de la vie d'autrui. L'autre prête à l'humanité nos propres sentimens et exprime sous le nom d'autrui nos rancunes et nos colères. Leconte de Lisle comme Flaubert n'a trop souvent connu que cette seconde sorte d'impersonnalité, où décidément il reste encore beaucoup de subjectivisme romantique.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

La saison russe du CHATELET. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : Reprise de *la Flûte Enchantée*. — THÉATRE DE L'OPÉRA : Reprise d'*Henry VIII*. — Un chef d'orchestre italien.

Parmi les œuvres exécutées au cours de ce printemps franco-russe (le troisième déjà), nous avons vu seulement trois ballets : *Cléopâtre*, *les Sylphides*, *le Festin*, et l'opéra du très regretté Rimsky-Korsakoff, *Ivan le Terrible* (ou *la Pskovitaine*). Mais ce fut assez pour nous donner beaucoup de plaisir et peut-être quelques leçons.

Loin d'égaler, est-il besoin de le dire ? le grand coup frappé l'an dernier par *Boris Godounow*, *Ivan le Terrible* en apparaît plutôt comme la suite et le retentissement. Sans nous ébranler autant, il a de quoi nous émouvoir encore. Les deux ouvrages, qui ne se valent point, sont analogues et, par certains côtés, contigus. Un de nos confrères, le mieux informé peut-être des choses musicales de là-bas, M. Calvocoressi, nous apprenait dernièrement que l'une et l'autre partitions furent écrites non seulement en même temps, mais dans la même chambre, par les deux musiciens amis. Il semble bien qu'un seul esprit aussi les animait. « Moussorgsky témoigna du plus vif enthousiasme pour *la Pskovitaine*, où, dit-il, son cher Korsinska (diminutif familier du nom de Korsakoff) prouve qu'il a reconnu l'essence dramatique du drame musical. » Quant à Rimsky-Korsakoff, on sait quels soins pieux il devait prendre un jour du chef-d'œuvre, incompris du public, mais par lui-même défendu, de Moussorgsky.

La date même de leur apparition rapproche encore les deux drames. *La Pskovitaine* fut représentée pour la première fois le 1er janvier 1873, et le tour de *Boris* vint treize mois après. Il n'est pas jusqu'aux deux sujets qui ne se suivent et ne se ressemblent. Ivan le Terrible fut en

effet, sur le trône moscovite, le prédécesseur immédiat de Boris Godounow. Un trait aussi, et le principal, du caractère des deux héros leur est commun : la violence farouche, que l'amour paternel attendrit. Par les qualités enfin de la musique, par son intensité, sa concision et sa puissance, *la Pskovitaine* offre d'évidentes affinités avec *Boris*. La différence de l'un à l'autre ouvrage est de degré, non de nature, et l'on peut trouver, montrer dans le premier, l'annonce et l'esquisse d'un art dont le second est le chef-d'œuvre et la perfection.

Je l'admire et je l'aime, cet art, pour ses beautés d'abord, et puis, et non moins, pour la franchise, la rudesse, avec laquelle il contredit et, si vous voulez, il bouscule un certain nombre de conventions ou de préjugés, que, depuis Wagner, au nom même (dont on abuse) de Wagner, quelques-uns nous proposent et voudraient nous imposer comme des principes ou des lois. Point de salut hors de leur église, et leur église a pris ces trois articles ou ces trois dogmes : sujet légendaire, *leitmotiv* et « tout à l'orchestre, » pour la base ou le fond de sa doctrine et de sa pratique, de sa foi et de ses œuvres. Mais voici que le génie russe vient ébranler, ruiner cette triple base et, sur ses débris élever un drame lyrique libre et vivant.

Des figures telles que le Boris de Moussorgsky ou l'Ivan de Rimsky-Korsakoff rétablissent en quelque sorte la dignité musicale de l'histoire. Elles ne permettent plus de soutenir ce paradoxe, que le fait seul d'avoir réellement existé constitue, pour un personnage, une cause de déchéance esthétique, entraînant la perte ou seulement la diminution de sa grandeur et de son humanité. Mais bien plutôt elles nous rappellent, ces figures historiques, le rôle ou le devoir national que la musique, la musique de théâtre, peut remplir. Elles nous prouvent que l'opéra même, ou le drame lyrique, n'est point indigne d'évoquer les grands événemens et d'honorer les grands hommes de la patrie.

Pas plus que ses sujets ni ses personnages, l'opéra de Russie n'emprunte son style à l'étranger. *Ivan le Terrible*, comme *Boris*, est aussi pur de l'*aria* d'Italie que du *leitmotiv* allemand. Et cette dernière immunité surtout procure à l'auditeur une sensation délicieuse de soulagement et de repos. Enfin ! Il est donc redevenu possible, et permis, de tracer des caractères, de les creuser même, d'une main aussi sûre, aussi fine, mais plus libre, de nous faire connaître et reconnaître des personnages à des signes aussi vrais, aussi profonds, mais plus largement tracés. Ainsi la mosaïque ou la marqueterie sonore où s'amusent nos jeunes gens n'est pas le mode unique de

l'analyse et de la psychologie musicale. L'amour de l'infiniment petit, la passion, la maladie du détail n'a pas tué le sentiment ou la manière plus aisée, le goût des vastes généralisations et des grands partis pris. Déjà contre le monopole du *leitmotiv* quelques chefs-d'œuvre s'étaient élevés, qui protestent encore : *Samson et Dalila, Carmen* et le *Roi d'Ys* en France, *Otello* et *Falstaff* en Italie. On est heureux de voir ou d'entendre la Russie mêler sa voix puissante à ce concert libérateur.

Oui, sa voix, car elle chante et, dans le drame musical russe, la symphonie, ou l'orchestre, n'a pas la première place. Assurément il y coopère. Il n'a rien de commun avec la « grande guitare » dont se contenta longtemps, au dire de Wagner, le théâtre lyrique d'Italie. Mais cet auxiliaire intelligent, ingénieux, ne ressemble pas davantage à l'usurpateur allemand. Il accompagne, et quelquefois même, — comme dans la première scène d'*Ivan*, pendant les gracieux ébats des jeunes Pskovitaines, — il enveloppe, mais d'un voile transparent, aux plis légers, et qui n'étouffe pas. D'autres fois, dans les passages même les plus pathétiques (voir les deux tableaux de la place publique), il se contente, pour marquer les points saillans, de touches brèves et fortes, de deux notes au besoin, faisant l'une avec l'autre un intervalle expressif. Ailleurs, il laisse au chant toute indépendance. Purement vocal est le charme de telle ou telle mélodie : au premier acte, un appel amoureux du ténor ; au second, l'attaque, très en dehors, de l'hymne de guerre et de liberté ; au dernier, le début d'une phrase de soprano dans le duo de la jeune fille avec Ivan. Entre les divers élémens : l'orchestre, le chant, le verbe, il semble que le génie russe ait trouvé le secret des justes rapports et des partages harmonieux. Dans le style d'*Ivan le Terrible*, tout s'accorde, se fond, et rien ne prédomine. Avec sa valeur et sa vie propre, la parole y a pourtant sa vie de relation. Indépendante, mais non pas isolée, encore moins étrangère, elle tient, comme un vigoureux bas-relief, au fond d'harmonie et d'orchestre dont elle se distingue, sans en être séparée. Très déclamée, elle est aussi très vocale, très mélodique, et jamais elle ne renonce à chanter.

L'art russe est simple. Il épargne les moyens. Moins étendu peut-être que profond, il traite les parties intérieures du drame avec intériorité. Les scènes, capitales à cet égard, entre le tsar terrible et la douce enfant dans laquelle il a reconnu sa fille, sont émouvantes et belles d'une beauté qui se concentre et d'une émotion qui se contient.

D'autres au contraire, les scènes populaires ou publiques, sont admirables par l'effusion ou la projection au dehors. La foule, voilà le dernier élément, et non le moindre, de l'opéra de Russie. Les musi-

ciens de là-bas sont de grands conducteurs d'hommes. Que dis-je, ils excellent non seulement à les conduire, mais à les entraîner, à les soulever, à les précipiter les uns contre les autres. Un Moussorgsky, même un Rimsky-Korsakow, ressemblent à ces ouvriers dont parle l'Écriture, qui travaillent sur les nations.

Sur leur nation du moins, à laquelle ils ne manquent jamais de faire, en leurs œuvres, une place d'honneur. Dans *Ivan*, comme dans *Boris*, le peuple, encore plus que le tsar, est le personnage central et le véritable héros. Il occupe, il remplit à lui seul deux tableaux entiers et qui se suivent, mais qui se suivent sans longueur et sans monotonie, tellement la musique en est variée et vivante. Sur une place de la ville, puis sur une autre, les habitans de Pskow attendent l'entrée du redoutable maître et ses vengeances. Parmi les citoyens, divers partis se sont formés, les uns tenant pour la soumission, les autres pour la révolte. La nuit, sur une tribune de pierre, à la lueur des feux, les orateurs se succèdent. Entre eux et la foule qui les écoute, leur répond, circule un courant ininterrompu de vie et d'activité, d'énergie et de passion. Peu de développemens, des formules courtes et vives, des rencontres et des répliques ; partout une impression de raccourci, de synthèse puissante, et l'illusion de voir, d'entendre, sur je ne sais quel *forum* barbare, un peuple primitif, héroïque et religieux, débattre le sort de la patrie.

A ce premier tableau en succède un autre, en même temps analogue et contraire. Encore la ville, encore la foule, mais découragée et redevenue craintive, comptant tout bas, sans oser presque faire un mouvement, ni pousser un cri, les derniers momens de son attente épouvantée. Avec une vérité saisissante, la musique a rendu ce revirement, ou ce renversement de l'âme populaire. Tout à l'heure elle exprimait la force et la plénitude; maintenant c'est la défaillance, le vide; après le relief et le coloris, la pâleur et l'effacement; dans le courant sonore, ce sont de brusques arrêts et comme de grands trous de silence.

Sans parler de leur mérite, rien que l'existence de ces chœurs peut nous servir de leçon. Le chœur, voilà encore un élément que certain esprit nouveau prétend bannir du drame lyrique au nom de la vérité. Prétention absurde entre toutes et que la vérité même, autant que la beauté, condamne. Les anciens l'avaient bien compris, quand ils mêlaient, sur leur théâtre, la voix universelle à des voix isolées, quand ils donnaient pour dessous ou pour fond aux passions des individus le sentiment général et la conscience collective de la multitude. Encore mieux que la poésie et par sa nature même, la musique excelle à re-

présenter la foule. Qu'elle la divise, ou, tout au contraire, qu'elle la rassemble et la ramasse, elle sait en figurer, par des moyens dont seule elle dispose, tantôt le partage et tantôt l'unanimité. Oh ! que parfois la vieille théorie du « milieu, » de la race et du moment, nous paraît donc vaine ! Un pays qui fut celui du gouvernement personnel et du régime absolu vit naître et prospérer un art plus libre que tout autre, et le peuple de Russie, alors qu'il n'était rien dans l'ordre politique et réel, dans l'ordre de l'idéal et sur le théâtre occupait déjà le premier plan.

Quel soin, quelle ardeur et quel amour ces choristes, même ces figurans, ne mettent-ils point à représenter la multitude ! Comme ils jouent et comme ils chantent ! Quelles voix, et, quand il le faut, quel silence ! Quelles attitudes et quels mouvemens ! Quelle participation et quelle soumission à l'ensemble ! Quel admirable et double exemple, pour employer le jargon moderne, de l'individualisme et de la solidarité !

C'est une individualité gracieuse, et même fort touchante, que M[lle] Lipkowska (la Pskovitaine). Rien de plus séduisant que son regard et son sourire, hormis sa voix. Avant de quitter Paris, l'artiste a donné quatre représentations à l'Opéra-Comique. Dans la *Traviata*, ce fut « merveille de *la* voir, merveille de l'ouïr, » tant elle y montra de passion et de jeunesse, d'intelligence et de *brio*, de vivacité et de mélancolie.

Quant à M. Chaliapine, les mots d'extraordinaire et de prodigieux sont parmi ceux dont on use volontiers pour célébrer son double talent de chanteur et de comédien Ils ne conviennent qu'à demi, son art, aujourd'hui sans pareil, étant fait avant tout de naturel et de vérité. Nul autre n'est plus éloigné de l'emphase, de l'intempérance et de l'excès, ne consiste davantage dans l'équilibre et dans l'harmonie. Si belle, et souple, et docile, que soit la voix de M. Chaliapine, quoi qu'elle ait, selon qu'il le faut, de puissance et de douceur, de colère, ou de tendresse, ou de tristesse grandiose, elle n'est jamais qu'un élément, comme la déclamation, comme le visage, le geste ou le regard, de la vie intégrale que l'artiste sait donner à son personnage. Il y a, disait Grétry, chanter pour chanter et chanter pour parler. M. Chaliapine possède le secret de l'une et de l'autre manière. Mais observez que son chant, alors même qu'il se rapproche de la parole, ne s'y réduit ou ne s'y perd jamais et demeure toujours un chant. Ni le mot n'abandonne l'intonation, ni la syllabe la note. Et dans ce trait particulier je crois trouver le signe ou le symbole de ce talent,

supérieur et vraiment universel, qui s'appuie, se fonde sur la musique, pour s'élever encore plus haut, et s'y épanouir.

Nous n'avons pas fait à la danse de nos alliés moins de succès qu'à leur musique. Des trois ballets offerts à nos regards, *Cléopâtre* a paru le plus luxurieux, les *Sylphides* le plus classique, et le *Festin* le plus national. Eussé-je préféré le premier, je ne l'avouerais peut-être pas, mais en vérité j'ai mieux aimé les deux autres. La musique ici doit être mise hors de cause, ne consistant le plus souvent qu'en d'incohérentes et vulgaires rapsodies. Passe encore pour la partition de *Cléopâtre*, où sont cousus quelques lambeaux éclatans. Mais c'est aux sons des mazurkas et des valses de Chopin, orchestrées à la diable, que les Sylphides ont dansé, comme des anges. Dans un paysage romantique, au bord d'un lac et sous des arbres légers, à la Corot, vêtues de jupes toutes simples, toutes blanches, demi-longues, et faisant des plis gracieux, les cheveux séparés en bandeaux plats sur un front ceint d'une modeste guirlande, les aériennes créatures ont déployé les grâces, rétrospectives autant que décentes, d'une chorégraphie où semblaient se mêler aux séductions de l'art le plus rare, les plus chastes attraits de la vertu.

Plus populaire, et plus national encore une fois, était le dernier divertissement, *le Festin*. Là, comme dans *Cléopâtre*, un élément, chez nous peu considéré, de la danse, le danseur, a pris une valeur, une beauté même que nous ne lui connaissions pas. Assurément, pour être parfaite et le plus fidèle possible à la nature et à la vérité, l'harmonie des formes visibles a besoin du corps de l'homme, comme le concert des formes sonores a besoin de sa voix. A la danse autant qu'à la musique une basse est nécessaire. Les Grecs l'avaient compris et les Russes continuent de le croire. La basse de leur ballet est admirable de puissance et de fermeté. Lucien décrit en ces termes une danse collective ou chorale à laquelle jeunes gens et jeunes filles prenaient part : « Tous les danseurs se suivent à la file, de manière à former comme un collier ; un jeune homme mène la danse avec des attitudes martiales, du genre de celles qu'il devra prendre à la guerre ; une jeune fille suit avec grâce, donnant l'exemple à ses compagnes, de façon que le collier est tressé de modestie virginale et de force virile. » Tel épisode du *Festin* n'a pas été loin de rappeler cet antique tableau.

Deux raisons firent de la *Flûte Enchantée*, à l'Opéra-Comique, une chose fastidieuse, pour ne pas dire pénible : l'une est le rapport, — mal compris et mal réglé cette fois, — des élémens extra-musicaux avec

la musique; l'autre, plus grave, consiste dans l'interprétation générale, et particulière aussi, de la musique elle-même.

Depuis longtemps déjà, les merveilleux spectacles que nous prodiguait M. Albert Carré nous inspiraient une admiration où se mêlait un peu d'inquiétude. Il est vrai que le poète a dit, en latin :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta.

Traduction française : L'âme est moins touchée, elle l'est avec moins de force, par ce qui pénètre en notre oreille que par ce qu'on expose à nos yeux. Mais le poète a beau dire, la question qu'il croit avoir tranchée n'en subsiste pas moins, et même, entre la peinture et la musique, entre la musique de théâtre et la pure musique, c'est toute la question. Dans le conflit ou le partage de deux de nos sens, M. le directeur de l'Opéra-Comique pencha toujours, visiblement, pour la vue. Au fronton de son théâtre, — un théâtre de musique, — il aurait pu graver le souhait, ou le conseil, qu'adressent à l'étranger les enfans de Corfou : « Jouissez de vos yeux. » Pour la joie des nôtres M. Carré n'a jamais négligé rien, hormis quelquefois la musique. Hâtons-nous de rappeler, à sa décharge, que trop souvent la musique à lui proposée, imposée peut-être, était pour le moins négligeable. Alors, comme il ne pouvait rien faire d'elle, autour d'elle il faisait de son mieux. N'ayant pas d'âme, et de corps à peine, elle recevait de lui le vêtement et la parure. « Que la lumière soit, » disait-il, et la lumière était, à défaut du son. Alors aussi, devant l'apparence visible qu'il savait donner à ce néant sonore, nous nous sentions, en dépit et comme au sein de notre plaisir même, abusés et vaguement dupes. Nous finissions par douter si M. le directeur de l'Opéra-Comique était venu pour la gloire de la musique ou pour sa ruine et si, dans son œuvre enchanteresse et périlleuse, le maléfice peut-être ne l'emportait pas sur le bienfait.

C'est un problème que nulle musique au monde ne pouvait résoudre aussi bien que la musique de Mozart, aucune autre n'étant au même degré purement de la musique, presque rien que de la musique. Aujourd'hui, la preuve est faite. « Ceci, » — je veux dire la mise en scène, — n'a pas tué « cela, » parce que « cela » ne saurait mourir, étant la musique de Mozart. Mais cela peut souffrir, et la *Flûte Enchantée* a cruellement souffert.

Elle a pâti, premièrement, d'une mise en scène qui cause à la musique un double dommage : elle l'offusque souvent, et constam-

ment elle l'éparpille. La nouvelle version de la *Flûte Enchantée* ne comporte pas moins de quinze ou seize tableaux, répartis en quatre actes, séparés par trois grands entr'actes et je ne sais combien de petits. D'où la rupture de toute unité et de toute suite, une série de morceaux trop courts finissant par faire une œuvre trop longue ; rien que des hachures et des taches, un papillotage, une trépidation de cinématographe, et, pour l'esprit et les yeux de l'auditeur, une impression d'énervement, de lassitude et d'ennui. Trop de temples et de vestibules de temple, de terrasses et de palais. Trop de décors et, pendant que le décor change, trop d'arrêts et de silences; la sensation du vide et comme d'un trou, avec un peu de musique autour.

Voilà pour la représentation visible. L'autre, malheureusement, ne fut pas moins contraire au chef-d'œuvre. Il est vrai qu'elle est plus malaisée encore. Après avoir entendu la *Flûte Enchantée* à Londres, en 1851 ou 1852, Gounod avait raison d'écrire :

« Cette musique est façonnée par des mains si suaves et si pures, que tous ceux qui la touchent ont l'air de rustres grossiers. Je crois qu'il faut, pour la bien dire, un goût tout à fait supérieur et hors ligne. L'ouvrage n'étant pas une conception dramatique, on ne peut pas là se rejeter sur des effets de passion qui sont toujours plus ou moins à la portée de tout le monde. Ici l'auteur n'a employé que des ressources tellement réservées, tellement placides, d'un ordre tellement en dehors des passions et de la vie réelle, qu'il faut, pour s'y plaire, une très grande habitude et un très grand amour de l'idéal, bien plus que du réel. La seule chose qu'on puisse regretter en entendant la *Flûte Enchantée*, c'est que le lieu de l'exécution soit un théâtre, la loi du théâtre étant la passion, et par conséquent un développement d'accent et de proportions scéniques que les idées purement contemplatives ne peuvent ni amener ni permettre (1). »

J'ignore si les artistes de l'Opéra-Comique ont « un très grand amour de l'idéal. » Je doute seulement que le répertoire auquel ils sont accoutumés, les *Sanga* et les *Tosca*, les *Aphrodite*, les *Clown* et autres *Chemineau* leur en aient pu donner « une très grande habitude. » Vous savez ce que disait l'oracle à Socrate : « Ne fais plus que de la musique. » Les interprètes de Mozart n'ont pas autre chose à faire. Mais pour les chanteurs d'aujourd'hui, c'est la chose la plus difficile, une chose que la plupart d'entre eux ne soupçonnent pas. Le mot fameux de Buffon ne leur est point applicable. Le style, — à

(1) Lettres inédites.

l'Opéra-Comique du moins, — ce n'est pas l'homme, et la femme pas davantage. A ces messieurs comme à ces dames, le style est ce qui manque le plus, j'entends le style qui sied pour chanter Mozart. Il consiste premièrement dans le sens, ou seulement la notion de la forme sonore, de l'organisme délicat et fragile qu'est une phrase de Mozart, et de tous les élémens qui la composent : le rythme et la mesure, le mouvement, les valeurs, la ligne et chacune des notes, ou des points, dont elle est formée. Et puis, sous l'apparence exquise, je dirais presque sous le corps déjà divin de cette musique, il serait bon d'en saisir l'âme plus divine encore, de la comprendre et de l'aimer. Pas plus qu'Horatio dans le ciel et sur la terre, vous ne soupçonnez tout ce qu'il y a dans les chants confiés à vos lèvres, ne fût-ce que dans vos noms mystérieux, ô Tamino, Sarastro, et vous-même, ô Pamina, sans oublier la Reine de la Nuit. Pourtant, comme en des riens tout cela se découvre ! On parle toujours, et l'on n'en saurait trop parler, des cadences de Mozart, de la façon dont la phrase de Mozart finit ou se pose. Mais comme elle commence aussi ! Rappelez-vous le premier air de Tamino, l'*adagio* de la Reine de la Nuit, les deux airs de Sarastro : en une ou deux mesures à peine, dans la courbe des premières notes, quel infini de pensée et de sentiment se dévoile ! La mélodie de Mozart, le début seul de cette mélodie, fait mieux que représenter son objet : elle le dépasse et le déborde, elle l'étend et l'exalte ; autant qu'une forme en soi-même admirable, elle est le signe d'un ordre ou d'un monde encore plus vaste et plus profond. Simple, discrète, elle tient peu de place et fait peu de bruit. Elle n'en possède pas moins, au suprême degré, ce caractère ou cette vertu, que Taine regardait comme l'un des deux élémens essentiels de l'œuvre d'art : la généralité.

Dans la *Flûte Enchantée*, la situation peut être insignifiante, et médiocre le personnage, la musique, avec trois ou quatre notes, se charge de les transfigurer, de leur conférer une valeur inattendue, une éminente et parfois auguste dignité. Un jeune prince d'Orient, et de vague féerie, Tamino, reçoit de la main des trois « dames » le portrait d'une certaine, ou plutôt d'une incertaine Pamina, qu'il cherche sans la connaître et qu'il aime sans l'avoir vue. Rien n'est plus anodin, moins intéressant que cet épisode. Et rien n'égale la cantilène dont il est le prétexte, en noblesse, en profondeur, en pureté. Le poème de la douleur maternelle, la recherche inquiète et la plainte d'une Cérès ou d'une Niobé, la poésie ensuite et le scintillement d'un ciel criblé d'étoiles, voilà le premier air, tour à tour pathétique et pitto-

resque, de la Reine de la Nuit. Qui dira de quelle religion, sous les voûtes de ce temple, ces prêtres vêtus de blanc, ces hommes d'armes sont les ministres et les gardiens? Mais qui niera que leurs sublimes cantiques respirent l'essence même ou l'idéal du sentiment religieux!

Et le *duetto*, le fameux, l'immortel *duetto* de Papageno et de Pamina! Quoi de plus modeste, de plus humble même! Vous savez qui le chante : la captive d'un roi nègre (encore un fantoche de féerie) avec un preneur d'oiseaux. Un hasard quelconque les a réunis et les fait échanger, n'étant même pas amoureux, j'entends amoureux l'un de l'autre, des propos et des maximes d'amour. Maximes sans prétention et propos qui n'ont rien de rare. Mais quel sens mystérieux, infini, les notes, — et si peu de notes! — leur donnent! Sur des paroles familières et presque bourgeoises, quelle céleste musique! Ici paraît, après la généralité, le second caractère du grand art : la bienfaisance, que Taine estimait encore plus précieux. L'*éthos* ou l'idéal de Mozart n'est pas, auraient dit les Grecs, le dionysiaque, mais l'apollinien, celui qui ne trouble pas, mais qui discipline, apaise et purifie. Entre tant de duos d'amour, aucun ne ressemble au duo de Papageno et de Pamina. Celui même de *Don Juan : Là ci darem la mano*, paraît voluptueux, ou du moins sensuel à côté. « Nous nous réjouissons dans l'amour, par l'amour seul nous vivons; l'amour adoucit toute épreuve, à lui sacrifie toute créature. La fin de l'amour est haute; rien de plus noble qu'un homme et qu'une femme, rien n'approche davantage de la divinité. » Et la vertu de la musique en effet, oui, sa vertu, communique à cet éloge de l'amour quelque chose de divin.

J'en connais un autre, seulement littéraire, et très différent. « Il y a, » dit Perdican, après avoir médit des hommes et des femmes, « il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de ces deux êtres si imparfaits et si affreux. On est souvent trompé en amour, souvent blessé et souvent malheureux; mais on aime, et quand on est sur le bord de sa tombe, on se retourne pour regarder en arrière et on se dit : J'ai souffert souvent, je me suis trompé quelquefois, mais j'ai aimé. C'est moi qui ai vécu, et non pas un être factice créé par mon orgueil et mon ennui. »

Oh! que le langage du musicien, avec moins d'éclat que celui du poète, a plus de sobriété, de naturel, et de surnaturel aussi! Comme il part d'un cœur plus innocent, ignorant le tourment et la fièvre! Au lieu de quelle âpreté, quelle douceur! Quelle intuition, quelle expression plus sereine d'un saint, d'un éternel amour! Nous l'avons dit naguère, et peut-être nous excusera-t-on de le redire, poètes ou peintres,

sculpteurs ou musiciens, les grands artistes ne sont que les interprètes des grandes vérités. Il y en a, parmi les plus grandes, que le génie de Mozart semble avoir reçu la mission de traduire. Une page comme le duo de la *Flûte Enchantée* mériterait pour épigraphe le texte de la Béatitude : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

Mais peut-être sont-ce là visions trop hautes, et qu'il ne faut pas demander aux gens plus qu'aux choses de théâtre de nous donner. Tout de même, nous en voulons au théâtre, à ce théâtre, d'avoir méconnu, calomnié Mozart, de nous l'avoir fait paraître long, et lourd, et, s'il faut tout dire, ennuyeux, de nous avoir induit à son égard en des doutes impies. Lui aussi, le maître divin à sa manière, s'il nous avait, après une telle réprésentation, demandé : « M'aimes-tu? » nous aurions peut-être hésité à lui répondre. Heureusement qu'il suffit de nous remettre en sa présence, en sa présence réelle, immédiate, pour retrouver aussitôt et son génie et notre amour.

Ceux-là connaissent mal M. Saint-Saëns, qui refusent le don de la sensibilité au musicien de *Samson et Dalila* et du *Déluge*, de la symphonie avec orgue et de cet *Henry VIII* même, dont l'Opéra, pour cause d'une indisposition d'artiste, n'a pu donner récemment qu'une reprise éphémère.

On n'a pas manqué de louer, à cette occasion, la « tenue, » la « belle tenue » de l'ouvrage. L'éloge ne suffit pas, impliquant surtout je ne sais quelle arrière-pensée et comme un reproche secret de froideur et de sécheresse. Assurément elle « se tient, » la musique d'*Henry VIII;* mais il arrive parfois qu'elle se détende, qu'elle s'abandonne, et si je l'admire lorsqu'elle m'impose, je l'aime davantage quand elle me touche et m'attendrit.

J'aime pour cette raison le rôle, et le rôle entier de la reine Catherine. Il suffirait à démontrer qu'il n'y a point, qu'il ne saurait y avoir de grand artiste impassible et que l'essence même du grand art, c'est la sympathie. En quelques notes, les premières (*O mon maître et seigneur, vous m'avez demandée*), le musicien pose le personnage. La touche est discrète, et de celles que ne relève pas le moindre effet d'orchestre. Noble et triste, la phrase indique à l'avance un ton, un style que rien ne démentira. De scène en scène, des traits nouveaux, toujours sobres, mais toujours efficaces, viendront s'y ajouter. A la lecture encore mieux qu'à l'audition, parce que la lecture est plus attentive et plus libre, c'est plaisir de voir en quelque sorte se modeler la figure sonore. Devant le synode, assemblé pour la

perdre, Catherine a comparu. « *Mon maître et mon seigneur, je me soumets à vous.* » Dans les mêmes termes que tout à l'heure, elle s'adresse encore au Roi. Sur le thème austère et déjà protestant de la marche, d'une marche bien anglaise, la voix, soumise en effet, mais grave et digne, essaie de ne pas trembler ni défaillir. C'est peu de chose, trois mesures à peine, mais à la fois déclamées et chantantes, mêlées de crainte et de furtive espérance, elles sont, par ce mélange même, quelque chose de délicieux.

Maintenant, les grandes lignes vont se développer. « *La parolè est à Dame la reine,* » et d'abord cette parole de femme trouve à peine la force de s'élever au-dessus de l'orchestre inégal et haletant qui l'accompagne. Mais par degrés elle s'affermit. Le plaidoyer de Catherine pour elle-même, pour les droits de son amour et de son hyménée, se compose de deux strophes, ou de deux stances, qu'une libre introduction précède, que relie un intermède plus libre encore. Pas un instant la beauté, l'unité de l'ordonnance n'y entrave le naturel et la variété du discours. Un dessin continu des instrumens à cordes soutient, soulève la courbe à longue portée de la voix. Tendre et plaintive sans faiblesse, la cantilène passe, monte droite, à travers les harmonies et les modulations, jusqu'au sommet de la période, qu'elle couronne seulement à la fin, comme d'une flamme, d'un émouvant appel et d'une adjuration passionnée.

Voilà, dans ce portrait de femme, la grande lumière centrale. A la fin de l'opéra, comme au bord d'une toile, elle s'atténue et s'éteint. Si Catherine en personne est absente, à l'avant-dernier tableau, de l'entretien d'Henry VIII avec l'ambassadeur d'Espagne, son âme chante par la voix de celui dont elle a fait son interprète et son messager. Oh! le triste, et malgré tout le tendre message! Comme il sort aisément des quelques mesures de récitatif, d'un récitatif si pur et si juste, qui le précèdent. Comme la mélodie prend, et suit doucement son cours mélancolique et solitaire! Elle ressemble à l'épouse, dont elle n'apporte à l'époux indigne que le salut sans colère et les souhaits miséricordieux.

Le dernier trait de cette figure féminine et royale en est peut-être le plus délicat : je parle du monologue de Catherine avant le fameux et superbe quatuor qui termine l'opéra. Dans l'œuvre du maître, je ne vois pas une autre page de ce caractère et de cette qualité. Gounod tout à l'heure louait Mozart de n'avoir employé dans la *Flûte Enchantée* que des « ressources réservées et placides. » M. Saint-Saëns a fait de même ici. Par la restriction des moyens, il nous donne l'impression, qui

fait la scène si touchante, du délaissement et de la détresse. Il affaiblit, j'allais dire il amaigrit la musique à dessein. Tantôt il la brise par les changemens du rythme et l'inégalité de la mesure, tantôt il y creuse de longs silences, tantôt enfin, y faisant prédominer le mode mineur, il arrive presque à la pâlir. Quoi de plus frêle et de plus mourant, d'une mort résignée et souriante, que les adieux de la pauvre reine à ses femmes et le partage, entre leurs mains fidèles, des souvenirs de son affection et de son malheur ! Tout cela est plein de poésie, plein de tendresse et de pitié. Tout cela prouve que le compositeur d'*Henry VIII*, aujourd'hui le premier de nos musiciens par l'intelligence, le peut être également par le cœur.

L'un et l'autre élément forment l'insigne mérite et le talent parfait d'un chef d'orchestre que nous venons de voir, à Milan, pour la première fois. « Musicien dans l'âme, » dit une expression commune, et, comme dit une autre, « musicien jusqu'au bout des doigts, » M. Toscanini l'est de ces deux manières et, pour s'en convaincre, il suffit qu'on le regarde et qu'on l'écoute : oui, qu'on l'écoute aussi, car, autant que l'orchestre, que tout orchestre, c'est toujours en réalité le chef d'orchestre qu'on entend. Je souhaite à notre pays d'entendre celui-là. Les œuvres les plus diverses figuraient au programme du concert milanais : une symphonie de Haydn et la *Mer*, de M. Debussy ; un menuet de Cherubini et le *Till Eulenspiegel* de M. Richard Strauss, l'ouverture de *Sémiramide* et certaine *Rapsodie espagnole* de M. Ravel. Il n'est rien de tout cela que le *maestro* d'Italie, plus heureux que nous-même, ne comprenne et ne paraisse aimer. Ne parlons pas de sa mémoire : elle est sans limite et sans défaillance. Et de son interprétation nous dirons seulement qu'elle ajoute au sérieux classique une aisance, une vivacité méridionale ; qu'elle possède et communique le charme, l'émotion, et quelquefois l'ivresse même de la vie, de la jeunesse et de la joie.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE MANON LESCAUT ANGLAISE : KITTY FISHER

Ladies fair and frail, Sketches of the demi-monde during the Eighteenth Century, par Horace Bleackley, un vol. in-8, illustré ; Londres, librairie John Lane, 1909.

Il y a toujours quelque chose d'étrangement mélancolique, pour le flâneur un peu enclin à la rêverie, dans ces expositions de portraits de jeunes femmes dont la vogue, d'ailleurs très naturelle et très légitime, ne cesse pas de grandir, chez nous, d'année en année. La vue d'un groupe choisi des plus aimables figures d'autrefois, nous souriant avec la conscience du prestige souverain de leur jeunesse et de leur beauté, nous rappelle involontairement qu'un jour a dû venir où jeunesse et beauté ont subi le destin éternel des choses : un jour où les plus charmantes lèvres ont fini de sourire, et où des larmes ont coulé des yeux les plus gais, d'autant plus amères qu'aucune main amie, désormais, ne s'empressait plus à les essuyer. Pendant que nous admirons le talent des peintres et la grâce des modèles, il nous semble que le fond des tableaux s'anime, peu à peu, et que déjà nous y apercevons les deux grandes ombres de la Douleur et de la Mort, debout derrière une proie qui, en effet, ne saurait avoir tardé à leur être livrée. Mais plus vivement encore nous sommes saisis de cette impression d'inquiète tristesse lorsque les portraits qu'on nous montre appartiennent à l'école française de la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme faisaient la plupart de ceux qui, jusqu'à ces jours derniers,

remplissaient l'une des salles de la brillante et mémorable exposition des Cent Portraits de Femmes. Ceux-là évoquent, en vérité, devant nous la lugubre vision de la séance de cour que nous a décrite le poète Henri Heine, et dont il a placé la scène précisément à quelques pas de la terrasse où siégeait la récente exposition franco-anglaise :

Voici, au Pavillon de Flore, la reine Marie-Antoinette ! Elle tient là, ce matin, son lever, avec l'étiquette la plus sévère.

Et voici des dames en grand apparat ! La plupart restent debout; d'autres sont assises sur des tabourets. A leurs robes de soie et de brocart d'or pendent bijoux et dentelles.

Leurs tailles sont minces, leurs jupes se gonflent, et, par-dessous, les fins petits pieds aux hauts talons ressortent d'une façon si piquante ! Ah ! si seulement elles avaient des têtes !

Mais aucune d'elles n'a de tête ! La Reine elle-même manque de tête, et c'est pourquoi Sa Majesté, ce matin, n'a pas appelé son friseur de cour !

Parmi les belles jeunes femmes qui nous accueillaient joyeusement, dans la salle française de la terrasse des Tuileries, combien il s'en trouvait qui auraient eu le droit d'assister à ce petit lever, depuis la Reine elle-même, rayonnante de fraîcheur et d'éclat juvénile dans le sonore portrait de François-Hubert Drouais, jusqu'à l'exquise Mme du Barry, représentée sous les aspects les plus divers aux quatre coins de l'exposition, et à qui son manque de tête aurait enfin rouvert, j'imagine, l'accès d'une cour longtemps restée fermée à la pauvre fille ! Combien d'autres, parmi ces modèles des David, des Danloux, et des Vigée-Lebrun, comme la noble et touchante Mme Lavoisier, se sont vu ravir brusquement des êtres dont la vie leur était plus chère que leur propre vie, tandis que le reste, — les plus privilégiées, — ont dû échanger bientôt leur somptueuse existence de reines de salon contre la longue série des fatigues, des privations, des angoisses et des misères d'un lamentable exil ! Si bien que, plus d'une fois, en sortant de cette salle des portraits français pour pénétrer dans la seconde partie de l'exposition, j'ai remercié de tout mon cœur les vieux peintres anglais de n'avoir du moins à m'offrir que des images d'une humanité plus banale, soumise simplement aux lois ordinaires de notre condition. Et cependant, là encore, sous l'apparence orgueilleuse et sereine de ces dames anglaises du temps de George III, qui sait si l'historien ne découvrirait pas la trace ou l'annonce de tragédies plus cruelles que toutes celles que nous rappelaient les souriantes figures de la salle voisine ? Déjà M. de la Sizeranne, dans un éloquent article qu'on n'a

pas oublié (1), nous a raconté les souffrances de quelques-unes de ces créatures dont le regard dédaigneux semblait révéler une âme à jamais affranchie de tout excès de passion. Il nous a fait voir les deux filles de Gainsborough guettées par la folie; il nous a dit quel torrent infini d'amertume a baigné, pendant un demi-siècle, le cœur de cette placide et somnolente reine Charlotte que l'on a eu l'idée singulière de vouloir comparer à la Monna Lisa. Et voici que la lecture de la biographie, nouvellement parue, d'une autre des héroïnes de cette salle anglaise est venue, à son tour, transformer pour moi en un fantôme tragique la création la plus charmante, peut-être, que nous ait laissée l'élégant et tranquille génie de Josué Reynolds!

Ce portrait de Reynolds, personne assurément ne peut manquer de l'avoir retenu, entre toutes les œuvres que les collectionneurs anglais ont bien voulu prêter à l'exposition. Une jeune femme était assise, indolemment, devant nous, semblant sourire à un rêve intérieur, tandis qu'à sa gauche une colombe se penchait vers elle, naïf emblème de la tendresse amoureuse dont faisait métier sa gentille maîtresse. Encore cette image, avec « l'harmonie grenade et vert-bouteille » très justement notée par M. de la Sizeranne, n'est-elle pas, à beaucoup près, la plus caractéristique de celles où le maître anglais, à six ou sept reprises, a reproduit les traits de Kitty Fisher. Un autre portrait, dans la galerie de lord Lansdowne, représente la jeune femme en profil, s'amusant des gambades craintives d'une perruche, perchée sur son bras. Ailleurs, nous voyons l'aimable modèle en Cléopâtre, les lourds cheveux châtain surmontés d'une couronne, et s'apprêtant à plonger une grosse perle dans un vase antique, qu'elle tient de l'autre main. Et toujours, sous la variété des poses comme des toilettes, toujours c'est le même délicat visage d'enfant innocente, avec une expression tout originale de malice à la fois piquante et pleine de bonté. L'ovale arrondi de la face, les rouges lèvres sensuelles gracieusement gonflées, le petit nez, tout juste assez relevé à sa pointe pour donner à l'ensemble une inoubliable apparence de vivacité spirituelle, le regard distrait et lointain de deux grands yeux bleus un peu voilés, mais d'une douceur sans pareille, tout cela se retrouve dans la nombreuse série de ces portraits, où nous sentons du reste que le vieux maître a mis son cœur tout entier, avec une exaltation poétique que, seule, une rivale moins illustre de Kitty Fisher, l'adorable Irlandaise Nelly O'Brien, a su provoquer chez lui à un égal degré. Et il y a,

(1) Dans la *Revue* du 1er juin 1909.

en outre, dans l'œuvre de Reynolds, un dernier portrait de Kitty, — le plus beau de tous, assurément, — qui nous révèle une créature bien différente du ravissant petit oiseau d'amour que nous montraient ces tableaux précédens, popularisés par les plus fameux des graveurs anglais. Cette fois, le jeune modèle est figuré de face, les bras appuyés sur un balcon où se voit aussi, à demi dépliée, une lettre, sans doute écrite à Kitty par l'un de ses amans; et sans doute la lettre n'aura pas apporté à la pauvre enfant ce qu'elle en attendait, car voici que, maintenant, ses grands yeux d'un bleu gris se sont ouverts tout au large et regardent devant eux, — fixés sur nous, mais certes ne s'apercevant pas de notre présence, — avec un air si nouveau de mélancolie que nous-mêmes ne nous occupons plus ni de l'élégance raffinée de la robe aux manches de dentelles, ni des perles précieuses du collier ou des diamans suspendus aux oreilles, tout entiers à notre désir de pouvoir consoler le profond chagrin qui, doucement, s'exhale de ces yeux rêveurs. Mais, aussi bien, ce portrait n'est-il pas si différent des autres qu'il ne nous aide à en comprendre la signification véritable; et c'est lui encore qui, mieux que tous les autres, illustre pour nous les documens recueillis par M. Horace Bleackley touchant l'aventureuse et rapide carrière de la plus célèbre, à coup sûr, des grandes courtisanes anglaises du XVIIIe siècle.

Kitty Fisher n'était, d'ailleurs, Anglaise que pour être née à Londres, où son père, l'Allemand Johann Fischer, était venu s'établir aux environs de 1735. Par la race comme par le caractère, cette reine des beautés anglaises était compatriote de la Marguerite de *Faust;* et un détail curieux nous prouve que son éducation même, infiniment plus soignée que celle de la plupart de ses pareilles, a dû se faire sous une direction allemande. Lorsque, vers la fin de mars de l'année 1759, un éditeur dénué de scrupules a mis en vente un pitoyable recueil d'anecdotes ordurières intitulé *Les Aventures juvéniles de miss Kitty F....r*, la jeune femme a cru devoir envoyer, au plus répandu des journaux de Londres, une protestation indignée, qui, du reste, n'a servi qu'à lui valoir de nouveaux ennuis. Mais le fait est que, dans cette lettre intempestive, Kitty avait eu soin d'écrire en majuscules les initiales de tous les noms communs, « Monde, » « Cœur, » « Honneur, » etc., suivant l'habitude allemande; et il va sans dire que cela encore n'a point manqué de divertir, à ses dépens, le public anglais.

En tout cas, nous pouvons être sûrs que la jeune femme n'a pris conseil de personne pour concevoir et rédiger cette lettre, qu'un

fâcheux abus de majuscules, comme aussi un ton d'emphase également toute germanique, n'empêchaient point d'être, en somme, assez bien tournée ; et tous les témoignages contemporains sont d'accord, en effet, pour nous la montrer unissant une instruction générale plus que suffisante à cette verve merveilleuse qui, peut-être, a été la source principale de sa renommée. De ses premières années, nous savons seulement qu'elle a été élevée d'abord dans la maison familiale, en compagnie d'une sœur destinée à l'existence la plus régulière. A treize ans, vers l'année 1752, la petite fille, pendant un séjour d'été qu'elle faisait avec ses parens au village de Paddington, a rencontré, dans la même maison, un jeune graveur atteint de phtisie, qui, tout de suite, l'a vivement attirée et touchée ; et une amitié très intime les a liés l'un à l'autre, jusqu'au jour où le jeune Henderson, vite parvenu au dernier degré de son mal, a eu du moins la consolation de pouvoir mourir dans les bras de sa chère Catherine.

A ce premier roman un autre a succédé, infiniment plus banal et plus prosaïque, mais dont les suites allaient durer presque pendant toute la courte vie de Kitty Fisher. Celle-ci avait environ quinze ans lorsque la mort de son père, en réduisant sa famille à la pauvreté, l'avait contrainte, elle-même, à entrer comme apprentie dans un atelier de modiste. C'est là que l'avait découverte un officier, Antoine-Georges Martin, à qui son agréable figure et l'élégance étudiée de ses façons avaient mérité le surnom flatteur de « Cupidon Militaire. » Fils naturel d'un négociant anglais et d'une vulgaire prostituée des rues de Lisbonne, Antoine Martin était, véritablement, l'un des plus beaux jeunes hommes de l'armée du roi George, avec une fraîcheur de teint que ni l'âge, ni la plus crapuleuse débauche ne devaient entamer. Kitty a raconté plus tard que longtemps elle avait résisté aux avances amoureuses de ce séduisant cavalier, infatigable à varier les complimens dont il entremêlait ses promesses : mais enfin complimens et promesses l'avaient décidée à s'enfuir de son atelier pour venir demeurer avec son amant. Ou plutôt, la jeune « midinette » sentimentale avait cédé à l'appel impérieux de son petit cœur. Les joues roses de l'enseigne et ses allures conquérantes l'avaient prise de force, triomphant de ses scrupules de pieuse luthérienne ; et pendant dix ans, désormais, malgré les plus lâches trahisons de son Des Grieux, cette Manon allemande de Londres allait garder pour lui une même tendresse humblement dévouée, toujours prête à abandonner l'amant le plus généreux, dès qu'il plairait à Antoine Martin de la rappeler près de lui.

Tout porte à supposer, d'ailleurs, que c'est l'officier lui-même qui, plus ou moins expressément, a introduit sa jolie maîtresse dans ce monde de la galanterie où elle devait, bientôt, dépasser en renom toutes ses rivales; et lorsque, après une année environ d'heureuse vie commune, son service l'a forcé à quitter l'Angleterre pour aller combattre dans les Pays-Bas, Kitty s'est trouvée déjà toute préparée au rôle nouveau qu'elle allait remplir. Son nom, depuis lors, a figuré au premier rang des listes, imprimées ou manuscrites, qui offraient aux jeunes « roués » du temps l'énumération des plus notoires courtisanes de Londres, avec leur adresse et parfois une description détaillée de leurs charmes. En compagnie de l'un ou l'autre de ses nombreux protecteurs, on la voyait, l'après-midi, s'attabler à la terrasse de l'un des « thés » élégans du jardin de Marylebone, ou bien se promener sous les ombrages du Parc d'Islington, vêtue d'un gracieux « négligé » à la dernière mode, et coiffée d'un de ces légers et charmans « papillons » dont elle avait contribué plus que personne à répandre la vogue. Le soir, assise dans une loge de la fameuse Rotonde du Ranelagh, elle soupait joyeusement avec ses amis, pendant qu'un orchestre, formé en majeure partie de ses compatriotes allemands, lui faisait entendre son répertoire d'*ouvertures*, de menuets, et de contredanses.

Les chroniqueurs nous ont transmis les noms de ses principaux amans, ainsi qu'une foule d'anecdotes d'une authenticité parfois bien douteuse, mais qui, du moins, nous prouvent clairement l'importance attachée par le public anglais à ses moindres actions. L'une de ces anecdotes, dont l'écho se retrouve jusque dans les *Mémoires* de Casanova, veut que la jeune femme, un jour, pour montrer à l'un de ses soupirans le peu de prix qu'elle mettait au don d'un billet de cent livres sterling, ait placé le billet entre deux tranches de pain, et mangé l'étrange *sandwich*, ou tout au moins en ait goûté un morceau. Une autre fois, sur sa demande, tel autre de ses admirateurs aurait employé un billet semblable à allumer un bol de punch. Et certes, le mépris de l'argent doit avoir été, chez elle, l'un des traits de caractère les plus authentiques, puisque nous découvrons l'équivalent de ces deux histoires dans le portrait où Reynolds nous a représenté son exquise petite Cléopâtre de Covent-Garden s'apprêtant à dissoudre, dans un vase de vinaigre, un diamant à peine moins gros que le doigt qui le tient.

Mais ce qui ressort le plus vivement de tous les récits, et dont il nous est à peine possible, aujourd'hui, de concevoir l'idée, c'est la place extraordinaire qu'a tenue cette « fille de joie » dans la vie mon-

daine et sociale de son temps. Les plus grands personnages de l'État regardaient comme un honneur d'être présentés à Kitty Fisher, depuis le prince de Galles, qui d'ailleurs l'a si profondément offensée par sa parcimonie qu'elle a dû défendre, bientôt, à ses domestiques de le recevoir, jusqu'à l'austère vieux Pitt, dont elle a gardé, au contraire, un souvenir charmant. Les dames, il est vrai, affectaient de mépriser une créature qui, trop souvent, leur disputait l'amour de leurs maris : mais les plus fières ne dédaignaient point de s'informer de ses toilettes, allant même jusqu'à lui faire demander l'adresse de sa modiste, ou le patron d'un de ses « négligés. » Plusieurs chevaux de course portaient le nom de Kitty Fisher; et, à côté des succès remportés par ces chevaux, le journal le plus « respectable » ne manquait pas à rendre compte des déplacemens ou des relations intimes de leur belle marraine. Tantôt, par exemple, ses lecteurs apprenaient que « miss K. F. » était tombée de son cheval, dans une allée de Hyde Park, sans que, d'ailleurs, l'accident fît prévoir aucune suite grave; ou tantôt un poète anonyme racontait que le jeune Cupidon, longtemps privé de la compagnie de sa mère Vénus, venait enfin de la retrouver, au Jardin de Saint-James, sous le nom emprunté de Kitty Fisher.

Et toujours, parmi ces triomphes, l'aimable jeune femme conservait cette simple et profonde bonté de cœur qui, jadis, avait adouci les dernières souffrances du graveur phtisique de Paddington. Ses biographies, à ce point de vue, abondent en témoignages caractéristiques, soit qu'elles nous la représentent se constituant, une fois de plus, la gardienne dévouée d'un ami malade, et se résignant à passer pour la servante de celui-ci, afin d'être admise à lui donner ses soins, ou bien qu'elles nous racontent, par exemple, ses démarches assidues en faveur d'un de ses domestiques, injustement condamné à la pendaison. Et toujours, surtout, nous rencontrons des preuves saisissantes de cette longue fidélité de Kitty à son premier amour qui prête, vraiment, à l'histoire de sa vie de « fille perdue » un charme romanesque tout particulier. Sans cesse nous la voyons préoccupée du bien-être et des succès de son « Cupidon; » et à peine ce dernier revient-il en Angleterre, qu'aussitôt la voici retombant dans ses bras, trop heureuse de pouvoir renoncer pour lui à toute sa gloire mondaine, jusqu'au jour où un nouvel abandon de l'amant adoré la renvoie, de nouveau, à son infatigable cortège de jeunes « roués » et de « vieux marcheurs ! » Cette lettre qui la rend toute pensive et triste, dans le portrait de Reynolds, avec une touchante expression de rêverie désolée au fond de

ses grands yeux, nul autre que l'officier anglo-portugais ne peut l'avoir écrite.

Ainsi elle a vécu pendant une dizaine d'années, remplissant Londres du bruit de son luxe et de ses folies. Et grande a été la surprise générale lorsque, au mois de novembre 1766, la nouvelle s'est répandue que la fameuse Kitty Fisher venait d'abdiquer la souveraineté qu'elle exerçait sans rivale dans le monde galant, pour devenir la femme, parfaitement légitime, d'un jeune député, John Norris, fils de riches propriétaires du comté de Kent. La nouvelle, cependant, était bien authentique : le mariage de Kitty avait même été célébré deux fois, d'abord en secret, dans un village d'Écosse, et puis, plus régulièrement, à Londres, dans l'aristocratique église Saint-George, de Hanover Square. Après quoi, le jeune couple était allé demeurer auprès des parens du mari, dans le vénérable manoir familial de Hemsted Park, où l'on racontait que la belle Mme Norris commençait déjà à prendre au sérieux ses devoirs de fermière et de châtelaine.

Tous les témoins nous assurent que Kitty Fisher, qui, jusqu'alors, n'avait eu d'amour que pour l'officier Auguste Martin, est enfin parvenue à oublier cet indigne personnage, pour s'éprendre passionnément de son jeune mari. Le fait est que, avant d'épouser celui-ci, elle l'avait sauvé d'une vie de jeu, de débauche, et d'ivrognerie, à un moment où ses parens et tous ses amis désespéraient de sa guérison. De telle sorte que ces parens de John Norris, après s'être naturellement effrayés de la perspective d'une mésalliance aussi scandaleuse, se sont mis à aimer tendrement leur belle-fille, dès qu'ils ont constaté le véritable prodige accompli grâce à elle ; et l'affection de ces braves gens a encore grandi lorsque plusieurs mois de cohabitation au manoir de Hempsted Park leur ont permis de découvrir, sous l'ancienne héroïne des soupers du Ranelagh, la simple, naïve, et charmante créature que nous révèlent aujourd'hui les portraits de Reynolds. Auprès d'eux et de son cher mari, une existence merveilleuse s'est ouverte pour la pauvre enfant, infiniment mieux appropriée à ses instincts de Gretchen sentimentale que le bruyant tourbillon des plaisirs de Londres. Sans compter que, bientôt, « toute la population des environs s'était accordée à raffoler de sa nouvelle châtelaine, devenue la bienfaitrice de la paroisse. Toujours prête à écouter une plainte, toujours empressée à rendre un service, elle apparaissait à ces paysans un ange envoyé du ciel pour les rendre heureux. »

Elle-même, je le jurerais, apprenait là, pour la première fois, à con-

naître le bonheur. Car aucun document écrit ne vaut, pour nous renseigner sur ses sentimens, cette nombreuse et magnifique série de portraits où le vieux Reynolds semble avoir pris à tâche de pénétrer jusqu'au plus secret de sa petite âme ; et il n'y a pas un de ces portraits dont l'expression ne contienne en germe la pensive tristesse qui jaillit franchement du plus beau d'entre eux. Au contraire des Nelly O'Brien et des Kitty Kennedy, des autres « filles de joie » représentées par le maître anglais, jamais Kitty Fisher ne nous apparaît joyeuse de vivre, avec un léger rayon de lumière dans le sourire ingénu de ses yeux d'enfant. Évidemment, la vie où le hasard l'avait condamnée n'était point celle qu'appelait son innocence native, ni, non plus, celle qu'autorisait l'ardente et active piété dont tous les biographes nous ont transmis l'écho. Et nous comprenons sans peine l'étonnement de l'un de ses anciens amis qui, l'ayant rencontrée après son mariage, s'est refusé à croire qu'il eût devant soi la célèbre Kitty Fisher du *sandwich* doré !

Hélas ! ce bonheur enfin apparu allait disparaître dès l'instant suivant ! Depuis plusieurs années déjà, — depuis les mois qu'elle avait passés au chevet de l'ami dont elle se disait la garde-malade, — Kitty avait commencé à maigrir et à s'affaiblir. Le bon air des champs, au premier abord, lui avait rendu un peu de ses forces ; mais bientôt le mal qui la minait avait redoublé. Sur le conseil des médecins, John Norris, vers le milieu de mars 1767, avait résolu de la transporter à Bristol, dont le climat et les eaux passaient alors pour être des plus bienfaisans dans les maladies de langueur. La pauvre Kitty s'était mise en route, après de touchans adieux à ses beaux-parens ; et dès le second jour du voyage, dans une chambre de la vieille et illustre « taverne » des Trois Tonnes, à Bath, la chère jeune femme s'est éteinte doucement, entre les bras de son mari, de la même façon que, naguère, elle avait vu mourir dans ses bras le graveur Henderson. Elle avait alors vingt-neuf ans, et n'était mariée que depuis six mois. Les chroniqueurs nous racontent encore que son mari, affolé, aurait ordonné de la revêtir de sa plus belle robe, avec tous ses bijoux étalés sur elle : si bien que les dernières personnes qui ont vu Kitty Fisher l'auraient vue couchée dans son cercueil en plus splendide attirail que jamais elle ne s'était montrée aux « redoutes » de l'Opéra. Mais pour nous, aujourd'hui, grâce au génie de Reynolds et au zèle érudit de M. Bleackley, cette scène macabre n'est plus qu'un épisode sans aucune portée ; et c'est sous une tout autre forme qu'il nous plaît d'évoquer désormais, dans nos cœurs, l'exquise petite ombre éphémère de la Manon anglaise.

Cette pauvre enfant est d'ailleurs, à beaucoup près, la figure la plus séduisante entre la demi-douzaine de « fragiles beautés » dont M. Horace Bleackley nous raconte la vie, dans un livre dont je ne saurais mieux définir à la fois la valeur littéraire et le vif agrément qu'en le comparant aux délicates études biographiques de M. de Nolhac. Telles autres des héroïnes du livre, comme Gertrude Mahon ou Kitty Kennedy, n'ont même à nous offrir qu'un type assez banal de filles galantes, ou bien se trouvent unir à des qualités d'esprit d'un degré plus haut une dépravation, plus ou moins consciente, qui nous empêche de nous émouvoir de leur infortune, — comme la trop célèbre Mme Grace Dabrymple Eliot, qui nous a laissé un long tissu de mensonges sous le titre de *Journal de ma vie pendant la Révolution française*. Et pourtant, il est sûr que, si nous devions juger du caractère de toutes ces jeunes femmes d'après les tableaux qui nous les représentent, la galanterie anglaise aurait produit, au XVIIIe siècle, une fleur de beauté corporelle et morale bien plus parfaite encore que Kitty Fisher : car c'est aussi à la même profession qu'appartenait cette Nancy Parsons dont l'image, peinte par Thomas Gainsborough vers 1770, est certes l'une des apparitions féminines les plus pures et les plus touchantes qui soient sorties jamais de la main d'un peintre.

Celle-là ne nous montre plus seulement, comme le modèle favori de Reynolds, un mélange de douceur enfantine et de simple rêverie : sous des traits d'une grâce et d'une élégance presque surnaturelles, son visage princier semble porter la trace d'un monde infini d'émotion douloureuse ; et il n'y a pas jusqu'au geste abandonné de ses longues mains blanches qui n'achève de prêter à cette inoubliable figure une expression de mélancolie à jamais sans espoir. Mais, d'abord, nous savons que Gainsborough, à la différence de Reynolds, était un poète, toujours prêt à revêtir ses modèles des riches et charmantes illusions de sa fantaisie. M. de la Sizeranne ne nous a-t-il pas très heureusement expliqué, l'autre jour encore, par quel miracle de génie ce magicien du portrait est parvenu à transfigurer l'épais et prosaïque visage de la reine Charlotte ? Dans son œuvre, comme dans celle de ses frères en poésie, les Raphaël, les Rembrandt, ou les Watteau, toujours nous avons le droit de penser que l'artiste, en quelque sorte, « nous en a dit plus long » que n'en comportait la réalité ordinaire : si bien que la véritable Nancy Parsons peut fort bien mériter seulement notre admiration pour avoir eu de quoi lui fournir, avec sa figure véritable, l'occasion du rêve délicieux qu'il a conçu et traduit en essayant de la représenter. Et c'est, en effet, l'hypothèse que confirme pleinement le

chapitre où M. Bleackley, d'après des documens pour la plupart inédits, nous raconte la vie de cette dernière grande courtisane anglaise du XVIII[e] siècle.

Fille d'un maître-tailleur de Londres, la véritable Nancy Parsons paraît avoir été une créature merveilleusement intelligente et sagace, le type accompli de la « pécheresse » qui s'est juré de devenir une grande dame. Entretenue tour à tour par le duc de Grafton, premier ministre du roi George, et par le jeune duc de Dorset, elle avait dépassé déjà la quarantaine lorsque, durant l'été de 1776, elle épousa un garçon d'à peine vingt-cinq ans, le vicomte Maynard, que ce mariage imprévu contraignit aussi à s'expatrier. Installée maintenant à Naples, l'ancien modèle de Gainsborough y eut d'abord à subir toute espèce d'humiliations, qui certainement auraient abattu un courage moins solidement trempé : mais elle s'était promis d'être enfin reçue à la cour, et le fait est qu'à cela encore elle est enfin parvenue. Grâce à une certaine poudre envoyée par elle au prince royal, et qui l'a guéri de la fièvre quarte, lady Maynard a vu s'ouvrir devant elle les portes du palais, et bientôt la sœur aînée de Marie-Antoinette n'a plus eu d'amie plus tendrement caressée. L'abandon même de son jeune mari, plus tard, n'a fait que la rendre plus libre de jouir en paix d'une fortune lentement recueillie. C'est en France, aux environs de Paris, qu'elle a vécu ses dernières années, partagées entre les pratiques de la piété la plus « respectable » et des relations mondaines avec les châtelains de son voisinage. A sa mort, en 1814, — s'il faut en croire un récit du temps, — l'évêque du diocèse a permis que, dans l'église du village où se trouvait son château, un pasteur protestant célébrât ses obsèques, en présence de tout le clergé catholique de la région. Lady Maynard avait alors plus de quatre-vingts ans ; et, telle est, en deux mots, la longue carrière de l'adorable créature aux grands yeux de rêve que le génie d'un des plus hauts poètes entre tous les peintres a revêtue, pour nous, d'un attrait immortel. Mais combien plus aimable et touchante nous apparaît, après tout cela, l'image légère de la petite amie du vieux Reynolds, accoudée à son balcon dans sa splendide robe aux manches de dentelles, et nous montrant naïvement la lettre qui, sans doute, est venue attrister tout à coup son doux regard d'enfant !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

De mémoire budgétaire, aucun projet de budget n'avait été plus mal accueilli par l'opinion et par le Parlement que ne vient de l'être celui de M. Caillaux pour l'exercice 1910. Les Commissions élues par les deux Chambres y sont franchement hostiles. Jamais on n'avait vu une pareille unanimité : ni au Palais-Bourbon, ni au Luxembourg, le projet n'a trouvé un partisan avoué. Les critiques ont été, dès le premier moment, si nombreuses et si vives qu'à moins d'une de ces sautes de vent qui se produisent quelquefois dans les assemblées et déjouent toutes les prévisions, on peut considérer le budget de M. Caillaux comme définitivement condamné. Mais que mettra-t-on à la place? Tous les impôts sont mauvais; tous soulèvent des tempêtes la première fois qu'on en entend parler; tous portent atteinte à des intérêts respectables. Il faut cependant que le budget soit en équilibre. On parle d'économies à faire; ce sont là des mots qui ne trompent personne; le total des économies possibles est peu de chose dans l'énorme chiffre de nos dépenses. Le seul moyen d'échapper à l'aggravation des charges serait de ne pas augmenter ces dépenses, et il faudrait pour cela une bonne politique. Or nous avons une détestable politique qui, entre autres inconvéniens, a celui de coûter très cher. Bien loin de se préparer à diminuer les dépenses, on ne parle que de projets nouveaux qui doivent les accroître. Comment n'en être pas inquiet?

Dans l'exposé des motifs de son budget, M. le ministre des Finances voyant monter le déluge des dépenses, en montre une préoccupation bien naturelle, et il écrit : « Nous ne saurions adresser un trop pressant appel à l'esprit de mesure et de résistance des assemblées. » L'ironie semblera un peu lourde si on songe que, plus que personne, le gouvernement a poussé à l'exagération des dépenses, et que c'est par conséquent contre lui que devrait s'exercer l'esprit de résistance des assemblées. Le budget est en déficit d'une somme qui, après une

série de manipulations opérées par des prestidigitateurs habiles, se trouve réduite sur le papier à 105 millions. Ce n'est là qu'un trompe-l'œil; le déficit réel reste beaucoup plus élevé; mais acceptons le chiffre de 105 millions. M. Caillaux propose d'y faire face, moitié par des impôts, moitié par l'emprunt. Nous laissons de côté les expédiens au moyen desquels il se procure quelques ressources complémentaires : en somme, son budget se boucle par 50 millions d'obligations à court terme et par 48 millions d'impôts nouveaux. Qu'aurait-il fallu pour échapper à la nécessité de voter ces impôts? Que le gouvernement n'obligeât pas les Chambres à racheter le réseau de l'Ouest et à voter la loi sur les retraites des cheminots. La première de ces lois coûtera 25 millions par an et la seconde 27 : soit un total supérieur à la somme demandée à l'impôt pour l'exercice prochain. C'est donc contre le gouvernement lui-même que les Chambres devraient se tenir en garde : mais il y a des mots qui les grisent, d'autres qui les paralysent et, quand on les prononce devant elles, ou elles s'égarent, ou elles s'inclinent. Il est un peu tard pour essayer de se reprendre l'année suivante, lorsque M. le ministre des Finances apporte la carte à payer.

Nous avons dit que, pour la payer, M. le ministre des Finances avait recours à l'emprunt et à l'impôt. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un emprunt avoué; M. Caillaux recule devant cette nécessité à laquelle il faudra bien cependant se soumettre un jour; en attendant, il procède, comme ses devanciers d'ailleurs, par ces emprunts sournois qu'on appelle émission de bons du Trésor, ou d'obligations à court terme. Il y en a eu pour près de 200 millions dans ces trois dernières années, et M. le ministre des Finances propose d'en émettre pour une cinquantaine l'année prochaine. Le total augmente donc continuellement, et ces procédés de trésorerie, qui sont légitimes lorsqu'ils ne dépassent pas certaines limites, deviennent en s'accumulant des emprunts à gros chiffres. Tout le monde, cependant, ne s'en effraie pas. On a même proposé de ne rien demander à des impôts nouveaux en 1910, et de recourir à l'emprunt seul. Ce n'est pas l'avis de M. le ministre des Finances; il repousse cette suggestion tentatrice. « Nous n'hésitons pas à dire, écrit-il dans l'exposé des motifs de son budget, que c'est un expédient singulièrement dangereux et de nature à compromettre l'avenir tout autant que le présent, sinon plus encore. » Et il le prouve doctement, lumineusement. Mais ses projets d'impôts sont si mauvais, et ils soulèvent une réprobation si générale, que nous craignons fort de le voir obligé de transiger sur ce point, sinon même de céder, car

tout arrive. Tous les impôts sont odieux, et les Chambres ont un courage qui diminue presque mécaniquement en raison inverse de la distance qui les sépare des élections: plus la distance est faible, plus la diminution de courage est grande. On peut juger par là de la quantité de courage qui reste en ce moment disponible. Aussi les impôts nouveaux de M. Caillaux paraissent-ils bien malades. On les a attaqués avec un merveilleux ensemble dans les bureaux de la Chambre. Dans ceux du Sénat l'attaque a été moins vive, pour une raison que plusieurs orateurs ont énoncée avec un scepticisme plein de prévoyance. — A quoi bon, ont-ils dit, nous mettre en frais d'éloquence contre des impôts que la Chambre ne votera certainement pas et qui, par conséquent, s'arrêteront en route avant d'arriver jusqu'à nous? Ce serait nous battre contre des fantômes. Les impôts de M. le ministre des Finances sont mort-nés, et ce n'est même pas nous qui aurons à nous occuper de les enterrer.

Les taxes nouvelles, que M. Caillaux aime mieux appeler des « rectifications de taxes, » sont au nombre de sept ou de huit. La première porte sur les chiens : elle sera progressive, très fortement même, puisqu'elle variera de 1 fr. 50 par chien de garde isolé à 28 francs par chien de luxe en plus de 50 possédés par la même personne. Ceux qui aiment la progression seront contens : de plus en plus, on en met partout. Il sera difficile dans la pratique de fixer une ligne de démarcation exacte entre le chien de garde et l'autre ; mais cette difficulté n'est sans doute pas au-dessus du génie fiscal de notre administration. Ce qui est plus grave, c'est que, comme on l'a dit spirituellement, la matière imposable, c'est-à-dire le chien, fuira. Il fuira dans l'autre monde, le malheureux! M. Caillaux aura sur la conscience d'avoir provoqué un abominable massacre de ces innocens. Leurs propriétaires aimeront souvent mieux s'en débarrasser que de payer pour eux une taxe qui viendrait s'ajouter à leur feuille de contribution, déjà surchargée. M. Caillaux compte que son impôt sur les chiens lui rapportera 10 200 000 francs. Il faudra très probablement en rabattre. Mais si le bénéfice que le budget de l'État tirera de l'impôt est hypothétique, au moins dans son chiffre, la perte pour les budgets communaux est certaine. Les chiens paient, en effet, en ce moment une taxe municipale, ce qui n'est pas une ressource à dédaigner pour les budgets de nos communes qui sont quelquefois aussi difficiles à établir que celui de l'État. M. Caillaux ne s'est évidemment préoccupé que de ce dernier. Les communes se plaindront qu'il n'ait pas songé à elles. Quant aux propriétaires de chiens, — et ils sont légion! et ils sont le

plus souvent électeurs! — ils s'en plaindront encore davantage.

Il serait trop long de parler de tous les impôts de M. Caillaux. Quelques-uns, comme les impôts sur la vanilline, ou sur les affiches, n'ont qu'un intérêt secondaire. Mais la taxe qui viendra « rectifier, » c'est-à-dire augmenter celle dont sont déjà frappées les essences pour automobiles, portera atteinte à une industrie qui s'est déjà prodigieusement développée chez nous, qui est destinée à se développer encore, et dont le gouvernement devrait encourager l'essor au lieu de le contrarier.

Que dire de la « rectification » du timbre des quittances? Tout le monde sait que ce timbre est de 10 centimes et qu'il doit être apposé sur toute facture supérieure à 10 francs. C'est là un des impôts qui ont été inventés après la guerre, pour faire face aux charges qu'elle nous avait léguées. Il avait été formellement entendu qu'il serait provisoire, mais il est passé dans les mœurs et il a subsisté parce que personne ne s'en est plaint. Il faut dire, à la vérité, qu'il n'est pas très exactement acquitté, un très grand nombre de paiemens se faisant de la main à la main, sans intervention d'une facture. M. Caillaux s'est demandé pourquoi ne pas imposer l'obligation du timbre aux quittances inférieures à 10 francs. N'y aurait-il pas là une ressource nouvelle? Elle ne lui a pas paru négligeable et il a décidé que les quittances d'une somme de 2 à 10 francs porteraient un timbre de 5 centimes. Un droit de 5 centimes sur un achat de 2 francs représente 2 et demi pour 100 de la valeur, ce qui est proportionnellement beaucoup et augmentera inévitablement les prix de vente. Mais ne voit-on pas quel dérangement on imposera au vendeur et à l'acheteur pour un bénéfice qui restera médiocre? Le timbre sur les petites quittances ne passera sans doute pas aussi facilement dans nos mœurs que l'a fait le timbre sur les quittances plus élevées. Ne pas pouvoir acheter une paire de gants de 2 fr. 50, un livre de 3 francs, une cravate de 4, ne pas pouvoir déjeuner ou dîner au bouillon Duval sans payer 5 centimes en surcroît de sa dépense, sera une obligation que sa répétition rendra insupportable. Il est vrai que la plupart du temps il sera facile d'y échapper, et c'est ce que feront sans doute beaucoup d'honnêtes gens qu'on habituera ainsi à frauder le Trésor, sans songer à mal. Il y a deux sortes d'impôts auxquels on est particulièrement enclin à se dérober : ceux qui sont iniques et ceux qui sont vexatoires. L'impôt du timbre n'est pas inique, mais il est vexatoire, et à ce titre, il réserve certainement des déceptions à M. Caillaux.

Qu'on ne croie d'ailleurs pas que l'impôt inique manque à sa col-

lection : il y figure, au contraire, en bonne place. « Nous demandons à la Chambre, dit-il, de préparer l'institution d'un grand impôt progressif sur le capital, en créant dans le budget de 1910 une taxe à taux réduit, une sorte de taxe de statistique sur les capitaux dont les déclarations de succession révèlent le montant. » Cette innovation est de beaucoup la plus grave du budget. Il faudrait, pour l'étudier avec les développemens qu'elle mérite, plus de place que nous n'en avons dans une chronique; mais l'étude en sera faite dans la *Revue* avant la discussion du projet devant la Chambre. Ce projet, après avoir établi un impôt sur le revenu, en établit un autre sur le capital, et le moment où le capital peut être le plus facilement découvert et taxé a paru être à M. le ministre des Finances celui où, changeant de main après le décès du propriétaire, il prend le nom d'héritage. L'héritage, dans sa partie mobilière, peut être en France ou à l'étranger. M. Caillaux se préoccupe des valeurs au porteur placées à l'étranger, et il le fait avec raison, car l'annonce de ses projets a déjà fait passer la frontière à une partie appréciable de la fortune du pays, et ses projets nouveaux accéléreront ce mouvement au lieu de l'arrêter. Le capital chez nous ne sait pas toujours se défendre, mais il est très habile à se cacher. M. Caillaux a, dit-il, négocié avec une grande puissance un accord qui lui donne des garanties dont il a déjà éprouvé la portée. Il semble pourtant ne compter qu'à demi sur son efficacité, puisqu'il emploie d'autres moyens encore pour arriver à connaître la partie du capital placée au dehors, et on peut dire que ces moyens sont ceux du désespoir. Il en est, en effet, de déshonorans, comme de solliciter la délation du parent qui vient au degré successible après l'héritier légitime, et de l'envoyer en possession de la succession, si l'héritier n'a pas fait dans un certain délai un aveu complet. Le requérant, dit la loi de finance, ou, pour parler plus exactement, le délateur « sera censé avoir succédé seul et immédiatement au défunt pour tous les biens et valeurs spécifiés dans l'exploit de mise en demeure. » Déjà, dans son dernier projet de budget, M. Caillaux avait fait appel à la délation pour se procurer certains renseignemens ; mais les Chambres avaient repoussé un procédé qui révoltait la conscience française, et il en sera sans doute de même aujourd'hui. Enfin le projet de budget porte atteinte à un des principes de notre droit civil. Un vieil adage de chez nous dit que « le mort saisit le vif. » Il a été consacré par l'article 724 du Code civil, et on peut dire que, ni dans notre droit ancien, ni dans notre droit nouveau, aucune institution n'est plus solidement établie que la « saisine. » M. Caillaux se propose de la supprimer. L'envoi en posses-

sion de l'héritage à l'héritier serait fait désormais après un inventaire obligatoire pour toutes les successions. L'État serait une sorte de surpropriétaire dont l'adhésion et l'homologation deviendraient nécessaires pour consacrer le nouveau propriétaire en sous-ordre. On voit les conséquences : les collectivistes en frémissent de joie.

Le projet d'impôt successoral de M. Caillaux est plus menaçant encore pour l'avenir que pour le présent. Cette vérité est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'être prouvée, ni peut-être même énoncée; mais M. Caillaux répand sur elle tant de clartés que nous ne résistons pas à la tentation de le citer. Après avoir estimé à 100 ou à 150 millions le produit de l'impôt rectifié : « Le gouvernement, dit-il, a déclaré tout récemment encore que c'était par ce moyen qu'il entendait pourvoir à l'organisation des retraites ouvrières et paysannes. Mais avant de mettre en œuvre un grand impôt sur le capital, il nous paraît expédient, aussi bien pour parer à des mécomptes que pour mesurer la puissance de l'instrument que nous voulons forger et pour en éprouver la trempe (Ah ! qu'en termes galans ces choses-là sont mises !) d'instituer un léger impôt qui fournirait aux prochains budgets un appoint de 20 millions seulement. Il suffira ensuite d'en rehausser le tarif dans la mesure et dans les limites nécessaires pour obtenir le rendement utile. » Sachons gré à M. Caillaux de sa franchise : elle ne saurait être plus explicite. Nous sommes avertis que son impôt successoral n'est encore qu'un projet en herbe. Il ne rapportera, pour commencer, que 20 millions, ce qui est déjà bien pour un impôt de statistique; plus tard, il grandira autant qu'on voudra.

M. Caillaux, dans sa modestie, déclare qu'il n'a pas inventé son impôt et qu'il l'a tout simplement emprunté à l'Angleterre. C'est sa manie, comme on sait, de déformer les institutions françaises, qui ont fait leurs preuves, et qui fonctionnent parfaitement, au moyen de greffes étrangères qu'il emprunte tantôt à l'Angleterre, tantôt à l'Allemagne, tantôt aux deux, comme il l'a fait pour l'impôt sur le revenu. Il est à croire que, dans le cas présent, il surveillait ce qui allait se passer en Allemagne, à propos des successions, dans l'espoir d'en tirer encore quelque bienfait pour nous; mais la mésaventure de M. de Bülow qui, moins heureux que lui, a perdu la chancellerie impériale pour avoir voulu innover en matière d'héritage, l'a obligé à se tourner seulement du côté de l'Angleterre. Il a vu là M. Lloyd Georges, son émule, brassant d'un bras vigoureux la matière successorale. L'impôt sur les successions se compose, en Angleterre, de plusieurs taxes dont le rendement total est de 481 millions. M. Lloyd

Georges dans son projet de budget, que M. Caillaux qualifie de « très remarquable et très audacieux, » — et le second adjectif est encore plus vrai que le premier, — introduit des réformes destinées à porter ce rendement à 670 millions. Qu'est-ce, à côté de cela, que notre impôt successoral qui rapporte « à peine, » dit M. Caillaux, 250 millions par an? M. le ministre des Finances veut bien reconnaître que l'annuité successorale chez nos voisins est supérieure à la nôtre; elle est de 6 971 000 000, tandis que la nôtre ne dépasse pas 5 300 000 000, et cela fait une différence. Néanmoins, si on en vient au pourcentage, on constate que les Anglais prélèvent actuellement au profit de l'État 6,7 pour 100 du montant total des héritages, et qu'ils percevront peut-être demain 9,3 pour 100, tandis que la proportion correspondante est seulement chez nous de 4,57. M. Caillaux a tout l'air d'en être humilié. Mais il y a un élément dont il ne tient pas compte, et qui a cependant son importance : en Angleterre, l'enregistrement n'existe pas, tandis qu'il prélève en France des sommes considérables sur le capital privé au profit de l'État. L'enregistrement est un impôt sur le capital, au même titre que l'impôt successoral. Quand on oppose les unes aux autres les charges qui, des deux côtés de la Manche, portent sur la même matière, il faut les prendre de part et d'autre dans leur ensemble. Si M. le ministre des Finances veut bien totaliser les charges qui pèsent en France sur le capital et les comparer à celles qui pèsent sur lui en Angleterre, il verra ce qui reste de ses calculs de proportion.

A quoi bon en dire davantage? Ce qui précède suffit pour expliquer l'émotion qu'a fait naître le projet de budget de M. Caillaux : elle ne paraît pas près de s'apaiser. Des critiques précises ont été faites, des paroles éloquentes ont été prononcées dans les bureaux des deux assemblées. Au Sénat, par exemple, M. Ribot et M. Rouvier, anciens présidens du Conseil et ministres des Finances l'un et l'autre, ont montré avec force les vices rédhibitoires du projet de budget; mais c'est le discours de M. Poincaré qui a fait le plus d'effet, parce qu'il a été appuyé par un acte. Depuis plusieurs années, M. Poincaré était rapporteur général du budget, et il s'était acquitté de sa lourde tâche avec une compétence technique et un éclat de talent qui étaient pour le Sénat un honneur et une sécurité. On s'attendait à ce que, mieux préparé que personne à rapporter le nouveau budget, il consentirait à le faire; mais il s'y est refusé et, malgré l'insistance de ses collègues, rien n'a pu le faire revenir sur sa détermination. On n'en sera pas surpris, si on songe que plusieurs fois dans ces derniers

temps, et plus particulièrement dans une circonstance toute récente, M. Poincaré s'est trouvé obligé de rapporter devant le Sénat des projets ou des avis qui n'étaient pas conformes à son sentiment personnel. Il le disait sans doute, et il dégageait ainsi sa responsabilité propre ; mais il y avait là pour lui une situation un peu fausse, et sa liberté s'en trouvait diminuée. Il est donc tout naturel qu'il ait voulu reprendre sa pleine indépendance. Mais le fait a été très remarqué, et l'impression en a été d'autant plus vive que les discours prononcés par M. Poincaré dans son bureau ont été la critique la plus complète du projet de budget. Ces critiques, M. Poincaré avait mieux que personne le droit de les faire. Ministre des Finances avant M. Caillaux, il a eu, en effet, le courage de dire alors la vérité. On se rappelle qu'il a, dès ce moment, chiffré les dépenses réelles à 4 milliards et qu'il a proposé les moyens d'y faire face. Sa sincérité a inquiété, son courage a effrayé. M. Caillaux s'est fait fort de rétablir en douceur une situation normale, pourvu qu'on lui permît d'user pendant quelque temps encore de certaines habiletés. Aujourd'hui, l'échéance est arrivée, et on peut voir ce qu'ont valu ces habiletés. M. Caillaux avoue, dans son exposé des motifs, que la situation financière est « difficile. » Elle l'est effectivement devenue parce qu'on n'a pas voulu, en temps opportun, voir les choses et surtout les montrer au pays comme elles étaient. Pensez donc, on était alors comme aujourd'hui à la veille des élections ! On a donc renfoncé la vérité dans son puits. Elle en sort maintenant sous la forme de propositions d'impôts mal choisis sans aucun doute, et dont quelques-uns sont inadmissibles, mais qui n'en sont pas moins inévitables : il faut, ou les remplacer par d'autres, ou emprunter. Le moment est passé de ruser avec une situation aussi claire, et ce n'est pas assez de dire qu'elle est « difficile, » car elle est périlleuse, et les projets qu'on nous annonce ne peuvent que l'aggraver.

Parmi ces projets, celui des retraites ouvrières tient la tête : le Sénat aura à s'en occuper à la rentrée. En attendant, il s'occupe des retraites des cheminots. Pourquoi, à la veille d'étudier et de régler dans son ensemble la question générale des retraites ouvrières, en a-t-on distrait, pour la régler à part, la question de la retraite d'une catégorie spéciale d'ouvriers ? C'est à coup sûr le triomphe de l'illogisme, et il y aurait lieu de s'en étonner, si on ne savait pas que les cheminots sont solidement organisés, qu'ils ont un syndicat énergique et des exigences proportionnées à tant d'avantages, enfin qu'ils sont forts et qu'ils inquiètent. Voilà pourquoi il a fallu les servir les pre-

miers et mieux que les autres; mais on peut être sûr qu'un jour prochain les autres demanderont à être traités aussi bien qu'eux, et que les bons argumens ne leur manqueront pas pour l'exiger à leur tour. Ce qu'on fait pour les cheminots est monstrueux. Nous n'appliquons pas ce mot aux retraites anticipées qu'on leur accorde; quelques-unes de ces anticipations, non pas toutes, peuvent se justifier; mais nous l'appliquons au procédé lui-même par lequel l'État intervient dans un contrat pour en modifier les termes, en faisant une loi contre la légalité. Si l'État avait voulu seulement l'unification des retraites dans les compagnies de chemin de fer, il aurait pu user de son autorité sur elles pour l'obtenir peu à peu de leur déférence à son égard et de leur bonne volonté envers les ouvriers. Mais il aurait fallu y mettre du temps et des formes : on était pressé, on aimait mieux n'avoir pas à se gêner. En conséquence, on a introduit devant la Chambre un projet de loi par lequel l'État, — gouvernement et parlement réunis, — légiférait pour modifier unilatéralement un contrat où il avait été partie et dont il s'instituait souverainement maître. Quel précédent redoutable ! Quand on l'aura créé, on ne voit pas où s'arrêtera l'omnipotence de l'État dans ses rapports avec les industries qui proviennent d'une concession primitive faite par lui et sur lesquelles il continue d'exercer un contrôle. Si les compagnies sont liées par le cahier des charges qu'elles ont accepté, on avait cru jusqu'à ce jour que l'État l'était aussi par le même cahier qu'il avait imposé. Il paraît qu'il n'en est rien et que, en cours d'exploitation de la concession, l'État a droit d'intervenir comme un être supérieur qui est au-dessus des lois puisqu'il les fait, au-dessus des contrats puisqu'il les viole, et qui, au mépris du vieil adage que donner et retenir ne vaut, ne donne rien, même sous condition, qu'il ne puisse reprendre, ou amoindrir, ou changer. C'est contre cette manière d'opérer que M. Poincaré a protesté en son nom personnel, tout en y donnant un avis favorable au nom de la Commission des finances : on comprend qu'il n'ait pas eu envie d'être exposé à recommencer. Une pareille intervention de l'État, a-t-il dit, est le fait du prince sous sa forme la plus arbitraire et la plus brutale; rien ne saurait la justifier. Le Sénat a écouté ce ferme langage; il a eu certainement l'impression secrète que M. Poincaré avait raison et que les termes dont il se servait n'étaient nullement exagérés; mais quoi ! il se sentait débordé, entraîné. La loi n'avait-elle pas été votée par la Chambre à la majorité écrasante de 480 voix contre 11? La Chambre vote quelquefois une loi avec d'autant plus d'ensemble qu'elle compte sur le Sénat pour l'arrêter ; le Sénat vote

ensuite la loi parce qu'il est impressionné par la majorité de la Chambre; et c'est ainsi que, de faiblesse en faiblesse, de capitulation en capitulation, on en vient au point où nous sommes. En vain des orateurs courageux, M. Denoix, M. Milliard, ont adjuré le Sénat de ne pas entrer dans une voie funeste; on ne les pas écoutés. D'ailleurs, le gouvernement, par l'organe très brillant de M. Barthou, a fait remarquer qu'il était trop tard, que le Sénat avait déjà voté le principe de la loi, et que sa dignité ne lui permettait pas de se déjuger. Ah! la dignité du Sénat: on la met à d'étranges épreuves.

Le débat a duré plusieurs séances, et à chacune est apparu un nouveau danger. Une question se posait dans tous les esprits, celle de savoir si les employés des chemins de fer avaient le droit de se mettre en grève: elle a été discutée à propos d'un amendement de M. Touron qui permettait aux compagnies de ne pas payer à l'ouvrier gréviste la part de sa retraite correspondant, non pas aux versemens personnels de l'ouvrier, mais à ceux de la compagnie elle-même. Il pouvait y avoir dans cette disposition un avertissement utile et un frein pour l'ouvrier, sans qu'aucun principe y fût violé. Les tribunaux, en effet, ont toujours décidé que la grève n'était pas seulement une suspension, mais une rupture de contrat de travail dont le salaire et la retraite sont des conséquences. Cette jurisprudence tutélaire, croirait-on que M. le ministre des Travaux publics ne l'admet pas! A ses yeux, le contrat de travail n'est pas rompu, mais seulement suspendu par la grève qui est en soi un fait légitime et licite, aussi bien pour les ouvriers des chemins de fer que pour ceux de l'industrie privée. Paroles regrettables, qui peuvent avoir dans un avenir prochain les pires suites. Si l'industrie des voies ferrées est une industrie privée, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit, de la part des compagnies qui l'exercent, aussi libre et aussi indépendante que les autres : et nous ne nous en plaignons pas, parce que le gouvernement ne saurait se désintéresser d'une industrie qui met en jeu la sécurité publique. Mais s'il ne peut s'en désintéresser à l'égard des compagnies, il ne le peut pas non plus à l'égard de leurs agens et ouvriers. Reconnaître formellement à ceux-ci les mêmes droits qu'aux ouvriers ordinaires est presque les encourager à en user, de quelques réticences et réserves qu'on entoure ensuite une déclaration aussi inconsidérée. M. le ministre des Travaux publics était-il obligé de la faire? La discussion de l'amendement de M. Touron lui en faisait-elle une nécessité? Pas le moins du monde. Aussi ne s'expliquerait-on pas les imprudences de parole de M. Barthou, s'il n'avait pas dit que son attitude à l'égard des employés des chemins de fer lui

avait valu leur confiance. Il s'entend fort bien avec eux, soit; mais les moyens grâce auxquels il a établi son autorité sur eux rendront sans doute bien difficile la tâche de son successeur. Laissons de côté les subtilités juridiques de la discussion, et demandons-nous si la grève des cheminots n'est pas aussi redoutable que celle des postiers. A notre avis, elle l'est davantage, et il y a lieu d'être étonné de la légèreté avec laquelle le gouvernement en prend éventuellement son parti. M. Touron lui a dit avec une grande force de logique : — Vous faites une loi spéciale pour les cheminots sous prétexte qu'ils ne sont pas des ouvriers comme les autres, c'est votre thèse d'hier; et votre thèse d'aujourd'hui est qu'on ne peut ni leur enlever le droit de grève, ni en gêner chez eux l'exercice parce qu'ils sont des ouvriers comme les autres. Mettez-vous d'accord avec vous-même. — C'était demander au gouvernement de sortir de l'incohérence où il se complaît : il n'en a rien fait. Mais on voit à quels inconvéniens aboutit cette absence de principes et cette inconstance de volonté. Puisse-t-il ne jamais y avoir de grève des cheminots! Car, s'il y en avait une, le gouvernement serait désarmé par ses déclarations.

Le Sénat le sentait : son malaise était visible pendant le discours de M. le ministre des Travaux publics, et M. Touron ayant modifié la forme de son amendement, bien qu'il en ait conservé le fond, tout le monde a été d'accord pour en demander le renvoi à la Commission. Mais, le lendemain, le gouvernement avait pris son parti de persévérer dans sa première attitude. Il s'est trouvé alors en présence de M. Ribot qui, bien qu'il fût déjà intervenu à la tribune du Sénat, y a fait ce jour-là son début véritable avec un éclat et une force dont l'assemblée a été profondément remuée. M. le ministre des Travaux publics d'abord, M. le président du Conseil ensuite, l'ont accusé d'avoir été trop vif, et d'avoir porté la question sur le terrain politique. M. Ribot avait parlé en effet avec véhémence, en bon citoyen que les imprudences du gouvernement préoccupent, que ses défaillances alarment, et qui se désole de voir l'une apres l'autre toutes nos institutions, même celles qui intéressent le plus la vie nationale, livrées à l'anarchie et au chaos. M. Ribot a fait entendre un avertissement sévère. Il était naturel que le gouvernement s'en émût, mais il a été évident que la grande majorité du Sénat en sentait la justesse et l'opportunité. M. Barthou, qui voit tout en beau, a reproché à M. Ribot d'avoir fait un discours « pessimiste, » en quoi il ne se trompait pas : le discours était pessimiste, en effet. M. le président du Conseil, voyant le Sénat ébranlé, est intervenu à son tour et a posé la question

de confiance. Ce sont les grands moyens, dont on use dans les momens de péril : il a fallu les employer, tant l'impression produite par le discours de M. Ribot avait été grande. M. Barthou a même fait appel au parti républicain tout entier, comme si M. Ribot menaçait la République et pouvait même être soupçonné de le faire. Son excuse et celle de M. Clemenceau est qu'ils étaient déconcertés. Nous avons vu le moment où ils allaient parler du péril clérical à conjurer : ils l'auraient fait sans doute si M. Touron n'avait pas retiré son amendement. M. Touron n'avait pas voulu, plus que M. Ribot, mettre le ministère en péril. Ce n'est pas le ministère qui était en cause : la question était infiniment plus haute que lui. Il s'agissait même plus que d'une question politique, mais bien d'une question sociale, et le spectacle était saisissant de voir M. Ribot élever naturellement et agrandir son sujet, tandis que le ministère s'efforçait de le rapetisser et de le ramener aux proportions de ses propres personnes. M. Clemenceau a fini par offrir son portefeuille, parce que c'est plus facile que de donner des raisons, et, sinon plus convaincant, au moins plus décisif. Le combat n'a pas été poussé jusqu'au bout ; mais, certes, le gouvernement n'y a pas gagné en autorité, pas plus que l'ordre social en sécurité. La loi a été votée par 251 voix contre 7.

Les vacances approchent : ce seront les dernières avant les élections générales. Nos députés auront beaucoup à faire dans leurs arrondissemens, car le pays commence à s'énerver et à s'inquiéter d'une politique d'agitations fatigantes et décevantes qui aboutit, dans le domaine financier, à l'impôt et à l'emprunt, dans le domaine social, à la grève quasi permanente, et, dans le domaine politique, au néant.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

